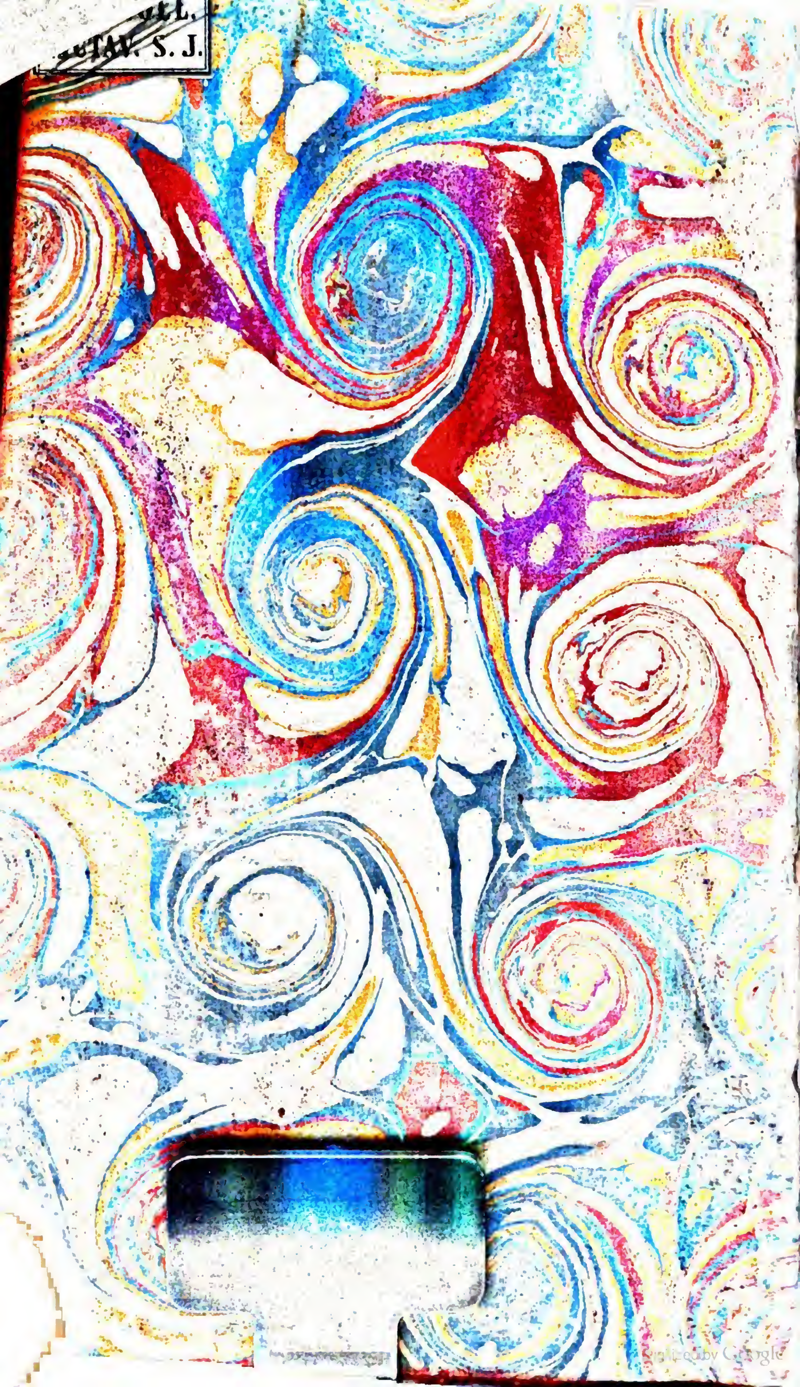



S. J.



MEMOIRES
DU COMTE
DE FORBIN,

TOME PREMIER.

H. S.




DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J.



LE COMTE DE FORBIN.

Amiral de Siam du nom d'Opra Sac Disom Cram, Chef d'Escadre des Armées Navalles de sa Majesté, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

MEMOIRES DU COMTE DE FORBIN,

Claude

CHEF D'ESCADRE, CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT LOUIS.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS GIRARDI,
Imprimeur & Libraire.

M. DCC. XLVIII.



MEMOIRES DU COMTE DE FORBIN, CHEF D'ESCADRE,

Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.



OMME la plûpart de ceux qui donnent leurs Mémoires au Public, ne se proposent guéres que leur propre gloire, il n'est pas surprenant que la vérité ait ordinairement fort peu de part dans leurs ouvrages. L'envie de parler d'eux-mêmes d'une maniere avantageuse, & le desir qu'ils ont de plaire, & d'attacher par des narrations surprenantes, leur font souvent avoir recours à des avantures purement imaginées, ou tout au moins accompagnées de tant de faus-

ſes circonſtances, que le vrai mêlé, & confondu avec le faux, n'y eſt preſque plus reconnoiſſable.

Il en eſt d'autres qui ne donnent pas tout-à-fait dans cet excès; mais qui véritables par tout ailleurs, ne ſçauroient ſe réſoudre à raconter ſans déguiſement, ce qu'il peut y avoir eu de défectueux dans leur conduite; de-là il arrive que les uns & les autres s'écartent preſque également du but qu'un Ecrivain judicieux doit ſe propoſer; & qu'au lieu de donner des ouvrages qui puiſſent être de quelque utilité, ils abuſent de la crédulité du Lecteur, qui ſouvent peu inſtruit d'ailleurs reçoit des fables pour des vérités, ou ſe forme de fauſſes idées ſur quantité d'évenemens qui mériteroient d'être ſçus tels qu'ils ſe ſont paſſés: enſorte qu'au lieu d'avoir employé ſon tems à une lecture qui pût l'inſtruire ſolidement, il ne rapporte de ſon travail que le miſerable avantage que peut produire la lecture d'un frivole Roman.

Comme il n'eſt rien de plus indigne d'un honnête homme que de tromper ainſi le Public, je me ſuis ſur-tout propoſé dans ces Mémoires de ne rien écrire que de très-conforme à la plus exacte vérité,

vérité, ſoit en ne parlant que des événemens auſquels j'ai eu part, & qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, ſoit en ne m'épargnant pas moi-même dans mes propres fautes, comme le Lecteur aura occaſion de le reconnoître en plus d'un endroit. J'eſpere qu'il me ſçaura gré de cette fidélité, & que trouvant à s'inſtruire dans ce que je puis avoir fait de bien & de mal, il pardonnera en faveur de ma ſincérité, ce qu'il peut y avoir de vicieux dans la narration d'un homme de guerre peu accoutumé à écrire, & qui ſans trop s'embarraſſer des ornemens du diſcours, ne doit guéres chercher qu'à ſe faire entendre.

Je nâquis en l'année 1656. le 6. jour du mois d'Août, dans un village de *Provence* appellé *Gardanne*. Je ne m'arrêterai point ici à parler de ma famille, le nom de FORBIN eſt aſſez connu par le mérite de pluſieurs de ceux qui l'ont porté, & qui depuis long-tems ſe ſont diſtingués dans l'Egliſe, dans l'Epée & dans la Robbe.

Si les actions de la premiere jeuneſſe ſont, comme on dit, des préſages de ce qu'on doit être un jour, il eſt certain qu'on dût me regarder dès lors, comme

étant destiné à recevoir & à donner bien des coups Mon naturel étant vif, bouillant & impétueux, je ne m'occupois qu'à faire mille petites malices : je voulois dominer sur mes compagnons ; & pour peu qu'on me résistât, il falloit se prendre aux cheveux & batailler: quand les coups de poings & les coups de pieds ne suffisoient pas, j'avois recours aux pierres, & il ne se passoit guéres de jours où les parens de ceux qui avoient reçu quelques coups ne vinssent porter des plaintes contre moi. On avoit beau me châtier, j'étois intraitable dès qu'on vouloit employer la rigueur pour me corriger.

Un jour mon pere m'ayant enfermé dans une chambre, pour je ne sçai quelle faute, après m'être lassé à crier & à frapper inutilement contre la porte, j'entrai dans une telle rage, que j'arrachai une bonne partie de mes cheveux, me battant la tête contre la muraille, de sorte que quand on me vint ouvrir, on me trouva tout en sang, la tête presque sans cheveux, & chargée de contusions en plusieurs endroits. Je perdis mon pere dans ces premieres années, c'est-à-dire, avant que d'avoir pû le connoître : ainsi me trouvant le cadet d'une assez nombreuse

breuſe famille, ce fut à moi, dès que j'eus aſſez de raiſon pour m'en ſervir, à chercher les moyens de joindre aux avantages de ma naiſſance ceux que la fortune m'avoit refuſé.

Je ne trouvai en moi d'autre reſſource, pour parvenir à ce point, qu'un fond de courage & d'intrépidité, dont j'ai eu beſoin dans la ſuite en plus d'une occaſion, & qui dès l'âge de dix ans me garantit d'une mort également cruelle & funeſte. Un chien enragé qui effrayoit tout le voiſinage, vint un jour ſur moi la gueule écumante ; je l'attendis de pied ferme, & lui préſentant d'abord mon chapeau que je lui abandonnai un moment après, je le ſaiſis par une jambe de derriere, & je l'éventrai d'un coup de couteau, en préſence d'une foule de gens qui étoient venus pour me ſecourir.

Les éloges qu'on me donna après un coup ſi hardi, me flatterent beaucoup, & m'élevant le courage au-delà de ce que mon âge permettoit, je me trouvai le cœur plein de ſentimens, que je n'avois point encore éprouvés. Dans cette premiere ardeur, j'eus l'audace de repréſenter à ma mere, que ne me ſentant d'inclination que pour les armes, & ſouhaitant

de ſuivre mon penchant, j'eſperois qu'elle ne s'y oppoſeroit pas, qu'il n'y avoit pour cela qu'à me compter ma légitime, moyennant quoi je ſerois en état d'aller à l'armée. Cette propoſition fut mal reçue, auſſi n'en rapportai-je d'abord qu'un refus; & ſur ce que je voulus inſiſter, le refus fut bientôt ſuivi d'un châtiment proportionné à ma faute. Ce procédé me piqua vivement. Dans mon chagrin, je réſolus de quitter la maiſon, & d'aller me plaindre à mon frere qui demeuroit dans une Terre appellée *Saint Marcel*, à quatre lieuës de Gardanne. Il fit de mes plaintes le cas qu'elles méritoient; c'eſt-à-dire, qu'il n'en fit point du tout; ayant compris qu'il ſongeoit à me renvoyer, je réſolus de le prévenir; pour cela j'enlevai quelques piéces de vaiſſelle, & je me ſauvai à *Marſeille*, dans la penſée de m'engager pour ſoldat, & d'y faire argent de ma capture. Mais un Orfévre huguenot nommé ROMIEU, à qui je m'adreſſai pour réaliſer ma priſe, ayant reconnu les armes de Forbin, en donna avis; ainſi je fus arrêté & ramené chez ma mere, qui me mit en penſion chez un Prêtre du voiſinage.

Avec les idées de guerre dont j'étois rempli,

rempli, il est aisé de comprendre que je ne m'accommodai pas long-tems du genre de vie auquel on vouloit me forcer. Un jour que le Prêtre chez qui je logeois vouloit me punir pour quelque faute assez légere, je lui jettai mon écritoire par la tête : comme je le vis venir à moi, craignant les suites de son ressentiment, je m'élançai du haut en bas d'une terrasse qui avoit plus de dix pieds de hauteur, préférant ainsi de me casser un bras ou une jambe, au chagrin de subir un châtiment que je ne croyois pas mériter. Un tas de fumier qui étoit sous la terrasse me garantit des dangers d'un sault si hardi, & profitant de ma bonne fortune, je courus à perte d'haleine à Marseille chez le Commandeur de FORBIN-GARDANNE qui commandoit une Galere : il me reçut avec plaisir, & m'ayant fait habiller en Cadet, il me prit sur son bord, où je commençai à paroître sous le nom du CHEVALIER DE FORBIN.

Quand on entre au service avec autant de jeunesse & de vivacité que j'en avois, il est dangereux de se laisser surprendre à une fausse délicatesse sur le point d'honneur. Je ne me garantis point de cet écueil funeste à tous les

1675. jeunes gens, & dès la premiere campagne, les Galeres s'étant arrêtées à la *Cioütat*, je mis l'épée à la main presque sans sujet, contre un Cadet nommé COULON. Ce combat fut tout à mon avantage, je désarmai mon homme; & fier de ce premier succès, je crus que mes camarades seroient desormais fort circonspects à mon égard, & craindroient d'avoir à faire à moi.

Ce coup d'essai fit grand plaisir à mon oncle, & le Maréchal de VIVONNE qui commandoit, non-seulement ne m'en fit pas une affaire; mais pardonnant à la vivacité d'un jeune homme plein de feu, qui ne sçauroit se moderer dès qu'il se croit offensé, me fit Garde de l'Etendart, en récompense du courage que j'avois témoigné. Je continuai à servir sur les Galeres pendant quelques campagnes, dont je ne parlerai pas, de peur de fatiguer le Lecteur, en le retenant trop long tems sur les premieres années de ma vie.

En l'année 1675. M. le Maréchal de Vivonne aïant ordre de commander l'armée navale qui devoit aller au secours de *Messine*, mena la Compagnie des Gardes à *Toulon*. Elle y séjourna pendant quelque tems;

tems, pour attendre que tout fût prêt pour le départ : dans cet intervalle j'eus un démêlé avec un de mes camarades nommé VILLECROSE, nous mîmes l'épée à la main,& je remportai encore tout l'avantage de ce second combat qui n'eut aucune suite fâcheuse. Quelques jours après joüant au mail, j'eus une nouvelle affaire avec un certain BIDO, autre Garde de la Marine. Il étoit déja homme fait, après quelques paroles assez vives de part & d'autre, me regardant avec un air dédaigneux, il me prit par le menton, affectant par-là de me traiter en enfant : outré de cet affront, (car je ne pouvois souffrir qu'on méprisât ma jeunesse,) je lui déchargeai sur la tête un coup de mail si terrible, qu'il tomba mourant à mes pieds ; & sans un de mes camarades, qui m'arracha le mail de force, je n'en aurois pas fait à deux fois, je le tuois sur le champ. 1675.

Il est bon de remarquer ici en passant que ces deux affaires furent l'effet de l'oisiveté,où nous vivions àToulon. D'où il paroît que ceux qui sont chargés de la conduite des jeunes Officiers, ne sçauroient trop leur donner d'occupation;car quoique la sagesse & la libéralité du Roi sem-

1675. semblassent y avoir suffisamment pourvû, en établissant des Académies dans toutes les places : cependant malgré tous les differens exercices ausquels on nous appliquoit, ceux qui n'étudioient que par contrainte & sans gout, c'est-à-dire le plus grand nombre, avoient encore bien des heures vuides, & du tems à perdre, comme on le verra par ce que je vais dire.

Nos exercices d'Academie étant finis, le jeu étoit pour la plûpart la ressource la plus ordinaire contre l'ennui. De-là il en naissoit tous les jours mille querelles parmi les Gardes. SAINT POL, un de mes camarades, avoit joué au Piquet contre le Chevalier de GOURDON, & il lui avoit gagné vingt écus. La difficulté étoit de payer : celui-ci n'avoit pas le sol, & Saint Pol vouloit être satisfait à toute force. Peu s'en fallut qu'ils n'eussent une affaire ensemble. Pour l'empêcher, je mis la main à la poche, & je payai les vingt écus pour le Chevalier de Gourdon, qui promit de me les rendre incessamment. Mais il ne tint pas parole, soit faute d'argent, soit mauvaise volonté de sa part, je ne sçai lequel des deux, il demeura un tems considerable sans parler de rien. Ennuyé de

de ce silence qui me paroissoit avoir 1675.
quelque chose d'offensant, je lui demandai mon argent plus d'une fois, je n'en reçus jamais que de mauvaises excuses, & des promesses toujours sans effet. Enfin après bien des délais, & pressé par le besoin; (car grace à la destinée des Cadets, ma finance étoit souvent épuisée) je résolus de voir le bout de cette affaire. Pour cet effet, je mis à mon côté une épée dont la garde n'étoit que de fer; dans cet état j'allai trouver le Chevalier, & lui ayant demandé s'il ne songeoit pas à me payer: comme il ne me donnoit que ses réponses ordinaires, je lui ôtai son épée d'argent, & lui donnant à la place celle que j'avois, *je vous rendrai, lui dis-je, votre épée quand vous m'aurez payé.*

Je dois rendre ce témoignage à la vérité; le Chevalier de Gourdon étoit fort jeune quand cette avanture lui arriva; cependant elle fit grand bruit: son oncle M. le Comte de BEÜIL, Capitaine de Galere, porta ses plaintes au Commandeur de Gardanne, qui me gronda fort, & m'obligea à rendre l'épée; mais par une faute dans laquelle des Officiers aussi intelligens que ceux-ci, n'auroient

pas

1675. pas dû tomber : ils ne penserent pas à faire rembourser les vingt écus, & moins encore à nous reconcilier, ce qui eut des suites très-fâcheuses, comme on le verra dans peu.

Tout étant prêt pour le départ de l'armée, nous fîmes route pour Messine. Cette place, que les Espagnols assiégeoient par mer & par terre, étoit réduite à la derniere extrémité. La famine y étoit telle, qu'après avoir consumé tout le peu de bled qu'il y restoit, plusieurs étoient réduits à manger le cuir de leurs souliers, ou à prendre d'autres alimens dont la nature a encore plus d'horreur. Enfin ne pouvant plus tenir, ils alloient se rendre dans peu, lorsque nous parûmes avec un grand nombre de bâtimens chargés de bled, & escortés par neuf Vaisseaux de guerre. A notre arrivée les ennemis sortirent du *Phare*, & vinrent nous attaquer : le combat fut sanglant. Tandis que nous en étions aux mains, le Chevalier de VALBELLE qui commandoit six Vaisseaux du Roi, & qui depuis le commencement du siége avoit été enfermé dans le port par les ennemis, mit à la voile & vint nous joindre.

Dès que les Espagnols l'apperçurent, ils

ils prirent la fuite : si M. de Vivonne 1675.
les avoit poursuivis, ils étoient perdus sans ressource ; mais ce Maréchal considerant que le secours de la Ville pressoit, les laissa sauver, après leur avoir enlevé seulement un de leurs Vaisseaux de guerre. Il fut reçu dans la Ville comme en triomphe, parmi les acclamations de tout un grand peuple, qui l'appelloit à haute voix son liberateur, & qui en reconnoissance d'un si grand bienfait, lui déféra le titre & les honneurs de Vice-Roi, pendant tout le séjour qu'il y fit. Messine étant ainsi délivrée de l'armée navale, il fut question de chasser les troupes de terre, & de faire lever le blocus : pour cet effet M. le Maréchal obligea les Gardes de l'Etendart d'acheter des chevaux, pour être en état de le suivre ; après quoi ayant choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans la Bourgeoisie, il fit faire une vigoureuse sortie, chassa les ennemis de tous les postes qu'ils occupoient, & Messine fut entierement délivrée. Peu de jours après Monsieur DUQUESNE, Lieutenant Général, fut détaché avec quelques Vaisseaux & quelques Galeres pour aller attaquer *Agosto*. Il fit d'abord canoner la Ville pendant quel-

1675. quelques jours ; enſuite les troupes étant deſcenduës nous donnâmes l'aſſaut, & nous nous rendîmes maîtres de la Place. Trois jours après les Forts ſe rendirent preſque ſans défenſe : ainſi finit cette campagne, au retour de laquelle les Gardes de l'Etendart furent réformés.

Ne pouvant reſter dans l'oiſiveté, où le défaut d'emploi alloit me plonger, j'écrivis au Baillif de FORBIN, qui commandoit les Mouſquetaires, de vouloir bien me recevoir dans ſa Compagnie. Il y conſentit volontiers : comme je n'avois jamais ſervi que ſur mer, je n'étois rien moins que bon Cavalier, & je ne me connoiſſois nullement en chevaux : il n'en falloit pas davantage pour me faire regarder dans la Compagnie, en jeune homme qui avoit beſoin d'être redreſſé. Par malheur le cheval qu'on m'avoit donné avoit la gourme : un jour qu'il étoit attaché avec le reſte de la Brigade, un Mouſquetaire nommé PRULY, fameux Breteur, le détacha ; & ſoit par malice, ou autrement, le laiſſa aller par l'écurie. A mon retour trouvant mon cheval hors de rang, je lâchai quelques paroles un peu vives contre celui qui m'avoit joüé ce tour. Soit que

que Pruly méprisa ma jeunesse,ou qu'il voulut me tâter, il porta la main sur mon chapeau. A l'instant sans faire réflexion que c'étoit un crime de se battre dans le lieu où j'étois, je mis l'épée à la main, nous nous portâmes quelques coups; mais nous fûmes bientôt séparés par un nombre de Mousquetaires qui se trouvoient à portée. Pruly sçut par un d'entre-eux que j'étois parent du Baillif, ce qui l'obligea d'aller lui faire des excuses sur ce qui étoit arrivé, 1676.

L'année d'après,c'est-à-dire,en 1676. les troupes eurent ordre de se rendre en *Flandres*. Le Roi qui les commandoit en personne voulut ouvrir la campagne par le siége de *Condé*. Ce fut pendant le tems de ce siége que nous commençâmes à nous connoître le Comte DU LUC & moi; nous servions tous deux dans la même Compagnie, l'amitié que nous y prîmes l'un pour l'autre, fut dès-lors si solide, qu'elle n'a jamais été interrompuë depuis, & selon toutes les apparences, elle ne finira qu'avec la vie.

Cependant le siége ayant été poussé avec vigueur après huit jours de tranchée

1676. chée ouverte, le Roi fit donner l'aſſaut; les Mouſquetaires monterent les premiers, & la place fut emportée. De Condé nous fûmes à *Bouchain*, qui fut pris de même, & la campagne finit par le ſiége de la Ville d'*Aire*. Sur la fin de la campagne le Roi retourna à Paris, où les Mouſquetaires eurent ordre de le ſuivre. Le reſte de cette année ſe paſſa tranquillement, à cela près que je fus ſouvent en priſon à cauſe de mes vivacités, ſur leſquelles le Baillif ne me faiſoit point de quartier.

L'année ſuivante ma deſtination changea, on me remit dans la Marine. Je fus fait Enſeigne de Vaiſſeau, & nommé au département de *Breſt*. Avant que de m'y rendre, je ſouhaitois fort d'aller faire un tour en Provence; & s'il faut dire la vérité, j'en avois grand beſoin, tout mon petit équipage étant entiérement délabré: j'étois hors d'état d'entreprendre ce voyage, ſi M. l'Abbé DU LUC, aujourd'hui Archevêque d'*Aix*, ne m'eût tiré d'intrigue, en me donnant généreuſement tout ce qu'il me falloit. Sur le point de partir, un de mes parens qui étoit ſur le pavé, faute d'argent pour ſe retirer chez lui, vint à moi, & me fit

fit part de la triste situation où il étoit. 1676.
Touché de sa misere, « mon cousin, lui dis je, voilà le fond de ma bourse, je « suis fâché qu'il n'y ait pas dequoi al- « ler en voiture vous & moi : mais que « faire ? Pour ne pas vous abandonner, « je ferai avec vous le voyage à pied ; « la somme que j'ai suffira à tous deux. « Sur cela nous mîmes deux chemises dans nos poches, un long bâton à la main, qui avoit assez l'air d'un bourdon, & nous prîmes la route de Provence. Nous continuâmes jusqu'à Aix, où je pris la poste pour Marseille : car j'aurois eu honte d'y arriver à pied. Mes anciens camarades me demanderent en m'embrassant, comment j'étois revenu de Paris ? *En poste*, leur répondis-je, sans hésiter.

Après m'être un peu refait, je voulus avant que de partir pour Brest, aller à Toulon, prendre congé d'un de mes freres & d'un oncle que j'y avois. Le lendemain de mon arrivée, je rencontrai le Chevalier de Gourdon, qui étoit Enseigne de Marine ; le tems avoit mûri son courage ; ensorte qu'ayant gardé le ressentiment de l'affront que je lui avois fait, en lui ôtant son épée,

B il

1677. il voulut en avoir ſatisfaction. Nous nous battîmes devant l'Evêché, je lui donnai un coup d'épée dans le ventre, & un autre dans la gorge, où par un coup de parade mon épée reſta. Me trouvant ſans armes, je reçus une bleſſure dans le côté, ce qui me fit reculer quelques pas : dans ce moment mon épée qui étoit engagée dans la gorge du Chevalier tomba à terre, il la ramaſſa ; je voulus alors me jettter ſur lui; mais en me préſentant la pointe des deux épées : *N'avancez pas*, me dit-il, *vous étes déſarmé, tenez voila votre epée, vous m'avez crevé ; mais je ſuis honnête homme.* En achevant ces paroles, il tomba roide mort. Dans l'inſtant je ne penſai qu'à me ſauver, en me faiſant jour au travers de la populace qui étoit accouruë.

Quelque émû que je fuſſes alors, je ne pus m'empêcher d'admirer la généroſité du Chevalier, qui pouvoit ſi facilement me percer, s'il avoit voulu, & qui ſçut par honneur ſe moderer dans ce dernier moment. Actuellement que j'écris de ſang froid, je trouve cette action ſi belle, que je ſens redoubler dans moi le regret que j'ai toujours eu depuis d'avoir ôté la vie, quoiqu'à mon corps défendant,

défendant, à un ennemi si généreux. 1677.

Ce combat avoit été trop public, pour se flatter que la Justice n'en prendroit aucune connoissance : cependant comme on vouloit me favoriser, les informations se firent à ma décharge ; on ne parla point de moi, & l'on accusa un inconnu d'avoir fait le coup. Le pere du Chevalier de Gourdon qui étoit extrêmement affligé de cette mort, envoya un Gentilhomme sur le lieu pour s'informer de la vérité du fait ; & reconnoissant qu'il ne s'étoit rien passé entre nous qui ne fût dans les régles, il ne fit aucune poursuite. Si ceux qui me firent rendre l'épée du Chevalier avoient pris les sages précautions dont j'ai parlé tantôt, ce malheur ne seroit jamais arrivé.

Quand je fus guéri de ma blessure, je me rendis a Brest, comptant cette malheureuse affaire assoupie : mais comme il est difficile qu'on n'aye toujours quelque ennemi caché, un nommé BURGUES, à qui je n'avois jamais fait ni bien, ni mal, écrivit à M. COLBERT, que je m'étois battu en duël avec le Chevalier de Gourdon, & que ce dernier avoit été tué. Le Ministre qui vouloit faire plaisir au Baillif de Forbin, l'avertit du

1677. mauvais ſervice qu'on m'avoit rendu, & lui dit qu'il ne pouvoit éviter de donner des ordres pour me faire arrêter, tout ce que le Baillif pût en obtenir, fut de l'engager à renvoyer les ordres à l'ordinaire d'après, afin de pouvoir au moins me faire avertir. Il m'écrivit, & je reçus par le même ordinaire vingt Lettres ſur le même ſujet, d'autant de perſonnes differentes; elles étoient toutes de même ſtyle, & conçuës en ces termes: *La préſente reçuë, ſortez de Breſt, & changez de nom, il y a des ordres donnés pour vous faire arrêter.* Je profitai de l'avis; & je pris la poſte pour me rendre à Paris.

Comme le Roi ne faiſoit point de grace eux duëliſtes, j'écrivis en Provence à mon frere, de faire dreſſer de nouvelles informations, & de faire enſorte qu'on fit mon procès; on n'eut pas de peine à obtenir ce que je ſouhaitois: le Parlement d'Aix me condamna à avoir la tête tranchée; par où apparoiſſant que je ne m'étois pas battu en duël; j'obtins facilement des lettres de graces. Je partis auſſi tôt pour me rendre à Aix, où après quelques heures de priſon, elles furent entérinées, & mon affaire fut finie. Dès que je fus en liberté,

liberté, ma famille qui avoit ses raisons 1677.
pour ne vouloir pas de moi dans le pays, me pourvut d'un petit mulet, avec quoi il fallut songer à repartir au plutôt pour aller me faire rétablir dans mon emploi.

Etant à Lyon, je m'accompagnai du Messager qui alloit à Paris : comme il faisoit souvent cette route, les Voyageurs se joignoient volontiers à lui. Un Chanoine de *Chartres* qui étoit de Marseille, le suivoit aussi, & il lui avoit remis sa male. Le Chanoine montoit une fort belle jument noire, je m'approchai de lui; & ayant sçu d'où il étoit, nous eûmes bientôt fait connoissance.

Nous marchâmes deux jours tous trois ensemble & logeant au même cabaret; mais comme nous y étions toujours très-mal couchés, & qu'on nous rançonnoit, nous prîmes le parti le Chanoine & moi de prendre notre logement à part, nous contentant de suivre le Messager pendant le jour. Nous y gagnâmes : car nous y étions mieux & à moins de frais.

Etant arrivés à *Cone*, nous trouvâmes en entrant dans le cabaret deux Messieurs avec des habits uniformes comme des Officiers; nous dinâmes ensemble; ils nous demanderent la route que nous faisions:

1677. faisions : ayant appris que l'Abbé avoit laissé sa male au Messager, ils lui offrirent fort poliment de s'en charger, lui disant qu'un d'eux la mettroit derriere son cheval, qu'ils sçavoient la route de Paris, qu'ils étoient très-bien montés, & que si nous voulions les suivre nous gagnerions du chemin. Le Chanoine les remercia de leurs offres. Et comme nous persistâmes à vouloir continuer notre route comme nous avions commencé, ils se joignirent à nous, & nous fûmes tous ensemble coucher à *Briare*. Le lendemain nous dinâmes à *Nogent*, la couchée étoit à *Montargis*; le Messager ne faisant que peu de chemin à cause des bêtes de charge qu'il conduisoit, nous gagnâmes tous quatre les devans. Nous n'étions plus guéres qu'à une lieuë de Montargis lorsque ces deux Messieurs nous proposerent de prendre un petit sentier qui entroit dans le bois, nous assurant que ce chemin étoit le plus court. Nous nous laissâmes conduire sans nous défier de rien; à peine fûmes-nous un peu avancés, que l'un d'eux joignit l'Abbé, & l'autre faisant bride en main, s'arrêta quelques pas derriere nous. En tournant la tête à un détour, je vis à travers

travers le bois qu'il regardoit si l'amorce de son pistolet étoit en bon état. 1677.

Je commencai pour lors à entrer en défiance sur son sujet ; & le voyant s'approcher de moi, je me détournai moi-même quelque peu de chemin, & je pris mon pistolet que je fis semblant de visiter à mon tour. Il me demanda ce que je faisois, je lui répondis que quand on étoit dans un bois, il falloit être sur ses gardes. Nous marchâmes quelque-tems à côté l'un de l'autre : mais comme je vis qu'il vouloit gagner les devans, je poussai mon mulet ; & ayant appellé le Chanoine ; » Monsieur l'Abbé, lui dis-je assez bas, nous sommes en mauvaise « compagnie, ces deux hommes avec « qui nous nous sommes associés ont as- « surément de mauvaises intentions ; « cela vous regarde plus que moi, qui « n'ai pas grand chose à perdre : mais à « tout hazard, visitez vos pistolets, les « miens sont en bon état, ayez bon cou- « rage, & songeons à nous défendre s'il « en est besoin. « Le Chanoine peu guerrier de son naturel, & tout effrayé de ce que je venois de lui dire, prit ses pistolets en tremblant, & les visita sans sçavoir presque ce qu'il faisoit : dans une circonstance

1677. constance moins fâcheuse, j'aurois ri bien volontiers de sa mine pâle & égarée ; je fis de mon mieux pour le rassurer. » Tenons, lui dis-je, ces deux hommes devant nous, s'ils nous attaquent nous » nous défendrons. « Comme ils s'apperçurent de la méfiance où nous étions sur leur compte, ils se prirent à en faire mille plaisanteries : cependant nous sortîmes du bois ; & ayant gagné le grand chemin, nous arrivâmes à Montargis encore d'assez bonne heure.

Il sembloit que cette avanture dût finir là, il n'en fut pourtant rien ; malgré nos défiances, nos inconnus ne se rebuterent pas, & voulurent loger avec nous : pendant le souper, les plaisanteries sur notre terreur panique recommencerent, ils proposerent de nouveau à l'Abbé de se charger de sa male, il s'en falloit de beaucoup qu'il eût envie d'accepter leur offre. Enfin il fut question de se coucher, on nous mit tous quatre dans une chambre à trois lits ; je m'endormis profondément : mais le Chanoine, que la peur tenoit éveillé, ne put jamais fermer l'œil un seul instant.

Deux heures après que nous fûmes au lit, c'est-à-dire, lorsqu'il y avoit lieu de croire que nous étions tous deux endormis,

mis, un de nos voleurs : car ils étoient 1677.
tels en effet, battit du feu ; le Chanoine pour leur faire comprendre qu'il étoit éveillé, fit quelque bruit en crachant; ces deux hommes lui demanderent s'il ne dormoit pas ? *& le moyen de dormir*, leur répondit-il, *vous faites un bruit enragé toute la nuit*. Ce bon Abbé transi de peur m'appella plusieurs fois pour m'éveiller : mais ne pouvant en venir à bout, il se leva, & m'ayant enfin éveillé, *retirons-nous*, me dit-il, *allons joindre le Messager ; ces deux hommes ne vous marquent rien de bon*. Comme ils se virent entierement découverts, ils ne pousserent pas leur pointe plus loin. Nous partîmes dès le grand matin, & quatre jours après nous arrivâmes à Paris ; nous nous embrassâmes le Chanoine & moi, & ayant pris congé l'un de l'autre, chacun pensa à ses affaires.

Le Roi étoit pour lors à l'Armée : les Ministres l'avoient suivi, & ce qui étoit pire, je n'avois pas assez d'argent pour séjourner autant qu'il le falloit, pour attendre le retour du Ministre de la Marine. BONTEMS, premier valet de chambre du Roi & mon ami particulier, se chargea de me faire rétablir dans mon emploi,

1677. & de me faire nommer au département de Toulon, m'aſſurant que je pouvois m'en retourner en Provence, & qu'il ſe chargeoit de ce ſoin. Sur ſa parole je fis argent de mon Mulet, & je me diſpoſai à partir. Comme je paſſois par la Grêve la veille de mon départ, je vis qu'on alloit rompre trois voleurs de grand chemin; je m'arrêtai pour voir cette exécution, je reconnus auſſi-tôt parmi ces malheureux un des deux avanturiers avec qui nous nous étions aſſociés le Chanoine & moi. Ce miſérable étoit aiſé à remarquer, car il avoit toute la mâchoire fracaſſée; il nous avoit dit pendant le voyage que c'étoit les reſtes d'un coup de mouſquet qu'il avoit reçu à un ſiege. Je compris pour lors ce que c'étoit que le danger que nous avions couru: car j'appris que ces deux voleurs étoient aſſociés avec une bande de trente-ſix autres de même eſpece. Je cherchai l'Abbé pour lui faire part de ma découverte, comptant qu'il ſeroit bien aiſe d'en être ſorti à ſi bon marché: mais je ne pus le trouver, & je ne l'ai plus revu depuis.

Comme je comptois de revenir à Toulon ainſi que nous en étions convenus

avec

avec Bontems, ma Famille qui vouloit 1677.
faire plaiſir au Pere du Chevalier de Gourdon, & lui donner quelque ſorte de ſatisfaction, en reconnoiſſance de ce qu'il en avoit ſi bien uſé à mon égard, jugea à propos de me faire paſſer à Breſt à la place d'un de mes Freres qui étoit Enſeigne de Marine; ſes fréquentes incommodités l'avoient mis hors d'état de ſervir: nous étions, à peu près, tous deux du même âge, & de même taille, on ne prit pas garde au troc, & je fus reçu à ſa place ſans difficulté. Dès que je fus arrivé, on m'employa à dreſſer les troupes de la Marine; quelque pénible que ſoit cet emploi, je m'en acquittai avec tant de ſoin, que nos Commandans s'en apperçurent bien-tôt, & en témoignerent publiquement leur ſatisfaction.

Après avoir reſté environ un peu plus de deux ans à Breſt, je fus envoyé au département de Rochefort, où je m'embarquai ſur l'Eſcadre que commandoit M. le Comte D'ESTRE'ES, Vice Amiral: la campagne ſe fit aux Iſles de l'Amérique: nous viſitâmes les côtes de la Nouvelle Eſpagne, nous nous préſentâmes devant *Coriaco*, *Sainte Marthe* & la Ville de *Cartagene*. Nous étions en

1680. paix avec les Eſpagnols; le Marquis D'ESTRE'ES, fils du Vice-Amiral, voulut deſcendre pour voir la Ville & rendre viſite au Gouverneur, je fus nommé parmi ceux qui devoient accompagner le Marquis. Le Gouverneur nous donna un très-magnifique, mais très-mauvais repas en maigre : il auroit été difficile d'ajouter quelque choſe à la profuſion avec laquelle nous fûmes ſervis : mais tout étant accommodé à l'Eſpagnolle, tout étoit de très-mauvais gout.

Nous fûmes tous étonnés de la forme des cuilliers & des fourchettes qu'on nous préſenta : une même piece ſervoit pour les deux; donnant une cuillier par un bout, & une fourchette de l'autre, enſorte que nous étions obligés de les tourner du haut en bas, ſuivant le beſoin. Ce qui nous parut encore plus ſingulier, ce fut de nous voir ſervir dans de la vaiſſelle ſi maſſive, qu'une ſeule aſſiette en auroit pû faire aiſément quatre des plus fortes à la maniere de France. Je fus curieux de ſavoir d'un Eſpagnol la raiſon pourquoi leur vaiſſelle étoit ſi péſante; il me répondit qu'il étoit défendu au Vice-Roi & aux Gouverneurs des Indes, de retourner en Eſpagne avec de

l'argent

l'argent monnoyé : mais que pouvant emporter de la vaiſſelle d'argent autant qu'ils vouloient, ils n'oublioient jamais de la faire à profit. 1680.

Pendant le ſéjour que nous fîmes ſur ces côtes, nous remarquâmes qu'autour de l'horiſon il ſe formoit journellement ſur les quatre heures du ſoir, des orages mêlés d'éclairs, & qui, ſuivis de tonnerres épouvantables, faiſoient toujours quelques ravages dans la Ville où ils venoient ſe décharger. Le Comte d'Eſtrées, à qui ces côtes n'étoient pas inconnues, & qui dans ſes différens voyages d'Amérique, avoit été expoſé plus d'une fois à ces ſortes d'ouragans, avoit trouvé le ſecret de les diſſiper en tirant des coups de canons. Il ſe ſervit de ſon remede ordinaire contre ceux-ci, dequoi les Eſpagnols s'étant apperçus, & ayant remarqué que dès la ſeconde ou troiſieme décharge, l'orage étoit entierement diſſipé; frappés de ce prodige & ne ſçachant à quoi l'attribuer, ils en témoignerent une ſurpriſe mêlée de frayeur, enſorte que nous eûmes aſſez de peine à leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien en tout cela que de très-naturel.

De Cartagene nous fîmes voile pour le

1680. petit *Goüavo*, habitation que les François ou les *Phlibustiers* ont dans l'Isle de *Saint Domingue*. En arrivant dans cette Rade nous trouvâmes vingt-cinq Navires Marchands François qui étoient à sec à cinquante pas du rivage, un ouragan les y avoit jetté; il avoit été si violent, qu'il n'y eut de toute cette Flotte qu'une seule Frégate du Roi, commandée par M. de QUOINS, qui ayant bons cables & bons ancres ne fut pas emportée comme les autres sur le rivage: mais qui après avoir été violemment battue de l'orage, fut coulée à fond. Généralement parlant, les ouragans sont si violens dans toutes ces côtes, que nous remarquâmes que la plupart des arbres en avoient été ébranchés, & les toits de plusieurs maisons, bâties de pierres, totalement emportés.

Nous trouvâmes dans cette Isle une troupe de Phlibustiers qui venoient de piller la Ville de *Marecaille*, située dans les terres de la nouvelle Espagne; ils en avoient rapporté un butin immense, surtout en Piastres, dont ils étoient tous chargés. La meilleure partie de notre tems se passoit à nous réjouir avec eux: un jour le nommé GRAMONT qui les

les commandoit, jouant au passe-dix avec le Marquis d'Estrées, lui massa dix mille Piastres, lui fit quitter les dez : ce Marquis, quoique gros Seigneur, ne trouvant pas à propos de faire tête à un avanturier qui avoit peut-être deux cens mille Piastres dans ses coffres. 1680.

Comme nous étions dans cette rade, nous vîmes passer à fleur d'eau un *Cahiman*, qui est une espece de Crocodille ; l'envie de le poursuivre me fit jetter dans un canot, l'Aumônier du vaisseau qui étoit un Récolet, voulut venir avec moi : il eut bien-tôt sujet de s'en répentir, car le Cahiman étant entré dans un bois de *Paletuviers*, arbres qui croissent dans la Mer : comme nous voulûmes y entrer aussi, nous fûmes assiégés de cousins, dont les morsures sont très-venimeuses dans ces quartiers : le bon Pere qui n'avoit qu'une simple robbe sans calçons, fut livré dans un moment à des milliers de ces insectes, qui le piquans par-tout le corps, à qui mieux mieux, le firent enfler & le mirent en très-peu de tems dans un état à faire pitié ; je le ramenai souffrant des douleurs intolérables, on le seigna, on le frotta avec de l'eau-de-vie, & ce

ne fut pas ſans peine qu'on le remit ſur pied, après avoir gardé le lit pendant quinze jours; je crois qu'il dut ſe ſouvenir toute ſa vie, de la chaſſe au Cahiman : pour moi j'en fus quitte pour quelques piqueures au viſage & aux mains.

M. le Comte ayant fait mettre à la voile, nous retournâmes du petit Goüavo ſur les Côtes de la Nouvelle Eſpagne : nous fûmes ſurpris, en y arrivant, de trouver que les vents qui regnent ordinairement du côté de l'*Eſt* changerent tout-à-coup, & ſauterent au *Sud-Oueſt*; le courant portoit à l'*Eſt*, profitant de ce vent favorable, nous ſuivîmes la côte & nous allâmes mouiller dans la pointe del *Drague*, qui eſt une belle & grande Baye. Les Eſpagnols qui ſont maîtres du pays, quoique nous fuſſions en paix, ne voulant ni nous recevoir, ni nous fournir les rafraîchiſſemens dont nous manquions; les Chalouppes & les Canots furent dans une Iſle voiſine pour y chaſſer & pour y faire du bois : plus de trente Officiers que nous étions ayant mis pied à terre, nous tirâmes quelques coups de fuſils ſur des oiſeaux; au bruit de ces coups tirés, un bruit effroyable s'éleva

s'éleva dans la Forêt, comme d'une armée qui marchoit à nous : nous nous assemblâmes, ne pouvant nous imaginer ce que c'étoit; cependant comme le bruit alloit toujours en augmentant & paroissoit s'approcher de nous; après avoir délibéré un moment sur le parti qu'il y avoit à prendre, nous résolûmes de nous retirer; déja nous commencions à nous rembarquer, & même avec assez de précipitation, lors qu'un Officier Amériquain qui étoit aux environs sans que nous l'eussions apperçu, voyant notre fuite, éleva la voix, & commença à plaisanter sur la terreur qui nous avoit pris, après en avoir ri un moment, « suivez-moi, Messieurs, nous dit-il, ce bruit que vous entendez, & qui vous a tant effrayé, n'est produit que par une troupe de Singes; » il disoit vrai. 1680.

Rassurés par son discours nous avançâmes dans la Forêt, & n'ayant trouvé en effet qu'une troupe de plus de mille Singes, nous fîmes main basse dessus; nous en tuâmes une centaine, tout le reste s'enfuit, ou se cacha dans l'épaisseur du bois. Je n'ai gueres vu de Singes plus gros, ils avoient le poil rouge, une grosse face & une longue barbe;

ils

1680. ils pésoient chacun près de soixante livres, les matelots les mangerent & les trouverent bons. Tandis que nous étions à terre une couleuvre de dix pieds de long & de six pouces d'épaisseur, monta par le gouvernail dans le canot du Chevalier de FLACOURT le BRET, quoiqu'elle siflât aux oreilles du Patron, il l'entendit assez long-tems sans y prendre garde, ni sans se mettre en peine d'où ce bruit venoit : mais nous étant rembarqués, & le Chevalier l'ayant aperçue, il se sauva en faisant un grand cri; tous ceux qui étoient avec lui dans le canot, saisis de frayeur, se sauverent aussi; le seul Patron nommé CROY, demeura ferme, & d'un coup de *Gaffe* qu'il avoit d'abord saisi, tua ce monstrueux animal.

La saison étant avancée, & la mer allant bien-tôt n'être plus tenable, l'Escadre regagna la *Martinique*, d'où ayant fait voile en France, nous revînmes à Rochefort pour désarmer. Peu après j'obtins mon congé, & j'allai à la Cour solliciter mon avancement, je passai le reste de cette année, & toute l'année suivante sans emploi, partie à la Cour, & partie à Rochefort.

L'année d'après j'eus ordre de repasser

à

à Toulon, où je trouvai mon bon ami l'Abbé du Luc, neveu de l'Evêque, & son Grand-Vicaire, j'en fus reçu avec toute la cordialité possible; il voulut absolument que je logeât chez lui, & il me traita toujours comme si j'avois été son frere. 1682.

Cette même année je m'embarquai avec le Marquis DE LA PORTE sur la flotte qui devoit aller bombarder *Alger*; elle étoit commandée par Monsieur Duquêne; nous ne fûmes pas plutôt arrivés devant la place, que nous commencâmes à faire sentir nos bombes aux *Algériens*; le feu continuel que nous faisions sur la Ville, y jetta une telle consternation, que le Roi appréhendant de ne pouvoir pas contenir ses Peuples, se hâta de demander la paix, ses propositions ne furent écoutées, & les hostilités suspendues, qu'après que les Algériens eurent rendus quatre cens Esclaves François qu'ils avoient pris en différentes occasions. Tous les autres articles étant réglés de part & d'autre, un Turc nommé MEZAMORTE qui avoit une cabane dans Alger, s'opposa lui seul à la paix; il commença par engager d'abord dans son parti le *Taïf*, ou la Soldatesque

1682. que, après quoi ayant foulévé la populace, il s'empara des principaux poftes de la Ville: s'en voyant le maître, il fit couper le col au Roi BABAHASSAN, & fe fit Roi à fa place. Cette révolution qui s'acheva dans un jour ayant rompu le tréve, la guerre recommença plus que jamais. Les nouvelles Bombes qu'on jettoit fans interruption, irriterent tellement ces barbares, que pour fe venger ils fe faifirent du Conful François, le mirent dans un de leurs mortiers, & le tirerent au lieu de boulet. Leur cruauté n'en demeura pas-là; ils traiterent de même plufieurs Efclaves François qu'ils attachoient à la bouche de leurs Canons, enforte que les membres de ces pauvres Chrétiens étoient portés tous les jours jufques fur nos bords; préfentans ainfi à nos yeux un fpectacle d'inhumanité, dont la Barbarie Afriquaine eft feule capable.

La faifon qui étoit fort avancée ne nous permit pas de continuer plus longtems ce Siége; la flotte revint à Toulon, où tandis qu'on travailloit à un fecond armement pour Alger, j'eus ordre de dreffer les troupes de la Marine, & les Grénadiers. La Cour voulant, à quelque

prix

prix que ce fut, avoir satisfaction des Algériens. M. le Marquis de SEIGNELAY, Ministre de la Marine, vint en personne à Toulon pour donner ses ordres par lui-même, ensorte que rien ne manqua à ce nouvel armement. Le séjour que ce Ministre fit dans la place, donna occasion au Commandant du Port de lui faire voir la maniere dont on dressoit les soldats à l'exercice de la Grenade. Pour cet effet ayant fait construire comme une espece de puits, formé avec des planches disposées en *dos d'Asne*, il fit dresser un épaulement assez élevé, d'où ce Ministre pouvoit voir facilement sans être exposé. Le Major RAYMONDIS & moi étions à découvert autour du puits, d'où nous commandions les Soldats qui étoient dans un fossé. Un Grénadier mal adroit jetta une Grénade auprès de Raymondis, qui, pour se couvrir, tourna de l'autre côté. Un moment après, un autre Grénadier ayant encore manqué le puits, jetta une seconde Grénade à mes pieds, je la relevai avec la main, & l'ayant voulu jetter, elle créva en l'air : peu s'en fallut que je n'eus la tête cassée par un des éclats dont l'aîle de mon chapeau fut percée. Un troisieme Grénadier qui n'étoit 1683.

1683. n'étoit pas plus adroit que les deux autres, manqua encore le but ; la grenade tomba aſſez loin de Raymondis, qui, piqué d'avoir eſquivé la premiere, & de m'avoir vu relever celle qui étoit tombée auprès de moi, courut prendre cette derniere, & la jetta dans le puits. Le Miniſtre fut ſatisfait de cette émulation ; mais il ordonna qu'on fît ceſſer ; en diſant que pour peu que ce jeu durât, ces deux jeunes gentils-hommes ne manqueroient pas de ſe faire tuer.

Avant le départ pour Alger, pluſieurs Officiers préſenterent des projets pour la campagne. Celui de M. le Chevalier DE LEVI, Chef d'Eſcadre, fut d'abord aſſez goûté : on fit faire deux bombes monſtrueuſes qui contenoient quatre-vingt quintaux de poudre, & qui devoient être embarquées ſur deux Tartanes ; on comptoit que le fracas qu'elles feroient en tombant, ſeroit capable de faire ébouler le Môle, ce qui rendant la deſcente plus facile, il ſeroit aiſé de brûler tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans le port, & de ſe rendre maître de la Ville. Mais M. Duquêne qui commandoit l'Armée, trouva tant de difficultés dans ce projet, qu'il échoua.

Les

Les troupes s'embarquerent à Toulon : les ſoldats du Port, les Grénadiers, les Officiers ſurnumeraires, eurent ordre de ſuivre. Je m'embarquai ſur le vaiſſeau de M. DUQUESNE, fils du Général. Les Galeres du Roi commandées par M. le Baillif de NOAILLES, où ſe trouvoit le Comte du Luc, Capitaine d'une Galere, eurent ordre auſſi de partir, & ſe rendirent devant Alger. Comme le projet de deſcente dont je viens de parler, avoit échoué, les Officiers ſurnumeraires ſe trouvoient aſſez oiſifs. Pour ne pas reſter dans l'inaction, car j'aurois eu honte d'être tranquille, & en ſûreté, tandis que pluſieurs de mes camarades étoient en mouvement & en danger, je priai le Major Raymondis qui alloit nuit & jour à l'occaſion, de me permettre de l'accompagner. Outre le deſſein de m'occuper, ma vûe principale étoit d'apprendre la Guerre, & de m'accoutumer au danger; Raymondis qui étoit mon ami particulier, m'accorda tout ce que je voulus : tellement que je ne le quittois plus. 1683.

Le Comte du Luc, charmé de la bonne volonté que je témoignois, & n'ignorant pas que je ne pouvois qu'être mal nourri dans

1683. dans le Vaiſſeau, prit ſoin de m'envoyer chercher tous les matins avec ſa Felouque, pour me faire faire bonne chere. Pour l'amuſer, pendant le repas, & pour reconnoître en quelque ſorte ſes bontés à mon égard; ayant remarqué qu'il prenoit plaiſir à être inſtruit de ce qui ſe paſſoit, je lui faiſois le récit des occaſions où j'avois été le jour d'auparavant, lui en rapportant le détail circonſtancié, juſqu'à lui marquer exactement le nombre des morts & des bleſſés. Deux Officiers de Galere qui étoient préſens à ces récits, ſoit qu'ils doutaſſent de la vérité de ce que je diſois, ou qu'ils vouluſſent en tâter, me prierent de les mener avec moi; *je le veux bien*, leur dis-je, *tenez-vous prêts pour demain*.

Cependant nos bombes alloient grand train, M. Duquêne qui n'étoit là que pour obliger les Algériens à demander la paix, faiſoit bombarder leur Ville en plein jour, & avoit, pour cet effet, poſté les galiotes à bombe à la diſtance hors de la porté du but en blanc du canon. Dès le ſoir j'envoyai dire aux deux Officiers qui m'avoient prié de les mener avec moi, qu'ils ſe ſouvinſſent de la parole qu'ils m'avoient donnée; qu'ils pou-

pouvoient me venir trouver le lendemain dans un canot, & qu'ils auroient lieu d'être contens; ils vinrent en effet, & pour ne pas les marchander, je les menai d'abord dans la Galiotte qui étoit la plus exposée au feu des ennemis; nous entrâmes dans ce bâtiment, où nous trouvâmes les Officiers de la bombarde, qui, sans se trop embarrasser du bruit du canon & des boulets qui leur siffloient aux oreilles, déjeûnoient assez tranquillement avec du jambon. Je m'assis & je déjeunai avec eux : cependant le feu rédoubloit; nos Officiers de Galere ne furent pas long-tems à se répentir de leur curiosité: je m'en apperçus bien tôt, mais voulant qu'ils parlassent les premiers, je fis semblant de n'y rien comprendre; enfin lassés de tout ce badinage, & effrayés plus que médiocrement: En voilà assez, me dirent-il, retirons-« nous, notre curiosité est satisfaite; cet« endroit-ci est trop périlleux pour gens« qui n'y ont rien à faire. »

1683.

Quoique les bombes qui se tiroient nuit & jour fissent un horrible fracas dans la Ville; les Algériens ne laissoient pas de faire bonne contenance. M. Duquêne pour les pousser à bout, fit armer

1683. quatre Chaloupes qui formoient comme une demi-lune flottante ; on les couvrit de matelats, pour mettre à couvert les Bombardiers & les Matelots. Ces Chaloupes étoient ſoutenues par dix autres bien armées & par quatre Galeres.

Les Chaloupes qui étoient en guiſe de demi-lune, avoient chacune un mortier chargé d'une carcaſſe, c'eſt-à-dire, d'une eſpece de bombe percée à jour en pluſieurs endroits, & remplie de matiere combuſtible; elles avoient ordre de s'aprocher du Môle juſqu'à la portée du fuſil : on comptoit que les carcaſſes tombant ſur les Vaiſſeaux ennemis, y mettroient infailliblement le feu : le Major Raymondis fut commandé pour diſpoſer cette attaque ; je ne manquai pas à mon ordinaire de m'embarquer avec lui dans ſon Canot : aux premieres carcaſſes que nos Chaloupes tirerent, les ennemis qui étoient poſtés ſur le Môle firent un ſi grand feu de mouſqueterie, & de canons à mitraille, que nous eûmes dans notre Canot, qui étoit ſans parapet & à découvert, cinq hommes tués ou bleſſés ; nos Matelots en furent ſi effrayés, qu'ils ſe coucherent tous à fond du Canot, ſans qu'il fut poſſible de les

fai-

faire relever, quoique nous puissions 1683.
leur dire.

Pour les tirer de cette situation, il nous fallut mettre l'épée à la main, & menacer de tuer ceux qui refuseroient d'obéir. La crainte d'une mort présente les ayant rendus plus dociles, je pris le gouvernail; car le Patron avoit été tué, & tout notre monde s'employant de son mieux, nous manoeuvrâmes si à propos, que nous fûmes bien-tôt hors de danger. Raymondis m'a toujours témoigné depuis qu'il me sçavoit gré de la résolution que je marquai dans cette occasion. L'effet de nos Chaloupes carcassieres fut si peu considérable, & elles furent d'ailleurs si maltraitées par le feu des ennemis, que M. Duquêne ne jugea plus à propos d'y renvoyer.

Tout le reste de cette campagne se passa à foudroyer la Ville par la multitude des bombes qu'on y jetta, & à voir périr un nombre infini de pauvres chrétiens que ces barbares ne se lassoient point de tirer à la bouche du canon. Cette inhumanité donna lieu à une action de générosité que je ne crois pas devoir omettre. Le Capitaine d'un Corsaire Algérien que M. le Chevalier de

1683. LEVI avoit pris autrefois dans ses courses, & à qui il avoit fait beaucoup de caresses aussi-bien que tous ses Officiers, se trouvoit à Alger, & étoit témoin de la barbarie dont on usoit envers les chrétiens.

Un des Officiers du Chevalier de Levi, nommé CHOISEUIL, ayant été malheureusement pris, fut condamné de subir le sort qui en avoit déja fait périr tant d'autres : comme l'exécution alloit se faire, le Capitaine Turc le reconnut; touché du malheur d'une personne qui lui avoit fait plaisir autrefois, il mit d'abord tout en usage pour l'en garantir; mais n'ayant pu obtenir sa grace, & voyant qu'on l'attachoit au canon, quoiqu'il eut pu faire ou dire en sa faveur, il courut à lui en désespéré, l'embrassa étroitement, & s'adressant au Canonier, *mettez feu*, lui dit-il, *puisque je ne puis sauver mon bienfaiteur je veux mourir avec lui*; le Roi qui fut témoin de ce spectacle en fut attendri, & fit grace à l'Officier : tant il est vrai qu'il n'est point de climat où la vertu, sur-tout quand elle est poussée au plus haut point, ne se fasse respecter, & ne triomphe même avec éclat des cœurs les plus insensibles. Choiseüil étant depuis revenu en France

y a servi long-tems en qualité de subalterne; & c'est sur son récit que je rapporte ce trait, dont les nations les plus civilisées se feroient certainement grand honneur. 1683.

La saison ne permettant plus de tenir la mer, l'Armée mit à la voile, laissant la Ville pleine de meurtres, de ruines & de toutes les horreurs qu'une expédition longue & sanglante entraîne nécessairement après soi. Aussi quelque résolution que les Algériens eussent fait paroître pendant le bombardement, ils en furent dans le fond si consternés, qu'appréhendans une troisieme attaque, ils se mirent en état de la prévenir, en implorant la clémence du Roi, à qui ils demanderent humblement la paix, par une Ambassade solemnelle dont je ne parlerai pas, ce point n'étant pas de mon sujet.

La flotte étant arrivée à Toulon, & le désarmement étant fait, les Officiers ne songerent plus qu'à se dédommager par les plaisirs de l'Hyver, des fatigues de la Campagne; pour moi j'avois grande envie d'aller à la Cour pour y travailler à ma petite fortune : mais le défaut d'argent, obstacle éternel à tous mes

1683. mes projets, alloit m'empêcher d'exécuter celui-ci, si le Comte du Luc ne fut venu au secours : informé de mon état, « mon Cousin, me dit-il, en m'embrassant, ne t'embarrasse pas des frais du » voyage, je les payerai pour toi. » Nous nous mîmes en chemin, & peu après être arrivé à la Cour, je fus fait Lieutenant de Vaisseau.

Je reçus ordre en même tems de me rendre à Rochefort pour y armer au plus vîte un Vaisseau, qui devoit passer en Portugal le Marquis de TORCY, que le Roi envoyoit complimenter le nouveau Roi DON PEDRO, sur son avénement à la Couronne.

Je pris la Poste par un froid extraordinaire. A six lieues de Blois, je trouvai les chemins si gâtés par les glaces & les hornieres, que mon cheval s'abattit à plusieurs reprises, sans pourtant se faire aucun mal: mais enfin étant tombé une derniere fois, & ayant donné du muzeau à terre, la têtiere rompit, comme je ne voulois pas descendre, je dis au Postillon de mettre pied à terre, & de venir la racommoder; ce brutal me répondit que je n'avois qu'à la racommoder moi-même, puisque je tombois si souvent; je sentis toute

toute l'insolence de cette réponse, je dis- 1683.
simulai pourtant, parce que j'avois besoin de lui: « mon ami, lui-dis-je, faites- « moi l'amitié de descendre, & de ra- « commoder la têtiere de mon cheval, si « j'avois une attache, je vous en épar- « gnerois la peine. » La maniere honnête dont je lui parlai le fit consentir à faire ce que je souhaitois; mais dês qu'il m'eut rendu ce service, je mis l'épée à la main, & je le châtiai comme son insolence méritoit. Etant remonté à cheval, il me dit quelques injures, & me menaça que je la lui payerois quand nous serions à Blois. Je remis aussi-tôt l'épée à la main; « il n'est pas nécessaire, lui dis-je, d'aller « si loin, j'aime à payer mes dettes sur le « champ; » sur quoi j'ajoutai une seconde dose au châtiment qu'il avoit reçu: comme il fit mine de vouloir se défendre avec son foüet, je revins à la charge, & ayant bien remarqué auparavant l'endroit où je voulois le percer, je lui donnai un léger coup d'épée dans le côté; après quoi il demeura tout aussi sage que je le pouvois souhaiter.

Il n'y avoit qu'à le voir pour reconnoître qu'il avoit été bien battu; il étoit sans chapeau & avoit le visage tout en-

sanglanté:

1683. ſanglanté : dans cet état nous fûmes deſcendre à la poſte ; le maître en nous voyant arriver, ne fut nullement ſurpris de ce déſordre, & s'adreſſant à moi : » apparemment, Monſieur, me dit-il, » vous avez eu quelque diſcuſſion avec » ce maraut. Cela eſt vrai, lui dis-je, » mais il n'a pas à ſe plaindre, il a été » payé comptant. Du reſte il m'a fort » menacé à s'en venger quand nous ſe- » rions à Blois. Eh, Monſieur ! reprit le » Maître, c'eſt le plus grand coquin qu'il » y ait ſur la route ; il eſt incorrigible ; » il n'y a pas encore deux ans, qu'un » Courier qu'il avoit pouſſé à bout, » fut réduit à lui caſſer l'épaule d'un » coup de piſtolet. » Pendant ce petit éclairciſſement, je me diſpoſois à remonter à cheval, & ne penſois plus au poſtillon que je croyois loin de moi, lorſque je le vis revenir tout-à-coup armé d'une fourche, dont il vouloit me percer Je n'eus que le tems de prendre mon piſtolet, & j'étois ſur le point de tirer quand le maître qui l'avoit apperçu accourut avec un bâton, & le mena ſi rudement après l'avoir déſarmé, qu'il n'eut pas envie d'en demander davantage. Cette expédition finie, je montai

à

à cheval. Je ſortois de l'écurie lorſque 1683.
je le vis s'approcher de moi, me demandant pour boire comme s'il n'avoit été queſtion de rien; je ne puis aſſez admirer l'inſenſibilité de ce maraud, & lui ayant donné quelques pieces de monnoye, „ tiens, lui dis-je, bois à ma ſan-„ té, tu l'as bien gagné. "

De Blois je continuai mon voyage fort tranquillement juſques à *Poitiers*; mais il étoit déterminé que pendant toute cette route, je ſerois malheureux en Poſtillon. Comme je ſortois de l'écurie, le maître de la poſte étant préſent, je dis au Poſtillon: courage, mon ami, pouſſe; ſa réponſe fut " pouſſe toi-même ſi tu es " ſi preſſé. Ecoute, maraut, lui repliquai- " je, le regardant avec des yeux pleins " de colere & d'indignation; je ſuis " bien aiſe de te dire ici devant ton maî- " tre qui vaut ſans doute bien moins que " toi, puiſqu'il garde chez lui un inſo- " lent de ta ſorte, que ſi tu me dis la " moindre ſottiſe, je te caſſerai la tête " d'un coup de piſtolet. „ Cette menace le rendit ſouple, & pendant tout le chemin, il n'eut plus que des contes plaiſans à me faire. A *Mouſſe* où je devois encore changer de chevaux, je vis arriver un troi-

1683. ſiéme poſtillon à groſſes mouſtaches retrouſſées ; ayant un ſabre à ſon côté, & deux piſtolets aux arçons de ſa ſelle : A cet équipage, je jugeai que nous ne nous ſéparerions pas ſans querelle, & qu'il faudroit batailler encore avec celui-ci ; ſur cela, je pris un de mes piſtolets, & adreſſant la parole à mon homme, je lui dis, que prévoyant qu'il faudroit nous battre en route, il valoit mieux commencer la guerre avant le départ ; le maître qui ſurvint dans ce moment appaiſa la noiſe, il deſarma ſon poſtillon, & nous partîmes.

J'avois couru environ deux poſtes, lorſque la nuit nous ſurprit par un brouillard très froid & ſi épais qu'on n'y voïoit rien du tout : Nous manquâmes le chemin, & après avoir marché quelque tems, ſans ſçavoir où, & en danger de nous perdre, nous fumes réduits à mettre pied à terre. Je ne me ſouviens pas de m'être jamais trouvé dans une ſituation plus deſagréable; de rage & de colere je voulois tuer le poſtillon qui m'avoit ainſi égaré : ce pauvre malheureux me répondoit toutes fois que je le menaçois, „ hélas ! Monſieur, quand vous m'aurez tué, vous n'en ſerez pas plus avancé. »

„ avancé. „ Il avoit raiſon. Cependant 1683.
pour nous tirer de l'embarras où nous étions, je m'aviſai de lui dire de faire claquer ſon fouet, dans l'eſperance que quelqu'un pourroit peut-être nous entendre, & nous remettre dans le chemin.

Je ne me trompois pas dans ma conjecture : Au bruit qu'il fit, un chien ſe mit à aboyer, je compris que par un tems ſi froid cet animal n'étoit pas là ſans quelque retraite; j'ordonnai à mon homme de continuer à faire du bruit, tandis que nous irions à la voix. Après avoir marché ainſi quelque pas, nous fûmes arrêtés par un grand foſſé plein d'eau à demi glacée; nous le ſuivîmes plus d'un quart d'heure, ſans pouvoir trouver de paſſage : enfin après bien des peines, nous arrivâmes devant la maiſon d'un payſan, qui, ſurpris & tout effrayé de nous voir chez lui ſi tard, & par un ſi mauvais tems, nous ferma la porte au nez.

J'eus beau le prier de nous ouvrir, il ne pouvoit s'y réſoudre ; il falut pour lui faire entendre raiſon, le menacer de mettre la porte à bas. Il ouvrit enfin en tremblant, (car il nous prenoit pour des voleurs) j'étois perdu de froid, je lui demandai en entrant, s'il ne pourroit point

1683. nous faire du feu & nous retirer chez lui pour ce soir. » Hélas ! Monsieur, vous » le voyez vous-même, me répondit-il, » je n'ai en tout que ce méchant lit qui » sert pour moi, ma femme & mes en- » fans ; mais si vous voulez me suivre ; » continua-t-il, je vous conduirai chez » un honnête Gentilhomme huguenot, » qui loge à deux cens pas d'ici, & qui » vous recevra agréablement. «

J'acceptai cet offre, & l'ayant suivi, nous arrivâmes sur les onze heures du soir chez ce Gentilhomme, qui en effet me reçut fort gracieusement ; il s'appelloit Mr de la RIVIERE, il fit d'abord allumer un grand feu, dont je profitai : car j'en avois grand besoin, & quelque tems après m'ayant fait servir un gigot, accompagné de deux beccassines, du vin petit, mais fort bon à boire, & du pain frais, je fis un repas d'autant plus délicieux, que je n'avois mangé de tout le jour ; de-là on me conduisit dans un bon lit, où je dormis fort à mon aise, & où je me dédommageai amplement de ce que j'avois eu à souffrir pendant toute la journée. Le lendemain avant mon départ on me servit à déjeûner, je remerciai mon hôte de toutes ses politesses,

ſes, je lui dis mon nom, & après lui 1683.
avoir offert tout ce qui dépendoit de moi, je partis & j'arrivai à Rochefort: où je trouvai mon oncle qui commandoit la Marine: je le réjouis beaucoup en lui racontant les avantures de mon voyage, parmi leſquelles les honnêtetés de Mr de la Riviere ne furent pas oubliées.

Peu de jours après, le vaiſſeau qui devoit aller en Portugal, fut en état de partir; Mr de VILLETTE qui devoit le commander, & Mr le Marquis de Torcy étant arrivés, nous mîmes à la voile, & après une heureuſe navigation, nous arrivâmes à Lisbonne. Mr de Torcy fit ſon entrée avec une magnificence digne du Monarque qu'il repréſentoit. Pendant l'Audience, le Roy demeura aſſis, tandis que l'Ambaſſadeur le haranguoit debout: tous les grands & les Seigneurs de la Cour étoient auſſi debout, ſans chapeau, & les plus qualifiés d'entr'eux, étoient appuyés contre la muraille qui étoit ſans tapiſſerie, & ſans nul autre ornement. Le Marquis de Villette ayant voulu s'appuyer auſſi contre la muraille, un Maître de Cérémonies vint à lui fort gravement, & l'avertit qu'il n'étoit permis qu'aux Grands de Portugal du pre-

1683. mier ordre de s'appuyer en présence du Roy. Le Marquis changea aussi-tôt de situation; comme il étoit naturellement un peu glorieux, cette espece d'affront qu'il reçut devant toute la nation, le mortifia beaucoup.

Pendant le séjour que nous fimes à Lisbonne, nous visitâmes la fameuse Abbaye de *Belem*, qui n'en est éloignée que de quatre lieues, nous y admirâmes la magnificence des tombeaux des Rois de Portugal, plusieurs ouvrages en marbre de très-grand prix, les vastes bâtimens qui forment le Monastere, & les jardins qui sont des plus beaux du Royaume. Le Prieur nous fit mille caresses, après lui avoir vanté la beauté de ce séjour, nous lui parlâmes des Religieux qui l'habitoient. „ Hélas! Messieurs, nous dit il, en soûpirant, ce „ monastere est bien déchu de son an- „ cienne splendeur, & il s'en faut bien „ qu'il soit ce que je l'ai vû moi-même „ autrefois. Lorsque j'y étois jeune Re- „ligieux, il étoit établi, sans qu'on y „ manquât jamais, qu'une trentaine d'en- „ tre nous sortoient tous les soirs armés „ d'une dague & d'une épée, pour aller „ chercher des avantures; maintenant „ cette

cette ferveur guerriere s'eſt ſi fort ra-« lentie qu'on en trouve à peine dix ou « douze qui n'ayent pas dégénéré, & « qui marchent ſur les traces de leurs « anciens. „ A ce diſcours nous nous entre-regardâmes tous, ne ſçachant que répondre, & ne comprenant pas s'il parloit ſérieuſement, ou s'il vouloit rire. On nous conduiſit dans une magnifique ſale, où nous trouvâmes une table très-bien ſervie; nous nous y aſſimes avec ces bons Peres qui furent regalés à leur tour d'une excellente ſimphonie que nous avions amenée avec nous, & qui ne ceſſa de jouer pendant tout le repas.

J'ai déja dit plus d'une fois que ma bourſe étoit pour l'ordinaire aſſez dégarnie: cette diſette qui me réduiſoit tous les jours aux expédiens me rendoit attentif à ne laiſſer pas échapper l'occaſion de gagner, quand elle ſe préſentoit. Elle me fut offerte avant mon départ de France par les Fermiers du tabac, qui me dirent que ſi je voulois leur apporter du tabac de Breſil, ils me l'acheteroient ſur le pied de vingt ſols la livre. Il y avoit à gagner gros ſur ce marché; mais comment le conclure ſans argent? dans

1683. cet embarras, je m'adreſſai à mon oncle, à qui je fis part de la propoſition qui m'avoit été faite. Je le pris dans un moment ſi favorable, je le tournai en tant de manieres, & je lui dis tant de choſes pour lui faire connoître & mes beſoins & le profit que cette affaire devoit me rapporter, que quoique naturellement fort dur quand il s'agiſſoit de deſſerrer, il me prêta aſſez généreuſement (ſous la promeſſe toutefois de le lui rendre à mon retour) dequoi avoir un quintal de ſafran que j'achetai dans la penſée de le revendre avec profit, & d'en employer le produit, ſelon que je m'étois propoſé.

Quelques jours après mon arrivée à Lisbonne, je me mis en devoir de faire aller mon petit négoce, je vendis mon ſafran au double de ce qu'il m'avoit coûté, & j'employai tout cet argent en tabac. Huit à dix jours avant le départ, je voulus l'embarquer ſur le bâtiment qui nous avoit porté: mais Mr de Villette ſe faiſant une délicateſſe de recevoir des marchandiſes ſur le vaiſſeau du Roy, je fus obligé de le mettre ſur le *Traverſier*, ſorte de petit bâtiment qui reſſemble aſſez à une *Tartanne*, & que le

le Commandant avoit amené pour les 1683.
beſoins de l'équipage.

Tout étant diſpoſé pour le départ, nous n'attendions plus pour mettre à la voile, que l'Audience de congé, ce qui ne pouvoit aller qu'à quelques jours : lorſque le marchand, à qui j'avois vendu mon ſafran, vint me trouver, pour me dire que ſi je voulois prendre avec la chaloupe du Roy, une Famille juive qui ſe trouveroit ſur les dix heures du ſoir à l'endroit qui me ſeroit indiqué, on me feroit préſent de deux cens piſtoles ; à condition toutefois qu'elle ſeroit reçûe au moins pour deux jours, ſur le vaiſſeau du Roy, au bout deſquels elle devoit être embarquée ſur un petit vaiſſeau marchand, qui faiſoit route pour Bourdeaux. J'écoutai cette propoſition avec grand plaiſir, & je promis de répondre dans deux heures, je fus ſur le champ la communiquer à Monſieur de Villette, qui, ravi de me procurer ce profit, répondit que j'étois le maître, & qu'il n'avoit rien à me refuſer. En conſéquence de cette réponſe, le rendez-vous fut arrêté, & je me rendis avec la chaloupe au lieu dont nous étions convenus.

Comme

1683. Comme perſonne ne paroiſſoit, l'heure commençant à paſſer, je me laſſai d'attendre, & ſautant à terre avec le Capitaine des matelots, nous fûmes quelques pas à la découverte. Je m'avançai au clair de la lune vers une rue qui étoit à deux cens pas du rivage, & je dis au Capitaine d'aller juſques au bout pour voir ſi perſonne ne venoit. A peine s'étoit-il éloigné de moi que je vis paroître à quelques pas comme une eſpece de fantôme ; c'étoit un homme en calçon qui avoit un bonnet blanc ſur la tête, les jambes nues, de ſimples ſouliers aux pieds, ſon bras gauche étoit couvert d'une targue, & il portoit à la main une longue épée nue, il venoit à moi tout éſouflé, ne devinant pas ce que ce pouvoit être ; dès qu'il fut à ſix pas de moi je lui préſentai mon piſtolet, en lui diſant : *arrête*. A ce mot, le *Spadaſſin* ſauta fort legerement de l'autre côté de la rue, & continua ſon chemin ſans rien répondre.

Comme je craignois que le Capitaine qui étoit à l'autre bout ne fût effrayé à la vûe de ce ſpectre, je le ſuivis d'aſſez près. Je prévis fort à propos ce qui ſeroit arrivé, ſi je ne me fus avancé. Le Capitaine eut peur en effet, & ſe mit

à

à crier de toute ſa force, je lui répon- 1683.
dis de tenir ferme, le piſtolet à la main, & que j'étois venu pour le ſoutenir; à ce mot l'avanturier qui étoit apparemment un fol, paſſa ſon chemin fort paiſiblement, & ſe retira ſans mot dire.

La Famille Juive arriva un moment aprés, elle étoit composée du pere, de la mere, d'un petit garçon & d'une jeune fille aſſez bien faite: Nous les embarquâmes, je leur demandai les raiſons qu'ils avoient de ſe ſauver; ils me répondirent qu'ils étoient pourſuivis par l'inquiſition, & que s'ils étoient pris ils couroient riſque d'être brûlés vifs. Le pere me conta les deux cens piſtoles dont nous étions convenus, & je conduiſis mes gens dans le vaiſſeau, où après le terme arrêté, ils s'embarquerent pour Bourdeaux.

Je n'eus pas plûtôt touché ce nouvel argent, que je me hâtai de l'employer en tabac, que je mis encore ſur le traverſier: Je comptois ſouvent en moi-même tout le profit qui devoit me revenir de mon commerce, & je trouvois après avoir bien calculé, que j'allois avoir dans peu plus d'argent que je n'en avois eu de ma vie. Enfin Mr de Torcy eut

1684. eut son audience de congé, nous fimes voile pour la France; la route fut d'abord assez heureuse mais un grand coup de vent nous ayant séparé du Traversier, nous le perdîmes de vûe. Ce contre-tems m'affligea beaucoup: Car ce bâtiment emportoit avec lui tout mon trésor; mais j'avoue que mon affliction redoubla jusqu'à l'excès, quand j'appris peu de jours après qu'il avoit été pris à l'*Asserrage* par un Corsaire Biscain. Mon oncle à qui j'annonçai cette fâcheuse nouvelle, n'en parut touché que par le mal qui m'en revenoit: Sa générosité à laquelle je ne m'attendois pas, me consola quelque peu; quoique s'il faut dire la vérité, j'eus toujours dans le fond beaucoup de regret à la perte que je venois de faire.

Ce fut à peu près dans le tems de mon retour de Portugal que le Roy, qui étoit déterminé à ne souffrir plus de religionnaires en France, renouvella contr'eux les Edits qui avoient été rendus en plusieurs occasions. Les Intendans eurent ordre de les faire exécuter à la rigueur & sans exception: l'exactitude avec laquelle on obéit, laissa peu d'huguenots à couvert de la sévérité des Ordonnances.

Ordonnances. Mr de la Riviere, chez 1684.
qui j'avois été ſi bien reçu, comme j'ai dit tantôt, tenant dans la Province un des premiers rangs, parmi ceux de ſa ſecte, à laquelle il avoit paru juſques alors extrêmement attaché, avoit été inquieté des premiers. On avoit envoyé chez lui des dragons qui le déſoloient: Ne ſçachant quel parti prendre, il vint à Rochefort pour voir Mr ARNOUS, Intendant de la Province, & pour tâcher de le fléchir.

Dès que je ſçus ſon arrivée, j'allai le voir, je ne voulus jamais permettre qu'il logeât ailleurs que chez moi, c'eſt-à-dire, chez mon oncle, qui le reçut très-agréablement, en reconnoiſſance du plaiſir qu'il m'avoit fait: Il s'intéreſſa même vivement pour lui; mais les ordres de la Cour étoient ſi précis, que quelque inſtance qu'il fit, il ne pût jamais rien obtenir, quoique ami très-particulier de l'Intendant. Mr. de la Riviere voyant qu'il n'y avoit plus de parti à prendre, & qu'il falloit néceſſairement, ou changer de religion, ou être ruiné dans peu, preſſé d'ailleurs par mille raiſons que je lui fis valoir à propos, ſe détermina enfin à faire ſon abjuration; j'ai même ſçu depuis

1684. puis qu'il avoit continué de vivre en fort bon Catholique, & que nous avions si bien fait les dragons & moi, qu'il ne s'étoit jamais répenti de sa conversion.

Comme le service du Roy ne demandoit pas ma présence à Rochefort: car la saison étoit déja fort avancée, mon oncle me conseilla d'aller en Provence pour régler quelques affaires que j'y avois; il m'ordonna en même tems de passer par Lyon, & de parler à un homme qui lui devoit quelque argent La route que j'avois à faire étoit par le *Perigord*, le *Limousin & l'Auvergne.*

La quantité de neiges dont le pays étoit couvert le rendoit impraticable à un homme qui n'en avoit d'ailleurs aucune connoissance. Pour obvier à cet inconvénient, je me joignis aux muletiers qui partent deux fois la semaine de *Limoges*, pour *Clermont* : Leur marche étoit si lente & si ennuyeuse, que je me trouvois bien malheureux d'être obligé de m'y conformer. Après les avoir ainsi suivis pendant quatre jours, nous arrivâmes à un cabaret en rase campagne. J'étois auprès du feu à causer avec l'hôtesse, lorsque je vis entrer six hommes qui ressembloient bien mieux à des

des bandits qu'à toute autre chose ; je demandai quels hommes c'étoient. " Ce sont, me répondit la maîtresse du logis " des Marchands de *Saint Estienne en* " *Forest*, qui reviennent de la foire de " Bourdeaux : nous les voyons repasser " ici toutes les années. „ 1684.

Ravi de cette nouvelle, je leur fis civilité : nous soupâmes ensemble, & je m'associai avec eux pour tout le reste du voyage. Il tomba dans la nuit une si grande quantité de neige, que les chemins en furent entierement couverts ; mais ces marchands les avoient si fort pratiqués, que se conduisant d'un arbre à l'autre, ils ne s'égarerent jamais. Comme nous marchions, un geay vint se percher devant nous à le portée du fusil ; un de mes compagnons de voyage qui avoit un bâton à la main, ou quelque chose qui paroissoit tel, fit arrêter la troupe, & ayant ajouté à ce prétendu bâton quelques ressorts qu'il renfermoit sans qu'il y parut, il en fit un fusil complet, tira sur l'oiseau & le tua. Nous devions nous séparer à *Tiers* où je comptois de prendre la route de Lyon, tandis qu'ils prendroient celle de Saint Etienne, mais je n'en fus pas le maître ;

1684. maître; ces Meſſieurs m'inviterent ſi honnêtement à paſſer chez eux, & me firent ſi bien entendre que les chemins de Tiers à Lyon étoient impraticables, à cauſe des neiges, ſur-tout lorſqu'on n'avoit pas un guide expérimenté, que je me rendis à leurs raiſons & à leurs honnêtetés qu'ils redoublerent pendant cinq ou ſix jours que le mauvais tems m'obligea de paſſer chez eux

De Saint Eſtienne j'allai à Lyon, d'où après avoir fait la commiſſion dont mon oncle m'avoit chargé, je partis pour continuer ma route de Provence, après m'être aſſocié encore avec deux marchands que j'avois trouvé dans l'auberge. Trois jours après nous arrivâmes à *Lauriol*; pendant qu'on préparoit le ſouper nous vîmes arriver un caroſſe à quatre chevaux. Il y avoit dedans un homme malade, une grande femme entre deux âges, mais laide, qui menoit avec elle une eſpece de petite fille de chambre fort jolie, âgée d'environ dix-huit ans. La curioſité me fit avancer pour voir de plus près ce que c'étoit. Comme j'approchois, la Dame ouvrant elle-même la portiere, deſcendit aſſez à la hâte, & ſans prendre garde à moi qui me

me préparois à lui donner le bras, elle 1684.
débuta par donner un soufflet à sa fille de chambre, qui se mit à pleurer.

J'étois jeune pour lors, & n'ayant pas le courage de me mettre au-dessus de certaines impressions ; ma pitié pour cette pauvre fille m'attendrit, & me mit un peu trop dans ses intérêts, je m'approchai d'elle, je lui témoignai la peine que j'avois eue à la voir ainsi maltraiter, & je lui dis qu'elle méritoit bien plûtôt d'être servie elle-même, que de servir les autres avec tant de desagrément.

Cette fille qui ne cessoit de pleurer, ne me répondit pas un seul mot, j'allois continuer à lui parler quand la maîtresse, qui d'abord étoit entrée dans le cabaret, reparut sur la porte, & soit qu'elle fût indignée de ce que sa servante ne l'avoit pas suivie, ou qu'elle m'eut apperçu, lorsque je lui parlois, elle revint à la charge comme une furie, chargea de coups cette pauvre malheureuse, la décoëffa, & la traîna aux cheveux dans la bassecour. Je souffrois de la voir ainsi maltraiter, & peut-être à mon occasion : Je me consolois pourtant dans la pensée qu'un traitement si rigoureux, pourroit avancer mes affaires.

1684. Je trouvai bien tôt le moyen de la raccrocher, je lui demandai *d'où elle étoit ;* Elle me répondit *de Paris*. Je lui remontrai qu'il ne lui convenoit pas de demeurer plus long-temps au ſervice de cette vieille ſorciere; & après lui avoir offert de la ramener chez ſes parens, j'ajoutai que ſi elle vouloit ſe fier à moi, j'aurois ſoin d'elle comme de moi-même. Elle ne me répondit rien, mais par un ſourire qu'elle fit, elle me donna à entendre qu'elle ne rejettoit pas mes offres.

Il n'en fallut pas davantage, j'allai ſur le champ trouver l'hôte, je lui ordonnai de conduire cette fille dans une chambre en particulier, & de lui donner à manger, lui déclarant que je me chargerois de la dépenſe. Peu après on ſervit le ſoupé, j'eus bien-tôt fini; impatient de ſavoir à quoi mon avanture aboutiroit, je me tirai de table long-tems avant la fin du repas. J'entrois à peine dans la chambre où cette fille avoit été conduite, lorſque ſa vigilante maîtreſſe, qui ſe doutant de quelque choſe, m'avoit ſuivi ſans que je m'en apperçus, tira la porte à elle, la ferma à deux tours, & emporta la clef. Au bruit qu'elle fit, je demeurai un peu interdit : mais un inſtant après ayant fermé

fermé un verrouil qui étoit en dedans, 1684.
puisqu'on nous ferme par dehors, lui dis-je, *fermons aussi de notre côté.*

Cependant Dieu sçait la rumeur qu'il y eut dans l'Hôtellerie, la Dame faisoit les hauts cris, & mêlant dans ses sermens tous les Saints du Paradis, juroit qu'elle auroit satisfaction de l'affront que je lui faisois. Tout ce beau vacarme, dont le bruit venoit jusques à nous, ne fit pas d'abord beaucoup d'impression sur moi ; mais cette fille m'ayant appris que son maître étoit homme de Robbe, je craignis que me trouvant ainsi enfermé avec elle, il ne pût y avoir lieu de me poursuivre en crime de rapt.

Je songeai donc à me sauver de ma prison, & jugeant par la hauteur de la fenêtre que les deux draps du lit attachés ensemble, suffiroient pour cela, je me mis en devoir de sortir, recommandant à la fille de ne faire semblant de rien, & de se mettre au lit, après avoir tiré le verrouil qui fermoit la porte en dedans, l'assurant du reste qu'elle auroit bien-tôt de mes nouvelles. A peine fus-je en liberté, que j'allai dans la chambre, où les deux marchands étoient couchés. La servante du caba-

1684. ret qui me vit entrer, ſe mit à ſourire: car elle me croyoit ailleurs, auſſi bien que le reſte de la maiſon.

Le lendemain dès le point du jour, le Juge & le Greffier arriverent en grand cortege; la Dame qui les avoit envoyé chercher, ſoutenant ce caractere d'aigreur & d'emportement qu'elle avoit marqué, ſe répandit en plaintes contre moi: & jettant dans ſes diſcours toute l'amertume qu'elle avoit dans l'ame, ne demandoit rien moins qu'un châtiment exemplaire, dont elle me déclaroit digne, & au-delà. Le maître plus lent, ne parloit que par ſentences, il cita force Loix, & beaucoup de Latin, & après bien de mauvais raiſonnemens, conclut à ce que je fus arrêté, pour y être pourvû, comme de droit. La plainte étant dreſſée, la maîtreſſe donna au Juge la clef de la chambre, en lui diſant: « tenez, Monſieur, ouvrez cette porte, » & vous trouverez cet honnête Monſieur couché avec ma coquine de ſervante; j'eſpere que vous m'en ferez raiſon ». Sur cela, le Juge ouvrit, & n'ayant trouvé dans la chambre qu'une fille couchée tranquillement dans ſon lit, il lui demanda où étoit donc ce

ce Mr qui avoit paſſé la nuit avec elle ? 1684.

La ſoubrette qui ne manquoit pas d'eſprit, répondit d'un air aſſez naturel, qu'elle n'entendoit rien à cette queſtion, qu'elle avoit paſſé la nuit toute ſeule, & que ſi on ne vouloit pas la croire ſur ſa parole, il n'y avoit qu'à viſiter dans la chambre, dont les recoins ſeroient bientôt parcourus.

Le Juge ayant fait lui-même la recherche, & n'ayant rien trouvé en effet, ſortit, & dit à la Dame qu'on l'avoit fait venir aſſez inutilement, qu'il n'avoit trouvé dans la chambre où l'on l'avoit fait entrer, qu'une jeune fille dans ſon lit. « Comment, Monſieur, « vous n'avez rien trouvé? Répondit « cette femme tranſportée de rage, « qui n'avoit pas abandonné la porte, « ſans doute de peur que je ne me ſau- " vaſſe, je le trouverai bien moi, conti- " nua-t-elle, fût il ſorcier : venez, je " l'ai vû moi-même entrer dans la cham- " bre, & je l'ai fermée ſur le champ, ſans " m'être depuis deſemparée de la clef " un ſeul moment ,,.

A ces mots, elle entra comme une enragée, tenant le Juge par la main, & chargeant la ſervante de mille injures, & d'autant d'imprécations. Il n'y avoit

pas

1684. pas apparence que la Kyrielle finît encore si-tôt ; mais la soubrette qui étoit à demi habillée, prenant la parole : " & ,, quoi, Madame, lui dit-elle, n'êtes-vous ,, pas contente de m'avoir battue tant ,, qu'il vous a plû? de quel droit voulez-,, vous encore me deshonorer? & s'adres-,, sant ensuite au Juge : Monsieur, con-,, tinua-t'elle, je vous demande justice, je ,, vous prie d'ordonner à cette méchante ,, femme de me payer le reste de mes ga-,, ges, car qu'elle ne compte plus sur mes ,, services, j'aimerois mieux créver que de ,, vivre plus long-tems avec ce démon ,,.

Je parus dans ce moment, & prenant la parole, " c'est moi, Monsieur, dis-je, ,, au Juge, qui suis la cause innocente ,, de ce carillon, touché de voir mal-,, traiter sans raison cette pauvre fille, ,, j'ai voulu sçavoir qui elle étoit, j'ai ,, reconnu sa famille ; sur cela, j'ai dit ,, à l'hôte de prendre soin de cet enfant, ,, me chargeant de payer la dépense qu'-,, elle feroit, & c'est sur ce beau sujet que ,, Monsieur & Madame vous ont donné ,, la peine de venir assez mal-à-propos ,, comme vous voyez ,,. Le maître & la maîtresse vouloient repliquer ; mais je leur parlai si vivement, & avec tant de hauteur

hauteur qu'ils ne jugerent pas à propos, 1684.
de poursuivre les marchands qui étoient présens se mirent de la partie, & appuyerent ce que je disois; enfin toutes ces discussions n'aboutissant à rien, le Juge & tout son monde se retira à petit bruit, le Monsieur & la Dame se mirent dans leur carrosse, & continuerent leur chemin, & les marchands, la soubrette, & moi nous prîmes la route de Provence. Nous allâmes ensemble jusqu'à Orange où les marchands aïant affaire pour quelques jours, nous nous séparâmes après mille civilités de part & d'autre.

Comme je voulois dérober mon avanture au public; car malgré la passion que je commençois à avoir pour cette fille, j'aurois eu honte de paroître avec elle en Provence, je l'habillai en cadet, & la mettant en croupe, jé la conduisis à Aix, où j'allai descendre au logis du *Martegues*. Le lendemain de mon arrivée, je la promenai par la Ville, sans que personne se doutât du déguisement.

Le jour d'après je lui donnai tout l'argent qu'il lui falloit pour sa dépense jusques à mon retour, & je lui recommandai sur toutes choses de tenir son déguisement secret, elle me le promit; & m'embrassant

1684. braſſant les larmes aux yeux, elle me parut ſi affligée de mon départ, que je fus moi-même tout attendri de la voir dans cet état. Je m'arrachai pourtant à elle, & après l'avoir recommandée à l'hôteſſe qe je connoiſſois particulierement, & qui ne ſe doutoit de rien, je partis pour Toulon & pour S. Marcel.

L'envie de rejoindre mon cadet, fit que je me preſſai d'enpédier mes affaires le plûtôt qu'il me fut poſſible: elles furent terminées dans moins de trois ſemaines; après leſquelles je pris la poſte pour Aix, où je comptois n'arriver jamais aſſez -ôt. J'y trouvai tout mon myſtere de galanterie divulgué, mon prétendu cadet dont les larmes m'avoient ſi fort attendri, ne m'avoit été rien moins que fidéle, ſa mauvaiſe conduite avoit fait bruit. Certaine nation dévote que je n'aimois pas beaucoup en ce tems-là, ayant eu connoiſſance du fait, lui avoit fait reprendre ſon habit de fille. J'en fus irrité au dernier point; & honteux de voir tout mon petit manége découvert, j'éclatai contre ceux que je ſçavois les auteurs du chagrin que je recevois.

Dans ces premiers mouvemens de ma colere, je voulus faire retomber ſur la fille

Fille une partie de mon reſſentiment : 1685.
mais un moment après, attribuant ſon infidélité à la légereté de ſon ſexe, je pris le parti de la mépriſer. Je ne voulus pourtant pas l'abandonner entierement, & quoique je la jugeaſſe très-indigne de mon attention, je ne laiſſai pas de la remettre à une perſonne de confiance ; à qui je donnai tout ce qui étoit néceſſaire pour la conduire chez ſes parens.

Au reſte je prie les jeunes Officiers & tous ceux qui ſe donneront la peine de lire ces Mémoires, de ne pas s'imaginer que ce ſoit ici une des plus belles actions de ma vie. Quand on écrit avec réflexion, & à l'âge où je ſuis, on penſe tout autrement qu'on ne fait dans la jeuneſſe au ſujet de ces ſortes d'avantures ; je ne rapporte celle-ci qu'avec peine : mais j'ai promis que je dirois de moi le bien & le mal, & je dois tenir parole.

N'ayant plus d'affaires en Provence, je repris la route de Paris. A mon arrivée je trouvai à la Cour deux *Mandarins Siamois*, accompagnés de M. le VACHER, Prêtre des Miſſions établies à *Siam*. Ces Mandarins avoient expoſé en arrivant, qu'ils étoient envoyés par les Miniſtres

1685. de SA MAJESTÉ SIAMOISE, pour apprendre des nouvelles d'une Ambaſſade que le Roi leur Maître avoit envoyée à la Cour de France: Et qu'ayant appris près de nos côtes, que le Vaiſſeau qui portoit l'Ambaſſadeur & les préſens du Roi de Siam, avoit malheureuſement fait naufrage, ils avoient pouſſé leur route juſqu'en France, ſelon les ordres qu'ils en avoient.

Dans les différentes conférences qu'ils eurent avec les Miniſtres, ils firent entendre, conformément à leurs inſtructions, que le Roi leur Maitre protégeoit depuis long-tems les Chrétiens; qu'il entendoit parler volontiers de leur Religion; qu'il n'étoit pas éloigné lui-même de l'embraſſer, qu'il avoit donné ordre à ſes Ambaſſadeurs d'en parler à Sa Majeſté; & ils ajouterent enfin, que leur Maître, dans les diſpoſitions où il étoit, ſe feroit infailliblement Chrétien, ſi le Roi le lui propoſoit par une ambaſſade.

Sur ces raiſons, qu'on exagéra bien au-delà de la vérité, & qui furent appuyées par M. le Vacher: Sa Majeſté touchée d'une part des avances du Roi de Siam, & de ſon empreſſement à le rechercher; & de l'autre faiſant attention qu'il n'étoit

pas

pas impossible que ce Prince embrassât 1685.
le Christianisme, si on l'y invitoit par une Ambassade d'éclat : Comprenant d'ailleurs tout l'avantage que la Religion retireroit d'une conversion qui pouvoit être suivie de tant d'autres, consentit à ce qu'on lui demandoit, & nomma, pour son Ambassadeur à Siam, M. le Chevalier de CHAUMONT, Capitaine de ses Vaisseaux. Il auroit été difficile de choisir un sujet plus digne d'une commission qui paroissoit si importante; car outre les avantages qu'il tiroit de sa naissance, & de mille autres qualités personnelles qui le distinguoient très avantageusement, il étoit d'une piété si reconnue, qu'une Ambassade, dont le but alloit principalement à convertir un Roi idolâtre, & peut-être tout son Royaume, ne pouvoit être confiée à un Sujet qui par ses vertus pût donner une plus haute idée de la Religion qu'il devoit persuader.

Cependant, comme il pouvoit arriver que l'Ambassadeur mourût dans le cours d'un si penible voyage, & qu'il y avoit à craindre, en ce cas, que l'Ambassade ne tombât sur quelqu'un qui fût incapable de la remplir : M. l'Abbé de CHOISY fut nommé en second, avec

1685. la qualité d'Ambaſſadeur Ordinaire, ſuppoſé qu'il fallût faire un long ſéjour à Siam, & que le Roi ſouhaitât de ſe faire inſtruire.

Les choſes étant ainſi réglées, M. de Chaumont, qui pour relever la majeſté de l'Ambaſſade, ſongeoit à ſe faire un cortege qui pût lui faire honneur, & qui avoit jetté les yeux ſur un certain nombre de jeunes Gentils-hommes qui devoient l'accompagner, me propoſa ce voyage; je ne rejettai pas les offres qu'il me faiſoit, mais je lui répondis, que s'agiſſant d'aller preſque au bout du monde, je ne pouvois m'engager à lui qu'après avoir conſulté ma Famille, & ceux qui s'intereſſoient pour moi; que j'allois de ce pas en conférer avec mes amis, & que s'ils le trouvoient à propos; je me ferois un honneur & un plaiſir de le ſuivre.

Dès le même jour je fis part à M. le Cardinal de JANSON, & à Bontems, de la propoſition qu'on m'avoit faite; ils furent d'avis l'un & l'autre que je devois l'accepter, que bien loin de nuire par-là à ma fortune, je ne pouvois pas faire ma cour plus ſûrement, le Roi ayant cette Ambaſſade fort à cœur: Que pour moi, je ne riſquois rien à m'éloigner du

Royaume

Royaume dans un tems de paix; l'inaction où je ferois obligé d'y vivre ne me laiſſant que très-peu d'eſpoir de m'avancer. Sur ce conſeil, je fus trouver M. de Chaumont, & lui ayant témoigné la ſatisfaction que j'aurois à l'accompagner, je lui en donnai parole. Il fut charmé des engagemens que je prenois avec lui, & ſur ce que je lui fis connoître, que pour avoir occaſion de contenter ma curioſité, je ſouhaittois d'être Major de l'Ambaſſade, & d'en faire toutes les fonctions, il y conſentit très volontiers. 1685.

Monſieur le Comte du Luc, que j'avois auſſi conſulté, & qui avoit approuvé mon voyage, en parla à Madame ROUILLET, cette Dame avoit deux caiſſes de très beau corail, qu'elle avoit apporté de Provence, elle ſouhaittoit de s'en défaire; Mrs. de la COMPAGNIE DES INDES, à qui elle avoit voulu les vendre, avoient peine de s'en accommoder, & ne lui en avoient offert que cinq cens livres, ce qui étoit fort au-deſſous de leur valeur; elle pria le Comte de faire en ſorte que je voulus m'en charger, me donnant pouvoir d'employer l'argent que j'en retirerois, en étoffes de damas, cabi-

1685. nets de la Chine, ouvrages du Japon, & autres raretés du pays. Je me chargeai volontiers de cette commiſſion, après quoi ayant reglé le peu d'affaires que j'avois à Paris, je partis au commencement de l'année 1685. pour me rendre à Breſt, où j'avois ordre de faire armer deux Vaiſſeaux que le Roi avoit deſtinés pour l'Ambaſſade.

Sur la fin du mois de Février, tout étant prêt pour le départ, Monſieur de Chaumont & Monſieur l'Abbé de Choiſy ſe rendirent à Breſt; ils s'embarquerent ſur le Vaiſſeau nommé l'*Oiſeau*, commandé par Monſieur de VAUDRICOUR, & avec eux les Ambaſſadeurs du Roi de Siam, ſix Peres Jeſuites; ſçavoir, les PP. de FONTENAI, TACHART, GERBILLON, LECOMTE, BOUVET & VISDELOU, que le Roi envoyoit à la Chine, en qualité de Mathématiciens; quatre Miſſionnaires, parmi leſquels étoient Mrs. le VACHER & du CHAILAS, & une ſuite nombreuſe de jeunes Gentilshommes qui firent volontiers le voyage, ou par curioſité, ou comme nous avons dit, dans la vûe de faire plaiſir à M. l'Ambaſſadeur.

Tout le reſte de l'équipage, qui ne pouvoit

pouvoit pas avoir place ſur l'*Oiſeau*, fut 1685.
reçu dans une Frégate nommée la *Maligne*; elle étoit de trente-trois pieces de canon, & commandée par M. JOYEUX, Lieutenant du Port de Breſt, qui avoit fait pluſieurs voyages aux *Indes*. Tout étant embarqué, nous levames l'ancre pendant la nuit, & le lendemain matin, qui étoit un Samedi, troiſieme de Mars, après que les équipages des deux Vaiſſeaux eurent crié à pluſieurs repriſes, VIVE LE ROI, nous mîmes à la voile, & nous fîmes route pour le *Cap de Bonne Eſpérance*.

La navigation fut fort heureuſe; nous paſsâmes la ligne, ſans être trop incommodés des chaleurs; peu après nous commençames à appercevoir des étoiles que nous n'avions jamais vû. Celles qu'on appelle la *Croiſade*, & qui ſont au nombre de quatre, furent les premieres que nous remarquames; nous vîmes enſuite le *Nuage blanc*, qui eſt placé auprès du Pôle *Antartique*. A l'aide des excellentes lunettes dont nos Mathématiciens ſe ſervoient, nous découvrimes que la blancheur de ce nuage n'eſt autre choſe, qu'une multitude de petites étoiles dont il eſt ſemé. Enfin après une na-

1685. vigation de trois mois, nous arrivames au Cap de Bonne-Espérance, si juste par rapport à l'estime que nos Pilotes en avoient fait, qu'il n'y eut que quinze lieues d'erreur, ce qui n'est de nulle conséquence dans un voyage d'un si long cours.

Le Cap de Bonne-Espérance, qui n'est qu'une longue chaîne de montagnes, s'étend du Septentrion au Midi, & finit en pointe assez avant dans la mer. A côté de ces montagnes, s'ouvre une grande & vaste Baye qui s'avance fort avant dans les terres, & dont la Côte le long des montagnes est três saine, mais fort périlleuse par-tout ailleurs. Nous n'osames pas avancer pendant la nuit; mais le lendemain, quoique le vent fut assez contraire, nous crûmes qu'il n'y avoit pas de risque à entrer.

A peine fumes nous dans le milieu de la Rade, que le vent cessa tout-à-coup. Tandis que nous étions emportés par les courans, contre des Rochers dont nous n'étions plus qu'à une portée de mousquet, le vent revint par bonheur, & nous tira de ce danger. Nous n'avions point eu de journée si périlleuse. Enfin, après bien du travail, nous moüillames

à

à cent cinquante pas du Fort que les 1685.
HOLLANDOIS y ont bâti, & où ils entretiennent une forte Garnison. Deux chalouppes vinrent aussi-tôt nous reconnoitre; le ledemain je fus mis à terre pour aller complimenter le Gouverneur, & pour traiter avec lui du salut & des rafraîchissemens dont l'équipage avoit grand besoin. Je trouvai cet Officier dans le Fort dont j'ai parlé : c'est un *Pentagone* régulier, & très-bien fortifié; je fus reçu avec beaucoup de civilité, on m'accorda tout ce que je demandois; il fut convenu que le salut seroit coup pour coup, & qu'on nous fourniroit, en payant, toute sorte de rafraîchissemens.

Je vins rendre compte de ma négociation à Monsieur l'Ambassadeur, qui, charmé des bonnes manieres des Hollandois, fit mettre les chalouppes en mer, & chacun ne pensa plus qu'à aller à terre se délasser des fatigues d'une si longue navigation.

Les PP. Jesuites furent d'abord faire la révérence au Gouverneur qui les combla d'honnêtetés. Ces Peres lui témoignerent qu'étant à terre, ils seroient bien-aise d'employer leur tems à des observations

1685. ſervations qui pourroient être de quelque utilité au public, & auſquelles ils ne pourroient pas vaquer ailleurs ſi commodément. Il leur permit fort agréablement ce travail, & pour le leur faciliter, il les logea dans un magnifique Pavillon, bâti dans le jardin de la Compagnie des Indes. Ils y firent en effet différentes obſervations fort utiles, & reglerent la longitude du Cap, qui n'avoit été déterminée juſqu'alors, que ſuivant l'eſtime des Pilotes, maniere de compter très-douteuſe, & ſujette à bien des erreurs.

Tandis que les Mathématiciens faiſoient leurs obſervations, je fus bien-aiſe de faire auſſi les miennes,& de m'informer exactement de l'état du Païs. Voici tout ce que j'en pus découvrir, pendant le peu de ſéjour que nous y fimes.

Les Hollandois en ſont les maîtres, ils l'acheterent des principaux Chefs des Peuples qui l'habitoient, & qui pour un aſſez médiocre quantité de tabac & d'eau de vie, conſentirent de ſe retirer plus avant dans les terres. On y trouve une fort belle *Aiguade*; le païs eſt de lui-même ſec & aride; malgré cela les Hollandois y cultivent un Jardin, qui eſt

est sans contredit l'un des plus grands & 1685.
des plus beaux qu'il y ait au monde, il est entouré de murailles : outre une grande quantité d'herbes de toute espece, on y trouve abondamment les plus beaux fruits de l'Europe & des Indes.

Comme ce Cap est une espece d'entrepôt où tous les Vaisseaux qui font le commerce d'Europe aux Indes, & des Indes en Europe, viennent se radouber, & prendre les rafraîchissemens dont ils ont besoin, il est pourvû abondamment de tout ce qu'on peut souhaitter. Les Hollandois ont établi à douze lieues du Cap, une Colonie de Religionnaires François, à qui ils ont donné des terres à cultiver. Ceux-ci ont planté des vignes, ils y sement du bled, & y recueillent en abondance toutes les denrées nécessaires à la vie.

Le climat y est fort temperé, sa latitude est au 35. *degré* : les naturels du Païs sont *Caffres*, un peu moins noirs que ceux de *Guinée*, bien faits de corps, très dispos; mais d'ailleurs, le Peuple le plus grossier & le plus abruti qu'il y ait dans le monde. Ils parlent sans articuler ; ce qui fait que personne n'a jamais pû apprendre leur langue. Ils ne seroient

pourtant

1685. pourtant pas incapables d'éducation, les Hollandois en prennent plusieurs dans l'enfance; ils s'en servent d'abord pour interpretes, & en font ensuite des hommes raisonnables.

Ces Peuples vivent sans Religion; ils se nourrissent indifféremment de toutes sortes d'insectes qu'ils trouvent dans les campagnes; ils vont nuds, hommes & femmes, à la reserve d'une peau de mouton qu'ils portent sur les épaules, & dans laquelle il s'engendre de la vermine, qu'ils n'ont pas horreur de manger.

Les femmes portent pour tout ornement, des boyaux de moutons fraîchement tués, dont elles entourent leurs bras & leurs jambes. Ils sont très legers à la course; ils se frottent le corps avec de la graisse, ce qui les rend dégoutans, mais très souples, & propres à toutes sortes de sauts: enfin ils couchent tous ensemble pêle-mêle, sans distinction de sexe, dans des miserables cabanes, & s'accouplent indifféremment comme les bêtes, sans aucun égard à la parenté.

Huit jours après notre arrivée au Cap de Bonne-Espérance, étant suffisamment refaits, nous fimes route pour le détroit de

de la *Sonde*, formé par les Isles de *Java* 1685.
& de *Sumatra*. Les vents contraires nous firent courre du côté du Sud, & nous séparerent de la Fregate que nous perdîmes de vûe : nous reconnûmes les terres *Australes*, Côtes inconnues à nos Pilotes. Cette terre nous parut rougeâtre ; nous ne voulumes pas en approcher; & le vent étant devenu plus favorable, nous changeâmes de route, & nous reconnûmes l'Isle de Java.

Nous manquions de Pilotes, à qui le détroit de la *Sonde* fût suffisamment connu : pour suppléer à ce défaut, nous prîmes le parti de naviger, sur de bonnes cartes, dont M. de LOUVOIS nous avoit pourvûs, & ayant suivi quelque tems l'Isle de Java, sous petites voiles, nous découvrîmes le détroit, où nous entrâmes assez heureusement.

Pendant ce trajet, tout l'équipage qui étoit sur le pont, fut témoin d'un Phenomene que nous n'avions jamais vû, & qui fournit matiere, pendant quelques heures, aux raisonnemens de nos Physiciens. Le ciel étant fort serein, nous entendîmes un grand coup de tonnerre, semblable au bruit d'un canon tiré à boulet : la foudre qu i siffloit horriblement, tomba

dans

1685. dans la mer, à deux cens pas du Navire, & continua à siffler dans l'eau, qu'elle fit boüilloner pendant un fort long espace de tems.

Après une navigation d'environ deux mois, nous arrivâmes le quinziéme d'Août à la vûe de *Bantan*, où quelque envie que nous eussions de passer outre, nos malades, l'épuisement de tout le reste de l'équipage, & plus que tout cela, le défaut de Pilote, qui connût la route de Siam, nous obligerent de relâcher. Nous passâmes la nuit à l'ancre; le lendemain j'eus ordre d'aller à terre pour complimenter le Roi de la part de M. l'Ambassadeur, & pour le prier de nous permettre de faire les rafraîchissemens dont nous manquions.

Le Lieutenant du Fort, chez qui je fus introduit, me refusa tout ce que je lui demandois. Quelqu'instance que je pûs faire, il n'y eut jamais moyen d'avoir audience du Roi, je représentai que j'avois à parler au Gouverneur Hollandois; on me répondit qu'il étoit malade, & qu'il ne voyoit personne depuis long-tems : enfin, après avoir éludé par de mauvaises défaites, toutes mes demandes, on me dit clairement, & sans détour,

détour, que je ne devois pas m'attendre 1685.
à faire aucune ſorte de rafraîchiſſemens, le Roi ne voulant pas abſolument que les Etrangers miſſent le pied dans le Païs.

Comme j'inſiſtois ſur la dureté de ce refus, & que j'en chargeois ouvertement les Hollandois, l'Officier me fit entendre que la ſituation de l'Etat ne permettoit nullement au Roi d'y laiſſer entrer des Etrangers: que ſes Peuples à demi révoltés n'attendoient pour ſe déclarer ouvertement que le ſecours qu'on leur faiſoit eſpérer de la France & de l'*Angleterre*, & que malgré tout ce que je pourrois dire de l'Ambaſſade de Siam, j'aurois peine à perſuader que notre Vaiſſeau qui avoit moüillé ſi près de *Bantan*, ne fût pas venu dans le deſſein de raſſurer les *Javans*, & de leur faire comprendre que le reſte de l'Eſcadre ne tarderoit pas long-tems d'arriver. Que pour ce qui regardoit les Hollandois, j'avois tort de leur imputer le refus qu'on nous faiſoit; que ne ſervant le Roi qu'en qualité de Troupes auxiliaires, ils ne pouvoient pas faire moins que de lui obéir; que du reſte ſi nous allions à Siam, comme je l'en aſſurois, nous n'avions qu'à continuer notre

1685. notre route jusqu'à *Batavie*, éloignée seulement de douze lieues ; & que les honnêtetés que nous y recevrions de la part du GENERAL *de la Compagnie des Indes*, nous donneroient lieu de connoître que ce n'étoit que par néceſſité, qu'on uſoit de tant de rigueur à notre égard.

Tout ce qu'il diſoit du mécontentement de ces Peuples & de la néceſſité de fermer leur Port aux Etrangers, étoit vrai : mais il n'ajoutoit pas, que ce mécontentement venoit de la tyrannie des Hollandois, auſſi-bien que la dureté dont je me plaignois. Voici en peu de mots ce qui avoit donné lieu à l'un & à l'autre

Il y avoit déja cinq ou ſix ans que Sultan AGUN laſſé des embarras de la Royauté, s'étoit démis de la Couronne en faveur du Sultan AGUI ſon fils.

Quelques années après, ſoit qu'il eût regret à ſa premiere démarche, ſoit que ſon fils abusât en effet de l'autorité ſouveraine, il ſongea aux moyens de remonter ſur le trône. Il en confera ſecretement avec les PANGRANS, qui ſont les grands Seigneurs du Royaume, & aprés avoir bien pris avec eux toutes ſes meſures, tout

tout paroiſſant favorable à ſon deſſein, 1685.
il ſe déclara ouvertement, & reprit les ornemens de la Royauté.

Ses Peuples qui avoient été heureux ſous ſa domination, retournerent à lui avec joie. Il ſe vit bientôt à la tête d'une armée de trente mille hommes; & alors ſe trouvant aſſez fort pour achever ce qu'il avoit commencé, il vint aſſiéger ſon fils dans la Fortereſſe de *Bantan*. Le jeune Roi abandonné de tout le monde, eut recours aux Hollandois: ils furent quelque tems à héſiter, s'ils prendroient parti dans cette affaire: mais enfin, perſuadés qu'ils ne pourroient qu'y gagner, ils embraſſerent la défenſe de ce Prince, & entrerent dans le Païs. Les Javans aidés de quelques MACASSARS, voulurent empêcher la deſcente; l'action fut vigoureuſe de part & d'autre: mais les Javans furent défaits, & les Hollandois demeurerent victorieux.

Se voyant les maîtres, ils s'emparerent de la citadelle, & s'aſſurerent du jeune Roi. Peu de tems après ils attaquerent le Pere, le ſurprirent dans une embuſcade, & le firent priſonnier. Comme ce Prince étoit fort aimé de ſes Sujets,

1685. les Hollandois le renfermerent trés étroitement : le fils moins aimé, & par conséquent moins dangereux, fut un peu moins resserré ; ils lui laisserent les dehors de la Royauté, tandis qu'ils faisoient sous son nom gémir les Peuples qu'ils opprimoient.

Leur domination étoit trop odieuse, pour n'être pas détestée : ainsi craignant toujours quelque révolte, ils éloignoient avec grand soin de leur Port, en prétextant toujours les ordres du Roi, tous les Etrangers dont l'abord auroit pû favoriser les remuemens. Ce fut en conséquence de cette politique, qu'ils nous refuserent, comme ils avoient refusé à tant d'autres, les rafraîchissemens que nous demandions. Je n'eus donc d'autre parti à prendre, que d'entrer dans ma chaloupe, pour revenir à bord rendre compte du peu de succès de ma négociation.

A peine étois-je en mer, que j'apperçus un bâtiment qui de loin me parut assez peu considérable, je voulus le reconnoître, & je trouvai que c'étoit notre Fregate, qui ayant eu dans sa route des vents plus favorables que nous, étoit à l'ancre depuis quatre jours, à côté d'une

d'une petite Isle, derriere laquelle nous 1685.
avions d'abord mouillé. Après nous être témoigné la joie qu'il y a à se retrouver, j'appris de M. Joyeux, & de tout le reste de l'équipage, que les Hollandois en avoient usé, à leur égard, à peu-près comme avec nous : que sur le refus qu'ils leur avoient fait, ils auroient fait voile pour Batavie depuis trois jours, mais qu'ils avoient voulu attendre, dans la pensée qu'ils pourroient avoir de nos nouvelles.

Nous regagnâmes ensemble le Vaisseau où nous nous consolâmes de la dureté des Hollandois, par le plaisir de nous revoir. Le lendemain, le vent nous ayant paru favorable, & toutes les voies nous étant interdites du côté de Bantan, nous levâmes l'ancre, & nous fîmes route pour Batavie. Quoique cette Ville ne soit éloignée de Bantan que de douze lieues, ainsi que j'ai déja dit, faute de Pilote entendu, nous n'allions qu'en tâtonnant, & nous fûmes deux jours & demi à faire ce trajet. Nous entrâmes enfin dans la Rade, où, à cause des bancs de sable & des rochers, dont toute la Côte est croisée en mille endroits, nous risquâmes cent fois de nous perdre.

1685. Batavie eſt la Capitale des Hollandois dans les Indes ; leur puiſſance y eſt formidable ; ils y entretiennent ordinairement cinq ou ſix mille hommes de troupes réglées, compoſées de différentes nations. La Citadelle qui eſt placée vers le milieu de la Rade, eſt bâtie ſur des *pilotis* : elle eſt de quatre baſtions entourés d'un foſſé plein d'eau vive ; la Ville eſt bien bâtie, toutes les maiſons en ſont blanches, à la maniere des Hollandois ; elle eſt remplie d'un peuple infini, parmi lequel on voit un très-grand nombre de François Religionnaires & Catholiques que le commerce y a attirés.

Le Général de la Compagnie des Indes y fait ſa réſidence, il commande dans toutes les Indes Hollandoiſes, & ſa Cour n'eſt ni moins nombreuſe ni moins brillante que celle des Rois. Il regle avec un Conſeil toutes les affaires de la Nation : il n'eſt pourtant pas obligé de déferer aux délibérations du Conſeil, & il peut agir par lui-même au préjudice de ce qui auroit été arrêté : mais en ce cas il demeure chargé de l'évenement, & il en répond. C'eſt à lui que s'adreſſent les Ambaſſades de tous les Princes des Indes,

Indes, aufquels il envoie lui-même des 1685.
Ambaffadeurs au nom de la Nation : il fait la paix & la guerre, comme il lui plaît, fans qu'aucune puiffance ait droit de s'y oppofer. Son *Généralat* n'eft que pour trois ans : mais il eft ordinairement continué pour toute la vie, de forte qu'il eft très-rare, pour ne pas dire fans exemple, qu'un Général de la Compagnie des Indes ait été deftitué.

Dès que nous eumes mouillé, je fus mis à terre, pour lui aller faire compliment, en débarquant je fus reçu par un Officier du Port qui me conduifit au Palais. A mon arivée la Garde ordinaire, qui eft très-nombreufe, fe mit fous les armes, & fe rangea fur deux files à travers defquelles je fus introduit dans une galerie ornée des plus belles porcelaines du Japon.

J'y trouvai fon EXCELLENCE, (c'eft le titre qu'on donne au Général de la Compagnie des Indes), il m'écouta pendant tout le tems debout, & chapeau bas ; l'accueil qu'il me fit répara amplement tout ce que j'avois eu à effuyer à Bantan. Il me parla toujours François ; nous ne pûmes pas convenir du falut coup pour coup, comme je le voulois. Je ne fçai où

1685. où le P. Tachart a pris tout ce qu'il dit dans sa Relation sur cet article ; il va jusqu'à compter les coups de canon qui furent tirés ; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il fut arrêté qu'on ne salueroit de part ni d'autre. Pour tout le reste, je n'eus qu'à demander, le Général m'ayant assuré d'abord en termes exprès, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fût en état de faire, pour témoigner à M. l'Ambassadeur, la considération qu'il avoit pour son caractere, & le cas particulier qu'il faisoit de sa personne.

Je revins aussi-tôt à bord, comblé de joie, & j'y rendis compte de tout ce qui venoit de se passer. Peu après mon retour, le Général envoya visiter M. de Chaumont, à qui on offrit de sa part douze mannequins pleins d'herbes & de toutes sortes de fruits ; un moment après, des nouveaux Envoyés lui présenterent deux boeufs & plusieurs moutons ; ce Général continua ainsi de le faire saluer de tems en tems, par les Principaux de la Ville, & de lui envoyer tous les jours toutes sortes de rafraîchissemens pour sa table, & pour l'équipage des deux Vaisseaux.

Nous passâmes huit jours entiers à Batavie,

Batavie, où nous reçumes toutes les civilités imaginables de la part des Officiers. Ce fut pendant ce séjour que je vendis les deux caisses de Corail dont j'avois été chargé à Paris. Un Marchand Chinois s'en accommoda, en me prenant mon Corail au poids, & me rendant en argent huit fois autant pesant, ce qui revint à la somme de six mille livres qui me fut comptée en *coupons d'or*; c'est une monnoie du Japon. Si je ne m'étois pas tant pressé, j'en aurois tiré un meilleur parti, car il valoit plus que cela: mais je crus avoir fait un grand coup de retirer six mille livres d'une marchandise, dont on pouvoit avoir en France pour cinq cens francs. 1685.

Tous nos rafraîchissemens étant faits & nous étant munis d'un bon Pilote, nous fîmes route pour Siam. Comme le vent étoit favorable, nous mîmes à la voile dès le grand matin. Sur les onze heures du soir, la nuit étant assez obscure, nous apperçumes près de nous un gros Navire qui venoit à toutes voiles. A sa manœuvre, nous ne doutâmes pas qu'il ne voulût aborder, tout le monde prit les armes: nous tirâmes sur lui un coup de canon; cela ne le fit pas changer de route:

1685. route : pour éviter l'abordage nous fîmes vent arriere ; mais malgré tous nos efforts le Vaisseau aborda par la pouppe, & brisa une partie de notre couronnement, j'étois posté sur la Dunette, d'où je fis tirer quelque coups de fusil ; personne ne parut : alors ayant poussé à force, je fis déborder. Plusieurs étoient d'avis de poursuivre ce bâtiment; mais M. l'Ambassadeur ne voulant pas le permettre, nous continuames notre route, & dans l'obscurité de la nuit, nous le perdimes bientôt de vûe.

L'équipage fit bien des raisonnemens sur cette avanture : les uns vouloient que ce fût un Brulot que les Hollandois avoient posté derriere quelque Isle pour faire perir les Vaisseaux du Roi, & empêcher l'Ambassade de Siam qni ne leur faisoit pas plaisir : d'autres imaginoient quelqu'autre chose ; pour moi je crus (& la vérification que nous en fîmes à Siam, justifia ma pensée) je crus, dis-je, que c'étoit un Navire, dont tout l'équipage s'étoit enyvré, & dont le reste effrayé du coup de canon que nous avions tiré, s'étoit sauvé sous le Pont, personne n'ayant osé donner signe de vie.

A cette

A cette avanture près, dont nous n'eûmes que l'allarme, nous continuâmes fort paisiblement notre route, jusques à la *Barre de Siam*, où nous mouillâmes le vingt-troisiéme Septembre, environ six mois après être partis du Port de Brest. 1685.

La Barre de Siam n'est autre chose qu'un grand banc de vase, formé par le dégorgement de la riviere, à deux lieues de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que dans les plus hautes marées elles ne s'élevent jamais au-delà de douze à treize pieds, ce qui est cause que les gros vaisseaux ne sçauroient aller plus avant.

Dès que nous eûmes mouillé, je partis avec M. le Vacher, pour aller annoncer l'arrivée de M. l'Ambassadeur, dans les Etats du Roi de Siam. La nuit nous prit à l'entrée de la riviere: ce Fleuve est un des plus considérable des Indes, il s'appelle *Menan*, c'est-à-dire, mere des eaux. La marée qui est fort haute dans ce Pays, devenant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. Nous vîmes en abordant trois ou quatre petites maisons de canes, couvertes de feuilles de Palmier. M. le Vacher me

1685. dit que c'étoit-là où demeuroit le Gouverneur de la Barre : nous descendîmes de notre Canot, & nous trouvâmes dans l'une de ces maisons trois ou quatre hommes assis à terre sur leur cul, ruminant comme des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, & n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile dont ils couvroient leur nudité ; le reste de la maison étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaises, ni aucun meuble, je demandai en entrant, où étoit le Gouverneur : un de la troupe répondit, *c'est moi*.

Cette premiere vûe rabattit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam; cependant j'avois grand appetit, je demandai à manger; ce bon Gouverneur me présenta du ris; je lui demandai, s'il n'avoit pas autre chose à me donner, il me répondit *amay*, qui veut dire *non*.

C'est ainsi que nous fûmes régalés en abordant. Sur quoi je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois, que l'Abbé de Choisy & le Pere Tachard qui ont fait le même voyage, & qui ont vû les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés, pour donner au Public, sur le Royaume de Siam, des idées si brillantes,

brillantes, & si peu conformes à la vérité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois, & M. CONSTANCE, premier Ministre, ayant intérêt de les éblouir, par les raisons que je dirai en son lieu, ils ne virent dans ce Royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer : mais au bout du compte, il faut qu'ils aient été étrangement prévenus, pour n'y avoir pas apperçu la misere qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant, revenons à notre voyage. 1685.

La marée étant devenue favorable, nous nous rembarquâmes, & nous poursuivîmes notre route, en remontant la Riviere ; nous fîmes, pour le moins, douze lieues, sans voir ni Château, ni Village, à la reserve de quelques malheureuses Cabanes, comme celles de la Barre. Pour nous achever, la pluie survint : nous allâmes pourtant toujours, & nous arrivâmes à *Bancok* sur les dix heures du soir.

Le Gouverneur de cette place, Turc de nation, & un peu mieux accommodé que celui de la Barre, nous donna un assez mauvais souper à la Turque, on

1685. nous servit du *Sorbec* pour toute boisson, je m'accommodai assez mal de la nourriture & du breuvage; mais il fallut prendre patience. Le lendemain matin M. le Vacher prit un *Balon*, ce sont les bateaux du pays, & s'en alla à Siam, annoncer l'arrivée de l'Ambassadeur de France à la Barre, & moi je rentrai dans le canot pour regagner notre Vaisseau.

Avant de partir je demandai au Gouverneur, si, pour de l'argent, on ne pourroit point avoir des herbes, du fruit, & quelques autres rafraîchissemens, pour porter à bord; il me répondit *amay*. Comme nos gens attendoient de mes nouvelles avec impatience, du plus loin qu'on me vit venir, on me demanda en criant, si j'apportois avec moi de quoi rafraîchir l'équipage; je répondis *amai*, je ne rapporte, ajoutai-je, que des morsures de cousins, qui nous ont persécutés pendant toute notre course.

Nous fûmes cinq à six jours à l'ancre, sans que personne parût : au bout de ce tems nous vîmes arriver à bord deux Envoyés du Roi de Siam, avec M. de Lano, Vicaire Apostolique, & Evêque de *Metellopolis*, & Monsieur l'Abbé de LIONNE. Les Envoyés firent compliment

ment à M. l'Ambaſſadeur de la part du 1685.
Roi, & de la part de M. Conſtance. Peu après les rafraîchiſſemens commencerent à venir d'abord en petite quantité; mais enſuite fort abondamment, en ſorte que les équipages ne manquerent plus de *Poules*, de *Canards*, de *Vedels*, & de toute ſorte de fruits des Indes: mais nous ne reçumes que très peu d'herbes.

La Cour fut quinze jours pour préparer l'entrée de M. l'Ambaſſadeur, elle fut ordonnée de la maniere ſuivante. On fit bâtir ſur le bord de la riviere, de diſtance en diſtance, quelques Maiſons de canes, doublées de groſſes toiles peintes. Comme les Vaiſſeaux du Roi ne pouvoient remonter la riviere, la Barre ne donnant pas aſſez d'eau, pour paſſer, on prépara des bâtimens propres au tranſport.

La premiere entrée dans la riviere fut ſans cérémonie, à la reſerve de quelques Mandarins qui étoient venus recevoir ſon Excellence, & qui avoient ordre de l'accompagner. Nous fûmes bien quinze jours pour arriver de la Barre à la Ville de *Joudia*, ou *Odia*, Capitale du Royaume.

1685. Je ne ſçaurois m'empêcher de relever encore ici une bévûe de nos faiſeurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils ne diſent guere moins grande que Paris, & qu'ils embelliſſent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que cette Ville n'a jamais ſubſiſté que dans leur imagination; que le Royaume de Siam n'a d'autre Capitale que Odia ou Joudia, & que celle-ci eſt à peine comparable pour la grandeur à ce que nous avons en France de Villes du quatriéme & du cinquiéme ordre.

Les Maiſons de canes qu'on avoit bâties ſur la route, étoient mouvantes; dès que l'Ambaſſadeur & ſa ſuite en étoient ſortis, on les démontoit: celles de la dînée ſervoient pour la dinée du lendemain, & celles de la couchée pour la couchée du jour d'après. Dans ce mouvement continuel, nous arrivâmes près de la Capitale, où nous trouvâmes une grande maiſon de canes, qui ne fut plus mouvante, & où M. l'Ambaſſadeur fut logé juſqu'au jour de l'Audience; en attendant il fut viſité de tous les grands Manda-

Mandarins du Royaume. M. Conſtance y vint, mais *incognito*, par rapport à ſa dignité, & au rang qu'il tenoit dans le Royaume; car il en étoit le Maître abſolu. 1685.

On traita d'abord du cérémonial, & il y eut de grandes conteſtations, ſur la maniere dont on remettroit la Lettre du Roi, au Roi de Siam. M. l'Ambaſſadeur vouloit la donner de la main à la main : cette prétention choquoit ouvertement les uſages des Rois de Siam, car comme ils font conſiſter leur principale grandeur, & la marque de leur ſouveraine puiſſance, à être toujours montés bien au-deſſus de ceux qui paroiſſent devant eux, & que c'eſt pour cette raiſon qu'ils ne donnent jamais Audience aux Ambaſſadeurs que par une fenêtre fort élevée qui donne dans la Salle où ils les reçoivent; il auroit fallu pour parvenir à la main du Roi, élever une Eſtrade à pluſieurs marches, ce qu'on ne voulut jamais accorder; cette difficulté nous arrêta pluſieurs jours. Enfin, après bien des allées & des venues, où je fus ſouvent employé en qualité de Major, il fut conclu, que le jour de l'Audience, la Lettre du Roi ſeroit miſe dans une

1685. coupe d'or, qui feroit portée par un manche de même métal d'environ trois pieds & demi, posé par-dessous, & à l'aide duquel l'Ambassadeur pourroit l'élever jusqu'à la fenêtre du Roi.

Le jour de l'Audience, tous les grands Mandarins dans leurs Balons précédés par ceux du Roi & de l'Etat, se rendirent à la maison de M. l'Ambassadeur. Les Balons, ainsi que j'ai déja dit, sont de petits bâtimens dont on se sert communément dans le Royaume. Il y en a une quantité prodigieuse, sans quoi l'on ne sçauroit aller, tout le pays étant inondé six mois de l'année, tant à cause de la situation des terres qui sont extremement basses, qu'à cause des pluies presque continuelles dans certaine saison.

Ces balons sont formés d'un seul tronc d'arbre creusé; il y en a de si petits, qu'à peine celui qui les conduit peut y entrer. Les plus grands n'ont pas plus de quatre ou cinq pieds dans leur plus grande largeur; mais ils sont fort longs, en sorte qu'il n'est pas extraordinaire d'en trouver qui ont au-delà de quatre-vingts Rameurs; il y en a même qui en ont jusqu'à cent vingt. Les rames dont on se sert, sont comme une espece de pêle, de

la

la largeur de ſix pouces par le bas, qui 1685.
va en s'arrondiſſant, & longues d'un peu plus de trois pieds. Les Rameurs ſont dreſſés à ſuivre la voix d'un guide qui les conduit, & à qui ils obéïſſent avec une adreſſe merveilleuſe. Parmi ces balons on en voit de ſuperbes, ils repréſentent, pour la plûpart, des figures de dragons, ou de quelque monſtre marin, & ceux du Roi ſont entierement dorés.

Dans la multitude de ceux qui s'étoient rendus près du logis de M. l'Ambaſſadeur, il y en avoit peu qui ne fuſſent magnifiques. Les Mandarins ayant mis pied à terre, & ayant ſalué ſon Excellence, nous nous embarquâmes dans l'ordre ſuivant. La Lettre du Roi fut poſée dans un balon, ſur un trône fort élevé; M. l'Ambaſſadeur, M. l'Abbé de Choiſy & leur ſuite ſe placerent, ou dans les balons du Roi, ou dans les balons de l'Etat, les Mandarins rentrerent dans les leurs; & en cet ordre nous partîmes au bruit des trompettes & des tambours, les deux côtés de la riviere, juſqu'au lieu où nous devions débarquer, étant bordés d'un peuple infini, que la nouveauté du ſpectacle avoit attiré

1685. tiré, & qui se prosternoit à terre, à mesure qu'il voyoit paroître le Balon qui portoit la Lettre du Roi.

Cette marche fut continuée jusqu'à une certaine distance du Palais, où étant descendus, M. l'Ambassadeur trouva une maniere d'estrade portative, parée d'un velours cramoisi, sur laquelle s'élevoit un fauteuil doré : il y avoit encore deux autres estrades moins ornées, une pour M. l'Abbé de Choisy, & la derniere pour le Vicaire Apostolique. Ils furent tous trois portés dans cet état jusqu'au Palais, où tout le cortege à cheval les accompagnoit.

Nous entrâmes d'abord dans une cour fort spacieuse, dans laquelle étoit un grand nombre d'Elephans, rangés sur deux lignes que nous traversâmes. On y voyoit l'Elephant blanc si respecté chez les Siamois, séparé des autres par distinction. De cette cour nous entrâmes dans une seconde, où étoient cinq à six cens hommes assis à terre, comme ceux que nous vîmes à la Barre, ayant les bras peints de bandes bleues : ce sont les bourreaux, & en même tems la garde des Rois de Siam. Après avoir passé plusieurs autres cours, nous parvinmes jusqu'à

qu'à

qu'à la Salle de l'Audience : c'eſt un quarré long, où l'on monte par ſept à huit degrés. 1685.

M. l'Ambaſſadeur fut placé ſur un Fauteuil, tenant par la queue la coupe où étoit la Lettre du Roi; M. l'Abbé de Choiſi étoit à ſon côté droit, mais plus bas ſur un tabouret, & le Vicaire Apoſtolique de l'autre côté à terre ſur un tapis de pied, mis exprès, & plus propre que le grand tapis dont tout le parquet étoit couvert. Toute la ſuite de l'Ambaſſadeur étoit de même aſſiſe à terre, ayant les jambes croiſées. On nous avoit recommandé ſur toute choſe, de prendre garde que nos pieds ne paruſſent, n'y ayant pas à Siam un manque de reſpect plus conſidérable, que de les montrer. M. l'Ambaſſadeur, l'Abbé de Choiſy, & M. de Metellopolis faiſoient face au Trône, placés ſur une même ligne; nous étions tous rangés derriere eux ſur la même file. Sur la gauche étoient les grands Mandarins, ayant à leur côté les plus qualifiés, & ainſi ſucceſſivement de dignités en dignités juſqu'à la porte de la Salle.

Lorſque tout fut prêt, un gros Tambour battit un coup : à ce ſignal les Mandarins

1685. darins, qui n'avoient pour tout habillement qu'un linge qui les couvroit depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse, une espece de chemisette de mousseline, & un panier sur la tête d'un pied de long terminé en piramide, & couvert d'une mousseline, se coucherent tous & demeurerent à terre appuyés sur les genouils, & sur les coudes. La posture de ces Mandarins avec leurs paniers dans le cul l'un de l'autre, fit rire tous les François : le tambour que nous avions oüi d'abord, batit encore plusieurs coups, en laissant un certain intervale d'un coup à l'autre, & au sixiéme coup, le Roi ouvrit, & parut à la fenêtre.

Il portoit sur sa tête un chapeau pointu, tel qu'on les portoit autrefois en France, mais dont le bord n'avoit gueres plus d'un pouce de large, ce chapeau étoit attaché sous le menton avec un cordon de soye. Son habit étoit à la Persienne d'une étoffe couleur de feu & or. Il étoit ceint d'une riche écharpe, dans laquelle étoit passé un poignard, & il avoit un grand nombre de bagues de prix dans plusieurs de ses doigts. Ce Prince étoit âgé d'environ cinquante ans, fort maigre, de petite taille,

taille, ſans barbe, ayant ſur le côté gauche du menton une groſſe verrue, d'où ſortoient deux longs poils qui reſſembloient à du crin. M. de Chaumont, après l'avoir ſalué par une profonde inclination, prononça ſa harangue aſſis & la tête couverte. M. Conſtance ſervit d'Interprete, après quoi M. l'Ambaſſadeur s'étant approché de la fenêsre, préſenta la Lettre à ce bon Roi, qui, pour la prendre, fut obligé de s'incliner beaucoup, & de ſortir de ſa fenêtre à demi corps, ſoit que M. l'Ambaſſadeur le fît exprès, ſoit que la queue de la ſoû-coupe ne ſe fût pas trouvée aſſez longue. 1685.

Sa Majeſté Siamoiſe fit quelques queſtions à M. l'Ambaſſadeur; il l'interrogea ſur la ſanté du Roi, & de la Famille Royale, s'enquit de quelques autres particularités touchant le Royaume de France. Enſuite le gros Tambour battit, le Roi ferma ſa fenêtre, & les Mandarins ſe redreſſerent.

L'Audience finie, on reprit la marche & M. l'Ambaſſadeur fut conduit dans la Maiſon qui lui étoit préparée. Elle étoit de brique, aſſez petite, mal bâtie, la plus belle pourtant qu'il y eût dans la Ville; car on ne doit pas compter

1685. de trouver dans le Royaume de Siam, des Palais qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi est fort vaste, mais mal bâti, sans proportion, & sans goût; tout le reste de la Ville, qui est très-mal propre, n'a que des Maisons, ou de bois, ou de canes, excepté une seule rue d'environ deux cens maisons, assez petites, bâties de brique, & à un seul étage. Ce sont les *Maures* & les *Chinois* qui les habitent. Pour les *Pagodes*, ou Temples des Idoles, elles sont bâties de brique, & ressemblent assez à nos Eglises. Les maisons des TALAPOINS, qui sont les Moines du Pays, ne sont que de bois; non plus que les autres.

Outre l'Audience publique, Monsieur l'Ambassadeur eut encore plusieurs entretiens avec le Roi. C'est une chose fatiguante que le cérémonial de ce Païs, jamais d'entrevûe particuliere, avant laquelle il n'y eût mille choses à régler sur ce sujet. En qualité de Major, j'étois chargé d'aller, de venir & de porter toutes les paroles. Dans tout ce manege que je fus obligé de faire, & dont le Roi fut témoin plus d'une fois, j'eus, je ne sçai si je dois dire, le bonheur ou le

le malheur de lui plaire : quoiqu'il en soit, ce Prince souhaita de me retenir auprès de lui, il en parla à M. Constance. 1685

Ce Ministre qui avoit ses vues, & qui, par des raisons que je dirai en son lieu, ne désiroit pas de me voir retourner en France, au moins si-tôt, fut ravi des dispositions du Roi, & profita de l'occasion qui s'offroit comme d'elle-même. Il fit entendre à Sa Majesté qu'outre les services que je pourrois lui rendre dans ses Etats, il étoit convenable que voulant envoyer des Ambassadeurs en France (car ils étoient déja nommés, & tout étoit prêt pour le départ) quelqu'un de la suite de M. l'Ambassadeur restât dans le Royaume, comme en otage, pour lui répondre de la conduite que la Cour de France tiendroit avec les Ambassadeurs de Siam.

Sur ces raisons bonnes ou mauvaises, le Roi se détermina à ne pas me laisser partir, & M. Constance eut ordre d'expliquer à M. de Chaumont les intentions de Sa Majesté. M. de Chaumont répondit au Ministre qu'il n'étoit pas le maître de ma destination, & qu'il ne lui appartenoit pas de disposer d'un Officier

1685. ficier du Roi, ſurtout lorſqu'il étoit d'une naiſſance, & d'un rang auſſi diſtingué, que l'étoit celui du Chevalier de Forbin. Ces difficultés ne rebuterent pas M. Conſtance, il revint à la charge, & après bien des raiſons dites, & rabatues de part & d'autre, il déclara à M. l'Ambaſſadeur que le Roi vouloit abſolument me retenir en otage auprès de lui.

Ce diſcours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour à mon départ, concerta avec M. Conſtance, & M. l'Abbé de Choiſy qui entroit dans tous leurs entretiens particuliers, les moyens de me faire conſentir aux intentions du Roi. L'Abbé de Choiſy fut chargé de m'en faire la propoſition; je n'étois nullement diſpoſé à la recevoir. Je lui répondis que mettant à part le déſagrément que j'aurois de reſter dans un pays ſi éloigné, & dont les manieres étoient ſi oppoſées au genie de ma nation, il n'y avoit pas d'apparence que je ſacrifiaſſe les petits commencemens de fortune que j'avois en France, & l'eſpérance de m'élever à quelque choſe de plus, pour reſter à Siam, où les plus grands établiſſemens ne valoient pas le peu que j'avois déja.

L'Abbé

L'Abbé de Choisy n'eut pas grande peine à entrer dans mes raisons, & reconnoissant l'injustice qu'il y auroit à me violenter sur ce point, il proposa mes difficultés à M. Constance, qui prenant la parole, lui dit, » Monsieur, « que M. le Chevalier de Forbin ne s'embarrasse pas de sa fortune; je m'en charge : Il ne connoît pas encore ce Pays, « & tout ce qu'il vaut; on le fera *Grand* « *Amiral*, *Général des Armées du Roi*, « *& Gouverneur de Bancok*, où l'on va « incessamment faire bâtir une Citadelle « pour y recevoir les Troupes que le Roi « de France doit envoyer. 1685.

Toutes ces belles promesses, qui me furent rapportées par M. l'Abbé de Choisy, ne me tenterent pas : je connoissois toute la misere de ce Royaume, & je persistai toujours à vouloir retourner en France. Monsieur de Chaumont qui étoit pressé par le Roi, & encore plus par son Ministre, ne pouvant lui refuser ce qu'il lui demandoit si instamment, vint me trouver lui-même; « je ne puis refuser, me dit-il, à Sa Majesté Siamoise la « demande qu'elle me fait de votre Per- « sonne, je vous conseille, comme à mon « ami particulier, d'accepter les offres «

1685. » qu'on vous fait, puiſque d'une maniere » ou d'autre, dès-lors que le Roi le veut « abſolument, vous ſerez obligé de reſter.

Piqué de me voir ſi vivement preſſé, je lui répondis qu'il avoit beau faire, que je ne voulois pas reſter à Siam, & que je n'y conſentirois jamais, à moins qu'il ne me l'ordonnât de la part du Roi. Hé bien, je vous l'ordonne, me dit-il: n'ayant pas d'autre parti à prendre, j'acquieſçai; mais j'eus la précaution de lui demander un ordre par écrit, ce qu'il m'accorda fort gracieuſement. Quatre jours après, je fus inſtallé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & je reçus en préſence de M. l'Ambaſſadeur & de toute ſa ſuite, qui m'en firent leur compliment, le Sabre & la Veſte, marques de ma nouvelle dignité.

Tandis que M. Conſtance faiſoit jouer tous ces reſſorts pour me tenir à Siam, comme il alloit toujours à ſes fins, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, & toujours ordonnées avec tout l'appareil qui pouvoit les relever. Il eut ſoin d'étaler à M. l'Ambaſſadeur, & à nos François toutes les richeſſes du Tréſor

for Royal, qui sont en effet dignes d'un 1685.
grand Roi, & capables d'imposer ; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent, & de pierres de grand prix, étoient l'ouvrage d'une longue suite de Rois qui avoit concouru à l'augmenter. L'usage étant établi à Siam, que les Rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce Trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

Il lui fit visiter ensuite toutes les plus belles Pagodes de la Ville & de la Campagne ; on appelle Pagodes à Siam, les Temples des Idoles, & les Idoles elles-mêmes ; ces Temples sont remplis de Statues de plâtre, dorées avec tant d'art qu'on les prendroit aisément pour de l'or. M. Constance ne manqua pas de faire entendre qu'elles en étoient en effet, ce qui fut crû d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les toucher, la plûpart étant posées dans des endroits fort élevés, & les autres étant fermées par des grilles de fer qu'on n'ouvre jamais, & dont il n'est permis d'approcher qu'à une certaine distance.

La magnificence des présens destinés

1685. au Roi & à la Cour pouvant contribuer au deſſein que le Miniſtre ſe propoſoit, il épuiſa le Royaume pour les rendre en effet très-magnifiques. Il n'y a qu'à voir ce qu'en ont écrit le P. Tachard & l'Abbé de Choiſy, on peut dire dans la vérité qu'il porta les choſes juſqu'à l'excès, & que non content d'avoir ramaſſé tout ce qu'il put trouver à Siam, ayant, outre cela, envoyé à la Chine & au Japon, pour en rapporter ce qu'il y avoit de plus rare & de plus curieux, il ne diſcontinua à faire porter ſur les Vaiſſeaux du Roi, que lorſqu'il n'en purent plus contenir.

Enfin, pour ne laiſſer rien en arriere, chacun eut ſon préſent en particulier, & il n'y eut pas juſqu'aux matelots, qui ne ſe ſentiſſent de ſes libéralités. Voilà comment, & par quelles voies M. l'Ambaſſadeur & tous nos François furent trompés par cet habile Miniſtre, qui ne perdant pas de vûe ſon projet, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit concourir à le faire réuſſir.

Tout ſe préparoit pour le départ. M. de Chaumont eut ſon Audience de congé; comme je ne devois pas le ſuivre, & que je ne trouvois pas à employer à

Siam

Siam les six mille livres que m'avoit produit le Corail de Madame Rouillet : je remis cette somme entre les mains du Facteur des Indes, de qui je retirai une Lettre de Change que j'envoyai à cette Dame, m'excusant de n'avoir pas fait ses commissions, sur ce que je n'avois pas trouvé de quoi employer son argent d'une maniere convenable. Enfin le jour du départ étant arrivé, nous partîmes M. Constance & moi pour accompagner M. l'Ambassadeur jusqu'à son bord, d'où après bien des témoignages d'amitié de part & d'autre, nous retournâmes à Louvo. 1685.

Il est tems maintenant d'expliquer les vûes de politique de M. Constance; nous dirons après les raisons pour lesquelles il souhaittoit si ardemment de me retenir à Siam. Ce Ministre Grec de nation, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village appellé la *Custode* dans l'Isle de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner despotiquement le Royaume de *Siam*, n'avoit pû s'élever à ce poste, & s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie & la haine de tous les Mandarins, & du Peuple même.

Il s'attacha d'abord au service du *Barkalon*,

1685. *Barkalon*. c'eſt-à-dire, au premier Miniſtre : il en fut très goûté, ſes manieres douces & engageantes, & plus que tout cela, un eſprit propre pour les affaires, & que rien n'embarraſſoit, lui attirerent bien-tôt toute la confiance de ſon Maître qui le combla de biens, & qui le préſenta au Roi, comme un Sujet propre à le ſervir fidellement.

Ce Prince ne le connut pas long tems ſans prendre auſſi confiance en lui : mais par une ingratitude qu'on ne ſauroit aſſez déteſter, le nouveau Favori ne voulant plus de concurrent dans les bonnes graces du Prince, & abuſant du pouvoir qu'il avoit déja auprès de lui, fit tant qu'il rendit le Barkalon ſuſpect, & qu'il engagea peu après le Roi à ſe défaire d'un Sujet fidele, & qui l'avoit toujours bien ſervi. C'eſt par-là que M. Conſtance faiſant de ſon bienfaicteur la premiere victime qu'il immola à ſon ambition, commença à ſe rendre odieux à tout le Royaume.

Les Mandarins & tous les Grands irrités d'un procédé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conſpirerent en ſecret contre le nouveau Miniſtre, & ſe propoſerent de

le

le perdre auprès du Roi; mais il n'étoit plus tems; il diſpoſoit ſi fort de l'eſprit du Prince, qu'il en couta la vie à plus de trois cens d'entr'eux, qui avoient voulu croiſer ſa faveur. Il ſçut enſuite ſi bien profiter de ſa fortune & des foibleſſes de ſon Maître, qu'il ramaſſa des richeſſes immenſes, ſoit par ſes concuſſions & par ſes violences, ſoit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faiſoit ſeul dans tout le Royaume. 1685.

Tant d'excès qu'il avoit pourtant toujours colorés ſous le prétexte du bien public, avoient ſoulevé tout le Royaume contre lui: mais tout ſe paſſoit dans le ſecret, & perſonne n'oſoit ſe déclarer: ils attendoient une révolution, que la vieilleſſe du Roi & ſa ſanté chancellante, leur faiſoient regarder comme prochaine.

Conſtance n'ignoroit pas leur mauvaiſe diſpoſition à ſon égard, il avoit trop d'eſprit, il connoiſſoit trop les maux qu'il leur avoit fait, pour croire qu'ils les euſſent ſi-tôt oubliés eux-mêmes. Il ſçavoit d'ailleurs mieux que perſonne, combien peu il y avoit à compter ſur la ſanté du Roi toujours foible & languiſſante. Il connoiſſoit auſſi tout ce qu'il

avoit

1685. avoit à craindre d'une révolution, & il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une Puiſſance étrangere qui le protégeât en s'établiſſant dans le Royaume.

C'étoit-là en effet tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il ſe propoſoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord perſuader au Roi, de recevoir dans ſes Etats des étrangers, & leur confier une partie de ſes places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Conſtance; le Roi déferoit tellement à tout ce que ſon Miniſtre lui propoſoit, & celui-ci lui fit valoir ſi habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce Prince donna aveuglément dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de ſe déterminer dans le choix du Prince à qui on s'adreſſeroit.

Conſtance qui n'agiſſoit que pour lui, n'avoit garde de ſonger à aucun Prince voiſin, le manque de fidélité eſt ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraiſſés de ſes dépouilles, ils ne le livraſſent aux pourſuites des Mandarins, ou ne fiſſent quelque Traité dont ſa tête eût été le prix.

Les

Les Anglois & les Hollandois ne pouvoient être attirés à Siam par l'espérance du gain, le Païs ne pouvant fournir à un commerce considérable : les mêmes raisons ne lui permettoient pas de s'adresser ni aux Espagnols, ni aux Portugais ; enfin ne voyant pas d'autre ressource, il crut que les François seroient plus aisés à tromper. Dans cette vûe il engagea son Maître à rechercher l'Alliance du Roi de France par l'Ambassade dont nous avons parlé d'abord, & ayant chargé en particulier les Ambassadeurs d'insinuer que leur Maître songeoit à se faire Chrétien, chose à quoi il n'avoit jamais pensé, le Roi crut qu'il étoit de sa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des Ambassadeurs au Roi de Siam. 1685.

Constance voyant qu'une partie de son projet avoit si bien réüssi, songea à tirer parti du reste. Il commença par s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le dessein d'agrandir leur commerce, avoient souhaité depuis long-tems un établissement à Siam ; que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler, craignant l'humeur impérieuse de cette

1685. nation ; & appréhendant qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de ſes Etats : mais que ſi le Roi de France, ſur la bonne foi de qui il avoit plus à compter, vouloit entrer en Traité avec Sa Majeſté Siamoiſe, il ſe faiſoit fort de lui faire remettre la Fortereſſe de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en eſt comme la clef, à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des Ingénieurs, & tout l'argent qui ſeroit néceſſaire pour commencer l'établiſſement.

M. de Chaumont & M. l'Abbé de Choïſy, à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeant pas faiſable, ne voulurent pas s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficulté ; ébloüi d'abord par les avantages qu'il crut que le Roi retireroit de cette alliance, avantages que Conſtance fit ſonner bien haut, & fort au-delà de toute apparence de vérité; trompé d'ailleurs par ce Miniſtre adroit, & même hypocrite, quand il en étoit beſoin, & qui cachant toutes ſes menées ſous une apparence de zele, lui fit voir tant d'avantages pour la Religion, ſoit de la part du Roi de Siam, qui ſelon lui ne pouvoit manquer de ſe faire Chrétien un jour, ſoit par rapport

rapport à la liberté qu'une Garnison 1685.
Françoise à Bancok assureroit aux Missionnaires pour l'exercice de leur ministere ; flatté enfin par les promesses de M. Constance, qui s'engagea à faire un établissement considérable aux Jesuites, à qui il devoit faire bâtir un Collége, & un Observatoire à Louvo ; en un mot, ce Pere ne voyant rien dans tout ce projet que de très avantageux pour le Roi, pour la Religion & pour sa Compagnie, n'hésita pas à se charger de cette négociation ; il se flatta même d'en venir à bout, & le promit à M. Constance, supposé que le Pere de la Chaize voulût s'en mêler, & employer son crédit auprès du Roi.

Dès-lors le Pere Tachard eut tout le secret de l'Ambassade, & il fut déterminé qu'il retourneroit en France avec les Ambassadeurs Siamois. Tout étant ainsi arrêté, mon retour étoit regardé par Constance comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins : en voici la raison. Dans les différentes négociations où mes fonctions de Major de l'Ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu dans moi une humeur libre, & un caractere de franchise,

1685. qui ne m'ayant jamais permis de dissimuler, me faisoit appeller tout par son nom. Dans cette pensée il appréhenda que n'ayant pas une fort grande idée de Siam, & du commerce qu'on pourroit y établir, ce que j'avois donné à connoître assez ouvertement; quoique je ne me doutasse en aucune sorte de son dessein, il appréhenda, dis-je, qu'étant en France, je ne fisse de même qu'à Siam, & qu'en divulguant tout ce que je pensois de ce Païs, je ne ruinasse d'un seul mot un projet sur la réüssite duquel il fondoit toutes ses espérances.

Et s'il faut dire la vérité, il n'avoit pas tort de ne pas se fier à moi sur ce point; car je n'aurois jamais manqué de dire tout ce que j'en savois, ayant assez à cœur l'intérêt du Roi & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu par mon silence à une entreprise d'une très-grande dépense, & de nul rapport. Apprehendant donc qu'en disant la vérité, je ne gâtasse tout ce qu'il avoit conduit avec tant d'art, il fit tout ce qu'il put pour me retenir, ainsi que j'ai déja dit.

Voilà au vrai quelles furent ses raisons, dont je ne commençai à être instruit,

truit, qu'après le départ des Ambassadeurs, dans une longue conversation que j'eus avec lui, & dans laquelle il me laissa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; & pour le reste, j'en ai été instruit dans la suite, en partie dans des conversations particulieres que j'ai eu avec des personnes qui en étoient informées à fond, & en partie par la suite des évenemens, dont il m'a été aisé de démêler le principe, à mesure que je les voyois arriver. Je reviens maintenant à mon séjour à Siam. 1685.

Après le départ des Ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Constance. Louvo est une maison de campagne du Roi de Siam; ce Prince y fait sa résidence ordinaire, & ne vient à Joudia, qui en est éloigné d'environ sept lieues, que fort rarement & dans certains jours de cérémonie. A mon arrivée je fus introduit dans le Palais pour la premiere fois. La situation ou je trouvai les Mandarins me surprit extremement, & quoique j'eusse déja un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis.

Tous les Mandarins étoient assis en rond sur des nattes faites de petit osier.

1685. Une ſeule lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire ou écrire quelque choſe, il tiroit de ſa poche un bout de bougie de cire jaune, il l'allumoit à cette lampe, & l'appliquoit enſuite ſur une piece de bois, qui tournant de côté & d'autre ſur un pivot, leur ſervoit de chandelier.

Cette décoration ſi différente de celle de la Cour de France, me fit demander à M. Conſtance ſi toute la grandeur de ces Mandarins ſe manifeſtoit dans ce que je voyois ; il me répondit qu'oui. A cette réponſe me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait juſqu'alors : » ne » ſoyez pas ſurpris, me dit-il, de ce » que vous voyez; ce Royaume eſt pau» vre à la vérité : mais pourtant votre » fortune n'en ſouffrira pas, j'en fais » mon affaire propre « ; & enſuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue converſation, dans laquelle il me fit part de toutes ſes vûes qui revenoient à ce que j'ai rapporté il n'y a qu'un moment. Cette conduite de M. Conſtance ne me ſurprit pas moins que la miſere des Mandarins : car quelle apparence qu'un politique ſi rafiné dût s'ouvrir

vrir ſi facilement à un homme dont il 1685
ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais oſé ſe fier à ſa diſcrétion.

Je continuai ainſi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, ſans qu'il m'eût été poſſible de voir le Roi qu'une ſeule fois; dans la ſuite je le vis un peu plus ſouvent. Ce Prince me demanda un jour ſi je n'étois pas bien-aiſe d'être reſté à ſa Cour? Je ne me crus pas obligé de dire la vérité; je lui répondis que je m'eſtimois fort heureux d'être au ſervice de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de ſi faux; car mon regret de n'avoir pû retourner en France augmentoit à tout moment, ſurtout lorſque je voyois la rigueur dont les moindres petites fautes étoient punies.

C'eſt le Roi lui-même qui fait exécuter la Juſtice; j'ai déja dit qu'il a toujours avec lui quatre cens bourreaux qui compoſent ſa garde ordinaire. Perſonne ne peut ſe ſouſtraire à la ſévérité de ſes châtimens. Les fils & les freres des Rois n'en ſont pas plus exempts que les autres.

Les châtimens ordinaires ſont de fendre la bouche juſqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas aſſez, & de la coudre

1685. à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légeres, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonade, à porter la *Cangue au col*, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au *Cep*, & plusieurs autres supplices de cette espece. Il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelquefois dans la vie.

Surpris de voir les plus grands Mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Constance si j'avois à les craindre pour moi : il me répondit que non, & que cette sévérité n'avoit pas lieu pour les étrangers : mais il mentoit, car il avoit eû lui-même la bastonnade sous le Ministre précédent, comme je l'appris depuis.

Pour achever, le Roi me fit donner une maison fort petite; on y mit trente-six esclaves pour me servir, & deux éléphans. La nourriture de tout mon domestique

domestique ne me coûtoit que cinq sols 1685.
par jour, tant les hommes sont sobres dans ce Païs, & les denrées à bon marché; j'avois la Table chez M. Constance; ma maison fut garnie de quelques meubles peu considérables; on y ajouta douze assietes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince, quatre douzaines de servietes de toile de coton, & deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut là tout l'équipage de *M. le Grand Amiral, Général des Armées du Roi* : il fallut pourtant s'en contenter.

Quand le Roi alloit à la campagne, ou à la chasse à l'éléphant, il fournissoit à la nourriture de ceux qui le suivoient: on nous servoit alors du riz & quelques ragoûts à la Siamoise; les naturels du Païs les trouvoient bons: mais un François peu accoutumé à ces sortes d'apprêts, ne pouvoit gueres s'en accommoder. A la vérité M. Constance qui suivoit presque toujours, avoit soin de faire porter de quoi mieux manger: mais quand les affaires particulieres le retenoient chez lui, j'avois grande peine à me contenter de la cuisine du Roi.

Souvent dans ces sortes de divertissemens,

1685. mens, le Roi me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi, je lui répondois par l'Interprete que M. Constance m'avoit donné. Comme ce Prince me donnoit beaucoup de marques de bienveillance, je me hazardois quelquefois à des libertés qu'il me passoit, mais qui auroient mal réüssi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ses domestiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du Païs, & étant d'ailleurs bien-aises d'user de ma faveur pour rendre service à ce malheureux, je m'avisai de demander grace pour lui.

Le Roi fut surpris de ma hardiesse, & se mit en colere contre moi; Monsieur Constance qui en fut témoin pâlit, & appréhenda de me voir séverement punir : pour moi je ne me deconcertai point, & ayant pris la parole, je dis à ce Prince, que le Roi de France mon Maître étoit charmé qu'en lui demandant grace pour les coupables, on lui donnât occasion de faire éclater sa modération & sa clémence, & que ses Sujets reconnoissans les graces qu'il leur faisoit, le servoient avec plus de zele & d'affection, & étoient toujours prêts

à

à exposer leur vie pour un Prince qui se rendoit si aimable par sa bonté. Le Roi charmé de ma réponse, fit grace au coupable, en disant qu'il vouloit imiter le Roi de France : mais il ajouta que cette conduite qui étoit bonne pour les François naturellement généreux, seroit dangereuse pour les Siamois ingrats, & qui ne pouvoient être contenus que par la sévérité des châtimens. 1685.

Cette avanture fit bruit dans le Royaume, & surprit les Mandarins ; car ils comptoient que j'aurois la bouche cousue, pour avoir parlé mal-à-propos. Constance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, & blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudence : mais je lui répondis, que je ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle m'avoit réüssi si heureusement.

En effet, bien loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour là le Roi prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusois, en lui faisant mille contes que j'accommodois à ma maniere, & dont il paroissoit satisfait. Il est vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant grossier & fort ignorant. Un jour qu'étant

à

1685. à la chaſſe, il donnoit ſes ordres pour la priſe d'un petit éléphant, il me demanda ce que je penſois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque choſe de magnifique : » Sire, lui répondis-je, » en voyant Votre Majeſté entourée de » tout ce cortege, il me ſemble voir le » Roi mon Maître à la tête de ſes trou» pes, donnant ſes ordres, & diſpoſant » toutes choſes dans un jour de com» bat. » Cette réponſe lui fit grand plaiſir, je l'avois prévû ; car je ſavois qu'il n'aimoit rien tant au monde que d'être comparé à LOUIS LE GRAND.

Et s'il faut dire la vérité, cette comparaiſon qui ne rouloit que ſur la grandeur & la magnificence extérieure des deux Princes, n'étoit pas abſolument ſans quelque juſteſſe, y ayant peu de ſpectacle au monde plus ſuperbe, que les ſorties publiques du Roi de Siam ; car quoique le Royaume ſoit pauvre, & qu'on n'y voye aucun veſtige de magnificence nulle part ; cependant, lorſque le Roi qui paſſe ſa vie renfermé dans l'intérieur de ſon Palais, ſans que perſonne y ſoit jamais admis, pas même ſes plus intimes confidens, à qui il ne parle que par une fenêtre ; lors, dis-je, que

que ce Prince se montre en public, il 1685.
y paroît dans toute la pompe convenable à la majesté d'un très grand Roi.

Une des sorties où il se montre avec plus d'éclat, c'est lorsqu'il va, toutes les années, sur la riviere commander aux eaux de se retirer. J'ai déja dit plus d'une fois que tout le Royaume est inondé six mois de l'année, cette inondation est principalement causée en Été par la fonte des neiges des montagnes de Tartarie : mais lorsque l'Hyver revient le degel cessant, les eaux commencent peu à peu à diminuer ; & laissant le Païs à sec, les Siamois prennent ce tems pour faire leur récolte de ris, qu'ils ont plus abondamment qu'en aucun autre païs du monde.

C'est dans cette saison, & lorsqu'on commence à s'appercevoir que les eaux sont notablement diminuées, que le Roi sort pour la cérémonie dont nous parlons. Il y paroît sur un grand Trône tout éclatant d'or, posé sur le milieu d'un balon superbe : dans cet état suivi d'une foule de grands & de petits Mandarins assemblés de toutes les Provinces, chacun dans des balons magnifiques, & accompagnés eux-mêmes d'une infinité d'autres

1685. d'autres balons, il va jusques dans un certain endroit de la riviere, donner un coup de sabre dans l'eau, en lui commandant de se retirer. Au retour de cette fête il y a un prix considérable pour le balon qui remontant la riviere arrive le premier au Palais; rien n'est si agréable que ce combat, & les différens tours que ces balons qui remontent avec beaucoup de légéreté, se font entr'eux pour se supplanter.

Pour revenir à notre chasse; après que l'éléphant fut pris, le Roi continua à s'entretenir avec moi, & pour me faire comprendre combien ces animaux paroissent doüés d'intelligence. « Celui » que je monte actuellement, me dit ce » Prince, peut être cité pour exemple; il » avoit, il n'y a pas long-tems, un *Corna,* » ou Palfrenier qui le faisoit jeûner, en » lui retranchant la moitié de ce qui » étoit destiné pour sa nourriture. Cet » animal qui n'avoit point d'autre ma- » niere de se plaindre que ses cris, en » fit de si horribles, qu'on les entendoit » de tout le Palais. Ne pouvant deviner » pourquoi il crioit si fort, je me doutai » du fait, & je lui fis donner un nou- » veau Corna, qui étant plus fidele, & qui lui

lui ayant donné, ſans lui faire tort, « 1685.
toute la meſure de ris, l'éléphant la «
partagea en deux avec ſa trompe, & «
n'en ayant mangé que la moitié, il ſe «
mit à crier tout de nouveau, indiquant «
par-là à tous ceux qui accoururent au «
bruit, l'infidélité du premier Corna, «
qui avoüa ſon crime, dont je le fis ſé- «
verement châtier. «

Ce Prince me raconta encore ſur ce ſujet pluſieurs autres traits qui m'auroient parus incroyables, ſi tout autre m'en avoient fait le récit : mais voici des faits que j'ai vû moi-même. Quand les éléphans ſont en rut, ils deviennent furieux, enſorte qu'on eſt obligé pour les adoucir, de tenir une femelle auprès d'eux, ſurtout lorſqu'on va les abreuver. La femelle marche devant avec un homme deſſus, qui donne d'une eſpece de cors, pour avertir le monde d'être ſur ſes gardes, & de ſe retirer.

Un jour un éléphant en rut, qu'on menoit ainſi à l'abreuvoir, ſe ſauva, & fut ſe mettre au milieu de la riviere, hurlant, & faiſant fuir tout le monde. Je montai à cheval pour le ſuivre, & pour voir ce qu'il deviendroit ; je trouvai la femme du Corna qui étoit accou-

rue

1685. rue sur le bord de l'eau, & qui faisant des reproches à cet animal, lui parloit à peu près en ces termes : » Tu veux » donc qu'on coupe la cuisse à mon » mari, car tu sçais que c'est le châti- » ment ordinaire des Cornas, quand ils » laissent échapper leurs éléphans? Eh » bien! puisque mon mari doit mourir, » tiens, voilà encore mon enfant, viens » le tuer aussi. » En achevant ces mots, elle posa l'enfant à terre, & s'en alla. L'enfant se mit à pleurer; alors l'éléphant parut se laisser attendrir; il sortit de l'eau, prit l'enfant avec sa trompe, & l'apporta dans la maison, où il demeura tranquile.

Un autre jour je vis un autre éléphant qu'on menoit à l'abreuvoir, comme il badinoit par les rues avec sa trompe, il la porta auprès d'un tailleur, qui pour l'obliger à se retirer, le piqua avec son aiguille. Au retour de la riviere, il alla badiner de nouveau auprès du Tailleur, qui le piqua encore légerement; à l'instant même cet animal lui couvrit le corps d'une barrique d'eau bourbeuse qu'il avoit apportée pour se venger. Quand le coup fut fait, l'éléphant voyant son homme ainsi inondé, s'applaudit, &

parut

parut rire à sa maniere, comme pourroit faire un homme qui auroit fait quelque bon tour. 1685.

Les Siamois tirent des services considérables de ces animaux, ils s'en servent presque comme des domestiques, surtout pour avoir soin des petits enfans; ils les prennent avec leur trompe, les couchent dans de petits branles, les bercent & les endorment; & quand la mere en a besoin, elle les demande à l'éléphant, qui les va chercher, & les lui apporte.

Le Roi continuoit à me donner tous les jours de nouvelles marques de bonté, en m'admettant de plus en plus dans ses entretiens particuliers. Il arriva un jour qu'en revenant de la chasse, il se trouva mal. Le lendemain sa maladie augmenta, sur quoi les Médecins ayant été appellés, ils opinerent à la saignée. Il y avoit de la difficulté à ce remede; car les Siamois regardant leur Roi, comme une Divinité, ils n'oseroient le toucher. L'affaire étant proposée au Conseil, un Mandarin fut d'avis qu'on perçât un grand rideau, à travers lequel Sa Majesté ayant passé le bras, un Chirurgien le saigneroit, sans sçavoir que ce fût le Roi.

1685. Cet avis ridicule ne me plut pas, & me ſervant de la liberté que j'avois de parler, ſans qu'on le trouvât mauvais, je dis que les Rois ſont comme des ſoleils, dont la clarté, quoiqu'obſcurcie par des nuages paroît toujours; que quelqu'expédient qu'on prît, on ne ſçauroit venir à bout de cacher la majeſté du Prince qui ſe feroit toujours aſſez ſentir: mais que ſi la ſaignée étoit abſolument néceſſaire, il y avoit à la Cour un Chirurgien François dont on pouvoit ſe ſervir; qu'étant d'un Païs où l'on ſaigne ſans difficulté les Rois & les Princes toutes les fois qu'ils en ont beſoin, il n'y avoit qu'à l'employer, & que j'étois aſſuré que Sa Majeſté n'auroit pas regret à la confiance qu'elle auroit priſe en lui. Le Roi approuva mon avis; il n'eut pourtant pas lieu de s'en repentir, ce Prince ayant recouvré la ſanté.

A peu près dans ce tems-là, un accident imprévû mit au jour un trait de fourberie que M. Conſtance avoit fait à M. de Chaumont, & à ſa ſuite. J'ai dit qu'en leur étalant les richeſſes de Siam, il avoit eu grand ſoin de leur montrer les plus belles Pagodes du Royaume, & qu'il avoit aſſuré qu'elles

étoient

étoient toutes d'or massif. Parmi ces Statues, il y en avoit une de hauteur colossade, elle étoit de quinze à seize pieds de haut; on l'avoit fait passer pour être de même métal que les autres : le Pere Tachard & l'Abbé de Choisy y avoient été trompés, aussi-bien que tous nos François, & avoient crû ce fait si constant, qu'ils l'ont rapporté dans leur relation. Par malheur la voûte de la Chapelle, où la Statue étoit renfermée, fondit & mit en pieces la Pagode, qui n'étoit que de plâtre doré. L'imposture parut; mais les Ambassadeurs étoient loin. Je ne pus pas gagner sur moi de ne pas faire sur ce sujet quelque raillerie à M. Constance, qui me témoigna n'y prendre pas plaisir. 1685.

Peu après, nous eumes ordre, Constance & moi d'aller à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Soldats François, que le Roi de Siam avoit demandé, & qu'il attendoit au retour des Ambassadeurs. Nous y traçames un *Pentagone*. Comme Bancok est la clef du Royaume, le Roi y entretenoit dans un petit Fort quarré, deux Compagnies de quarante hommes chacune, formées de Portu-

1685. gais, *Mêtis* ou *Créoles des Indes*; on donne ce nom à ceux qui ſont nés dans les Indes d'un Portugais, & d'une Japonoiſe chrétienne. Ces Mêtis apprenant que j'arrivois en qualité de Général, & que je devois les commander, ſe mutinerent.

Un Prêtre de leur nation fut cauſe de cette révolte. Après avoir dit la Meſſe, prenant tout-à-coup l'air d'un homme inſpiré, il ſe tourna vers le peuple, en leur adreſſant la parole: » Mes chers » compatriotes, leur dit-il, la Nation » Portugaiſe ayant toujours été domi» nante dans les Indes, il ſeroit honteux » pour elle qu'un François entreprît au» jourd'hui de vous commander: mar» chez donc courageuſement, & ne ſouf» frez pas un pareil affront. Ne craignez » rien, Dieu vous bénira, comme il a » toujours fait juſqu'ici; cependant re» cevez ſa bénédiction que je vous don» ne de ſa part. » Il n'en fallut pas davantage pour les mettre en mouvement.

Nous étions occupés, Conſtance & moi, à l'arrangement des travailleurs, pour commencer les foſſés du Fort, lorſque nous vîmes arriver le Colonel Portugais, qui dit à M. Conſtance que

ſes

ſes ſoldats s'étoient révoltés. Le Miniſtre lui en demanda la raiſon ; c'eſt, lui repliqua le Colonel, parce qu'ils ne veulent pas obeïr à un Officier François. 1685.

A ce diſcours m'avançant ſur un baſtion, je vis venir une troupe de ſoldats, le fuſil ſur l'épaule, qui marchoient droit vers le Fort, j'en avertis Monſieur Conſtance, & l'ayant tiré à part : » Cet Officier, lui dis-je, eſt ſurement complice de la révolte, puiſqu'il vient » vous avertir quand les ſéditieux ſont en » marche ; ils en veulent à votre perſonne comme à la mienne : je vais commencer par me ſaiſir de celui-ci, je » l'obligerai à faire retourner ſes ſoldats, » & s'il réſiſte, je le tuerai. » Alors mettant l'épée à la main, je ſautai ſur le Portugais que je déſarmai comme un enfant, & lui tenant la pointe de l'épée ſur la poitrine, je le menaçai de le tuer, s'il ne crioit à ces ſéditieux de s'en retourner.

Conſtance paya de ſa perſonne dans cette occaſion ; il ſortit du Fort avec beaucoup de fermeté & ſans ſe troubler, & allant à la rencontre des mutins qui n'étoient plus qu'à dix pas de la porte, il leur demanda d'un air de hauteur, ce qu'ils

1685. qu'ils prétendoient. Ils répondirent tout d'une voix qu'ils ne vouloient point du Commandant François qu'on leur avoit destiné. Ce Ministre qui avoit pour le moins autant d'esprit que de courage, les assura que je devois, à la vérité, commander les Siamois; mais nullement les Portugais.

Cette réponse sembloit les calmer, lorsqu'un de la troupe voyant d'une part ses camarades incertains de ce qu'ils avoient à faire, & de l'autre côté entendant le Colonel, qui du haut du Bastion leur crioit de toute sa force d'obéïr à M. Constance, prit la parole, & mettant la main sur la garde de son épée, » à quoi » bon, dit-il tant de raisonnemens, » devons-nous nous fier à ses promesses? Constance qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce scélerat, lui ôta son épée, & après avoir adouci ses camarades par de bonnes paroles, les renvoya chez eux.

Comme cet attentat pouvoit avoir de dangéreuses conséquences, s'il demeuroit impuni, le Colonel fut arrêté, les Soldats & les Officiers qui étoient entrés dans la sédition, le furent aussi, & par ordre de M. Constance, j'assemblai un

un Conseil de Guerre assez mal ordonné à la vérité ; mais nous étions dans un Païs où l'on n'en avoit jamais vû ; nous ne laissames pourtant pas de condamner le Soldat qui avoit porté la main sur la garde de son épée, à avoir le poing coupé : deux autres qui furent convaincus d'avoir été les chefs de la sédition, furent condamnés à mort. Il y eut quelques Officiers exilés, & le reste des Soldats fut condamné aux galeres : mais avant que de les y envoyer, ils furent enchaînés deux à deux, comme nos forçats, & obligés à travailler aux fortifications. Cette exécution faite, & tous les ordres nécessaires étant donnés, afin que le travail se continuât, nous repartimes, M. Constance & moi, & nous nous rendimes à Louvo. 1685.

A notre arrivée M. Constance se trouva embarrassé dans une méchante affaire, qui faillit à le perdre, & de laquelle je puis dire avec vérité qu'il ne se seroit jamais tiré sans moi. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée; voici à quelle occasion. Avant que de partir pour Bancok, il avoit voulu acheter une cargaison de bois de *Sandal* ; pour cela il s'étoit adressé à un François huguenot,

1685. nommé le ſieur de ROUAN qui en avoit fait venir une grande quantité de l'Iſle de *Timor*. Il avoit fait des profits très-conſidérables ſur une partie qu'il en avoit déja vendu. Conſtance vouloit s'acommoder du reſte : mais il le vouloit à bas prix ; le Marchand ne voulut jamais y entendre : ſur quoi n'étant pas d'accord le Miniſtre lui chercha noiſe, & uſant de ſon autorité, le fit arrêter & mettre aux fers.

Dans ce tems-là nous partîmes pour Bancok ; pendant notre abſence le Facteur François de la Compagnie d'Orient, inſtruit de la vexation faite au ſieur de Rouan, & voulant avoir ſatisfaction de l'affront qu'il prétendoit avoir été fait à la nation, s'en alla à Louvo planter le Pavillon blanc devant le Palais. Le Roi ſurpris de cette nouveauté, envoya un Mandarin pour en apprendre le ſujet. Le Facteur répondit qu'il venoit demander juſtice de l'injure que la nation avoit reçue ; qu'on avoit mis aux fers un François, ſans qu'il fut coupable d'aucun crime ; qu'il demandoit qu'on lui en fît réparation, à défaut de quoi, il ſupplioit Sa Majeſté de lui permettre de ſortir du Royaume avec tout ce qu'il y avoit de François.

Le

Le Roi qui ignoroit la manœuvre de 1685.
ſon Miniſtre, envoya dire au Facteur, qu'il pouvoit retourner chez lui, & que quand nous ſerions revenus, Conſtance & moi, il s'informeroit de cette affaire, & qu'il rendroit bonne juſtice. Ce Prince, ſurtout depuis l'Ambaſſade, aimoit beaucoup les François, il les protégeoit volontiers, & ne les voyoit ſortir de ſon Royaume qu'avec regret.

A peine fumes-nous à Louvo, que Monſieur Conſtance fut averti de la démarche du Facteur. Sans perdre un moment de tems, il ſe rendit au Palais, comptant de détruire d'un ſeul mot tout ce qui avoit été dit contre lui; mais il n'en fut pas ainſi; le Roi irrité le maltraita en paroles, & le menaça de le faire châtier, s'il ne ſe juſtifioit dans tout le jour.

Conſtance répondit briévement « que bien loin d'être capable de maltraiter « la nation Françoiſe, il n'y en avoit « point dans le Royaume pour qui il eût « tant d'égard; qu'il ſupplioit Sa Majeſté « de s'en rapporter à mon témoignage, « qu'étant par ma naiſſance & par mes « emplois, mis au-deſſus de ce Facteur « il y avoit apparence que j'aurois porté «

1685. » mes plaintes à Sa Majesté, si on m'en
» avoit donné occasion : mais qu'il espéroit que je viendrois dans un moment rendre témoignage à son innocence, & certifier à Sa Majesté l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la nation Françoise pût s'offenser.

M. Constance, en sortant du Palais, vint me chercher, & m'abordant : » Monsieur, me dit-il, il s'agit de me rendre un service essentiel. Le Facteur de la Compagnie de France a porté plainte contre moi, au sujet de l'emprisonnement du sieur de Rouan; vous sçavez aussi bien que moi, que quoiqu'il soit originairement François, il est huguenot, & que comme tel ayant été contraint de sortir de France, il est depuis longtems au service des Anglois, & qu'il n'appartient nullement à la Compagnie Françoise, au service de laquelle il ne fut jamais. Nonobstant cela, le Facteur le protege de tout son pouvoir, & quoiqu'il n'ignore pas que le sieur de Roüan est devenu Anglois, & par sa sortie de France, & par la Religion qu'il professe; il ne laisse pas de se déclarer hautement pour lui, & veut l'agreger au corps de la nation, à laquelle

quelle il a si solemnellement renoncé. « 1685.
Vous sentez sans doute l'injustice de ce «
procédé ; j'espere que vous viendrez «
me justifier auprès du Roi, & que «
vous me servirez dans cette occasion, «
comme je vous servirois si vous étiez «
en pareil cas. «

M. Constance étoit encore chez moi, lorsque le Roi m'envoya chercher. Je me rendis incessamment au Palais, où tout le Conseil attendoit en silence l'évenement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne souhaitât la perte du Ministre; la plûpart la regardoient comme inévitable, & ils s'en tenoient d'autant plus assurés, que s'agissant d'un François, ils ne doutoient pas que je ne dusse appuyer les plaintes que le Facteur avoit fait. Ils furent trompés dans leur attente : je justifiai amplement M. Constance. Après avoir loüé son zele pour le service de Sa Majesté, je représentai que le François qu'on avoit châtié, ne devoit point être regardé comme membre de la nation, puisque le Roi mon Maître l'avoit banni de ses Etats ; que le Facteur avoit sans doute ignoré ce point, sans quoi il ne se seroit pas intéressé si vivement pour un hom-

1685. me qui appartenoit aux Anglois, & non à la France; je déclarai que je me chargeois de faire entendre raiſon au Facteur; je finis en ajoutant que je ne pouvois trop remercier Sa Majeſté de la protection qu'elle vouloit bien accorder à la nation, & je ſuppliai ce Prince de la lui continuer, l'aſſurant que le Roi mon maître lui en marqueroit ſa reconnoiſſance.

Mon témoignage juſtifia Conſtance ſi pleinement, dans l'eſprit du Roi, qu'il fut appaiſé ſur le champ; & ſe tournant de mon côté, il me dit gracieuſement ces mots, *choca di nacna*, c'eſt-à-dire, je ſuis content & ſatisfait. Je courus ſur le champ chez le Miniſtre, pour lui apprendre le détail de tout ce qui s'étoit paſſé; il me ſauta au col, & m'embraſſant mille & mille fois, m'aſſura qu'il n'oublieroit jamais le ſervice ſignalé que je venois de lui rendre.

Je lui repréſentai que pour finir entierement cette affaire, il convenoit de faire mettre en liberté le François qui étoit aux fers, & de lui faire rendre ſa cargaiſon de bois de ſandal, le priant, pour l'avenir, de laiſſer aux François une entiere liberté de commercer dans

tout

tout le Royaume; qu'à cette condition 1685.
j'adoucirois facilement le Facteur de la Compagnie. Constance promit & exécuta tout ce que je lui demandois, & cette affaire finit, sans qu'il lui en arrivât d'autre mal.

Il sembloit qu'après un service si important, je devois trouver dans Monsieur Constance un ami à l'épreuve de tout : ce fut pourtant ce même service qui fut une des principales causes de tout le mal qu'il voulut me faire dans la suite.

Constance étoit naturellement fort jaloux & très-méfiant; il avoit d'abord vû avec quelque peine les bontés du Roi à mon égard, & il auroit bien souhaité que ce Prince m'eût donné un peu moins de liberté de parler & de dire ce que je voulois; cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé : mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très-mauvais pas, je n'avois eû qu'à parler, il commença à me craindre tout de bon, & considérant qu'il pourroit bien m'être un jour aussi aisé de le perdre, qu'il m'avoit été aisé de le protéger; il songea sérieusement à traverser un commencement de faveur,

1685. qu'il croyoit déja trop avancé, mais qu'il résolut d'interrompre à quelque prix que ce fût.

Tandis qu'il déliberoit sur les moyens, il eut lieu de se confirmer dans sa résolution, par une nouvelle grace dont il plut au Roi de m'honorer. Ce Prince lui dit de me faire sçavoir qu'il m'avoit nommé à la dignité d'*Opra sac di son Craam*, ce qui revient à peu près à la dignité de Maréchal de France. Ce nom barbare veut dire une Divinité qui a toutes les lumieres & toute l'expérience pour la Guerre; en même tems il lui marqua le jour de ma réception, & lui ordonna de faire en sorte que tout fût prêt. En voici la cérémonie.

Les Mandarins étant venus me prendre chez moi, ils me conduisirent jusques dans l'enceinte du Palais. Quand nous fûmes à cent pas de la fenêtre, où le Roi étoit, je me prosternai à terre, & tous les grands Mandarins en firent de même. Nous marchâmes apuyés sur les coudes & sur les genoux, environ une cinquantaine de pas; deux Maîtres de cérémonies marchoient devant en même posture. A une certaine distance de l'endroit d'où nous étions partis

partis, nous fîmes tous ensemble, une 1685.
seconde revérence qui se fait en se relevant sur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes par-dessus la tête. Tout ceci se passe dans un grand silence. Enfin nous nous prosternâmes une troisiéme fois quand nous fumes arrivés sous la fenêtre du Roi. Ce Prince alors m'envoya le *Bethel* en prononçant deux mots qui signifient, *je vous reçois à mon service.*

Le Bethel que le Roi donne dans cette occasion est une grace des plus singulieres qu'il puisse faire à un sujet. Ce Bethel est une espece de fruit à peu près semblable au gland : la peau en est verte, elle est remplie de petits nerfs, & d'une eau insipide; on coupe ce gland en quatre parties, & après l'avoir mêlé avec de la chaux faite de *coquillages calcinés*, on l'envelope d'une feuille qui ressemble à celle du lierre. Les Siamois mâchent le Bethel avec plaisir, & trouvent qu'il est utile à la santé.

La cérémonie de ma réception finit à peu près comme elle avoit commencé. Nous retournâmes sur nos pas, en marchant toujours sur nos coudes & sur nos genoux, mais à reculon, & en fai-

1685. ſant les trois reverences, le Roi ſe tenant toujours à ſa fenêtre, & nous reconduiſant des yeux juſqu'au lieu d'où nous étions partis.

Lorſque nous y fûmes arrivés, un Maître de cérémonie me donna la *bouſſette*, avec ſon foureau, & une boëte peinte de rouge, pour fermer le tout. Cette bouſſete eſt une façon de petit coffre d'or & d'argent fort mince, cizelé fort proprement, & ſur lequel ſont repréſentées pluſieurs figures de dragons. Il y a dans ce coffre deux petites taſſes d'or fort minces auſſi, l'une pour le bethel, & l'autre qui ſert à mettre les feuilles dont on l'enveloppe. Il y a encore un étui d'or pour fermer la chaux, une eſpece de petit cuillier de même métal, pour appliquer la chaux ſur le bethel, & un petit couteau à manche d'or pour couper le gland.

Quand tout fut fait, les Mandarins, qui m'accompagnoient, me firent un compliment fort court, ſelon l'uſage, & une inclination de tête, tenant les mains jointes devant la poitrine, & me reconduiſirent enſuite chez moi. Après la cérémonie, le Roi voulant ajouter grace ſur grace, m'envoya deux pieces d'étoffes

toffes des Indes à fleurs d'or, j'en eus 1685.
amplement dequoi faire deux habits magnifiques.

Ces dernieres marques de la bonté du Roi à mon égard ayant, comme j'ai dit, excité encore plus violemment la jalousie de M. Constance, il ne balança plus à mettre tout en usage pour se défaire de moi. Comme il ne pouvoit plus entreprendre de me décréditer auprès du Roi, il résolut d'abord de m'empoisonner; j'en fus averti par un de mes amis, ce qui me détermina à manger à mon particulier.

Cette démarche qui devoit le faire douter que j'avois au moins quelque connoissance de ses desseins, ne lui fit pas changer de résolution. Un jour que j'avois la fievre, ignorant mon indisposition, il m'envoya du lait caillé, qu'il sçavois que j'aimois beaucoup. Quand je me serois bien porté, je n'aurois eu garde d'y toucher. Ayant eu l'imprudence de le laisser à mes Esclaves, il y en eut quatre qui en mangerent, & qui moururent presque sur le champ. Je parlai de cette avanture à M. l'Evêque de Mettellopolis, qui me dit qu'il n'y sçavoit point de remede : mais qu'il falloit

1686. loit mettre ma confiance en Dieu, & cependant être toujours ſur mes gardes.

Cette premiere tentative ne lui ayant pas réuſſi, il ſongea à m'éloigner au moins de la Cour. Les circonſtances où le Royaume ſe trouva pour lors, lui en fournirent bien-tôt l'occaſion: mais comme, outre mon éloignement, il vouloit abſolument me perdre, ſon eſprit fecond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de ſe défaire de moi, qu'il ne douta pas que je ne duſſe enfin ſuccomber. Voici l'occaſion qui les fit naître, & comment il en tira parti.

Un des Princes des MACASSARS, fuyant l'oppreſſion des Hollandois, & ſuivis d'environ trois cens des ſiens qui l'avoient accompagnés dans ſa fuite, s'étoit retiré depuis quelque tems en ça, dans le Royaume de Siam. A ſon arrivée il s'étoit adreſſé au Roi, qui touché du malheur où il voyoit ce Prince, le reçut avec bonté, & lui aſſigna un *Camp*, ſelon l'uſage du Royaume, c'eſt-à-dire, une certaine portion de terre, où il pût ſe retirer avec les ſiens.

Ce Macaſſar remuant & ambitieux, ne put pas ſe tenir long-tems en repos; il conjura avec les Princes de *Camboye*, de

de *Malaga*, & le Prince de *Chiampia*. 1686.
Leur projet étoit de faire mourir le Roi, & de s'emparer du Royaume qu'ils avoient déja partagé entr'eux : & comme ils étoient tous Mahométans, ils étoient convenus de faire périr tous les Chrétiens Portugais & Japonois, sans qu'il en échappât un seul. M. Constance informé de cette conjuration, & du jour qu'elle devoit éclater, après en avoir conféré avec le Roi, fit donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté du Royaume.

Il ne pouvoit gueres se présenter d'occasion plus favorable pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont j'étois Gouverneur, étoit une place trop importante, pour la laisser abandonnée dans des conjonctures si périlleuses. J'eus donc ordre de m'y rendre incessamment, d'y faire finir au plûtôt les fortifications; de travailler à de nouvelles levées de soldats Siamois, jusqu'à la concurrence de deux mille hommes, & de les dresser à la maniere de France.

Pour subvenir aux frais que je devois faire en qualité de Général, Constance eut ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la somme de quinze mille

1686. mille livres de notre monnoye : mais je ne touchai que mille écus, le Ministre s'excusant pour le reste sur ce qu'il n'y avoit pas pour lors de l'argent dans l'épargne. Il se contenta de me faire son billet, & de m'assurer que lorsque certains bâtimens, qu'il attendoit tous les jours de la Chine, seroient arrivés, je serois payé de douze mille livres, qui restoient.

Le Roi voulant que je fusse obéi & respecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ses bourreaux pour faire justice, ce qui n'avoit lieu pourtant que jusqu'à la bastonade, n'y ayant ordinairement dans le Royaume que le Roi seul, ou en certaines occasions, son premier Ministre, qui puisse condamner à mort.

Je partis sans avoir eu le moindre avis de la conjuration, & sans sçavoir à quelle occasion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Constance qui sçavoit à point nommé le jour auquel les rebelles devoient faire leur derniere assemblée, prit si bien ses mesures, & me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, sans le sçavoir au milieu des Conjurés, dont l'entrevûe

trevûe se faisoit sur ma route, & qui me 1686.
laisserent passer, je ne sçai pourquoi, leur projet devant éclater le lendemain, ou le jour d'après pour le plus tard.

En arrivant à Bancok, autre danger où je ne courus pas un moindre risque. Aux premieres nouvelles de la conjuration, Constance avoit envoyé à mon insçu, faire mettre en liberté les Portugais que le Conseil de Guerre avoit condamné aux galeres; il avoit ordonné qu'on en formât des Compagnies comme auparavant, & que les Officiers exilés fussent rappellés.

M'envoyer ainsi, sans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer pieds & poings liés à mes ennemis; je le compris parfaitement, lorsqu'à mon arrivée je trouvai sous les armes, des gens que j'avois fait enchaîner peu auparavant: mais la malice de Constance ne me porta aucun préjudice, je me tins dans le commencement sur mes gardes; & je maniai ensuite si adroitement l'esprit des soldats & des Officiers, en donnant souvent à manger à ces derniers, & en ne parlant aux premiers qu'obligeamment, que je me rendis maître des uns & des

autres,

1686. autres, & que d'ennemis que je les avois laiſſé en partant, j'en fis des amis qui m'aimerent dans la ſuite ſincerement & de bonne foi.

M. Conſtance peu ſatisfait de m'avoir éloigné de la Cour, & déſeſpéré de n'avoir encore pû venir à bout de ſes deſſeins, me tendit un nouveau piege, qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immanquablement réüſſi, ſi le Seigneur ne m'avoit viſiblement protégé : mais enfin je m'en tirai encore aſſez heureuſement, au moins par rapport à moi, qui n'en reçus aucun dommage dans ma perſonne, quoiqu'il me causât d'ailleurs beaucoup de fatigues, & qu'il donnât lieu à répandre bien du ſang, comme on verra par ce que je vais dire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Iſle des Macaſſars qui étoit venu à Siam pour commecrer, avoit eû part, & étoit même entré aſſez avant dans la conjuration. La voyant manquée, il s'étoit retiré dans ſon bord, réſolu de retourner chez lui, s'il en avoit occaſion, ou de vendre cherement ſa vie, ſi l'on entreprenoit de le forcer. M. Conſtance qui pour avoir moins d'ennemis ſur les bras, ſouhaitoit de ſéparer celui-ci du reſte des

des conjurés, lui fit offrir un passe-port 1686.
au moyen duquel, lui & sa troupe qui alloit à cinquante-trois hommes d'équipage, pourroit sortir paisiblement du Royaume, & se retirer, où il trouveroit bon.

Le Capitaine ravi de cette offre ne balança pas à l'accepter. Alors M. Constance voyant qu'il pouvoit en même tems, & diviser les ennemis, & me perdre sans ressource, me dépêcha un courrier avec ordre de la part du Roi, de tendre la chaîne, & d'empêcher la sortie de ce bâtiment. Il me déclaroit que le Capitaine & tout l'Equipage, étoient complices de la conjuration, & m'ordonnoit de n'avoir aucun égard à leur passe-port, qui ne leur avoit été donné que pour les tromper & les affoiblir.

L'ordre portoit encore que la galere étant arrivée à la chaîne, j'eus à me transporter dans ce bâtiment: que j'y fisse un inventaire exact de tout ce que contenoit sa cargaison; après quoi il m'étoit ordonné de me saisir, & du Capitaine, & de tout l'Equipage, & de le retenir prisonnier jusqu'à nouvel ordre; & par un article à part, il m'étoit sur-

1686. ſurtout défendu très-expreſſément de communiquer à perſonne les ordres que je recevois ; des raiſons d'Etat demandant un ſecret inviolable ſur ce point. C'eſt ainſi qu'il m'envoyoit à la boucherie, me preſcrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour périr infailliblement.

J'attendis fort long-tems l'arrivée de cette Galere qui ne paroiſſoit point ; je m'amuſois en attendant à dreſſer les troupes que j'avois eu ordre de lever. Cette commiſſion ne m'avoit pas donné beaucoup de peines; ces ſortes de levées ſe font à Siam en très-peu de tems ; & avec beaucoup de facilité. Le Roi étant maître abſolu de tous ſes Sujets, les Gouverneurs prennent au nom du Prince qui bon leur ſemble, & le Peuple qui eſt fort docile, marche & obéit ſans murmure.

Je diviſai mes nouveaux ſoldats en Compagnies de cinquante hommes ; je mis à la tête de chaque Compagnie un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, deux Sergens, quatre Caporaux & quatre Anſpeçades. Je m'appliquai avec tant de ſoin à les dreſſer, qu'à l'aide de quelques ſoldats Portugais qui entendoient le

le Siamois, & d'un François que je fis 1686.
Sergens, ils furent en moins de six jours en état de monter & de descendre des gardes, de poser des sentinelles & de les relever, comme on fait en France.

Je l'ai déja dit, la docilité de ce Peuple est admirable, on leur fait faire tout ce qu'on veut. Ces deux mille hommes firent dans la suite l'exercice, & furent aussi-bien disciplinés que les Soldats aux Gardes pourroient l'être.

J'attendois toujours les MACASSARS; comme je n'avois point de prison, où je pûs les retenir, j'en fis construire une joignant la Courtine sur le devant du nouveau fort: elle étoit formée avec de gros pieux; je l'avois fortifiée de telle sorte, qu'avec une garde assez peu nombreuse, il auroit été aisé d'y retenir sûrement une cinquantaine de prisonniers.

La Galere parut enfin vingt jours après que j'eus reçu l'ordre de l'arrêter, sans que pendant tout ce tems la chaîne eût cessée d'être tendue nuit & jour, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquitter sûrement de ma commission, je m'étois écarté quelque peu des instructions de M. Constance; car, comme il ne me paroissoit

1686. ni fûr ni convenable à ma dignité d'aller à bord, tandis que les Macaſſars en ſeroient les maîtres : je réſolus de les engager à prendre terre, & de commencer par les arrêter ; après quoi j'irois à bord travailler ſelon mes ordres à l'inventaire que le miniſtre vouloit qu'on dreſſât. Dans cette vûe, du plus loin que je les vis paroître, je poſtai en différens endroits quelques Soldats prêts à les inveſtir, quand je leur en ferois donner l'ordre.

La Galere étant arrivée à la chaîne, & ayant trouvé le paſſage fermé, le Capitaine vint à terre avec ſept hommes de ſa ſuite, & demanda à me parler. Il fut conduit dans le vieux Fort, où je l'attendois. Je le reçus dans un grand pavillon quarré que j'avois fait conſtruire avec des cannes, dans un des baſtions du Fort, & dont le côté qui faiſoit face à la gorge du baſtion, n'étoit fermé que par un grand rideau.

A meſure qu'ils entrerent, je leur fis civilité, & les ayant fait aſſeoir autour d'une table, où je mangeois ordinairement avec les Officiers ; je demandai au Capitaine d'où il venoit, & où il alloit. Il me répondit qu'il venoit de Siam, & qu'il

qu'il retournoit à l'Isle des Macassars. 1686.
En même tems il me présenta son passe-port. Après avoir fait semblant de l'examiner, je lui dis qu'il étoit fort bon : mais j'ajoutai » qu'étant étranger « & nouvellement au service du Roi, « je devois être plus attentif qu'un autre « à ne manquer en rien de ce qui m'é- « toit ordonné; qu'en conséquence de « la révolte dont il avoit sans doute en- « tendu parler, j'avois reçu des ordres « très-rigoureux pour empêcher qu'au- « cun Siamois ne sortît du Royaume. Le « Capitaine me répondit qu'il n'avoit « avec lui que des Macassars : je lui re « pliquai que je ne doutois nullement « de ce qu'il me disoit : mais qu'étant « environné de Siamois, qui observoient « toutes mes actions, je le priois, afin « que la Cour n'eût rien à me repro- « cher, de mettre tout son monde à ter- « re, & qu'après qu'ils auroient été re- « connus pour Macassars, ils n'auroient « qu'à se rembarquer, qu'on détendroit « la chaîne, & qu'il leur seroit libre de « passer, & de se retirer où ils jugeroient « à propos. «

Ce Capitaine, sans hésiter, répondit : je le veux bien, mais ils descendront «

 » armés,

1686. » armés. Alors le regardant en riant, » est-ce que nous sommes en guerre, » lui dis-je? Non, me répondit-il: mais » le *crit* que j'ai à mon côté, & qui est » l'arme que nous portons, est tellement » une marque d'honneur parmi nous, » que nous ne sçaurions le quitter sans » infamie. » Cette raison me paroissant sans replique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme qui me paroissoit si méprisable, fût aussi dangereuse, que je l'éprouvai bientôt après.

Ce crit est une espece de poignard, d'environ un pied de long, & large d'un pouce & demi par le bas, il est fait en onde, la pointe en langue de serpent, d'un bon acier bien trempé; il coupe comme un rasoir, & des deux côtés; ils le ferment dans une gaîne de bois, & ne le quittent jamais.

Le Capitaine détacha deux de ses hommes pour aller chercher ce qui restoit de ses gens. Je lui fis servir du thé pour l'amuser, en attendant qu'on vînt m'avertir quand tout le monde seroit à terre, auquel tems je comptois d'envoyer mes ordres pour les arrêter. Comme ils tardoient trop à mon gré, je me levai, & ayant prétexté quelqu'ordre

que

que j'avois à donner, je priai un Mandarin, qui étoit présent, de tenir ma place, ajoutant que j'allois revenir dans l'instant. 1686.

Mes Siamois attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de sçavoir à quoi je destinois les troupes que j'avois postées de côté & d'autre. En sortant du pavillon, je trouvai un vieux Officier Portugais, brave homme, que j'avois fait Major, & qui étoit là en attendant mes ordres. « Monsieur, lui dis-je, allez avertir tels & tels de se « tenir prêts, & dès que les Macassars « auront passé un tel endroit, que je lui « désignai, vous commencerez par les « investir, vous les désarmerez, & en- « suite vous les arrêterez jusques à ce « que je vous envoie dire ce qu'il y aura « à faire. «

Le Portugais effrayé de ce qu'il venoit d'entendre. « Monsieur; me dit-il, je vous demande pardon, mais ce que « vous proposez n'est pas faisable, vous ne connoissez pas cette nation comme « moi, je suis enfant des Indes, croyez « moi, ces sortes d'hommes sont impre « nables, & il faut les tuer pour s'en « rendre maître : je vous dis bien plus, « c'est

1686. » c'eſt que ſi vous faites mine de vouloir » arrêter ce Capitaine qui eſt dans le » pavillon, lui & ce peu d'hommes qui » l'accompagne, nous tuerons tous, ſans » qu'il en échappe un ſeul. »

Je ne fis pas tout le cas que je devois de l'avis que ce Portugais me donnoit, & perſiſtant dans mon projet, dont l'exécution me paroiſſoit aſſez facile, « allez, lui repris-je, portez mes ordres » tels que vous les avez reçus, je ſuis » perſuadé qu'avant que de ſe faire tuer, » ils y penſeront plus d'une fois. » Le Major s'en alla fort triſte, & me continuant ſes bons avis, me dit en partant: » mon Dieu, Monſieur, prenez bien » garde à ce que vous faites, ils vous » tueront infailliblement, croyez ce que » j'ai l'honneur de vous dire, c'eſt pour » votre bien ».

Le zele de cet Officier me fit entrer en conſidération. Pour ne rien hazarder, je fis monter vingt ſoldats Siamois dans la gorge du Baſtion, dix deſquels étoient armés de lances, & dix autres de fuſils; je fis tirer le rideau du pavillon, & m'étant avancé vers l'entrée, j'ordonnai à un Mandarin d'aller de ma part dire au Capitaine que j'étois bien mortifié

mortifié de l'ordre que j'avois de l'arrêter, mais qu'il recevroit de moi toute ſorte de bons traitemens. 1686.

Ce pauvre Mandarin qui me ſervoit d'Interprete, obéït; au premier mot qu'il prononça, ces ſix Macaſſars ayant jetté leur bonnet à terre, mirent le crit à la main, & s'élançans comme des démons, tuerent dans un inſtant, & l'Interprete & ſix autres Mandarins, qui étoient dans le pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai vers mes ſoldats qui étoient armés, je ſautai ſur la lance d'un d'entr'eux, & je criai aux autres de tirer.

Un de ces ſix enragés vint ſur moi, le crit à la main; je lui plongeai ma lance dans l'eſtomach: le Macaſſar, comme s'il eût été inſenſible, venoit toujours en avant à travers le fer que je lui tenois enfoncé dans le corps, & faiſoit des efforts incroyables afin de parvenir juſqu'à moi pour me percer. Il l'auroit fait immanquablement, ſi la garde qui étoit vers le défaut de la lame, ne lui en eût ôté le moyen; tout ce que j'eus de mieux à faire, fut de reculer, en lui tenant toujours la lance dans l'eſtomach, ſans oſer jamais redoubler le coup. Enfin je fus ſecouru par d'autres

1686. tres lanciers qui acheverent de le tuer.

Des six Macassars, il y en eut quatre de tués dans le pavillon, les deux autres quoique blessés grievement se sauverent en sautant du bastion en bas. La hardiesse, ou plutôt la rage de ces six hommes, m'ayant fait connoître que le Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuse situation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter, & reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer s'il étoit possible. Dans cette pensée j'envoyai & j'allai moi-même de tous côtés pour faire assembler les troupes.

Cependant les Macassars descendus à terre, marchoient vers le Fort: j'envoyai ordre à un Capitaine Anglois, que M. Constance avoit mis à la tête de quarante Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus de leur part, de tirer dessus, ajoutant que j'allois être à lui dans un moment, pour le soutenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de troupes. Sur la défense que l'Anglois leur fit de passer

outre,

outre, ils s'arrêterent tout court. Pendant ce tems-là je faisois avancer mes soldats dans le meilleur ordre que je pouvois, ils étoient armés de fusils, & de lances : mais il y avoit peu à compter sur eux, c'étoient tous de nouvelles troupes, & nullement aguerries. 1686.

Nous nous arrêtames à cinquante pas des Macassars. Il y eut des pour-parlers de part & d'autre, je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur Galere. Je compris que s'ils prennoient le parti de se rembarquer, il me seroit aisé de les faire tous tuer à coups de fusil; car ils n'en avoient point pour se défendre, & ne portent jamais d'armes à feu. Ils me firent répondre qu'ils vouloient bien retourner à bord, mais qu'il falloit auparavant qu'on leur rendît leur Capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Le Capitaine Anglois ennuyé de toutes ces longueurs, m'envoya dire, que, puisqu'ils ne vouloient pas entendre raison, il alloit dans le moment faire attacher tous ces gueux-là qui faisoient si fort les entendus, & sans attendre ma réponse, marcha à eux avec beaucoup d'imprudence.

1686. Il ne fut pas plutôt remué, que les quarante-ſept Macaſſars, qui juſques alors s'étoient tenus accroupis à leur maniere, ſe leverent tout-à-coup, & ayant entouré leur bras gauche d'une eſpece d'écharpe, dont ils ont accoutumé de ſe ceindre, ils en formerent comme une *Targue*, enſuite ſe couvrant le corps de leur bras ainſi entortillé, ils fondirent ſur les Portugais, le crit à la main, & donnerent tête baiſſée, avec tant de vigueur, qu'ils les enfoncerent & les mirent en pieces, preſqu'avant que nous nous fuſſions apperçus qu'ils les avoient attaqués. De-là ſans prendre haleine, ils pouſſerent vers les troupes que je commandois. Quoique j'euſſe plus de mille ſoldats armés de lances, & de fuſils, l'épouvante les prit à tel point que tout ſe culbuta. Les Macaſſars leur paſſerent ſur le ventre, & tuant à droit & à gauche tout ce qu'ils pouvoient joindre, ce ne fut plus qu'un carnage horrible.

Dans une déroute ſi générale, ils nous eurent bientôt pouſſés juſqu'au pied de la muraille du nouveau Fort. Six d'entr'eux plus acharnés que les autres, pourſuivirent les fuyards, entre-

rent

rent dans la fausse braye qui donne sur 1686.
la riviere auprès du mur du petit Fort carré, ils passerent de l'autre côté du Fort, & ils firent dans tous ces endroits un carnage épouvantable, tuant sans distinction d'âge & de sexe, femmes, enfans, & tout ce qui se présentoit à eux.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des troupes, je les laissai fuir, & comme je n'avois qu'une lance pour toute arme, je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans si j'étois poursuivi. Ma pensée étoit que ce fossé étant plein de vase, ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, & que j'en aurois meilleur parti.

Ils passerent à dix pas sans m'appercevoir, ils étoient trop occupés à tuer: pas un de ces malheureux Siamois qui songeât à faire face pour se défendre, tant ils étoient effrayés. Enfin ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau Fort qui n'étoit fermée que d'une barriere, & je montai sur un Bastion, d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis, qui se trouvant maîtres du champ de bataille,

1686. & n'ayant plus perſonne à tuer, ſe retirerent ſur le bord de la riviere. Après avoir conféré quelque tems entr'eux, n'écoutant plus que leur déſeſpoir, & réſolus de ſe mettre dans la néceſſité de combattre, ils regagnerent leur Galere, y mirent le feu, & après s'être armés de targues & de lances, ils deſcendirent de nouveau à terre, dans le deſſein de faire main-baſſe ſur tout ce qui ſe préſenteroit.

Ils commencerent par brûler toutes les maiſons des ſoldats, qui ſelon l'uſage du pays, n'étoient que de cannes, & remontant ſur le bord de la riviere, ils attaquerent & tuerent indiſtinctement tout ce qu'ils trouvoient ſur leur paſſage. Tant de meurtres répandirent tellement l'allarme dans les environs, que la riviere fut bien-tôt couverte de gens à la nage, hommes & femmes qui portoient leurs enfans ſur le dos.

Touché de ce ſpectacle, & indigné de ne voir plus que des morts dans l'endroit où l'on avoit combattu, je ramaſſai une vingtaine de ſoldats armés de fuſils, & je m'embarquai avec eux ſur un balon, pour ſuivre ces déſeſpérés. Je les joignis à une lieue du Fort; je leur

leur fis tirer dessus, & je les obligeai à s'éloigner du rivage. Ils s'avancerent dans les terres, d'où ils entrerent dans des bois qui étoient à côté. N'ayant pas assez de monde pour les poursuivre, & la partie n'étant pas égale, je n'osai pas entreprendre de les forcer, ainsi je pris le parti de m'en retourner au Fort. 1686.

A peine fus-je arrivé, qu'on vint m'avertir que les six Macassars qui avoient passé de l'autre côté de la fausse Braye, s'étoient saisis d'un Couvent de *Talapoins*, qu'ils en avoient tué tous les Moines, & avec eux un Mandarin d'importance; dans le corps duquel, l'un d'eux avoit laissé son crit qu'on me présenta. J'y courus avec quatre-vingt de mes soldats armés de lances; car ils ne sçavoient pas encore manier l'arme à feu, je trouvai en arrivant que les Siamois, ne pouvant plus se défendre, avoient été obligés à mettre le feu au Couvent.

On me dit que les Macassars s'étoient jettés à deux pas de là, dans un champ plein de grandes herbes fort épaisses, & presque de la hauteur de troispieds, dans lesquelles ils se tenoient accroupis. J'y conduisis ma troupe, j'en formai

 deux

1686. deux rangs bien ſerrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchoient d'abord que pas à pas & à tâton : mais peu à peu ma préſence les raſſura.

Le premier Macaſſar que nous trouvâmes ſe dreſſa ſur ſes pieds, comme un furieux, & élevant ſon crit, alloit ſe jetter ſur mes gens ; je le prévins, & je lui caſſai la tête d'un coup de fuſil. Quatre autres furent tués ſucceſſivement par nos Siamois, qui ne s'ébranlerent point dans cette occaſion, ſe ſoutenant les uns les autres, & donnant à grands coups de lance ſur ces malheureux, qui combattant toujours à leur ordinaire, aimoient mieux trouver la mort en avançant, que de reculer un ſeul pas.

Comme je ſongeois à m'en retourner, je fus averti qu'il reſtoit encore un ſixiéme Macaſſar ; c'étoit un jeune garçon, celui-là même qui ayant tué le Mandarin, lui avoit laiſſé ſon crit dans le corps. Nous retournâmes dans les herbes pour chercher ce dernier. J'ordonnai à mes ſoldats de ne le point tuer, j'étois bien-aiſe de le prendre vif, puiſqu'il étoit déſarmé : mais ils étoient ſi animés, & ils firent ſi peu d'attention à ce que je leur dis

dis, qu'ils le percerent de mille coups. 1686.

Etant de retour au Fort, j'assemblai tous les Mandarins, pour conferer avec eux sur le parti qu'il y avoit à prendre. Il fut résolu qu'on ramasseroit tout ce qui nous restoit de troupes ; & que nous poursuivrions les ennemis, dès que nous aurions des nouvelles de l'endroit où ils s'étoient retirés. Je voulus ensuite sçavoir le nombre des morts, je trouvai que j'avois perdus, dans cette malheureuse journée, trois cens soixante six hommes. Les Macassars n'en perdirent que dix-sept ; sçavoir, six dans le petit Fort, six au Couvent des Talapoins, & cinq sur le champ de bataille.

Comme je voulus entrer dans le pavillon, pour me reposer un moment ; car j'en avois grand besoin après les fatigues que j'avois eu à essuyer, je fus frappé d'un spectacle d'autant plus triste, que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macassars, & des Siamois, qu'on n'avoit pas eu le tems d'enlever, je trouvai étendu sur le bord de mon lit, un jeune Officier nommé BEAUREGARD, fils d'un Commissaire du Roi à Brest ; il étoit demeuré à Siam, & je l'avois fait Major de toutes les

1686. Troupes Siamoiſes. En le voyant dans cette ſituation, je le crus mort, & j'en eus le cœur ſerré de douleur.

On ne croira peut-être pas ce que je vais dire ; car en effet, il a bien plus l'air d'une fable, que de toute autre choſe. Je puis pourtant aſſurer que je n'y ajouterai rien du mien, & que je ne rapporterai que la pure vérité. M'étant approché du lit, & ayant examiné ce jeune homme de plus près, je vis qu'il reſpiroit encore, mais il ne parloit plus, & il avoit la bouche toute couverte d'écume ; je lui trouvai le ventre ouvert ; toutes les entrailles, & l'eſtomach même qui étoient ſorties pendoient en s'abattant ſur les cuiſſes Ne ſçachant comment faire pour lui donner quelque ſecours, car je n'avois ni remede ni Chirurgien, je me hazardai de le traiter comme je pourrois.

Pour cet effet ayant accommodé deux aiguilles avec de la ſoye, je remis les entrailles à leur place, & je couſis la playe, comme j'avois vû faire dans de ſemblables occaſions. Je fis enſuite deux ligatures que je joignis, & après avoir battu du blanc d'œuf, que je mêlai avec de la *Raque*, qui eſt une eſpece d'eau-

de-

de-vie, je m'en servis pour panser le 1686.
malade, ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réussit parfaitement bien, & Beauregard fut guéri; à la vérité il n'eut jamais ni la fievre ni aucun autre symptôme fâcheux. Je remarquai, en lui remettant les entrailles dans le ventre, qu'elles étoient déja seches comme du parchemin, & mêlées avec du sang caillé, mais tout cela n'empêcha pas la parfaite guérison qui suivit peu de jours après.

Le lendemain matin je reçus avis qu'un des six Macassars qui avoit combattu dans le pavillon, n'étoit pas mort. Quelques soldats Siamois l'avoient saisi, & de peur qu'il ne leur échappât, ils en avoient fait comme un peloton, à force de le lier. Je fus le voir pout le questionner, & pour en tirer, s'il étoit possible, quelque éclaircissement, soit par rapport à ses camarades, soit par rapport aux mouvemens qui s'étoient faits à Louvo & à Joudia. Ce démon, car la force & la patience humaine ne vont pas si loin, avoit passé avec un sang froid étonnant toute la nuit dans les boues, ayant dix-sept coups de lance dans le corps. Je lui fis quelques questions: mais il me répondit

1686. répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'auparavant je ne l'eus fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échappât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moi, de le délier. Celui-ci posa sa hallebarde contre un petit arbre, assez près du blessé, & le jugeant hors d'état de rien entreprendre, il la laissa, après l'avoir détaché dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord.

A peine le Macassar fut en liberté, qu'il commença à allonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'apperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tâchant de gagner terrain, s'approchoit insensiblement de la hallebarde pour s'en saisir. Je connus son dessein, & m'adressant au Sergent, « tiens-toi près de ta hallebarde, lui dis» je, voyons jusqu'où cet enragé pous» sera l'audace. Dès qu'il en fut à portée il ne manqua pas de se jetter dessus pour la saisir en effet, mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage; alors voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de lui, je le fis achever sur le champ.

J'étois si frappé de tout ce que j'avois vû

vû faire à ces hommes qui me paroiſſoient ſi différens de tous les autres, que je ſouhaittai d'apprendre d'où pouvoit venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, & que je queſtionnai ſur ce point, me dirent que ces Peuples étoient habitans de l'Iſle de *Caltbos*, ou *Macaſſar*, qu'ils étoient Mahométans ſchiſmatiques, & très-ſuperſtitieux: que leurs Prêtres leur donnoient des lettres écrites en caracteres magiques, qu'ils leur attachoient eux-mêmes au bras, en les aſſurant que tant qu'ils les porteroient ſur eux, ils ſeroient invulnérables. 1686.

Qu'un point particulier de leur créance ne contribuoit pas peu à les rendre cruels & intrépides. Ce point conſiſte à être fortement perſuadés, que tous ceux qu'ils pourront tuer ſur la terre, hors les Mahométans, ſeront tout autant d'Eſclaves qui les ſerviront dans l'autre monde. Enfin ils ajouterent qu'on leur imprimoit ſi fortement dès l'enfance ce qu'on appelle le point d'honneur qui ſe réduit parmi eux à ne ſe rendre jamais, qu'il étoit encore hors d'exemple qu'un ſeul y eût contrevenu.

Pleins

1686. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartier; dix Macassars, le crit à la main, attaqueroient cent mille hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris; des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & ce sont des hommes bien dangereux. Ces Insulaires sont d'une taille mediocre, basanés, agiles & très-vigoureux. Leur habillement consiste en une culote fort étroite, & comme à l'Angloise, une chemisette de coton blanche ou grise, un bonnet d'étoffe bordé d'une bande de toile large d'environ trois doigts; ils vont les jambes nues, les pieds dans des *Babouches*, & se ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils passent leur arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois à faire, & qui me tuerent misérablement tant de monde.

Beauregard, à qui j'avois remis les entrailles, & que je continuois de panser, se trouvant un peu mieux, & commençant à parler, je voulus sçavoir de lui comment il avoit reçu sa blessure, puisque tandis que nous étions dans le Fort à batailler avec les six premiers Macassars, il étoit dehors.

Il me dit qu'ayant vû tomber du Bastion deux hommes, la tête la premiere, & ayant pris l'un d'eux pour le Capitaine, il y étoit accouru, pour empêcher les Siamois de le tuer; que le Macassar s'en étant apperçu, & contrefaisant le mort, l'avoit laissé approcher jusqu'à ce qu'étant à portée, il lui avoit alongé un coup de crit qui lui avoit fait la blessure que j'avois vû; que dans cette situation ne sçachant où aller, & portant ses entrailles dans les mains, il avoit gagné le pavillon, où ne trouvant personne pour le secourir, il étoit tombé de foiblesse sur mon lit, à peu près dans la situation où je le trouvai. 1686.

Je rendis compte à M Constance de cette malheureuse avanture. Quoique sa manœuvre ne m'eût que trop manifesté sa mauvaise volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du ressentiment; je lui écrivis donc, comme si je ne m'étois douté de rien; & en lui faisant un détail bien circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé, je lui donnai avis de prendre garde au reste des Macassars qui étoient retranchés dans leur Camp, & de profiter de mon malheur. Ayant reçu ma relation, il

1686. il fit entendre au Roi tout ce qu'il voulut, & comme je m'étois ſans doute trop bien conduit, à ſon gré, il me répondit par une lettre pleine de reproches, m'accuſant d'imprudence, & d'avoir été, par mon peu de conduite, la cauſe de tout ce maſſacre ; il finiſſoit en me donnant ordre, non plus d'arrêter les Macaſſars, comme la premiere fois, mais d'en faire mourir tout autant que je pourrois.

Je n'avois pas attendu ſes inſtructions ſur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore aſſemblé tous les Mandarins, je leur avois diſtribué des troupes, avec ordre de ſe tenir ſur les avenues, pour empêcher que les ennemis qui avoient gagné les bois, ne revinſſent ſur le bord de la riviere y jetter de nouveau l'épouvante; car c'eſt ce qu'il y a de plus habité dans le pays, & l'endroit où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Quinze jours après j'apris qu'ils avoient paru à deux lieues de Bancok; j'y courus avec quatre-vingt ſoldats que j'embarquai dans mon balon, le pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos pour raſſurer les peuples, j'y trouvai plus de quinze cens perſonnes qui fuyoient comme

comme des moutons, devant vingt-quatre ou vingt-cinq Macassars, qui étoient encore attroupés. 1686.

A mon arrivée ces furieux abandonnerent quelques balons, dont ils s'étoient saisis, & se jetterent à la nage. Je leur fis tirer dessus : mais ils furent bien-tôt hors de la portée du fusil, & se retirerent dans les bois. Je rassemblai tout ce peuple effrayé ; je lui reprochai sa lâcheté ; & la honte qu'il y avoit à fuir devant un si petit nombre d'ennemis. Animés par mes discours, ils se rallierent, & les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

Je trouvai en arrivant deux de ces malheureux, qui ayant été blessés, n'avoient pû suivre les autres, & avoient été pris par nos Siamois. Un Missionnaire que j'avois auprès de moi, appellé M. MANUEL, les ayant regardés comme un objet digne de son zele, fit tant, & leur parla avec tant de force, qu'ils se convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçu le Baptême.

Quelques jours après on m'en amena un troisiéme. Le Missionnaire le prêcha beaucoup, mais inutilement. Ce misé-

rable

1686. rable demanda ſi ſe faiſant Chrétien, on lui ſauveroit la vie, on lui dit que non. *Puiſque je dois mourir*, dit-il, *qu'importe de demeurer avec Dieu ou avec le Diable*. Là-deſſus il eut le cou coupé. Un Siamois qui vit que je faiſois emporter la tête pour l'expoſer au bout d'une lance, me pria de n'en rien faire, en m'aſſurant que quelqu'un ne manqueroit pas de l'enlever dans la nuit, pour s'en ſervir à des ſortiléges, auſquels la nation eſt fort portée. Je me pris à rire de ce qu'il diſoit, & me moquant de la ſuperſtition Siamoiſe, j'ordonnai que la tête ſeroit miſe en un lieu où elle pût être vûe, & donner de la terreur aux autres.

Au bout de huit jours quelques païſans tout effrayés vinrent m'avertir que les ennemis avoient paru ſur le rivage, qu'ils y avoient pillé un jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes, & une quantité aſſez conſidérable de fruits.

J'y allai avec environ cent ſoldats armés de lances & de fuſils, j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus ſur le lieu. On me fit remarquer l'endroit où les Macaſſars avoient mangé & couché.

Laſſé

Lassé de me voir mener pendant si long-tems par une poignée d'ennemis, je résolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille hommes que j'avois en deux corps, que je postai à droit & à gauche, & je me mis avec mes cent hommes aux trousses de ces bêtes feroces; je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouverte à travers les herbes. Comme ils mouroient presque de faim, ne se nourrissans depuis un mois que d'herbes sauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, surtout n'ayant avec moi que des hommes frais, & dont je pouvois tirer quelque parti. Dans cette pensée je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demi-lieue, nous apperçumes les ennemis, & nous nous mîmes en devoir de les joindre. 1686.

Je les serrois de fort près; pour m'éviter, ils se jetterent dans un bois qui étoit sur la gauche, d'où ils tomberent sur une troupe des miens, qui du plus loin qu'ils les apperçurent, firent une décharge de mousqueterie hors de la portée, & se sauverent à toute jambe. Cette fuite ne me fit pas prendre le change; je joignis encore les ennemis, & je mis

1686. mes ſoldats en bataille. Comme nous avions de l'eau juſqu'à demi jambe; les Macaſſars ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnerent une petite hauteur, entourée d'un foſſé, où il y avoit de l'eau juſqu'au col.

Je les inveſtis; & m'approchant juſqu'à la diſtance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interprete de ſe rendre, les aſſurant que s'ils ſe fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils ſe tinrent ſi offenſés de cette propoſition, qu'ils nous jetterent leur lance contre, en témoignage de leur indignation; & ſe jettant un moment après eux-mêmes dans l'eau, le crit aux dents, ils ſe mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les Siamois encouragés, & par mes diſcours & par mon exemple, firent ſi à propos leur décharge ſur ces déſeſpérés, qu'il n'en échapa pas un ſeul. Ils n'étoient plus que dix-ſept, tout le reſte étoit mort dans les bois, ou de miſere, ou des bleſſures qu'ils avoient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns, je les trouvai tous ſecs comme des *Momies*, n'ayant que la peau colée ſur les os: ils avoient tous ſur le bras gauche de ces caracteres dont nous

nous avons parlé, & avec lesquels ils se 1686.
regardent comme invincibles sur la parole de leurs Prêtres, qui pour quelque intérêt de peu de valeur, les séduisent misérablement tous les jours..

Telle fut la fin de cette malheureuse avanture, qui pendant un mois me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me coûter la vie, qui me fit périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu sans la jalousie d'un Ministre aussi méfiant que cruel.

Mais pout faire voir encore mieux combien injustes étoient les reproches qu'il me fit, lorsqu'en répondant à ma lettre, il m'avoit taxé d'imprudent : Je rapporterai en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet du Prince des Macassars, qui après la conspiration découverte, s'étoit retranché dans son camp. Monsieur Constance résolu de l'attaquer, avoit ramassé plus de vingt mille hommes, à la tête desquels il avoit mis quarante Européens, François, Anglois & Hollandois. Avec ces troupes, il entreprit de foncer les retranchemens des ennemis. Ceux-ci firent d'abord semblant de fuir. Constance y fut trompé ; & les croyant en déroute ; il commanda aux

1686. Siamois de les pourſuivre. Ses gens les chargerent d'abord, & les ſuivirent en aſſez bon ordre, mais peu à peu s'étant débandés, les Macaſſars firent tout à coup *volte face*, & les chargerent à leur tour ſi vigoureuſement, qu'ils tuerent d'abord dix-ſept des Européens & plus de mille Siamois. M. Conſtance lui-même faillit à y périr, & ne ſe ſauva qu'en ſe jettant dans la riviere, où il ſe ſeroit noyé, ſans le ſecours d'un de ſes eſclaves.

La quantité de corps morts que la riviere emportoit, & qui paſſerent devant Bancok, furent les premiers courriers qui nous annoncerent cette défaite, après laquelle le Miniſtre ne ſe trouva pas peu embarraſſé. Il fit faire pluſieurs propoſitions au Prince des Macaſſars, qui ne voulut jamais rien entendre. Enfin n'y ayant plus d'autre parti à prendre, il ſe réſolut à une ſeconde attaque, à laquelle il ſe prépara pendant deux mois, & dont il ſe tira avec plus d'honneur, ayant pris des meſures plus juſtes que la premiere fois. L'expérience qu'il avoit fait, lui ayant appris qu'il avoit affaire à des gens dont il ne lui ſeroit pas aiſé de tirer parti, s'il les attaquoit à

force

force ouverte, il s'avisa d'un stratagême qui lui réussit, & auquel il fut redevable de la victoire. 1686.

Comme le pays étoit inondé, en sorte qu'on étoit obligé de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il fit faire des clayes de cannes, où l'on avoit posé fort près l'un de l'autre, de gros cloux à trois pointes qui traversoient la claye, & s'élevoient par-dessus à la hauteur d'un demi pied. Ces machines qui marchoient devant les troupes furent plongées dans l'eau, en sorte que ne paroissant plus, & les Macassars à leur ordinaire venans tout à la fois à la charge, tête baissée, & sans voir où ils mettoient les pieds, se trouvoient pris pour la plûpart, tellement que ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, on en tua debout à coups de fusils un nombre très-considérable.

Ceux qui échapperent s'étant retranchés dans des maisons de cannes ou de bois, ausquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, & se laisserent assommer, sans qu'aucun demandât quartier; aussi ne sauva-t'on la vie qu'à deux jeunes fils du Prince, qui furent amenés à Louvo. On les a vû depuis en France servir dans la marine, ayant été amenés

1686. amenés dans le Royaume par le Pere Tachard.

Après cette courte digreſſion ſur la maniere dont M. Conſtance ſe démêla de l'affaire des Macaſſars, je reviens à mes occupations à Bancok. N'ayant plus d'ennemis à combattre, je m'occupois à faire avancer les fortifications, & à dreſſer mes ſoldats. Après avoir donné quelque tems à ces emplois, je fus bien-aiſe de faire le tour de mon Gouvernement, ſoit pour me faire reconnoître, ſoit pour reconnoître moi-même l'état du Païs.

Pour être reçu avec la diſtinction qui convenoit à ma dignité, je ne manquois pas de me faire annoncer dans tous les endroits par où je devois paſſer. Auſſitôt les Mandarins, & les plus diſtingués du lieu me préparoient une réception la mieux ordonnée qu'ils pouvoient. Ils venoient ordinairement à ma rencontre, & après m'avoir logé dans la maiſon la plus apparente, ils me prêtoient hommage & obéïſſance, comme à celui qui repréſentoit la perſonne du Roi.

Il arrivoit quelquefois que pluſieurs d'entre-eux, pour ſe faire valoir auprès de moi, & pour me donner à connoître qu'ils étoient dans quelque conſidération

dans

dans le village, se déclaroient alliés du 1686.
BALOAN. Les Baloans sont les Missionnaires Catholiques. Ne comprenant rien à l'alliance dont ces bonnes gens me parloient, je voulus les faire expliquer. J'appris par ce qu'ils me dirent, que quelques-uns de nos Missionnaires Européens qui se donnoient pour être puissans à la Cour, & qui abusoient de la crédulité des Siamois, gens simples & avides de la faveur, ne faisoient pas difficulté lorsqu'ils en étoient priés par ceux qui vouloient avoir leur protection, de contracter certains mariages assez usités dans le Pays, & qui ont cela de commode, qu'ils ne durent qu'autant qu'ils peuvent faire plaisir.

Cette découverte, à laquelle je ne me serois jamais attendu, me parut avoir quelque chose de si plaisant, que je ne pus m'empêcher d'en rire de fort bon cœur. Lorsque ceux que je sçavois avoir donné dans ce travers venoient me faire la revérence, je ne manquois pas de m'en réjoüir à leurs dépens. La plûpart en témoignoient de la honte; il y en eut même un ou deux, à qui il n'en fallut pas davantage pour les faire rentrer dans leur devoir; il n'en fut pas de même d'un Portugais

1686. Portugais que je ſçavois avoir été marié de cette ſorte plus d'une fois. Etant venu me ſaluer : *Pere*, lui dis-je, *je vous trouve ici avec bien des alliances* ; ma plaiſanterie ne le déconcerta pas, & traitant le tout de bagatelle, il s'en tira en plaiſantant lui-même à ſon tour.

Je dois dire pourtant en faveur de la vérité que le nombre de ceux-ci n'eſt pas fort conſidérable, & qu'à la reſerve de quelques Prêtres, gens ſans aveu, tous les autres Miſſionnaires, généralement parlant, ſoutiennent par de très-grandes vertus la dignité de leur caractere, ſur-tout les Jeſuites, dont la conduite n'eſt pas moins irréprochable dans les Indes qu'en Europe.

Et quant au petit nombre de ceux qui s'écartent de leur devoir, il n'eſt pas ſurprenant que dans des pays ſi éloignés, livrés à eux-mêmes, & n'étant plus éclairés par des ſupérieurs qui veillent ſur leur conduite, ils perdent peu à peu le goût de la piété, & ſe laiſſent aller enſuite à l'occaſion qui ne leur manque jamais ; puiſqu'en Europe nous voyons quelquefois des Prêtres & des Religieux tomber dans les mêmes déréglemens, malgré tous les moyens qu'ils ont de s'en garantir.

En

En continuant ma route, je paſſai par un Village, auprès duquel on me dit qu'il y avoit un Talapoin, que ſes vertus rendoient célébre dans tout le pays. Ses confreres en faiſoient un ſi grand cas, qu'ils l'avoient fait leur Supérieur, en ſorte qu'il étoit, par rapport à ſa dignité, en auſſi grande conſidération parmi les Siamois, qu'un Evêque pourroit l'être parmi nous. Je me détournai pour aller le viſiter. Je trouvai en effet un vieillard reſpectable par ſon grand âge, & par un air modeſte qui ſe répandoit ſur toute ſa perſonne. 1685.

Pour me faire honneur il mit un Béthel dans la bouche, & après l'avoir mâché aſſez long-tems, il me le préſenta, pour le mâcher moi-même à mon tour. Je n'étois pas aſſez fait à la malpropreté des Siamois, pour accepter la grace qu'il me faiſoit. Un des Mandarins qui étoit auprès de moi, me repréſenta que je ne devois pas refuſer un honneur qui n'étoit dû qu'au Roy & à moi : *Je vous le cede*, lui répondis-je, *avalez vous même la pilule, ſi elle eſt de votre goût* Il ne ſe le fit pas dire deux fois, il ouvrit la bouche, & reçut avec beaucoup de reſpect des mains du Ta-

1685. lapoin, le Bethel dont je n'avois pas voulu.

Je vis dans ce voyage une prodigieuſe quantité de Singes, de différente eſpece : le pays en eſt tout peuplé. Ils ſe tiennent aſſez volontiers aux environs de la riviere, & vont ordinairement en troupe. Chaque troupe a ſon chef qui eſt beaucoup plus gros que les autres. Quand la marée eſt baſſe, ils mangent de petits poiſſons que l'eau a laiſſé ſur le rivage. Lorſque deux différentes troupes ſe rencontre, ils s'approchent les uns des autres, juſqu'à une certaine diſtance, où ils paroiſſent faire alte, enſuite les gros *Macous*, ou chefs des deux bandes s'avancent juſques à trois ou quatre pas, ſe font des mines & des grimaces, comme s'ils s'entreparloient, & enſuite faiſans tout-à-coup volte face, ils vont rejoindre chacun la troupe dont il eſt chef, & prennent des routes différentes. Au retour de la marée, ils ſe perchent ſur des arbres, où ils demeurent juſqu'à ce que le pays ſoit à ſec.

Je prenois ſouvent plaiſir à obſerver tout leur petit manége : j'en vis un jour une douzaine qui s'épluchoient au Soleil. Une fémelle qui étoit en rut s'écarta

carta de la troupe, & se fit suivre par 1685.
un mâle; le gros macou, qui s'en aperçut un moment après, y courut; il ne put attraper le mâle qui se sauva à toutes jambes; mais il ramena la femelle à qui il donna, en présence des autres, plus de cinquante soufflets, comme pour la châtier de son incontinence.

En passant par un village, où je m'étois reposé un moment, un Mandarin qui en étoit le chef vint tout empressé me présenter un Vers d'environ neuf pouces de long, & gros à proportion : il étoit tout blanc, & avoit assez la figure d'un de nos Vers à soye, à cela près, qu'il étoit beaucoup plus long. Ce bon homme comptoit de me présenter un morceau friant, je ne pûs m'empêcher de rire de sa simplicité, & me tournant vers un autre Mandarin qui m'accompagnoit; je lui demandai, si ce vers étoit bon à manger, il est très-excellent me dit-il; je lui fis donner, le Mandarin le mangea tout vif avec avidité.

Je remarquois qu'il sortoit de la bouche du Siamois comme de la crême, ce qui me fit croire que cet insecte ne devoit pas être si mauvais. Sans l'horreur que j'avois à le voir, j'en aurois vo-

1685. lontiers goûté. Ceux qui n'ayant jamais vû des Huitres, nous les verroient manger toutes cruës, en auroient du dégoût, les Huitres ſont pourtant fort bonnes : l'uſage applanit bien des choſes en cette matiere, & on ne doit point diſputer des gouts.

La viſite de mon Gouvernement étant faite, je repris le chemin de Bancok. Je m'y occupai encore pendant quelque-tems à dreſſer mes ſoldats, & à faire avancer les fortifications qui alloient avec aſſez de lenteur. Un accident qui revenoit tous les jours & auquel on ne pouvoit remédier, en étoit en partie cauſe. Comme les Siamois vont toujours nuds pieds, il arrivoit très-ſouvent que mes travailleurs étoient piqués en remuant les terres par une ſorte de petits ſepens de couleur argentée, & de la longueur d'environ un pied.

Leur morſure eſt ſi venimeuſe, qu'une heure après celui qui en a été piqué, tombe dans des convulſions, & mourroit infailliblement dans vingt-quatre heures, s'il n'étoit promptement ſecouru. Les Medecins chinois ont un remede admirable contre ce mal. Ils compoſent une certaine pierre qu'on applique ſur la morſure,

morſure, & qui s'y attache d'abord, peu 1686.
après les convulſions ceſſent, le malade reprend ſes ſens, & la pierre tombe d'elle-même, dès qu'elle a tiré tout le venin. La même pierre ſert toujours, mais pour lui rendre ſa premiere vertu il faut la faire tremper pendant vingt-quatre heures dans du lait de femme.

Malgré mes occupations je commençois à m'ennuyer à Bancok. Les bontés dont le Roy m'avoit honoré à Louvo, m'en avoient rendu le ſéjour aſſez ſupportable ; mais depuis que j'en étois parti, je me laſſois peu à peu de me voir dans un pays, où je vivois ſans agrément,& où je ne voyois aucun jour à avancer ma fortune. Dans cette ſituation, je ſouhaitai de retourner à la Cour. J'en écrivis à Mr Conſtance, mais comme il ne vouloit point de moi auprès du Roy, il ne manqua pas de prétexte pour éluder ma demande.

Ce fut à peu près dans ce tems-là que je reçus à Bancok quatre des Jeſuites avec qui nous avions fait le voyage de Siam. Le Pere Tachard, ainſi que nous avons dit. étoit retourné en France avec les Ambaſſadeurs. Conſtance avoit retenu auprès de lui le Pere le Comte ;

1686. les quatre autres, ſçavoir les PP. de Fontenai, Bouvet, Gerbillon & Viſdelou ayant trouvé un embarquement partoient pour la Chine.

Je leur fis tout l'accueïl dont j'étois capable : pendant leur ſéjour je les entretins ſouvent de la dureté de M. Conſtance à mon égard, & je leur fis le détail de tout ce qu'il avoit fait pour me perdre. Quand je leur parlai de l'affaire des Macaſſars, je trouvai qu'ils en ſçavoient quelque choſe en gros : mais ils ignoroient, ou du moins n'étoient-ils informés que confuſément de l'ordre qui m'avoit été adreſſé, & de la maniere dont le Miniſtre avoit ſouhaité que je me conduiſis.

Par tout ce qu'ils me dirent, je compris que je parlois à des perſonnes à qui M. Conſtance étoit auſſi connu qu'à moi-même ; mais quoi que par diſcretion ces Peres ne jugeaſſent pas à propos de s'expliquer ouvertement, après être entrés dans toutes mes peines, m'avoir conſolé le mieux qu'il leur fut poſſible, ils me conſeillerent de repaſſer en France le plutôt que je pourrois. Nous paſsâmes ainſi quelques jours ; moi à me plaindre du Miniſtre, & eux à me conſoler ; enfin après

après bien des témoignages d'amitié, 1686.
très-ſinceres de part & d'autre, nous nous embraſsâmes les larmes aux yeux, comptans de nous ſéparer pour toute la vie.

Quoique depuis quelque tems je fus déja aſſez diſpoſé à ménager mon retour en France, les derniers entretiens que j'avois eu avec ces quatre Jéſuites, me confirmerent encore plus fortement dans cette penſée. J'avois continuellement dans l'eſprit, & la miſere d'un pays, qui ne me paroiſſoit d'aucune reſſource, & les perfidies d'un Miniſtre à qui j'avois fait tout le bien que j'avois pû, & qui en récompenſe de mes bons ſervices, non-ſeulement m'avoit éloigné de la Cour ; mais encore avoit voulu m'empoiſonner, & avoit attenté ſur ma vie en tant de différentes manieres.

Tandis que j'étois ainſi tout occupé de la penſée de mon retour, j'eus dequoi m'y confirmer, par un nouvel ordre que je reçus de la Cour, & qui ne me fit que trop comprendre que la haine de Conſtance n'étoit pas encore épuiſée.

Il étoit arrivé, depuis quelque tems, à la Barre un bâtiment Anglois, armé de quarante pieces de Canon, & de

1685. quatre-vingt-dix hommes d'équipage, tous Europeans. M. Constance prétendoit que le Capitaine de ce Vaisseau avoit friponné autrefois au Roi de Siam une partie considérable de Marchandises. Sous ce beau prétexte il m'envoya ordre de me transporter dans le bâtiment Anglois avec deux hommes seulement, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Léze-Majesté; ce sont les propres paroles de l'ordre que j'ai gardé, écrit en François, de la main du P. le Comte.

Je n'eus pas de peine à comprendre, comme j'ai déja dit, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piége, qui m'étoit tendu par la jalousie de M. Constance. Je résolus pourtant d'exécuter cet ordre à la lettre. Comme je me promenois en rêvant aux moyens d'en venir à bout, M. Manuel avec qui je vivois assez familierement, me voyant l'esprit si préocupé, me demanda à quoi je révois si profondément; » tenez, lui » dis-je, lisez cet ordre que je viens de » recevoir «. Ce bon Missionnaire ayant vû de quoi il étoit question; M. Constance, me dit-il, n'y pense pas, l'exécution

cution de cet ordre eſt impoſſible ». 1685.
» C'eſt pourtant ſur les meſures qu'il «
y a à prendre pour l'exécuter, lui ré- «
partis-je, que rouloient les médita- «
tions dans leſquelles vous m'avez vû ſi «
enfoncé; car je vous l'avouë, je ſuis «
piqué au vif, & je veux pouſſer M. «
Conſtance à bout, en lui faiſant voir «
que des projets qu'il juge impoſſibles «
dans le fond, & dont il ne me charge «
que parce qu'il compte que j'y périrai «
ſont encore au-deſſous de moi». M.
Manuel ſurpris de ma réſolution, fit tout
ce qu'il put pour m'en détourner. «Vous
avez beau faire lui dis-je, mon parti «
eſt pris, & je n'en démorderai pas «
quand je devrois y périr. L'exemple «
que les Macaſſars nous ont donné, il «
y a peu de jours, eſt bon à ſuivre; il «
faut toujours avancer, & ne reculer «
jamais. Raſſurez-vous pourtant, j'uſe- «
rai de precaution, & j'eſpere de me «
tirer encore heureuſement de ce mau- «
vais pas».

A ces mots l'ayant quitté, je me jettai bruſquement dans mon balon à quatre-vingt Rameurs. Pour me venger de M. Conſtance, j'embarquai malicieuſement avec moi l'Oncle de ſa femme, il étoit

1686. étoit métif, aſſez bon homme; mais nullement guerrier. Je fus bien aiſe en lui faiſant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient me ſeconder, de lui faire courir la moitié du riſque, & de le mettre au moins à portée de reconnoître par lui même, de quoi M. Conſtance étoit capable.

Pendant le trajet qu'il y avoit depuis BANCOK juſques à l'endroit de la Rade où étoit le Vaiſſeau, ce bon Japonnois ne ceſſa de me demander où je prétendois le conduire. Il n'étoit pas encore tems de lui faire ſçavoir, je ne répondis à ſes queſtions qu'en badinant. Quand je fus à la Barre, il falut quitter le balon: car ces ſortes de bâtimens ne peuvent aller que dans la riviere. Je pris un batteau propre pour la Mer; dans lequel ayant embarqué huit de mes rameurs, & ayant joint à l'Oncle de Madame Conſtance, le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes juſques bien avant dans la Rade.

Nous n'étions plus qu'à deux lieues du Vaiſſeau Anglois, lorſque mon métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponſe je lui préſentai l'Ordre du Roy, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut ſi effrayé, que n'étant plus

plus maître de lui même : » que vous 1686
ai-je donc fait, Monsieur, s'écrioit-il, «
pour me mener ainsi à la boucherie? «
Et quel cas, je vous prie, ce Capitaine «
Anglois fera-t-il des ordres du Roy de «
Siam, qu'il ne craint point, & qui «
dans toute cette affaire, ne sera certai- «
tainement pas le plus fort. Monsieur, «
lui répartis-je, quand on est au servi- «
ce d'un Roy il faut obéïr à la lettre, «
sans examiner les périls qui doivent «
être comptés pour rien. Nos biens & «
nos vies sont aux Souverains, & ils peu- «
vent en disposer comme il leur plaît. «

Toutes ces raisons, bien loin de persuader ce bon homme ne faisoient qu'augmenter sa peur, qui redoubloit à mesure que nous approchions du Navire. Pour rassurer ce poltron; « voici Mon- «
sieur, lui dis-je, l'expédient que j'ai «
trouvé pour prendre ce Capitaine, sans «
courir un trop grand danger, ni vous «
ni moi; mon but est de l'obliger sous «
quelque prétexte à sortir de son bord «
& à passer dans le mien, pour cela «
j'entrerai dans son vaisseau, vous me «
suivrez, il ne manquera pas de me «
faire beaucoup de civilités, j'y répon- «
drai, & de la maniere dont j'ai ima- «
« giné

1686. » giné mon deſſein, je compte que j'en » viendrai à bout ; tenez cependant, » voilà l'ordre du Roy, mettez-le dans » votre poche, & gardez-le, juſques à » ce que nous en ayons beſoin : mais « armez-vous de courage, & prenez un » air aſſuré, ſans quoi tout notre projet » échoueroit infailliblement ».

» Mais ſi tout ce que vous imaginez » ne réuſſit pas, me répliqua cet hom- » me plus prudent que de raiſon, que » ferez-vous? Alors, répondis-je, je me » conduirai à la *Macaſſarde*, je mettrai » l'épée à la main, je dirai au Capitaine » que j'ai ordre de l'arrêter, & que s'il » fait la moindre réſiſtance, je le tuerai, » à ces mots vous ſortirez l'ordre du » Roy; & vous crierez à tout l'équipa- » ge que s'ils réſiſtent, Sa Majeſté Sia- » moiſe les fera tous pendre. Hé! M. « me répondit-il, nous allons mourir. » C'eſt notre ſort, lui dis-je, mourir au- » jourd'hui ou demain, qu'importe, » pourvû que ce ſoit glorieuſement ».

Cependant nous abordâmes le Navi- re, j'y montai ſuivi du Japonois qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine qui s'apperçut de cet abatement, me de- manda ce qu'avoit Monſieur : *ce n'eſt rien,*

rien, lui dis-je, *il craint la Mer*. A ce 1686.
mot nous entrâmes dans la chambre de Pouppe, on y apporta du vin, & je fus ſalué d'un grand nombre de coups de Canon, après bien des excuſes que le Capitaine me fit ſur l'état dans lequel il me recevoit; car je le trouvai en robbe de chambre & en bonnet : il me demanda quelles affaires m'amenoient dans ſon Bord.

» Ce ſont, lui répondis-je, des affaires très-importantes. Sa Majeſté Siamoiſe ayant eû avis, que les Hollandois ont fait à Batavie, un armement très-conſidérable, dans le deſſein de venir brûler tous les vaiſſeaux qui ſont dans la Rade, & ayant de plus été informée que leur flotte eſt déja en Mer, j'ai ordre d'aſſembler les Capitaines des vaiſſeaux, & des autres bâtimens pour conférer tous enſembles, & pour aviſer aux moyens qu'il y aura à prendre pour n'être pas pris au dépourvû. Comme M. Conſtance vous ſçait ici, il m'ordonne de m'adreſſer principalement à vous & de déférer à vos avis, perſuadé qu'il eſt de votre valeur & de votre expérience ».

Ce Capitaine croyant bonnement tout ce

1686. ce que je lui diſois : » Je vaìs, me répon- » dit il, faire mettre la chalouppe en » Mer, j'enverrai avertir tout ce qu'il y a » d'Officiers aux environs, afin qu'ils ſe » rendent ici, où nous pourrons conſul- » ter enſemble ſur un point ſi important. » C'eſt fort bien aviſé, lui dis-je, enſuite » feignant de réfléchir un petit moment, » en moi-même : mais, Monſieur, con- » tinuai-je, votre Navire étant le plus » éloigné de tous, ne ſeroit-il pas mieux » de vous mettre vous-même dans votre » chalouppe ; nous irions, vous d'un » côté, moi d'un autre, raſſembler tout » ce qu'il y a de Capitaines dans la » Rade. Nous les menerions dans le » Navire qui eſt le plus près de la Barre, » & le Conſeil étant fini chacun rega- » gneroit ſon Bord, ſans avoir à faire » tant de chemin ».

L'Anglois qui ne ſe défioit en aucune ſorte de ce que je lui diſois, acquieſça volontiers à cette propoſition. Je craignois toujours qu'il ne ſe raviſât. » Pro- » fitons du tems, lui dis-je, je m'apper- » çois que la marée commence à paſſer ». A ces mots je me levai, & je deſcendis dans mon batteau, où je m'aſſis. Alors affectant d'avoir oublié quelque choſe d'eſ-

d'essentiel, je criai au Capitaine qui vou- 1686.
lant me faire honneur, se tenoit sur le bord de son bâtiment pour me voir partir; » Monsieur, si vous vouliez vous » donner la peine de descendre, j'aurois » encore un mot important à vous communiquer » : Je commandai en même-tems à un de mes rameurs de tenir l'amarre à la main, & de lâcher quand je lui ordonnerois. L'Anglois descendit bonnement, & s'étant assis auprès de moi, « largue l'amarre, dis-je à mon Matelot, à qui je parlai tout bas, & » en Siamois, pour n'être point enten- » du ». Ensuite passant la main sur l'é- » paule du Capitaine, comme pour lui parler à l'oreille plus commodément, & sans qu'on pût nous entendre; » Monsieur, lui dis-je, puisque j'ai ordre » du Roy de Siam de suivre votre avis » préférablement à tout autre, il con- » viendroit que vous fussiez ici avec » moi, & que nous consultassions enco- » re quelque tems ensemble, afin de » nous trouver de même avis quand » nous serons assemblés ».

Comme la marée étoit forte, l'Anglois s'apperçut bien-tôt qu'on l'éloignoit de son bord : » où me menez-vous donc »
» ainsi

1686. » ainſi tout nud, me dit-il, » & en même-tems, ſans attendre ma réponſe, il ſe mit à crier à ſon équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rame pour gagner pays, & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois fâché d'avoir eu beſoin de recourir à toutes ces ruſes pour exécuter ma commiſſion. Je le priai au reſte de ne s'inquiéter de rien, l'aſſurant qu'il ne manqueroit ni d'habit, ni de tout ce qui lui ſeroit néceſſaire pour ſon entretien.

Cependant la chalouppe Angloiſe qui fut armée en très-peu de tems, commençoit à me donner la chaſſe : Voyant que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit bâtiment Portugais, & prenant mon piſtolet à la main, » montez dans ce bâtiment, dis-je à mon » priſonnier, ſi vous héſitez, c'eſt fait » de vous, je vous tuë ». Quand nous fûmes entrés, je demandai main forte à l'Officier. Ce bon homme ſe mit en mouvement; mais il n'avoit que huit ou dix gueux avec lui : foible reſſource, contre une trentaine d'Europeans qui venoient bien armés, & réſolus de ſe bien battre.

Ne voyant plus d'autre expédient pour éviter d'être pris, je dis au Capitaine, » Monsieur, criez à votre chalouppe de « s'en retourner, & songez qu'il y va » de votre vie à faire en sorte qu'ils vous » obéïssent; s'ils approchent vous êtes » mort, & après vous avoir tué, peut- » être sçaurai-je encore me défendre » contre vos gens ». Je dis ces paroles d'un ton si ferme, que l'Anglois ne voulut pas hazarder le coup, & fit retourner son monde qui lui obéït sur le champ. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon batteau, & après avoir remercié le Capitaine Portugais, je repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce je que crus pouvoir rendre à mon Anglois sa prison plus supportable. 1686.

Je ne tardai pas à donner avis à M. Constance de ma fidélité à exécuter les ordres du Roy, mais en même-tems je crûs qu'il convenoit de me plaindre de ces mêmes ordres. Je le fis pourtant avec circonspection, car je n'étois pas le plus fort, & j'avois affaire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui représenter que les commissions qu'il m'adressoit n'étoient pas tout-à-fait di-

1686. gnes de moi, & qu'il ne paroiſſoit pas convenable d'envoyer à un Amiral des ordres qui conviendroient mieux à des Officiers d'un rang inférieur.

Je fis partir en même-tems mon Priſonnier pour Louvo, où il ſe tira d'affaire moyennant dix mille écus, dont M. Conſtance jugea à propos de ſe prévaloir. Quant à moi, de Miniſtre nia de m'avoir envoyé l'Ordre ſur lequel j'avois agi, & dans la réponſe qu'il me fit, me taxant une ſeconde fois de témérité & d'imprudence, il me défendit de la part du Roi, de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues. Ce fut là toute la récompenſe que je retirai d'une expédition aſſez périlleuſe ; dans laquelle je ne m'étois engagé que pour obéir aux Ordres que j'avois reçus.

Je fus ſi outré de ce procedé, que ne balançant plus dès-lors ſur ce que j'avois à faire, je réſolus de paſſer en France à la premiere occaſion. Comme je n'y voyois point encore de jour, au moins pour quelque tems, je pris le parti de diſſimuler mon chagrin, & d'attendre en patience le moment de me retirer. Pour tromper mon ennui dans cet eſpece d'exil : Car depuis la derniere Let-

tre

tre du Miniſtre, je me regardois comme exilé, je m'amuſois de tems en tems à prendre des Crocodiles. 1686.

On en voit bon nombre aux environs de Bancok. Les Siamois les prennent en deux manieres; ils ſe ſervent pour la premiere d'un Canard en vie, ſous le ventre duquel ils attachent une piéce de bois de la longueur d'environ dix pouces, groſſe à proportion, & pointue par les deux bouts. A cette piece de bois ils lient une corde fine; mais très-forte, à laquelle ſont attachez des morceaux de *Bambou*, eſpece de bois fort léger, dont ils ſe ſervent en guiſe de Liége. Ils mettent enſuite au milieu de la Riviere le Canard qui, fatigué par la piece de bois, crie & ſe débat pour ſe dégager. Le Crocodile qui l'apperçoit, ſe plonge dans l'eau, vient le prendre par-deſſous, & ſe prend lui-même au morceau de bois qui s'arrête en traves dans ſon goſier.

Dès qu'on s'apperçoit qu'il eſt pris; ce qu'on reconnoît au tiraillement qu'il fait, & à l'agitation du Bambou, on ſaiſit le ſignal, & l'on amene l'Animal à fleur d'eau, malgré les efforts qu'il fait pour ſe débaraſſer. Quand il paroît, les

1686. Pêcheurs lui lancent des *harpons* ; ce ſont des eſpeces de dards, dont le fer reſſemble au bout d'une flêche, ils ſont emmanchés d'un bâton long d'environ cinq pieds. A ce fer qui eſt percé dans l'emboiture, eſt attachée une corde très-fine entortillée autour du bâton qui ſe détache du fer, & qui en flottant ſur l'eau, indique l'endroit où eſt l'animal. Quand il a ſur le corps une aſſez grande quantité de harpons, on le tire à terre, où l'on acheve de le tuer à coup de hache.

Il y a une ſeconde maniere de les prendre : ces animaux viennent quelquefois juſques aſſez près des maiſons ; comme ils ſont fort peureux, on tâche de les épouventer en faiſant du bruit, ou avec la voix, ou en tirant des coups de fuſil. Le Crocodile effrayé s'enfuit & ſe ſauve au fond de l'eau. D'abord la riviere eſt couverte de balons, qui attendent de le voir paroître pour reſpirer : Car il ne ſçauroit reſter plus d'une demie-heure ſans prendre haleine. A meſure qu'il ſort il paroît ouvrant une grande gueule, alors on lui lance de toutes parts des harpons, s'il en reçoit quelqu'un dans la gueule, à quoi les Siamois ſont fort adroits, il eſt pris.

Le

Le manche du harpon qui flotte attaché à une corde, sert de signal; celui qui tient la corde connoît quand l'animal quitte le fond, il en avertit les Pêcheurs qui ne manquent pas, dès qu'il reparoît, de lancer encore de nouveaux harpons, & lorsqu'il en a reçu suffisamment pour être amené à terre, on le tire & on le met en piéces. Cette seconde façon de pêcher est plus amusante que la premiere. 1686.

La chair du Crocodile est blanchâtre, & ressemble assez à celle du *Chien-Marin.* J'en ai gouté, elle n'est pas mauvaise. Le Crocodile est affreux à voir. Il s'en trouve dans la riviere qui ont depuis douze jusques à vingt pieds de longueur; ses machoires sont fort plattes, il a de chaque côté deux grosses dents, une en haut & une en bas, qui sortent comme les défenses d'un Sanglier, ce qui fait que quand il a mordu quelque chose, il n'est plus possible de la lui arracher.

Un jour que je revenois de la pêche au Crocodile, je fus tout surpris en entrant chez moi d'y revoir les quatre Jésuites qui étoient partis peu auparavant pour la Chine. Ces peres étoient dans un état à faire pitié. Ils avoient fait naufrage

1686. frage ſur les côtes de *Camboye* & de Siam, & avoient ſouffert au-delà de tout ce qu'on peut dire, s'étant trouvés dans la néceſſité de paſſer par des Pays preſque inacceſſibles qu'ils avoient traverſés à pied. Je les embraſſai avec bien de la joye, & je n'oubliai rien de tout ce qui dépendoit de moi, pour les dédommager des contre-tems qu'ils avoient eû à eſſuyer.

Comme j'avois ſur le cœur tous les mauvais procedés de M. Conſtance, je leur montrai l'Ordre que j'avois reçu au ſujet du Capitaine Anglois, & la réponſe du Miniſtre à la Lettre que je lui avois écrit après cette expédition. Quelques diſcrets qu'ils fuſſent, ils ne pûrent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la premiere fois, ils me conſeillerent ſans détour, de me retirer le plûtôt que je pourrois.

Ils me repréſenterent que le Miniſtre qui avoit pris ombrage de ma faveur, & qui ne ſouhaitoit rien tant que ma perte, reviendroit ſi ſouvent à la charge, & prendroit à la fin ſes meſures ſi à propos, que je ne lui échaperois plus: que puiſque le Seigneur m'avoit conſervé juſqu'alors, c'étoit à moi à ne heurter

pas

pas sa Providence ; mais au contraire à céder, en m'éloignant d'un Pays où ma vie étoit dans des périls continuels. Ces Peres me dirent sur ce sujet tout ce qu'on peut imaginer de plus obligeant. Je les retins aussi long-tems que je pus, mais après deux jours ils voulurent retourner à Joudia, pour y attendre une nouvelle occasion de se rembarquer pour la Chine. 1686.

Quant à moi ne voulant pas renvoyer mon départ plus loin, je résolus de profiter du retour d'un Vaisseau de la Compagnie d'Orient qui étoit venu moüiller à la Barre quelques jours auparavant. Ce Bâtiment venoit de *Ponticheri* apporter des marchandises, & en prendre ; c'est le commerce ordinaire que cette Compagnie fait tous les ans d'Indes en Indes.

Après les emplois que j'avois remplis à Siam & la maniere obligeante dont le Roi m'avoit traité, il ne me convenoit pas de partir en déserteur ; j'écrivis donc à M. Constance pour le prier de me ménager mon congé auprès du Roi, j'apportai pour raison que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems dans

1686. dans le Royaume, & je m'offris d'aller moi-même à la Cour demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche pût me la faire obtenir. Il n'eût garde d'y consentir, & comme il ne craignoit plus tant mon retour en France, il me répondit que l'intention du Roy, n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

Avant que de quitter BANCOK, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé PREPI. Il m'aimoit beaucoup en reconnoissance du service que je lui avois rendu en lui sauvant la bastonnade : car quoiqu'il fût favori du Roy, & que ce Prince l'aimât plus qu'aucun autre jeune homme de la Cour, il n'auroit pas évité ce châtiment, si je ne m'en étois mêlé. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver toujours quelque part dans son amitié, de continuer à aimer les François, les Missionnaires, les Peres Jésuites, & à protéger, comme il avoit toujours fait, les uns & les autres.

Prepi touché de mon départ, en parla au Roi, qui ignorant tout ce qui se passoit

passoit, parut surpris de cette nouvelle. 1687.
Il demanda à son Ministre les raisons qui m'obligeoient à me retirer, & lui ordonna de me faire venir à la Cour, pour apprendre par lui-même quels sujets de mécontentement je pouvois avoir. Je fus informé de tout ce détail par la réponse de Prepi. Sur cet ordre, Constance se trouva fort embarrassé; il ne vouloit pas absolument que je parusse à la Cour: cependant l'ordre étoit précis. Pour se tirer d'intrigue, il ordonna à un Officier Portugais, qui étoit tout à sa dévotion, de venir sous prétexte de me faire honneur, à bord du Vaisseau François, & de me mener ainsi à la Cour de la part du Roi.

Le piege étoit trop grossier pour m'y laisser prendre; je n'ignorois pas que le Roi de Siam ne se sert jamais pour porter ses ordres que des Soldats de sa garde. Monsieur de Metellopolis, Monsieur Manuel, & le Facteur de la Compagnie qui étoient présens, lorsque le Portugais me parla, n'hésiterent pas à me dire de m'en défier.

M. l'Evêque surtout me tirant à part, » gardez-vous bien, me dit-il, de vous » mettre entre les mains de ces Portu-

1687. » gais, je connois M. Conſtance, n'en » doutez pas, ces gens-ci ont ordre de » vous aſſaſſiner en chemin, après quoi » le Miniſtre en ſera quitte pour les faire » pendre, afin qu'ils ne puiſſent pas l'ac- » cuſer. Il dira enſuite au Roi qu'il les » a fait mourir pour venger la mort du » Chevalier de Forbin; & ce Prince qui » ne voit que par les yeux de ſon Mi- » niſtre, prendra tout cela pour argent » comptant. Croyez-moi, tirez-vous des » mains d'un ennemi ſi artificieux & ſi » méchant, puiſque vous êtes aſſez heu- » reux pour en avoir le moyen.

Je le remerciai, comme je devois de ſes bons avis, & m'adreſſant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoiſſois nullement l'ordre qu'il étoit venu me ſignifier, que Sa Majeſté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit aucune apparence qu'elle eût ſi-tôt changé de réſolution, ni qu'elle voulut me retenir plus long-tems dans ſes Etats, malgré les bonnes raiſons que j'avois eu l'honneur de lui alléguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponſe à Monſieur Conſtance.

Je ne parlai ſi haut, que parce que, n'ayant pas à demeurer long-tems à Siam,

je

je n'avois plus rien à craindre de la haine du Miniſtre. En effet, dès le lendemain nous mîmes à la voile. Je m'eſtimois ſi heureux de quitter ce maudit Pays, que j'oubliai dans ce moment tout ce que j'avois eu à ſouffrir. En paſſant par le détroit de *Malaga*, les vents contraires nous obligerent d'y mouiller. Nous deſcendîmes à terre, où nous trouvâmes des huitres excellentes, que nous étions obligés de manger ſur le rocher même, où elles ſont attachées ſi fortement, qu'il n'eſt pas poſſible de les en tirer. 1687.

Dans le ſéjour que nous fîmes ſur ces côtes, j'entrai aſſez avant dans le pays, où ayant trouvé des repaires de bêtes fauves, j'avançai encore quelque pas, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de tirer à quelque piece de gibier. Dans le tems que je regardois de côté & d'autre, je vis un ſinge monſtrueux qui venoit à moi; il s'avançoit les yeux étincelans, & avec un air d'aſſurance, à me faire craindre, ſi je n'avois pas été armé. J'allai à lui, & quand nous fûmes à dix pas l'un de l'autre, je lui tirai un coup de fuſil qui l'étendit roide mort.

Cet animal étoit affreux, ſa queue étoit longue comme celle d'un lion, il

1687. avoit plus de deux pieds & demi de hauteur, huit pieds du bout de la queue à la tête, & sa face longue & grosse étoit semée de bourgeons, comme celle d'un yvrogne. Ceux du pays m'assurerent que j'avois été bienheureux de le tuer, cet animal étant capable de m'étrangler si j'eus manqué mon coup. J'allai chercher nos Matelots pour l'emporter; ils avoüerent qu'ils n'avoient jamais vû de singe si gros dans toutes les Indes.

Du Détroit de Malaga, nous passâmes par les Isles de Nicobar, qui sont habitées par des peuples tout-à-fait sauvages, ils vont entierement nuds, hommes & femmes, & ne vivent que de poisson, & de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois; car leurs Isles ne produisent ni ris, ni légume, ni d'autre sorte de grain dont ils puissent se nourrir. A trente lieues de ces Isles, est celle d'*Andaman*, que nous apperçumes de loin; ceux qui l'habitent sont *Antropophages*, & les plus cruels qu'il y ait dans toutes les Indes.

Nous arrivâmes enfin à Ponticheri. C'est un des plus célebres comptoirs de la Compagnie d'Orient: il y a un Directeur Général, & plusieurs Commis, c'est

un éntrepôt où l'on transporte des Indes, des toiles de cotton, des mousselines, & des indiennes de toutes les especes. Les Vaisseaux de cette Compagnie viennent de France toutes les année pour achepter ces toiles, & les portent au *Port-Loüis*. 1687.

M. MARTIN, pour lors Directeur de ce comptoir, m'accueillit le plus gracieusement du monde, & ne cessa de me combler de politesse, pendant tout le tems que je séjournai dans le Pays. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussi-tôt que je souhaittois; il me fallut attendre assez long-tems les Vaisseaux d'Europe, qui cette année arriverent un peu plus tard que de coûtume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour, étoit la chasse. Il y a dans ce Pays des especes de renards qu'on nomme chiens *marrons*, j'en prenois presque tous les jours avec des levriers que j'avois dressé, & qui furent d'abord faits à cette maniere de chasser, qui est très-amusante.

Il m'y arriva une avanture, où je faillis de périr. Le Commis d'un Vaisseau de la Compagnie de France arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi:

1687. après avoir chaſſé quelques heures, mes levriers firent lever un de ces renards, qui ſe voyant preſſé, ſe ſauva dans un terrier. Pour l'obliger à en ſortir, je me mis en devoir de l'enfumer; je ramaſſai de la paille de ris, j'en remplis le trou, & j'y mis le feu. Comme j'étois baiſſé pour ſouffler, il en ſortit tout-à-coup un animal qui s'élançant ſur moi, me renverſa en me couvrant de paille, de feu & de fumée, me paſſa ſur le viſage, & fut ſe jetter dans une riviere qui n'étoit qu'à deux pas. Tout cela ſe fit ſi vîte, que l'animal s'étoit plongé dans l'eau avant que je fuſſe en état de me relever. Le Commis me dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût un crocodile, ou un caïmant. Quoiqu'il en ſoit, j'eus grand peur, & je m'eſtimai bienheureux d'en être quitte à ſi bon marché.

Les Habitans de Ponticheri ſont fort noirs ſans être caffres; ils ont les traits du viſage bien faits, le regard doux, les yeux vifs & fort beaux. Ils laiſſent croître leurs cheveux qui s'abbattent juſqu'à la ceinture. Leur nation eſt diviſée par *caſtes*, ou races. Les *Bramins* qui ſont les Prêtres du pays, ſont en plus grande vénération que tous les autres; enſuite

viennent

viennent les Bergers. Ces Peuples obſervent ſur toute choſe de ne s'allier qu'avec leurs égaux; enſorte qu'un Berger ne ſçauroit prétendre à l'alliance d'un Bramin. Que s'il arrive que quelqu'un d'une caſte diſtinguée, épouſe une femme qui ſoit d'un rang inférieur, il décheoit & n'a d'autre rang que celui de la famille à qui il s'eſt allié. Il n'en eſt pas de même des femmes, qui en ſe méſalliant ne perdent rien de leur condition. Parmi ces caſtes, la plus mépriſable eſt celle des cordonniers, excepté celle qu'on appelle des *paria* qu'on regarde avec horreur, parce qu'ils ne ſont pas difficulté de ſe nourrir de la chair de toute ſorte d'animaux. 1687.

Ces Peuples, qui ſont idolâtres, ont à une lieue de Ponticheri, un fameux Temple où ils ſe rendent toutes les années, à un certain jour marqué, pour y célébrer une fête à l'honneur de leurs principales Divinités. On y accourt en foule de tous les environs, j'y allai par curioſité. Après mille cérémonies dont on me fit le récit, car je ne pus pas entrer dans le Temple, ils ſortirent le Dieu & la Déeſſe, à l'honneur deſquels ils étoient aſſemblés. Ces Idoles ſont de fi-

1687. gure giganteſque, & fort bien dorées; ils les mirent ſur un char à quatre roues, & les placerent en face l'un de l'autre. La Déeſſe ſur le devant du char paroiſſoit dans une poſture laſcive, & l'attitude du Dieu n'étoit gueres plus honnête.

Ce char étoit tiré avec des cordes par deux ou trois cens hommes. Tout le reſte du peuple qui étoit innombrable ſe jettoit ventre à terre, & pouſſoit des cris de joie, dont toute la campagne retentiſſoit. Il y en avoit d'aſſez ſimples pour ſe jetter ſous les roues du char, s'eſtimant heureux d'être écraſés en témoignage du reſpect qu'ils avoient pour leur Dieu.

Cette cérémonie étant faite, je vis des hommes & des femmes qui ſe rouloient à terre, & continuoient cet exercice en tournant tout autour du Temple; je demandai pour quel ſujet ils ſe meurtriſſoient ainſi tout le corps; car ils étoient nuds, à la reſerve d'un linge dont ils étoient couverts depuis la ceinture juſqu'à demi cuiſſe; on me répondit que n'ayant point d'enfans, ils eſpéroient par cette ſorte de pénitence, de fléchir leurs Dieux, qui ne manqueroient pas de leur en donner. C'eſt-là tout ce que je rapporterai

terai

terai de cette fête, n'ayant pû entrer, 1687.
comme j'ai dit dans le Temple où les ſeuls idolâtres ſont admis.

J'y retournai pourtant deux jours après, car j'étois curieux de le voir; je me préſentai à la porte avec ſept autres François, qui ſouhaittoient auſſi d'y entrer. Le Chef des Bramins nous en refuſa l'entrée, ſous prétexte qu'il ne lui étoit pas permis de le profaner, en y introduiſant des Chrétiens. Sur ce refus, ſans me mettre en peine de lui répondre, je m'approchai de lui, je lui arrachai un poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en préſentai la pointe en le menaçant de le tuer, il ne lui fallut pas dire de fuir. Alors nous entrâmes; nous ne trouvâmes dans cet édifice, qui étoit fort vaſte, qu'un grand nombre d'Idoles de différentes grandeurs, & toutes en poſture deshonnête.

Tandis que nous nous amuſions à les regarder, le Bramin offenſé de l'affront qu'il avoit reçu, alla crier l'allarme aux environs, & vint à nous à la tête de plus de trois cens hommes: mais ce Peuple qui eſt abſolument ſans courage, fut ſi effrayé en nous voyant avec des armes à feu, qu'il n'y en eut pas un ſeul qui eût

1687. eût la hardiesse d'approcher.

A peu près dans ce tems-là un Vaisseau de la Compagnie des Indes étant prêt à faire voile pour *Massulipatan*, Ville fameuse par son commerce ; & les Vaisseaux de France ne devant point encore arriver, je résolus de m'embarquer dans le dessein de passer de cette Ville jusqu'à celle de *Goulgonda* qui n'en est éloignée que de trente lieues. Le grand Mogol assiégeoit pour lors cette Place, j'étois bien aise de voir comment ces Peuples font la guerre, & la maniere dont ils s'y prennent pour former des siégas & des attaques : mais il ne fut pas à mon pouvoir d'exécuter ce projet, comme on verra par ce que je vais dire.

Lorsque nous partîmes, nous étions dans la saison du vent d'Oüest, c'est-à-dire, dans la saison la plus favorable de l'année ; la route se fit fort heureusement & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Massulipatan, lorsque nous vîmes venir du côté de terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes tous être un orage. Nous serrâmes d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord avec très-peu de vent, mais suivi d'une prodigieuse

digieuſe quantité de groſſes mouches 1687.
ſemblables à celles qu'on voit en France, qui mettent des vers à la viande; elles avoient toutes le cul violet. L'équipage fut ſi incommodé de ces inſectes, qu'il n'y eût perſonne qui ne fût obligé de ſe cacher pour quelques momens. La mer en étoit toute couverte, & nous en eûmes une ſi grande quantité dans le Vaiſſeau, que pour le nettoyer, il fallut jetter plus de cinq cens boyaux d'eau.

Environ à quatre lieues de la Ville, nous apperçumes comme un brouillard qui la couvroit toute entiere. A meſure que nous avançions, ce brouillard s'étendoit, & peu après nous ne vîmes plus que la pointe des montagnes qui ſervoient à guider les Pilotes. En approchant de terre, nous vîmes que ce nuage n'étoit autre choſe qu'une multitude innombrable de mouches toutes différentes des premieres. Celles-ci avoient quatre aîles, & reſſembloient à celles qu'on voit le long des eaux, & qui ont la queue barrée de jaune & de noir.

Plus nous avancions, & plus ces inſectes ſe multiplioient, il y en avoit une ſi grande quantité, que nous empêchant de voir la terre, nous fûmes obligés

1687. gés d'en approcher en ſondant. Quand nous fumes avancés à un certain nombre de braſſes, le Pilote fit démoüiller l'ancre. Un Commis de la Compagnie, nommé le ſieur DELANDE, qui avoit ordre de viſiter le comptoir, s'embarqua dans la chaloupe; nous le ſuivîmes, le Capitaine & moi. La quantité de ces mouches étoit ſi grande, que nous fûmes obligés d'embarquer une bouſſole, pour ne pas manquer la terre qu'elles nous cachoient entierement. Nous abordâmes enfin.

Ne trouvant perſonne dans le Port; ceux du Vaiſſeau qui connoiſſoient la Ville, nous ſervirent de guides, & nous menerent à la Doüane. Perſonne ne parut dans le bureau qui étoit tout ouvert, nous entrâmes pourtant, & nous en parcourûmes toutes les pieces ſans trouver qui que ce ſoit. Surpris de cette nouveauté, nous marchâmes du côté où étoit le comptoir de la Compagnie d'Orient, nous traversâmes pluſieurs rues ſans voir perſonne. Cette ſolitude qui régnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur inſupportable, nous fit bien-tôt comprendre de quoi il étoit queſtion.

Après avoir beaucoup marché, nous

arrivâmes

arrivâmes devant la maiſon de la Compagnie. Les portes en étoient ouvertes, nous y trouvâmes le Directeur mort apparemment depuis peu, car il étoit encore tout entier. La maiſon avoit été pillée, & tout y paroiſſoit en déſordre. Frappé d'un ſpectacle ſi affreux, je revins dans la rue, & m'adreſſant au ſieur Delande : » retournons à bord, lui dis-je, il « n'y a rien de bon à gagner ici. « Il me répondit que ſa commiſſion l'obligeoit d'aller plus avant; qu'ayant à rendre compte de ſon voyage, il ne pouvoit retourner à bord, ſans avoir au moins parlé à quelqu'un qui pût l'inſtruire plus préciſément des cauſes de tout ce déſordre. 1687.

Nous continuâmes donc à marcher, & nous nous rendîmes au comptoir des Anglois; nous le trouvâmes fermé, nous eûmes beau frapper, perſonne ne répondit. De-là nous paſsâmes à celui des Hollandois : de quatre-vingt perſonnes qui le compoſoient, il n'en reſtoit plus que quatorze; c'étoient plutôt des ſpectres que des hommes. Ils nous dirent que la peſte avoit mis la ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plûpart des habitans étoient morts, & que le

rſtee

1687. reſte s'étoit retiré dans les campagnes; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclairciſſement ſur la maiſon des François dont ils n'avoient appris aucune nouvelle; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la meilleure partie de leurs gens; & que pour eux ayant des tréſors immenſes dans leur maiſon, il leur étoit défendu, ſous peine de la vie, d'en ſortir, ſans quoi ils ne ſeroient pas reſtés.

Dans la ſituation où étoit cette malheureuſe ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un bâtiment pour me conduire à Goulgonda. Il fallut ſe paſſer d'en voir le ſiége; nous retournâmes à bord annoncer ce que nous avions vû, & ce qu'on nous avoit dit. Sur le champ nous remîmes à la voile, & ſans faire un plus long ſéjour, nous fimes route pour le port de *Mergui*, qui appartient au Roi de Siam. Ce ne fut qu'avec peine que je me réſolus de retourner dans un pays d'où il ne m'avoit pas été facile de me tirer. Mais comme ce Port eſt éloigné de la Cour de plus de cent lieues, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaiſſeau François: je crus que j'y ſerois en ſûreté contre la mauvaiſe volonté de M. Conſtance.

Le

Le troisiéme jour du départ de Massulipatan, quelque Matelots de la chaloupe qui étoient descendus à terre, tomberent malade. La cause de leur maladie ne pouvoit être incertaine. Le Chirurgien leur trouvant la fievre les saigna. Le lendemain je fus moi même attaqué de la fievre, je refusai de me laisser saigner. Tous les autres Matelots qui étoient venus dans la chaloupe, tomberent aussi malades; ils furent saignés comme les premiers, & les uns & les autres moururent peu de jours après. 1687.

Cependant ma fievre continuoit; elle étoit accompagnée d'une sueur si abondante, & qui dans peu me mit si bas, que je pouvois à peine parler. La violence du mal m'avoit affoibli la vûe au point de ne pouvoir plus distinguer les objets qu'imparfaitement. Pour comble de malheur, les provisions commençoient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaisseau de quoi faire du bouillon; car nous n'avions pû prendre que très-peu de vivres à Ponticheri, ou la disette, qui étoit fort grande, réduisoit la Ville à une espece de famine.

Je ne me trouvai jamais dans une plus fâcheuse conjoncture. Ne sçachant

1687. à quoi me déterminer, je m'avisai de dire à un petit Esclave Siamois, qui n'avoit jamais voulu me quitter, de m'apporter un peu de vin de Perse dont j'avois bonne provision ; j'en bus environ un demi verre, & je m'endormis profondément. Quelques heures après je m'éveillai tout en sueur ; il me parut que ma vûe s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remede dont je doublai la dose ; je me rendormis une seconde fois, & je me réveillai encore trempé de sueur, mais beaucoup plus fortifié. Comme le remede opéroit, j'en pris pour la troisiéme fois, y ajoutant un morceau de biscuit que je mangeai, après l'avoir trempé dans le vin. Je continuai de même pendant quelques jours, après lesquels ma fievre continue se changea en tierce.

M. Delande & le Capitaine qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refuserent la saignée, & ne voulurent d'autre remede que le mien, leur mal diminua peu à peu, & ils échaperent comme moi. Enfin nous arrivâmes à Mergui, où à l'aide des rafraichissemens, dont nous ne manquâmes plus, nous fumes sur pied en peu de

de jours. De dix-ſept que nous étions 1687.
embarqués dans la chaloupe, & qui deſcendîmes à terre, quatorze qui avoient été ſaignés, moururent, ſans qu'il en échappât un ſeul. Selon toutes les apparences M. Delande, le Capitaine & moi, nous ne nous en tirâmes que pour n'avoir pas voulu de la ſaignée : tant il eſt vrai qu'elle eſt mortelle dans ces ſortes de fievres peſtilentielles.

Peu de jours après notre arrivée à Mergui, M. CEBERET y arriva, ſuivi d'un grand cortége de Mandarins : il revenoit de Louvo. La LOUBERE & lui y avoient été envoyés de France pour traiter du commerce, & pour régler toutes choſes avec Conſtance. Car la négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réuſſi. Ce Pere trompé par Conſtance, comme nous avons déja dit & comptant de bonne foi de ſervir & la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûes, & à profiter de la bonne volonté du Miniſtre de Siam, & ſur la parole de ce Jeſuite la Cour avoit donné dans ce projet d'alliance, & avoit envoyé des Troupes, commandées par le Chevalier DESFARGES, à qui on avoit remis la

 Fortereſſe

1687. Forteresse de Bancok, suivant ce qui avoit été convenu.

Le Mandarin qui avoit été envoyé Ambassadeur en France, étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. Ceberet; dès qu'il m'apperçut, il courut à moi, tout plein de la magnificence du Royaume; il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon Pays, qu'il y avoit vû toute ma famille, & un grand nombre de mes amis, avec qui il avoit souvent parlé de moi, & ensuite me faisant de grands éloges de la Cour, & de tout ce qui l'avoit le plus frappé: il ajouta en mauvais François: *La France grand bon, Siam petit bon.*

Monsieur Ceberet qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins après avoir fait à chacun des présens considérables. Il s'embarqua ensuite avec nous sur le Vaisseau de la Compagnie, & nous fîmes route pour Ponticheri. Sur ce que nous lui demandâmes des nouvelles de sa négociation avec M. Constance, il déclara publiquement qu'il n'étoit point satisfait de lui, & que ce Ministre avoit trompé la Cour, à qui il avoit promis des choses frivoles, & qui n'avoient

pas

pas la moindre apparence de réalité. 1687.

Nous fûmes pendant toute la route, M. Ceberet & moi dans une grande liaison ; nos entretiens ordinaires rouloient sur le Royaume de Siam, & sur les manieres de ces peuples. Il étoit si frappé de les avoir vû si pauvres, & de la misere du Royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eu la hardiesse d'en faire des relations si magnifiques.

» Ce que vous en avez vû, lui « dis-je un jour, est pourtant ce qu'il « y a de plus beau. Tout ce Royaume « qui est fort grand, n'est gueres qu'un « vaste désert. A mesure qu'on avance « dans les terres, on n'y trouve plus « que des forêts & des bêtes sauvages. « Tout le peuple habite sur le bord de « la riviere, il s'y tient préferablement « à tout autre endroit, parce que les « terres qui y sont inondées six mois « de l'an, y produisent presque sans culture une grande quantité de ris, qui « ne peut venir & multiplier que dans « l'eau. Ce ris fait toute la richesse du Pays ; ainsi en remontant depuis la Bar- « re jusqu'à Louvo, vous avez vû, & « par rapport aux peuples, & par rapport «

1687. »à leurs Villes, & par rapport aux den-»rées qu'ils recueillent, tout ce qui »peut mériter quelque attention dans »ce Royaume.

Une autre fois, comme nous parlions encore de ce pays, il témoigna souhaiter quelques éclaircissemens sur la maniere dont le Roi se gouverne dans son Palais. » Pour cet article, lui répondis-»je, il n'est pas aisé de vous satisfaire. »Ceux du dehors, quelques distingués »qu'ils puissent être, n'entrent jamais »dans cette partie du Palais que le Roi »habite, & ceux qui y sont une fois en-»trés, n'en sortent plus. Tout ce qu'on »en sçait de plus particulier, c'est que »tout s'y traite dans un grand secret. »Non seulement chacun y a son em-»ploi marqué; mais encore chacun a »son quartier séparé, hors duquel il ne »lui est jamais permis de sortir. Ceux »qui servent dans les chambres qui »sont le plus près de la porte, ne sça-»vent, & ne connoissent du Palais, »que ce qui se passe dans cet endroit. »Les chambres attenantes ont de nou-»veaux Officiers qui ne sont pas plus »instruits que les premiers, & ainsi »successivement jusqu'à l'appartement

du

du Roi qui passe presque toute sa vie « 1687.
renfermé, faisant consister une partie «
principale de sa grandeur à ne se mon- »
trer que très-rarement. Quand il a à »
parler à ses Ministres, à ceux-même «
qui sont le plus en faveur, il se mon- «
tre par une fenêtre élevée de terre, à «
peu près de la hauteur d'une toise, «
d'où il les entend, & disparoît, après «
leur avoir briévement expliqué ses vo- «
lontés. «

M. Ceberet m'ayant encore questionné au sujet de M. Constance; je lui dis tout ce que j'en sçavois, & quoiqu'il fût entré de lui-même assez avant dans les vûes de ce Ministre, dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis appercevoir bien des choses qui lui étoient échappées, & de la vérité desquelles il ne douta plus, dès qu'il fut en état de joindre ce que je lui disois, avec ce qu'il avoit déja reconnu.

Cependant nous approchions de la Ville de *Madraspatan*, célebre par son commerce. Il n'y avoit pas apparence de revenir des Indes en Europe, sans en rapporter quelques étoffes & autres raretés du Pays. Dans la résolution où j'étois d'y employer quelque argent, je priai

1687. priai le Capitaine du Vaiſſeau de me mettre à terre. Les Anglois ſont les maîtres de cette Place. Le Directeur Général de leur Compagnie, ennemi juré de Conſtance, m'ayant ſçu logé chez les Capucins François, voulut à toute force m'emmener chez lui; il emmena auſſi le Supérieur de ces bons Religieux, à qui il fit honnêteté à mon occaſion; ces Peres ſont établis dans le Fauxbourg; & adminiſtrent les Sacremens à des Portugais ou Metifs qui ſont Catholiques Romains.

Il me donna un fort grand diner, pendant lequel on tira bon nombre de coups de canon; nous bûmes les ſantés des Rois d'Angleterre, de France, & des deux Familles Royales, les canons tirant à boulets. Conſtance ne fut pas épargné pendant le repas. Le Directeur diſoit tout haut qu'il le feroit pendre, s'il pouvoit jamais l'attraper. Cependant nous buvions toujours, & nous continuâmes de telle ſorte, que nous nous enyvrâmes tous, le Capucin comme les autres, quoiqu'il y eût moins de ſa faute, ayant été engagé à boire preſque malgré qu'il en eût.

Quand j'eus fait mes emplettes, le Directeur

Directeur me donna un petit bâtiment 1687.
pour me conduire à Ponticheri, qui n'eſt éloigné de Madraſpatan que de vingt lieues. En arrivant, j'y trouvai un Vaiſſeau de Roi qui venoit prendre M. Ceberet; ce bâtiment étoit commandé par M. du QUENE-GUITTON, qui me remit un magnifique fuſil, & une paire de piſtolets d'un ouvrage merveilleux. C'étoit un préſent que Bontems m'envoyoit comme une marque de ſon amitié, & pour me remercier de quelques pieces aſſez curieuſes que je lui avois envoyé par le retour des Ambaſſadeurs.

Après que M. Ceberet eut fini toutes ſes affaires à Ponticheri, nous nous embarquâmes, & nous fîmes route pour la France Pendant le voyage la converſation roula encore ſouvent entre lui & moi, ſur le Royaume de Siam; il me parla de la jalouſie de M. Conſtance, & des dangers auſquels il m'avoit ſouvent expoſé; & quoique nos François qu'il avoit vûs à Joudia & à Louvo, l'euſſent inſtruit; & de mon avanture des Macaſſars, & de celle du Capitaine Anglois, il ſouhaita encore que je lui en fis le récit.

Après

1688. Après une navigation fort heureuse, nous mouillâmes au Cap de Bonne-Espérance où nous fîmes quelques rafraîchissemens. Nous mouillâmes encore à l'Isle Sainte-Helene qui appartient aux Anglois, & peu après à l'Isle de l'Ascension, où nous pêchâmes quantité de tortues, & autres poissons. Enfin nous arrivâmes heureusement au port de Brest où nous débarquâmes sur la fin de Juillet de l'année 1688, environ trois ans & demi après en être parti avec M. de Chaumont.

Ayant débarqué tout ce que j'avois acheté de marchandises à Madraspatan, j'en fis porter les balots chez le Messager qui part toutes les semaines pour Paris: Avant que de me désaisir de tous ces effets, j'eus la précaution de lui déclarer, & de faire spécifier sur son livre la quantité & la qualité des marchandises, qui consistoient en des paravens, cabinets de la Chine, thé, porcelaines, plusieurs pieces d'indienne de toutes sortes, & une quantité assez considérable d'étoffes d'or & d'argent; je le chargeai de tout; après quoi je pris la poste pour Paris, où je fus me présenter à M. de SEIGNELAI, Ministre de la Marine.

Il

Il me reçut fort bien, & me présenta lui-même au Roi, qui donna ordre de me compter tous mes appointemens depuis mon départ jusqu'à ce jour-là. 1688.

Ce fut à l'amitié de Bontems que je dûs une réception si favorable, car M. de Seignelay ayant trouvé fort mauvais que j'eûs déféré aux ordres de M. de Chaumont, & que je ne fûs pas revenu en France, m'avoit fait effacer de dessus l'Etat. Bontems qui en fut informé, en parla de lui-même au Roi, qui ordonna au Ministre de ne rien innover sur mon sujet, & de m'avancer même dans l'occasion, préférablement à plusieurs autres.

Charmé de la maniere dont j'avois été accueilli; je fus me présenter au dîner du Roi; S. M. me fit l'honneur de me questionner beaucoup sur le Royaume de Siam; elle me demanda d'abord si le Pays étoit riche; » Sire, lui répondis-je, le Royaume de Siam ne produit « rien, & ne consume rien : c'est beau- « coup dire, en peu de mots, repliqua « le Roi », & continuant à m'interroger, il me demanda quel en étoit le gouvernement, comment le peuple vivoit, & d'où le Roi tiroit tous les présens qu'il lui avoit envoyé? Je lui répondis que

1688. le Peuple étoit fort pauvre; qu'il n'y avoit parmi eux, ni nobleſſe, ni condition, naiſſans tous eſclaves du Roi, pour lequel ils ſont obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaiſe de les en diſpenſer, en les élevans à la dignité de Mandarin : que cette dignité qui les tire de la pouſſiere, ne les met pas à couvert de la diſgrace du Prince, dans laquelle ils tombent fort facilement, & qui eſt toujours ſuivie de châtimens rigoureux : que le Barkalon lui-même, qui eſt le premier Miniſtre, & qui remplit la premiere dignité de l'Etat, y eſt auſſi expoſé que les autres : qu'il ne ſe ſoutient dans un poſte ſi périlleux, qu'en rampant devant ſon Maître, comme le dernier du Peuple : que s'il lui arrive de tomber en diſgrace, le traitement le plus doux qu'il puiſſe attendre, c'eſt d'être renvoyé à la charruë, après avoir été très-ſévérement châtié : que le Peuple ne ſe nourrit que de quelques fruits & de ris, qui eſt très-abondant chez eux; que croyant tous à la métempſicoſe, perſonne n'oſeroit manger rien de ce qui a eu vie, de crainte de manger ſon pere, ou quelqu'un de ſes parens : que

pour

pour ce qui regardoit les présens que le Roi de Siam, avoit envoyé à S. M. M. Constance avoit épuisé l'épargne & avoit fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas aisé de réparer : que le Royaume de Siam, qui forme presque une peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le commerce des Indes, étant frontiere de deux mers, l'une du côté de l'Est qui regarde la *Chine*, le *Japon*, le *Tonquin*, la *Cochinchine*, le pays de *Lahor* & *Camboye*; & l'autre du côté de l'Ouest, faisant face au Royaume d'*Arracan*, au *Gange*, aux côtes de *Coromandel*, de *Malabarre*, & à la Ville de *Surate* : que les marchandises de ces différentes Nations étoient transportées toutes les années à Siam, qui est le rendez-vous, & comme une espece de Foire, où les Siamois font quelque profit en débitant leurs denrées : que le principal revenu du Roi consistoit dans le commerce qu'il fait presque tout entier dans ce Royaume, où l'on ne trouve que du ris, de *Larec* dont on compose le bethel, un peu d'étain, quelques éléphans qu'on vend; & quelques peaux de bêtes fauves dont le pays est rempli : que les Siamois allans pres-

1688.

1688. que tous nuds, à la réserve d'une toile de coton qu'ils portent depuis la ceinture jusques à demi cuisse, ils n'ont chez eux aucune sorte de Manufacture, si ce n'est de quelques mousselines, dont les Mandarins seulement ont droit de se faire, comme une espece de chemisette qu'ils mettent dans les jours de cérémonies : que lorsqu'un Mandarin a eû l'adresse de ramasser quelque petite somme d'argent, il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée ; sans quoi le Prince la lui feroit enlever : que personne ne possede dans tout le Royaume aucuns biens-fonds, qui de droit appartiennent tous au Roi, ce qui fait que la plus grande partie du pays demeure en friche, personne ne voulant se donner la peine de cultiver des terres qu'on leur enleveroit dès qu'elles seroient en bon état : qu'enfin le Peuple y est si sobre, qu'un particulier qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a au-delà de tout ce qui lui est nécessaire pour son entretien.

Le Roi me demanda encore quelle sorte de monnoye avoit cours dans le Pays. » Leur monnoye, lui répondis-je, » est un morceau d'argent, rond com-

» me

me une bale de fusil, marqué de deux « 1688.
Lettres Siamoises, qui sont le coin du «
Prince, cette bale qui s'appelle *Tical*, «
vaut quarante sols de France. Outre «
le Tical, il y a encore le *demi-Tical*, «
& une autre sorte de monnoye d'argent «
qu'on appelle *Faon*, de la valeur de «
cinq sols. Pour la petite monnoye, ils «
se servent de coquilles de mer, qui «
viennent des Isles Maldives, & dont «
les six-vingts font cinq sols ».

Parlons un peu de la Religion, me dit le Roi : » Y a-t-il beaucoup de « Chrétiens dans le Royaume de Siam, « & le Roi songe-t-il véritablement à se « faire Chrétien lui-même? Sire lui ré- « pondis-je, ce Prince n'y a jamais pen- « sé, & nul mortel ne seroit assez hardi « pour lui en faire la proposition. Il est « vrai que dans la harangue que M. de « Chaumont lui fit le jour de sa pre- « miere Audience, il fit mention de Re- « ligion; mais M. Constance qui faisoit « l'Office d'Interprête, omit habilement « cet article; le Vicaire Apostolique qui « étoit présent, & qui entend parfaite- « ment le Siamois, le remarqua fort « bien : mais il n'osa jamais en rien « dire, crainte de s'attirer sur les bras «

1688. » M. Conſtance, qui ne lui auroit pas
» pardonné s'il en avoit ouvert la bou-
» che ».

Le Roi ſurpris de ce diſcours, m'écoutoit fort attentivement, j'ajoutai que dans les Audiences particulieres que M. de Chaumont eut dans le cours de ſon Ambaſſade, il s'épuiſoit toujours à parler de la Religion Chrétienne, & que Conſtance qui étoit toujours l'Interprête, jouoit en homme d'eſprit deux perſonnages, en diſant au Roi de Siam ce qui le flattoit, & en répondant à M. de Chaumont, ce qui étoit convenable, ſans que de la part du Roi, & de celle de M. l'Ambaſſadeur, il y eût rien de conclu que ce qu'il plaiſoit à Conſtance de faire entendre à l'un & à l'autre : que je tenois encore ce fait de M. le Vicaire Apoſtolique lui-même, qui avoit été préſent à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ouvert à moi dans un grand ſecret. Sur cela le Roi ſe prenant à ſourire, dit que les Princes étoient bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des Interprêtes qui ſouvent ne ſont pas fidéles.

Enfin le Roi me demanda ſi les Miſſionnaires faiſoient beaucoup de fruit à Siam,

Siam, & en particulier s'ils avoient déja converti beaucoup de Siamois. » Pas un seul, Sire, lui répondis-je; mais comme « la plus grande partie des peuples qui « habitent ce Royaume n'est qu'un amas « de différentes Nations, & qu'il y a par- « mi les Siamois un grand nombre de « Portugais, de Cochinchinois, de Ja- « ponois, qui sont Chrétiens, ces bons « Missionnaires en prennent soin, & « leur administrent les Sacremens. Ils « vont d'un Village à l'autre, & s'in- « troduisent dans les maisons, sous pré- « texte de la Médecine qu'ils exercent « & des petits remedes qu'ils distribuent; « mais avec tout cela leur industrie n'a « encore rien produit en faveur de la « Religion. Le plus grand bien qu'ils « fassent est de baptiser les enfans des « Siamois qu'ils trouvent exposés dans « les campagnes : car ces Peuples qui « sont fort pauvres, n'élevent que peu « de leurs enfans, & exposent tout le « reste ; ce qui n'est pas un crime chez « eux. C'est au Baptême de ces enfans « que se réduit tout le fruit que les Mis- « sions produisent dans ce pays ». 1688.

Au sortir du dîner du Roi, M. de Seignelai me fit passer dans son cabinet,

 où

1688. où il m'interrogea fort au long, sur-tout ce qui pouvoit regarder l'intérêt du Roi; & en particulier, il s'informa, si l'on pouvoit établir un gros Commerce à Siam, & quelles vûes pouvoit avoir M. Constance, en témoignant tant d'empressement pour y appeller les François? Je le satisfis sur ce dernier article en lui apprenant dans un long détail tout ce que je sçavois des vûës, & des desseins du Ministre de Siam.

Pour l'article du commerce, je lui répondis, comme j'avois fait au Roi, que le Royaume ne produisant rien, il ne pouvoit être regardé que comme un entrepôt à faciliter le commerce de la Chine, du Japon, & des autres Royaumes des Indes : que cela supposé, l'établissement qu'on avoit commencé en y envoyant des troupes, étoit absolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déja étant plus que suffisant pour cet effet.

Qu'à l'égard de la Forteresse de Bancok, elle demeureroit entre les mains des François, tandis que le Roi de Siam & M. Constance vivroient; mais que l'un des deux venant à manquer, les Siamois sollicités,&par leur propre intérêt,

rêt, & par les ennemis de la France, ne 1688.
manqueroient pas de chaſſer nos troupes d'une place qui les rendoit maîtres du Royaume.

Deux jours après le Cardinal de Janſon me dit d'aller trouver le Pere de la Chaiſe qui ſouhaitoit de m'entretenir ſur le nouvel établiſſement des François dans le Royaume de Siam. » Mon Couſin, me dit le Cardinal, prenez bien « garde à ce que vous direz, car vous « allez parler à l'homme le plus fin du « Royaume. Je ne m'en embaraſſe pas, « lui répondis-je, je n'ai que des véri- « tés à dire ». Dès le jour même je fus introduit par un eſcalier dérobé, & préſenté à ſa Révérence par le Frere Vatblé.

Ce R. P. ne me parla preſque que de Religion, & du deſſein que le Roi de Siam avoit de retenir des Jéſuites dans ſes Etats, en leur bâtiſſant à Louvo un Collége & un Obſervatoire. Je lui dis que M. Conſtance, qui vouloit avoir à toute force la protection du Roi, promettoit au-delà de ce qu'il pouvoit tenir: que l'Obſervatoire & le Collége ſe bâtiroient peut-être pendant la vie du Roi de Siam; que les Jéſuites y ſeroient nourris,

1688. nourris & entretenus; mais que ce Prince venant à mourir, on pouvoit se préparer en France à chercher des fonds pour l'entretien des Missionnaires, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulut y contribuer.

Quand le Pere de la Chaise m'eut entendu parler ainsi, vous n'êtes pas d'accord avec le Pere Tachard, me dit-il, je lui dis que je ne disois que la pure vérité, que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, & les motifs qui l'avoient fait parler; mais que son amitié pour M. Constance, qui, pour arriver à ses fins, n'avoit rien oublié pour le séduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, & ensuite le rendre suspect : que pendant le peu de tems qu'il avoit resté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit sçu s'attirer toute la confiance du Ministre, à qui il avoit même servi de Secretaire François dans certaines occasions, & que j'avois vû, moi-même, des Brevets écrits de la main de ce Pere, & signez *Par Monseigneur : Et plus bas, Tachard.* A ce mot ce Révérend Pere sourit, & reprenant dans un moment son maintien grave & modeste qu'il ne quittoit que bien rarement, il s'informa si les

ſes Miſſionnaires faiſoient beaucoup de 1688.
fruit dans ce Royaume.

Je lui répondis ce que j'en avois dit au Roi ; ajoutant que ce qui retardoit le plus le progrès de l'Evangile, étoit le genre de vie, dur & auſtere des Talapoins. » Ces Prêtres ou Moines du « pays, lui dis-je, vivent dans une abſti- « nence continuelle, ils ne ſe nourriſſent « que des charités journalieres qu'on leur « fait. Ils diſtribuent aux pauvres ce qu'ils « ont au-delà de leur néceſſaire, & ne « réſervent rien pour le lendemain ; ils « ne ſortent jamais de leur Monaſtere « que pour demander l'aumône, encore « la demandent-ils ſans parler. Ils ſe « contentent de préſenter leur Panier, « qui à la vérité eſt bien-tôt templi : car « les Siamois ſont fort charitables «.

Lorſque les Talapoins vont par la « ville, ils portent à la main un évantail « qu'ils tiennent devant le viſage pour « s'empêcher de voir les femmes. Ils vi- « vent dans une continence très exacte ; « & ils ne s'en diſpenſent que quand ils « veulent quitter la regle pour ſe ma- « rier. Les Siamois n'ont ni Prieres pu- « bliques, ni ſacrifices : Les Talapoins « les aſſemblent quelque fois dans les «

Pagodes ;

1688. » Pagodes, où ils leur prêchent. La ma-
» tiere ordinaire de leur Sermon eſt la
» charité; cette vertu eſt en très-grande
» recommandation dans tout le Royau-
» me, où l'on ne voit preſque point de
» pauvres réduits à mandier leur pain.

» Les femmes y ſont naturellement
» fort chaſtes; les Siamois ne ſont point
» méchans, & les enfans y ſont ſi ſou-
» mis à leurs peres, qu'ils ſe laiſſent ven-
» dre ſans murmurer, lorſque leurs Pa-
» rens y ſont forcés pour ſe ſecourir
» dans leurs beſoins. Cela étant, il ne
» faut pas eſpérer de convertir aucun
» Siamois à la Religion Chrétienne: car
» outre qu'ils ſont trop groſſiers pour
» qu'on puiſſe leur donner facilement
» l'intelligence de nos Myſteres, & qu'ils
» trouvent leur morale plus parfaite que
» la nôtre, ils n'eſtiment pas aſſez nos
» Miſſionnaires qui vivent d'une manie-
» re moins auſtere que les Talapoins.

» Quand nos Prêtres veulent prêcher
» à Siam les vérités Chrétiennes, ces
» peuples qui ſont ſimples & dociles,
» les écoutent comme ſi on leur racon-
» toit des fables ou des contes d'enfant.
» Leur complaiſance fait qu'ils approu-
» vent toute ſorte de Religion. Selon

eux,

eux, le Paradis est un grand Palais, 1688. où le Maître Souverain habite. Ce Palais a plusieurs portes, par où toute sorte de gens peuvent entrer pour servir le Maître, selon l'usage qu'il veut en faire. C'est à peu près, disent-ils, comme le Palais du Roi, qui a plusieurs entrées, & où chaque Mandarin à ses fonctions particulieres. Il en est de même du Ciel, qui est le Palais du Tout-Puissant, toutes les Religions sont autant de portes qui y conduisent, puisque toutes les croyances des hommes telles qu'elles soient, tendent toutes à honorer le premier Etre, & se rapportent à lui, quoique d'une maniere plus ou moins directe «.

Les Talapoins ne disputent jamais de Religion avec personne; quand on leur parle de la Religion Chrétienne, ou de quelqu'autres, ils approuvent tout ce qu'on leur en dit: mais quand on veut condamner la leur, ils répondent froidement, puisque j'ai eû la complaisance d'approuver votre Religion, pourquoi ne voulez-vous pas approuver la mienne? Quant aux pénitences extérieures, & à la mortification des passions, il ne seroit pas convenable de

« leur

1688. » leur en parler, puiſqu'ils nous en don-
» nent l'exemple & qu'ils ſurpaſſent de
» beaucoup, au moins extérieurement,
» nos Religieux les plus réformés.

» Au reſte, mon Pere, continuai-je,
» les Jéſuites ne manquent pas d'enne-
» mis dans ces miſſions. Vos Miſſionnai-
» res qui ont des talens ſupérieurs aux
» autres, viennent facilement à bout de
» s'attirer la faveur des Princes, dont
» ils ſe ſervent pour ſoutenir la Reli-
» gion; de-là il eſt difficile que la ja-
» louſie n'excite bien des cabales con-
» tr'eux, non-ſeulement en Europe; mais
» encore dans les Indes.

» Pendant mon ſéjour à Siam, plu-
» ſieurs Chinois qui ont de l'eſprit & du
» ſçavoir, m'ont avoué qu'ils ne com-
» prenoient pas, comment des gens d'une
» même croyance, qui avoient quitté
» leur patrie, & traverſé des mers im-
» menſes, prétendoient attirer des Gen-
» tils à eux, tandis qu'eux-mêmes n'é-
» toient pas d'accord dans leur condui-
» te; les uns vivans avec beaucoup de
» modeſtie & de charité, & les autres
» ſe livrans à la haine & aux diſſen-
» ſions, pour ne rien dire de plus. C'eſt
» là le langage que m'ont tenu tous les
Chinois

Chinois à qui j'ai parlé. Cette vérité » 1688.
est si constante & si publique dans les »
Indes, que non-seulement je crois de- »
voir vous en informer; mais encore la »
publier toutes les fois que j'en aurai »
occasion ».

J'étois à Paris depuis quelques jours, lorsque ne voyant pas arriver le Messager de Brest, je commençai d'être inquiet sur les balots que je lui avois confié. Pour m'en éclaircir, j'allai au Bureau, j'y appris justement ce que j'avois appréhendé. Les Commis de la Douanne de *Pontorson* y avoient arrêté tous mes effets, & non contens de la confiscation, qu'ils prétendoient avoir lieu, parce que j'avois dans mes balots des Indiennes dont l'entrée étoit pour lors défendue dans le Royaume; ils m'avoient condamné à une amende de cinq cens livres, comme ayant contrevenu aux Ordonnances du Roi.

Je crus dans cet embarras n'avoir rien de mieux à faire que de recourir à M. Ceberet, que je sçavois être fort connu des Fermiers Généraux. Après l'avoir instruit du contre-tems qui m'arrivoit, je lui représentai qu'ayant ignoré les défenses du Roi, je ne devois pas être puni

1688. puni pour les avoir violées; que la bonne foi qui paroissoit dans toute ma conduite me justifioit assez, puisque j'avois déclaré moi-même au Messager la qualité des marchandises, en faisant une expresse mention des Indiennes, ce que je n'aurois pas fait si je les avois crû défendues. Ceberet me rassura le plus qu'il lui fut possible; il me dit qu'il connoissoit les Fermiers, qu'ils étoient fort honnêtes gens, que je pouvois les aller trouver moi-même, quand ils seroient assemblés dans leur grand Bureau, & qu'il étoit persuadé qu'ils me donneroient satisfaction.

Je profitai de l'avis qu'il me donnoit, & je fus me présenter à ces Messieurs. Je me plaignis du Jugement qui avoit été rendu contre moi, je leur fis valoir toutes les raisons que j'avois déduites à M. Ceberet; j'insistai principalement sur ma bonne foi, & je demandai qu'en conséquence ils ordonnassent que mes balots me fussent rendus. Sur cet exposé, ils condamnerent unanimement ce que les Commis avoient fait par rapport aux marchandises, dont l'entrée n'étoit pas défendue. Quant aux Indiennes il fut dit qu'on ne pouvoit pas les relâcher

cher, attendu l'Ordonnance qui défen- 1688.
doit de les laisser entrer; mais que je pouvois m'addresser au Roi, & que Sa Majesté à ma sollicitation, & à celle de mes amis, pourroit ordonner qu'elles me seroient rendues.

Ensuite de cette délibération, je priai ces Messieurs d'envoyer leurs ordres à Pontorson, pour qu'on fit venir dans le Bureau de Paris tous les balots qui étoient à moi, & je déclarai que j'étois prêt d'en acquiter, non-seulement tous les droits, mais encore de payer tous les frais qu'il faudroit faire pour le transport. Sur le champ M. de LULIE, Président de l'Assemblée, ordonna qu'on écrivit aux Commis, & la Lettre fut faite & signée devant moi.

Au sortir du Bureau, je me rendis incessamment à Versailles où je fus trouver Bontems, & lui ayant raconté ce qui m'arrivoit, je le priai d'en parler à M. le PELLETIER, Contrôleur Général des Finances. Bontems s'employa pour moi avec son zéle ordinaire. Le Ministre qui l'aimoit lui répondit qu'il n'avoit rien à lui refuser; qu'il jugeoit pourtant convenable d'en parler au Roi avant que de rien ordonner. Sa Majesté

1688 accorda tout ce qu'on lui demandoit, sur quoi le Miniſtre, qui vouloit faire plaiſir à Bontems, me fit expédier un Ordre de la part du Roi à Meſſieurs les Fermiers Généraux, par lequel il leur étoit enjoint de faire rendre inceſſamment, & ſans payer aucuns droits, toutes les marchandiſes qui appartenoient au Chevalier de Forbin.

Je ne parlai à perſonne de ce que la Cour venoit de faire en ma faveur; mais lorſque je ſçus que mes balots étoient arrivés à Paris, je fus ſignifier moi-même à M. de Lulie l'Ordre que j'avois obtenu; charmé de la ſatisfaction qu'on me donnoit, il fut au Bureau, & me fit rendre tout ce qui étoit à moi : cette affaire ſe termina ainſi à mon avantage, je fus redevable de ce bon ſuccès à l'amitié de Bontems, je lui dois ce témoignage qu'il n'a jamais manqué de s'employer avec ardeur dans toutes les affaires, où je me ſuis adreſſé à lui; comme on a déja pû voir, & comme on verra encore plus d'une fois dans la ſuite de ces Mémoires.

Sur-quoi je dirai en paſſant au ſujet de cet ami, qu'il n'y avoit guere à la Cour de protection ſi utile & ſi re-

cherchée

cherchée que la ſienne, puiſqu'il y avoit 1688.
peu de Seigneurs qui euſſent autant de crédit que lui. Je pourrois dire ici bien des choſes à ſon avantage. Je ne les paſſe ſous ſilence que parce qu'elles me meneroient trop loin : mais ce que je ne paſſerai pas, & ce qui le met bien au-deſſus de tant d'autres qui l'emportoient ſur lui par la naiſſance, c'eſt que ſon zéle & ſon attachement ſincere pour la perſonne du Roi, lui avoient tellement gagné la confiance de ſon Maître; confiance qu'il poſſeda juſques à la mort, qu'il obtenoit tout ce qu'il demandoit; & ce qu'on ne trouve preſque nulle part, il uſa toujours ſi bien de la faveur, que jamais perſonne ne la lui envia, auſſi obſerva-t-il toujours d'employer ce qu'il avoit de crédit pour rendre ſervice, & jamais pour nuire à perſonne.

Je paſſai le reſte de cette année à Paris, où quelques mois après mon arrivée, nous apprîmes en France l'entrepriſe du Mandarin PITRACHA, ſur le Royaume de Siam. Quoique je n'en aye pas été témoin, tout ce qui ſe paſſa dans cette occaſion a tant de rapport à ce qui a été dit ci-devant, & juſtifie ſi bien par l'évenement tout ce que j'avois pré-

1688. dit de l'alliance des deux Couronnes, & de l'établissement des François à Bancok, que je me persuade que le Lecteur sera bien aise de trouver ici en peu de mots quel fut le succès de cette entreprise, & comment nos François furent obligés d'abandonner la Place qu'on leur avoit confiée dans ce Royaume.

Ce fut vers le milieu du mois de Mai de l'an mil six cent quatre-vingt-huit, que le Royaume de Siam, qui étoit violemment agité, depuis quelque tems, par des mouvemens d'autant plus dangereux qu'ils étoient cachés, devint tout à coup le théâtre d'une révolution qui changea la face de tout ce Pays, & qui en éteignant toute la famille Royale, coûta beaucoup de sang à tous ceux, qui jusques alors avoient eû part aux affaires, & détruisit dans un moment tout ce qui avoit été fait au sujet de l'alliance avec les François.

J'ai déja remarqué que, quoique tout parût tranquille à Siam, il y avoit dans le fond peu de Mandarins qui dans l'ame ne soupirassent après le changement. Pendant mon séjour dans ce Royaume, j'avois reconnu cette disposition dans les esprits; & j'eus encore plus de lieu de m'en

m'en convaincre dans l'affaire du ſieur 1688.
de Rouan, où, comme nous avons vû, l'attente des Mandarins fut trompée, par le ſoin que je pris de diſculper M. Conſtance. Parmi ceux qui pouvoient le plus remuer, un Mandarin nommé Pitracha, homme de réſolution, eſtimé courageux parmi les ſiens, & reſpecté pour l'auſtérité de ſes mœurs, oſa former le projet de ſecouer le joug, & de monter lui-même ſur le Trône.

Cet homme que j'ai connu fort particulierement, conſervoit encore dans un âge aſſez avancé toute la vigueur de ſa premiere jeuneſſe. Il ſe comporta avec tant de prudence, & mania les eſprits ſi à propos, qu'après avoir engagé les Talapoins dans ſon parti, il y fit entrer non-ſeulement les Mandarins, dont il flatta l'ambition, en leur promettant de partager le gouvernement avec eux; mais encore tout le peuple qui toujours amateur de la nouveauté, eſperoit ſous un autre Maître, un gouvernement moins rigoureux.

Toutes ſes menées ne furent pourtant pas ſi ſecretes que Conſtance n'en eût avis; il ne tint qu'à lui de prévenir la conjuration, mais ſoit qu'il ſe fit une délica-

1688. délicatesse mal entendue d'accuser & de faire arrêter Pitracha, sans avoir en main de quoi le convaincre pleinement de son attentat, soit qu'il se crût toûjours assez en état de réprimer les factieux, il laissa engager l'affaire trop avant. Il s'en apperçût un peu tard, & pour réparer sa faute, autant qu'il étoit possible, il eût recours aux François qui étoient à Bancok. Mais ceux-ci sur de fausses relations qui leur furent faites des troubles & des mouvemens de la Cour, appréhendans de s'engager mal-à-propos dans une affaire qui pouvoit avoir de fâcheuses suites pour la nation, se tinrent tranquilles dans leur forteresse, malgré les Lettres & les Couriers envoyés coup sur coup par M. Constance qui les conjuroit de venir à son secours.

Quand j'appris ce détail, je fus si indigné de la conduite de nos François, que je ne pus m'empêcher de dire à M. de Seignelai qui m'en parla, que si je m'étois trouvé pour lors à Bancok, je n'aurois pas balancé à voler au secours de M. Constance, quelque sujet que j'eus d'ailleurs de me plaindre de ses mauvais procédés à mon égard. Et s'il faut dire

dire la vérité, connoiſſant le peu de valeur des Siamois, je ſuis perſuadé que ſi je m'étois rendu à Louvo avec cinquante hommes de ma garniſon, je n'aurois eu qu'à me montrer pour diſſiper toute cette Populace qui m'auroit abandonné ſon Chef ſans oſer entreprendre la moindre choſe, trop heureuſe d'appaiſer ainſi la Cour par une prompte ſoumiſſion.

Le ſecours qu'on avoit ſujet d'attendre de la Garniſon Françoiſe ayant manqué, & tout concourant à aſſurer l'entrepriſe de Pitracha : il ſe déclara, ſe mit à la tête du Peuple, & s'aſſura de la perſonne du Roi, après s'être rendu maître du Palais. Au premier bruit de cette démarche, Conſtance courut auprès du Roi, réſolu de mourir en le défendant; mais il n'étoit plus tems, il fut arrêté lui-même & mis aux fers.

Pitracha qui vouloit rendre ſon uſurpartion moins odieuſe, jugeant que le Roi, dont la maladie augmentoit chaque jour, ne pouvoit vivre que fort peu de tems, non-ſeulement n'entreprit pas ſur la perſonne de ſon Prince après l'avoir fait priſonnier; mais ne prenant pour lui que la qualité de grand Mandarin,

1688. il affecta de ne donner aucun ordre, que ſous le nom du Roi, à qui il laiſſa ſans peine tout l'extérieur de la ſouveraineté.

Juſques-là tout avoit réuſſi au gré de l'uſurpateur, les ſuites ne lui furent pas moins favorables. Les différens ordres de l'état s'étant ſoumis à ſa domination, il ne lui manquoit plus pour jouir paiſiblement de ſes crimes, que de chaſſer les François du Royaume. Il ne craignoit qu'eux ; & en effet, ils étoient les ſeuls qui euſſent pû traverſer ſon bonheur. Il s'apperçut bien-tôt qu'il avoit eû tort de les redouter. Ayant reconnu leur foibleſſe, & en particulier, le peu de part qu'ils prenoient au ſort de M. Conſtance à qui il n'avoit conſervé la vie juſqu'alors, que parce qu'il ignoroit les diſpoſitions des François ſur ce ſujet, il n'héſita plus à ſe défaire d'un ennemi qui lui avoit été ſi odieux, & qu'il avoit déja dépoüillé de tous ſes tréſors.

On a ignoré le genre de mort qu'il lui fit ſouffrir. Ceux qui étoient à Siam pendant la révolution, aſſurent qu'il ſupporta tous ces revers avec des ſentimens très-Chrétiens, & un courage véritablement héroïque. Malgré tout le mal qu'il m'a

m'a fait, j'avouerai de bonne foi que 1689.
je n'ai pas de peine à croire ce qu'on en a dit. M. Conſtance avoit l'ame grande, noble, élevée; il avoit un génie ſupérieur, & capable des plus grands projets, qu'il ſçavoit conduire à leur fin avec beaucoup de prudence & de ſagacité. Heureux! ſi toutes ces grandes qualités n'avoient pas été obſcurcies par de grands défauts, ſurtout par une ambition démeſurée, par une avarice inſatiable, ſouvent même ſordide, & par une jalouſie qui prenant ombrage des moindres choſes, le rendoit dur, cruel, impitoyable, de mauvaiſe foi, & capable de tout ce qu'il y a de plus odieux.

Le Roi ne ſurvécut pas long-tems à ſon Miniſtre, il mourut peu de jours après, & Pitracha reconnu tout d'une voix Roi de Siam. Enfin, pour que rien ne manquât à ſon bonheur, nos François, après un ſiége de quelques mois, où ils eurent tout à ſouffrir, furent obligés d'abandonner Bancok, & de repaſſer en France, où nous vîmes arriver leurs triſtes débris. Tel fut, par rapport à la nation, le ſuccès de cette entrepriſe mal concertée, qui coûta beaucoup, qui ne pouvoit être d'aucune uti-

1689. lité au Royaume, & dans laquelle la Cour ne donna, que parce qu'on l'éblouit par des promesses belles en apparence, mais qui n'avoient rien de solide.

Peu après la révolution dont nous venons de parler, une autre révolution qui arriva en Angleterre, changea en Europe toute la face des affaires. Personne n'ignore ce qui se passa dans ce grand évenement, aussi n'en dirai-je que deux mots, & seulement autant qu'il en faut pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite.

Il y avoit long-tems que les Protestans d'Angleterre avoient pris de violens ombrages au sujet de la protection que leur Roi JACQUES II accordoit aux Catholiques. Ils craignoient que ce Prince, après avoir aboli peu-à-peu les différens Edits rendus en divers tems contre la Communion Romaine, ne la rendît enfin dominante dans ses Etats. Résolus de tout tenter pour parer ce coup, ils envoyerent secretement leurs Députés en Hollande pour traiter avec le Prince d'ORANGE, & lui offrir le Royaume *de la Grande Bretagne*, s'il vouloit les protéger.

Cette démarche ne put être si secrette que

que la France n'en eût avis. Le Roi en fit ſes plaintes aux Etats Généraux, qui diſſimulant pour gagner du tems, ne répondirent que des choſes vagues, & qui ne ſignifioient rien. Le Prince d'Orange qui avoit lui-même formé de longue-main le projet de ſe faire Roi d'Angleterre, & qui ſe voyoit au moment de tout perdre : car la Reine étoit enceinte, écouta les propoſitions des Députés, & fit ſous main tous les préparatifs néceſſaires pour ſon entrepriſe. 1689.

Il avoit beſoin pour ſe ſoutenir du ſecours des ſept Provinces-Unies, & de pluſieurs Princes d'Allemagne. Il les engagea ſi bien dans ſon parti, qu'ils l'aiderent de toutes leurs forces, & n'apprehenderent pas d'expoſer même leurs propres Etats, qu'ils dégarnirent de Troupes pour le ſecourir. Tout étant prêt, le Prince ſe mit en mer avec une Flotte nombreuſe, & arbora le pavillon d'Angleterre avec cette inſcription, *pour la Religion & pour la liberté*.

Aprês quelques contre-tems, qui ne lui firent d'autre mal que de retarder ſa navigation de quelques jours, il debarqua heureuſement dans les Ports de d'*Armouth* & de *Torbay*, où il fut reçu des

 peuples

1689. peuples comme un libérateur que le ciel leur envoyoit. *Londres*, les Provinces, les Armées de Terre & de Mer, tout se déclara pour lui. Alors le Roi ne voyant plus de sûreté pour sa personne, céda à l'orage, & passa en France, attendant un tems plus favorable pour repasser en Angleterre, & y faire valoir ses droits l'épée à la main. Ainsi s'acheva cette grande révolution, qui donna lieu à la guerre que le Roi déclara d'abord à l'Empereur & aux Hollandois.

A l'occasion de cette nouvelle guerre il y eut peu d'Officiers sans emploi; je fus me présenter à M. de Seignelai qui me fit passer à Dunkerque, où l'on me donna le commandement d'une Frégate de seize pieces de canon, avec ordre de croiser dans la Manche. J'étois en mer depuis quelques jours, lorsque le Gouverneur de Calais me fit sçavoir que les Espagnols nous ayant déclaré la guerre, je pouvois arrêter tout ce que je trouverois de Vaisseaux de leur Nation. Dès le lendemain je rencontrai à la suite d'une Flotte Marchande qui appartenoit aux Anglois, quatre petits Bâtimens Ostendois. Je les arrêtai sans peine, & comme ils ignoroient que nous eussions

guerre

guerre avec l'Eſpagne, ils ſe laiſſerent 1689.
conduire à Dunkerque, où ils furent confiſqués au profit du Roi.

Je repartis peu de jours après avec le ſieur Jean BARTH, Capitaine d'une Frégate : il montoit un petit Vaiſſeau de vingt-quatre pieces de Canon; nous avions ordre de convoyer au Port de Breſt quelques Bâtimens chargés pour le Compte du Roi. Outre mon Equipage, qui étoit de cent vingt hommes, j'avois embarqué à Dunkerque cent ſoldats, qui devoient auſſi être tranſportés à Breſt.

Pendant ce trajet un Corſaire Hollandois de quatorze pieces de canon, vint nous reconnoître; je lui donnai la chaſſe, & je le joignis. Son imprudence fut cauſe de la perte de plus de la moitié de ſon Equipage; car comme il vit que j'allois aborder, il s'aviſa de faire clouer ſes écoutilles, afin que ſes gens n'ayant plus où ſe ſauver, fuſſent obligés de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité.

L'abordage ſe fit, je n'en ai gueres vû de plus ſanglant : ces malheureux ſe battoient en déſeſpérés, en ſorte que dans un inſtant leur pont fut couvert de morts.

1689. A cette vûe je ſautai dans le Vaiſſeau pour faire finir la tuerie ; ſans cela, il n'en échappoit pas un ſeul, tant mes gens étoient irrités de la réſiſtance qu'on leur avoit fait.

Ayant conduit à Breſt les Bâtimens que nous devions eſcorter, nous en partîmes pour nous rendre au *Havre de Grace*, où nous apprîmes que nous étions en guerre avec les Anglois. Les ordres de prendre ſur eux, que nous reçumes à cette occaſion, donnerent lieu peu de jours après à une action aſſez hardie, mais qui nous réuſſit mal, comme on verra par ce qui ſuit.

Nous trouvâmes en arrivant dans le Port vingt Vaiſſeaux Marchands prêts à partir. Ils nous demanderent eſcorte, ce que nous leur accordâmes volontiers. Quand nous fûmes par le travers de l'Iſle de Vigth, nous fûmes chaſſés par deux Vaiſſeaux Anglois de cinquante pieces de canon. Le tems étoit beau, & la mer fort calme avec un petit vent. En voyant ces deux Navires qui venoient donner dans la Flotte, nous délibérâmes Barth & moi ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Le plus ſûr étoit d'abandonner la Flotte, & s'il faut dire

la

la vérité, il n'étoit gueres possible de 1689.
sauver nos deux Vaisseuux par une autre voye : cependant malgré le danger qu'il y avoit à aller à l'ennemi, je crus qu'il ne convenoit nullement de fuir. Je représentai à Barth qu'à la vérité nos Vaisseaux étant légers & bon voiliers, il nous seroit aisé de nous sauver si nous le voulions : mais que cette manœuvre qui nous mettroit en sûreté, nous deshonoreroit dans le monde ; que nous pouvions être assurés que ces deux Vaisseaux enleveroient plus de la moitié de nos bâtimens ; qu'on ne manqueroit pas de nous rendre responsables d'un évenement si fâcheux, & de publier qu'il n'avoit tenu qu'à nous de prévenir cette perte en nous défendant.

J'ajoutai que s'il vouloit suivre mon conseil, nous nous hazarderions à faire une action d'éclat qui nous donneroit de la réputation, & qui contribueroit infailliblement à avancer nos affaires à la Cour ; qu'il n'y avoit qu'à armer deux des plus gros Marchands de la Flotte, dont nous fortifierions les équipages, en prenant des Matelots sur les autres Navires ; qu'avec ce renfort nous irions attaquer ces deux Anglois, s'ils

1689. continuoient à nous donner la chasse; que nous aborderions lui & moi le Commandant, tandis que les deux Marchands occuperoient l'autre, en lui tirant des coups de canon: enfin, que si nous étions assez heureux pour enlever celui que nous aurions abordé, nous nous en servirions pour aller attaquer le second, qui auroit peine à nous échapper.

Il goûta mes raisons; l'attaque se fit, le Vaisseau Anglois fut abordé: mais par malheur Barth fit un faux abordage. Je m'en apperçus, & je vis bien que nous allions être pris. J'aimai mieux pourtant me mettre au hazard de périr, que d'abandonner la partie. Les Soldats & les Matelots de nos Fregates qui ne pouvoient entrer dans le Vaisseau ennemi, combattoient de la proue à coups de fusils & à coups de grenades.

Il pouvoit arriver que la mer ou le vent rendroient l'abordage parfait; je m'en flattai même pendant quelque tems: mais cette ressource nous manqua bientôt par la lâcheté des deux Marchands, qui nous abandonnerent au lieu de combattre, comme ils nous avoient promis. Leur fuite donna lieu à l'autre Vaisseau de venir au secours de son camarade: dès-

dès-lors nos forces ne furent plus égales à beaucoup près : mais quoique nous vissions fort bien qu'il nous étoit presque impossible d'échapper, nous continuâmes de combattre, soit pour donner plus de tems à la Flotte de fuir, soit encore afin qu'ils n'en eussent pas eux-mêmes tout-à-fait si bon marché. 1689.

Ce combat fut long & sanglant, il dura deux grandes heures, c'est-à-dire, bien au-delà de ce qu'il en faut pour un abordage. Les deux tiers de mon Equipage avoient été tués. J'avois reçu moi-même six blessures, plus incommodes que dangereuses : cependant nous combattions toujours. Je descendis pour me faire panser; car je perdois beaucoup de sang. Mon Valet de chambre qui me croyoit dangéreusement blessé, me suivoit en pleurant; je le menaçai de lui casser la tête, s'il ne remontoit sur le pont pour aller continuer le combat, où j'allois le suivre dès qu'on m'auroit étanché le sang.

L'Equipage, qui étoit demeuré sans Commandant, voyant tout le pont couvert de morts, ne songea qu'à se sauver. Mon valet qui étoit remonté, les trouvant dans cette disposition, & appercevant

1689. vant six matelots qui se jettoient dans la chaloupe, les suivit, & sans s'embarrasser de l'état où il me laissoit, alla avec eux à bord d'un Marchand de la Flotte qui les reçut.

Tandis que j'étois ainsi mal mené, Barth de son côté n'étoit pas dans une meilleure situation. La plus grande partie de son monde avoit été tuée ou blessée. Il avoit lui-même reçu une blessure à la tête : enfin nous voyant entierement hors de défense, nous rendîmes nos deux Fregates, & nous passâmes dans le Vaisseau ennemi. Le Capitaine avoit été tué, l'Ecrivain eut soin de me faire panser. Je portois un habit fort propre, l'équipage ne fut pas long-tems à s'en accommoder, aussi-bien que du reste de mes hardes. Ils me dépouillerent nud comme la main. On me donna en place une camisolle qui me tenoit lieu de chemise, une grosse culote avec un trou sur la fesse gauche. Un Matelot se déchaussa pour me donner ses souliers, & un quatriéme me fit présent d'un mauvais bonnet.

Barth fut plus heureux que moi, on lui laissa ses habits, parce qu'il parloit un peu Anglois. Dans le bel état ou j'étois, nous fûmes menés à *Plimouth*, où

le

le Gouverneur nous donna un fort grand repas. Comme on sçavoit mon nom, malgré mon ridicule ajustement, je fus mis dans un fauteuil à la place la plus honorable. Je ne rappelle jamais l'opposition qu'il y avoit entre la maniere dont j'étois équipé, & la place que je tenois dans cette occasion, qu'il ne me prenne envie de rire. Je ne riois pourtant pas alors, je sentois vivement tout ce qu'il y avoit d'indigne dans le procédé du Gouverneur dont toutes les politesses aboutirent à ce seul repas. 1689.

Quoiqu'il me vît manquant de tout, il n'eut jamais l'honnêteté de me présenter une chemise. Les Officiers qui mangerent avec nous, parmi lesquels il y avoit plusieurs François, à qui je veux bien épargner la honte de les nommer, ne furent pas plus généreux que lui. Je fus si outré du traitement que je recevois des uns & des autres, qu'après avoir mangé quelque peu, donnant à entendre que j'avois plus besoin de repos que d'autre chose, je priai le Gouverneur de me faire mettte en quelqu'endroit où je pus être tranquille. Il eut pitié de moi, & me fit conduire avec Barth dans un cabaret où il nous retint sous bonne garde.

1689. A peine fus-je arrivé que je me couchai rêvant à ma malheureuse avanture. Je ne faisois que de me mettre au lit, lorsqu'on vint me dire qu'un homme demandoit à me parler. Je me levai pour voir de quoi il étoit question : comme je m'avançois dans la chambre, je fus tout étonné de voir l'Orfevre Romieu, celui-là même à qui j'avois autrefois présenté à Marseille les fourchettes d'argent que j'avois volées à mon frere.

Les Edits du Roi contre les Huguenots avoient obligé ce bon vieillard de passer en Angleterre. Je fus rempli de joie en le voyant, je l'appellai par son nom : il me reconnut, & répandant des larmes : » Dès que j'ai sçu votre arrivée, » me dit-il, j'ai tout quitté pour venir » vous embrasser. Ce qui me fait le plus » peine, c'est de n'être pas en état de » vous secourir dans la triste situation » où je vous vois. J'ai été contraint de » quitter Marseille à cause de ma Reli- » gion. J'ai perdu tous mes biens, & je » suis réduit pour gagner ma vie à ser- » vir de garçon de boutique. »

» Ne vous affligez point, lui dis-je, » je connois votre bon cœur, & tout » ce que vous voudriez faire pour moi !

Je

Je vous en remercie : mais puiſque le« 1689.
dérangement de vos affaires ne vous«
permet pas de me fournir certains ſe-«
cours, ne connoîtriez-vous point ici«
quelque Marchand qui voulût ſur vo-«
tre parole me donner l'argent dont je«
puis avoir beſoin ? Il n'y perdra rien«
certainement, & je le ferai payer en«
France, dans quelle Province du Royau-«
me il voudra.« Après avoir rêvé un moment, il me répondit qu'il avoit un ami à qui il pouvoit s'adreſſer, & qu'il alloit travailler pour moi.

En effet, deux heures après il m'amena un Marchand, nommé OUVARIN, qui s'offrit à me donner tout ce que je lui demanderois, moyennant une lettre de change de ſemblable ſomme, payable à M. LE GENDRE à *Rouen*. Je ne demandois pas autre choſe, je fis ſur le champ une lettre de cinq cens écus que je tirai ſur Monſieur de LOUVIGNI, Intendant au Havre de Grace, ſur laquelle lettre ayant reçu ſeulement une vingtaine d'écus pour les menus frais du cabaret, & ayant prié le ſieur Ouvarin de me faire faire des chemiſes & un habit, je retirai un billet du reſtant.

Dès le lendemain de mon arrivée à Plimouth

1689. Plimouth, j'écrivis de ma prison à M. de Seignelay. Je lui fis un long détail de tout ce qui venoit de se passer, & ne sçachant de quelle maniere la Cour jugeroit de notre avanture. je n'oubliai rien de tout ce que je crus propre à nous disculper.

Dans le grand loisir dont je joüissois, la meilleure partie du jour, & quelquefois de la nuit, se passoit à rêver sur les moyens de sortir de l'état où je me trouvois. Je crus que la protection du Maréchal de SCOMBERG, qui étoit passé en Angleterre à cause de la Religion, pourroit m'être de quelque utilité. Je lui écrivis, & je le priai de me faire conduire à Londres, où je serois plus à portée de ménager mon échange.

Il me répondit qu'il étoit ravi d'avoir occasion de me faire plaisir, & qu'il en parleroit au Roi. Je ne sçai s'il me tint parole, peut-être m'eût-il rendu le service dont je l'avois prié; mais je ne lui en donnai pas le tems. L'envie que j'avois de sortir de ma prison, & la crainte des langueurs qu'il faut essuyer dans un échange qui ne se fait point toujours à point nommé quand on le souhaitte, joint aux duretés que nous avions à essuyer de la

part

part du Gouverneur de Plimouth, qui refusa toujours de nous laisser prisonniers sur notre parole, nous firent prendre le parti, Barth & moi, de songer sérieusement à notre évasion. 1689.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Un Matelot Ostendois parent de Barth, conduisant un petit bâtiment, avoit été obligé de relâcher à Plimouth. Il vint nous voir, nous lui communiquâmes notre projet, & je lui offris pour ma part quatre cens écus. s'il vouloit nous favoriser. Cette somme lui fit ouvrir les yeux, & le mit parfaitement dans nos intérêts. Pour commencer à nous servir utilement, il nous apporta une lime, avec laquelle il fallut scier peu-à-peu les barreaux de fer dont notre fenêtre étoit grillée. J'en limai un si proprement qu'il ne tenoit presque plus à rien. Pour n'être pas découvert, je cachai tout mon petit travail, en le couvrant de pain mâché que je mêlai avec de la suye.

Cependant mes blessures guérissoient: le Gouverneur m'avoit donné son Chirurgien qui étoit Flamand. Celui-ci souhaittoit de passer en France, mais il ne le pouvoit pas faute d'argent. Nous le fimes entrer dans notre complot; enfin nous

1689. nous engageâmes encore dans notre parti deux mousses qu'on nous avoit donné pour nous servir, & qui ne pouvoient que nous être d'un grand secours à cause de la liberté qu'ils avoient de sortir toutes les fois qu'ils jugeoient à propos.

Il ne nous manquoit plus qu'un Bâtiment. L'Ostendois nous auroit donné le sien bien volontiers : mais outre qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le maître, ce qui n'auroit pourtant pas été le plus grand obstacle, il auroit fallu faire entrer trop de monde dans notre confidence.

Tandis que nous étions à déliberer, les mousses que l'espérance de quelque gratification rendoit attentifs à nous servir, vinrent sur le soir du onzieme jour de notre prison, nous dire tout empressé, qu'il ne tenoit qu'à nous de nous sauver, & qu'ils avoient tout ce qu'il nous falloit pour cela ; qu'ils venoient de trouver le batelier d'un petit canot, ou *Iol* de *Norvege*, yvre, étendu dans son batteau ; qu'ils l'en avoient tiré ; & que l'ayant transporté dans un autre petit Bâtiment qui étoit auprès, ils avoient détourné le canot dans un coin du Port, où nous pourrions nous embarquer dans la nuit sans être apperçus.

Il

Il me parut en effet que nous ne pouvions trouver une occaſion plus favorable, Barth en convint lui-même; alors ſans perdre tems, je dis au Chirurgien qui venoit de me panſer, d'aller trouver le Pilote Oſtendois, & de lui dire de ma part de mettre dans le batteau que les mouſſes lui montreroient, du pain, de la biere, un fromage, une bouſſole, un compas & une carte marine, de préparer le tout ſans bruit, & de venir enſuite nous avertir à peu près vers le minuit. Pour ſignal il devoit jetter une pierre contre notre fenêtre. Le tout fut exécuté ponctuellemeet. Dês qu'ils ſe furent fait entendre, j'achevai de rompre la barre au limé, & ayant attaché nos deux draps du lit l'un à l'autre, nous nous mîmes en état de deſcendre. 1689.

Avant que de partir, j'écrivis deux lettres que je laiſſai ſur ma table; une pour le Gouverneur que je remerciois de toutes ſes honnêtetés, lui promettant de lui rendre la pareille dans l'occaſion, & l'autre pour le ſieur Ouvarin, dans laquelle, après lui avoir témoigné ma réconnoiſſance des bons offices qu'il m'avoit rendus, je le priois de payer à l'hôte la dépenſe que j'avois faite dans ſon

1689. cabaret, de dresser un état de tout ce qu'il auroit fourni pour moi, & de l'envoyer à M. le Gendre, afin que le tout fût acquitté sans délai.

Tout étant prêt pour notre évasion, je pris congé de mon Lieutenant qui étoit en prison avec nous, & qui auroit bien souhaité de nous suivre : mais n'ayant qu'un bras, & étant d'ailleurs gros garçon, il n'auroit jamais pu tenter ce coup sans nous découvrir. Pour le consoler, je l'assurai que si nous étions assez heureux pour gagner la France, je travaillerois de tout mon pouvoir à le faire mettre en liberté. Comme il vit sa fuite impossible, il consentit sans peine à rester; il nous favorisa même autant qu'il put, soit en amusant nos Gardes tandis que nous nous sauvions, soit en parlant tout seul à voix haute long-tems après notre départ, comme s'il se fût encore entretenu avec nous. Etant descendus, nous fûmes nous embarquer dans l'Iole, sçavoir Barth & moi, le Chirurgien & les deux mousses.

Quand on sort de prison, on est si aise, qu'on ne compte pour rien le danger, quelque grand qu'il soit. Nous entrâmes dans ce petit canot avec autant d'assurance

d'assurance, que si ç'avoit été un amiral. 1689.
Nous n'y trouvâmes que deux avirons, un long & un petit : comme mes blessures saignoient encore, je n'étois pas en état de ramer; je pris le gouvernail, Barth prit le grand aviron, & un des deux mousses le petit. Nous traversâmes ainsi la rade au milieu de vingt bâtimens qui crioient de tout côté, *où va la chaloupe*, Barth répondit en Anglois *Fichement*, c'est-à-dire, *Pêcheurs*.

Le péril nous donnoit des forces, nous navigeâmes deux jours & demi dans la Manche, par un fort beau tems, & couvert d'un brouillard qui favorisoit notre fuite. Pendant cette longue traite, Barth rama toujours avec une vigueur infatigable, sans se reposer, que pour manger un morceau à la hâte; enfin nous arrivâmes sur les côtes de *Bretagne* après avoir fait soixante-quatre lieues, dans moins de quarante-huit heures.

Dès le grand matin, nous prîmes terre à six lieues de saint Malo, près d'un village qui s'appelle *Harqui*. En descendant nous fûmes reconnus par une Brigade de six hommes qui étoient commandés pour aller le long de la Côte, & pour arrêter les Religionnaires qui passoient

1689. soient en Angleterre. Un de ces soldats qui avoit servi de Sergent dans la Marine & qui me connoissoit, vint à moi, & m'ayant salué : » Ah ! Monsieur, que » je suis aise de vous revoir, me dit-il, » vous avez passé pour mort. » Il est vrai qu'on l'avoit crû ; ce qui avoit donné lieu à ce bruit, c'étoit l'évasion de mon valet, qui par ses discours avoit donné à entendre que j'étois mort de mes blessures ; car mon frere aîné, Capitaine de Vaisseau, qui avoit été envoyé à la découverte, ayant rencontré le Vaisseau Marchand qui avoit reçu mes Matelots, ne douta plus, sur le rapport qui lui fut fait de l'état où l'on m'avoit laissé, que je ne fus mort en effet. Le Maréchal d'Etrées qui étoit à Brest où il commandoit, voulut faire punir mon valet pour m'avoir ainsi abandonné : mais après son interrogatoire, les circonstances de sa fuite parurent si favorables, qu'il fut renvoyé absous.

Je trouvai en arrivant à Saint Malo plusieurs Marchands, qui informés de la situation où j'étois, vinrent me présenter leur bourse, & m'offrirent tout ce qui dépendoit d'eux. Je les remerciai de leur générosité, & m'étant contenté

tenté de prendre vingt louis chez M. DUGUÉ, Commissaire des Classes dans ce département; je pris la poste pour la Cour. Barth ne voulut pas me suivre, sa timidité lui faisant appréhender qu'on ne fût pas satisfait de notre manœuvre, il fut bien-aise de me laisser sonder le gué. 1689.

Je pris ma route pour Dunkerque, d'où m'étant rendu au Havre de Grace, je vis M. de Louvigny Intendant. Je lui parlai de la lettre de change de cinq cens écus que j'avois tirée sur lui, il me promit de l'acquitter dès qu'on la lui présenteroit. Sur cette parole, je passai par Roüen pour y voir M. le Gendre à qui je remis le billet que j'avois du sieur Ouvarin, le priant de régler toute chose à la satisfaction de ce Négociant qui m'avoit rendu service de si bonne grace: je lui dis qu'il n'avoit pour cela qu'à s'adresser à M. de Louvigni, qui lui compteroit tout l'argent qu'il faudroit, ainsi que nous en étions convenus.

De Roüen, je me rendis à Paris. Mon premier soin fut d'aller incessamment à l'Hôtel du Cardinal de Janson pour sçavoir de lui de quel œil la Cour avoit regardé notre avanture & la perte des deux

Vaisseaux

1689. Vaisseaux du Roi. Ce bon Cardinal qui ne faisoit que d'arriver de Versailles, jetta un grand cri en me voyant, courut à moi pour m'embrasser, & me témoigna beaucoup de joie de me voir ressuscité & hors des prisons d'Angleterre.

Je connus à l'accueil qu'il me fit qu'on n'étoit pas mécontent de nous à la Cour. Je lui en demandai pourtant des nouvelles. » Mon cousin, me répondit-il, vous » pouvez aller sans rien craindre; M. de » Seignelai, après avoir reçu votre lettre, » ce matin même est allé en faire la lec- » ture au Roi : on est content de vous » & de M. Barth; le sacrifice que vous » avez fait de vos personnes, & le dan- » ger où vous vous êtes exposés pour la » conservation de la Flotte à charmé le » Roi & toute la Cour. Vous n'avez nul » besoin de moi; allez en toute assurance » vous présenter au Ministre de la Ma- » rine, & soyez sûr d'être bien reçu.«

Ravi de cette nouvelle, je fus chez Mr de Seignelai. A peine fus-je entré dans la Salle, que le valet de chambre qui se tenoit à la porte du cabinet, pour annoncer ceux qui arrivoient, entra avec assez de précipitation pour dire à son Maître que j'étois là. » Avez-vous perdu l'esprit,

l'esprit, lui dit le Ministre? Le Che- « 1689.
valier de Forbin est dans les prisons «
d'Angleterre, & non pas dans mon an- «
tichambre. « Le valet insista, & déclarant à son Maître qu'il me connoissoit fort bien, il persista à dire que c'étoit moi.

Le Ministre voulant s'éclaircir par lui-même de ce qu'on lui disoit, sortit de son cabinet, & me voyant en effet devant lui; d'où venez-vous donc, me dit-il, je lui répondis que je venois d'Angleterre: *Mais par-où diable avez-vous passé*, me repliqua le Ministre? *Par la fenêtre*, *Monseigneur*, lui repartis-je. A ce mot il se prit à rire.

Il voulut ensuite sçavoir les circonstances de notre fuite, je lui en fis le détail, & m'appercevant que ce récit lui avoit plû, & qu'il me témoignoit être très-content de moi, je le priai de me donner de quoi avoir ma revanche. A ce mot il me regarda encore en riant, & s'étant levé sans me répondre, il me conduisit chez le Roi, qui voulut être instruit de notre avanture.

J'avois à peine cessé de parler, que le Ministre s'adressant à Sa Majesté: Sire, lui dit-il, les premieres paroles du Chevalier

1689. valier ont été de me demander de quoi avoir ſa revanche. *Comment revanche*, dit le Roi, en s'adreſſant à moi ! » Sire, » lui répondis-je, c'eſt que les Vaiſſeaux » de Votre Majeſté étant meilleurs & » beaucoup mieux conſtruits que les » Vaiſſeaux des ennemis, ſi j'avois eû » l'avantage de commander un Bâti- » ment de cinquante pieces de canon, » j'aurois pris infailliblement les deux » Vaiſſeaux Anglois qui nous ont fait » priſonniers. « Cette parole fit grand plaiſir à M. de Seignelai, & je ne pouvois gueres lui faire ma cour d'une maniere qui lui fût plus agréable.

Le lendemain je me trouvai ſur ſon paſſage lorſqu'il venoit de chez le Roi : il étoit dans ſa chaiſe. Il fit arrêter ſes porteurs, & me dit : *M. le Chevalier, le Roi vous a fait Capitaine de Vaiſſeau, & vous donne quatre cens écus de gratification, pour vous indemniſer de la perte que vous avez faite.* Charmé de cette bonne nouvelle, je le remerciai de ſa protection, à laquelle j'attribuai la grace que je recevois. Je lui repréſentai enſuite que ne me diſant rien au ſujet du Sieur Jean Barth, il ſembloit que la Cour l'avoit oublié ; que cependant il méritoit qu'on

ſe ſouvint de lui : qu'il étoit mon Commandant & que dans la derniere occaſion il n'avoit pas moins mérité que moi. M. de Seignelai m'écouta attentivement, & après avoir fermé ſes vitres paſſa outre ſans me répondre. 1689.

Je ne voulus pas renvoyer plus loin les remercimens que je devois à Sa Majeſté, enſuite de la grace qu'elle venoit de m'accorder. Pour être introduit, je fus me préſenter à M. de LUXEMBOURG, Capitaine des Gardes pour lors de quartier. Quand je lui eus expoſé le ſujet pour lequel je ſouhaitois de parler à Sa Majeſté, il s'offrit fort obligeamment de m'accompagner. Je lui repréſentai en chemin faiſant, qu'on avoit oublié de gratifier M. Barth, homme de fortune à la vérité, mais d'une valeur diſtinguée, & qui ne devoit pas demeurer ſans récompenſe : j'ajoutai que s'il vouloit l'honorer de ſa protection, & appuyer l'ouverture que je ferois ſur ce ſujet, je prendrois la liberté d'en parler au Roi. Ce Maréchal charmé de ma généroſité, m'embraſſa, & me regardant avec complaiſance : *Tu n'as*, me dit-il, *qu'à dire un mot en faveur de Barth, je ferai le reſte, ne t'embarraſſe pas.*

1689. Dans ce moment le Roi sortoit pour aller à la Messe. Je fis mon remerciement, auquel le Roi répondit ces propres mots : *Vous n'avez qu'à continuer à me bien servir, j'aurai soin de vous.* Je répondis par une profonde révérence ; après quoi prenant la parole, » Sire, lui » dis-je, je prends la liberté de représen- » ter à Votre Majesté qu'elle semble » avoir oublié le sieur Barth, homme » de mérite, digne d'être récompensé, » & qui dans cette derniere action n'a » pas servi Votre Majesté avec moins de » valeur & moins de zéle que moi. Sire, » ajouta M. de Luxembourg, ce que dit » le Chevalier est vrai, Barth a par-de- » vers lui une belle & bonne réputa- » tion ». Le Roi s'arrêta, & s'étant tourné vers M. de Louvois qui étoit à son côté, *le Chevalier de Forbin*, lui dit-il, *vient de faire une action bien généreuse, & qui n'a gueres d'exemple dans ma Cour.*

Le lendemain j'allai chez M. de Seignelai, dès qu'il me vit, il courut m'embrasser en me disant, » hé bien, Mon- » sieur, vous êtes satisfait, le Roi m'a » ordonné de traiter M. Barth tout com- » me vous, l'action que vous fîtes hier » m'a fait un sensible plaisir : elle est plus

plus belle & plus généreuse que celle » 1689.
que vous avez fait en exposant votre »
vie pour le salut de la flotte «. Alors profitant de l'occasion, & des bonnes dispositions où je le trouvois, je le priai de se ressouvenir de mon Lieutenant que j'avois laissé dans les prisons de Plimouth : j'ajoûtai qu'il étoit brave homme, qu'il servoit bien Sa Majesté, & qu'il ne méritoit pas d'être oublié. » Vous êtes bien généreux, me répondit le Ministre, » vous n'oubliez personne ».

Tandis que je m'intéressois ainsi pour mes amis, je trouvai moi-même des amis généreux qui s'intéressoient pour moi, & qui ne me crurent pas indigne de leur attention. Madame Rouillet, celle dont j'avois vendu les deux caisses de Corail à Batavie, avoit appris mon avanture. Dès qu'elle me sçût à Paris elle vint me voir, & elle voulu à toute force me faire présent de deux cens pistoles qu'elle m'offrit. » Je sçai que vous venez des prisons, me dit-elle, «
on vous a tout enlevé jusques à vos «
habits ; recevez cette somme, je vous «
en prie, vous m'avez gagné sur mon «
Corail deux mille écus sur lesquels je «
ne comptois pas, ce n'est pas trop, que «

1689. » ce que je vous présente en reconnoiſ-
» ſance du ſervice que vous m'avez ren-
» du ». La générosité de cette Dame me charma, & ſans vouloir toucher à ſon argent dont je n'avois pas beſoin, je la remerciai de tout mon cœur, & la ſupliai de me conſerver ſon eſtime, l'aſſurant que je me ſouviendrois éternellement des bontés qu'elle me faiſoit l'honneur de me témoigner.

Toutes mes affaires étant terminées à Paris auſſi avantageuſement que je pouvois ſouhaiter, je me rendis à Breſt pour y ſervir ſous mon frere en qualité de Capitaine en ſecond. M. de Seignelai y vint peu après pour commander l'armée : j'eus la ſatisfaction de voir qu'il me propoſa aux Officiers pour exemple, louant publiquement ce qu'il y avoit de généreux dans l'action que j'avois faite en m'intereſſant en faveur de Barth que la Cour avoit oublié. Il invita tout le monde à imiter ma conduite dans l'occaſion, & exhorta les Officiers à ſe défaire de cette baſſe jalouſie qui regnoit ſi fort dans la Marine, & qui les portoit à ſe deſervir continuellement les uns & les autres.

Peu de jours après l'arrivée de M. de Seignelai

Seignelai, l'Armée navale des Anglois 1689.
& des Hollandois parut devant Breſt. Ils ne s'y tinrent pas long-tems : l'arrivée de l'Eſcadre que M. de Tourville menoit de Provence les fit bien-tôt retirer. Avec ce renfort l'Armée du Roi ſe mit en mer, & alla mouiller devant Belle-Iſle, où elle attendit quelque tems les ennemis : mais ceux-ci n'ayant plus paru, il fut arrêté qu'on déſarmeroit. Une partie des vaiſſeaux ſe retira à Breſt, & le reſte à Port-Louis & à Rochefort.

Je trouvai en arrivant à Breſt mon Lieutenant que j'avois laiſſé à Plimouth. M. de Seignelai ſur la priere que je lui en avois fait s'étoit hâté de l'en retirer. Cette attention du Miniſtre m'obligea ſenſiblement. Comme je ſouhaitois de ſçavoir ce qui s'étoit paſſé après mon départ, je fus trouver mon nouveau venu à qui j'en demandai des nouvelles.

Il me raconta qu'après avoir retiré de la fenêtre les draps par leſquels nous étions deſcendus, il s'étoit mis dans ſon Lit où il avoit reſté fort paiſiblement juſqu'au lendemain : que le Caporal l'étant venu éveiller & lui ayant demandé de nos nouvelles, il lui avoit répondu froidement que nous étions dans

1689. l'autre chambre ; que ſur cela l'Anglois étant entré, & n'y ayant vû perſonne, » ils n'y ſont pas, s'écria-t-il, il faut » qu'ils ſe ſoient ſauvés.

» Alors, pourſuivit l'Officier, je fis le » ſurpris, & je me plaignis hautement » de votre mauvais procédé à mon é- » gard, ajoutant qu'il y avoit eû de la » cruauté à ne pas m'aſſocier à votre » bonne fortune. On ne ceſſoit de me » faire de nouvelles queſtions ſur votre » ſujet, entr'autres, ſi je n'avois pas con- » noiſſance de la route que vous aviez » pris. Ces traîtres, leur dis-je, ne m'ont » rien dit de leur deſſein : Tout ce que » je ſçai, c'eſt que Barth ayant fait faire » des ſouliers neufs il y a deux jours, dit » en les regardans après les avoir mis » aux pieds, qu'ils étoient propres à bien » marcher ». L'Officier m'ajoûta, que ſur cette parole le Gouverneur piqué de la lettre que je lui avois écrit, avoit fait partir ſur le champ des Gens à cheval pour nous aller chercher.

» Lorſque j'appris, continua-t-il, cette » circonſtance, je ne pus m'empêcher de » rire ſous cape de la crédulité de ces » bonnes gens, qui ſur un avis qui au- » roit paru ſuſpect à tout autre, ſe met-

toient

toient si fort en frais pour vous aller » chercher sur terre, tandis que vous » étiez en mer ». Après ce récit, je l'embrassai de nouveau, & pour lui il ne pouvoit se lasser de me témoigner sa reconnoissance de l'attention que j'avois eû à lui procurer si-tôt son retour. 1689.

Dès que j'eus désarmé à Brest, ainsi que je viens de dire, ne pouvant demeurer oisif, je m'avisai de faire un armement en course. Je montai une flûte nommée la *Marseilloise*, très-bonne voiliere, je pris pour mes Officiers les sieurs de BEAUCAIRE & de BELLE-ISLE, & j'allai croiser à l'entrée de la Manche.

Je n'avois mis à la voile que depuis deux jours, lorsque je rencontrai un Vaisseau Marchand Anglois, dont je résolus de me rendre Maître. La mer étoit grosse, la nuit approchoit & le tems étoit fort mauvais. Nonobstant cela j'abordai, mais les vagues étoient si hautes qu'il ne fut pas possible de rester accrochés. Nous bataillâmes assez long-tems. L'ennemi fut fort maltraité, & perdit son grand mât de hune.

La nuit devint si sombre qu'on ne se voyoit presque plus; je ne voulois pourtant pas lâcher prise : je résolus de ser-

1689. rer de près ce vaiſſeau, & de le garder à vûe juſqu'au jour, eſpérant que le tems devenant plus calme, il me ſeroit aiſé d'aborder. Nous en étions là depuis quelques heures, lorſque je reçus dans le viſage un coup de fuſil chargé à grenaille. Dans le moment je fus tout couvert de ſang; alors m'adreſſant à Belle-Iſle qui étoit de quart, » gardez bien ce bâti» ment, lui dis-je, comme j'ai fait juſ» qu'à cette heure; je vais me faire pan» ſer, & je reviendrai après avoir pris » quelques momens de repos.

Je ne ſçais comment cet Officier manœuvra, mais le bâtiment diſparut: ſoit qu'il fut coulé à fond, ce qui n'étoit pas hors de vrai-ſemblance, parce qu'il avoit été fort endommagé: ſoit qu'on l'eut laiſſé ſauver, ce qui eſt encore plus probable. Quoiqu'il en ſoit, je grondai fort mon Lieutenant qui s'excuſa le mieux qu'il put, en m'aſſurant qu'il ne ſçavoit pas comment le tout s'étoit paſſé.

Deux jours aprés je pris un bâtiment chargé de Sucre qui venoit de *Baſton*, Port de Mer que les Anglois ont en *Canada*. La tourmente & le mauvais tems continuels m'obligerent de relâcher dans un Port d'Irlande nommé *Oüatrefort*. Je m'y

m'y radoubai, & j'y fis quelques rafraî- 1689.
chiſſemens. Dès que le tems fut un peu plus calme, je revins ſur ma croiſiere. d'où je renvoyai ma priſe à Breſt. Les tems orageux auxquels je continuai à être expoſé pendant trois ſemaines, m'obligerent d'être toujours à la *Cape*. La dérive me jetta dans la Manche de *Briſtol* où étant affalé, je me trouvai ſouvent à n'avoir que douze heures pour m'empêcher d'échouer ſur les côtes d'Angleterre, & ſix heures ſur les côtes d'Irlande. La mer étoit ſi épouvantable, que je paſſai ces trois ſemaines ſans faire bouillir la chaudiere. Mon équipage étoit ſur les dents; plus de la moitié de mon monde étoit malade, & le reſte ne ſe portoit pas trop bien.

Pendant que la mer étoit ainſi agitée, on vint me dire un matin ſur les dix heures, qu'on voyoit la terre marcher, je montai ſur le pont pour voir dequoi il s'agiſſoit, je remarquai que cette prétendue terre n'étoit autre choſe qu'une infinité de tourbillons aſſemblés qui élevoient l'eau en l'air. Dans ce moment je reçus un coup de mer ſi violent qu'il enfonça ma grande voile, briſa la chaloupe qui étoit ſur le pont, remplit le Navire

1689. Navire d'eau, renversa le fond de cale, & mit le Vaisseau sur le côté, comme quand on le carene.

Les malades qui étoient entre les ponts furent noyés. L'équipage effrayé se lamentoit & faisoit des voeux à tous les Saints du Paradis. Voyant ce désordre, *courage enfans*, leur criai-je, *tous ces voeux sont bons; mais sainte pompe, sainte pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser, n'en doutez pas, elle vous sauvera.*

Sans perdre tems j'ordonnai au sieur de Beaucaire de passer sur le devant s'il le pouvoit : car le vaisseau étant sur le côté, ce trajet n'étoit pas facile, je lui dis de faire ensorte qu'on fit voile de la Misene, pour voir si le Navire arriveroit; cet Officier plein de valeur alla de l'avant, quelques Matelots le suivirent, on fit voile de la Misene, & le Navire arriva comme je l'avois souhaité. Alors je fis crever le pont avec des Pinces, une partie de l'eau s'écoula, le reste alla dans le fond de cale, & le Navire qui fut un peu redressé, commença à gouverner.

Je n'avois presque plus de vivres, car l'eau de la mer avoit tout gâté. Nous fîmes vent arriere, je fis jetter dans la mer les corps de ceux qui avoient été noyés

noyés entre les ponts ; le reste de l'équipage n'en pouvant plus, je pris le parti, pendant qu'il étoit encore jour, d'aller échouer sur les Côtes d'Irlande, afin qu'en tout cas l'équipage ne fût point fait prisonnier : car nous n'étions point en guerre avec l'Irlande, & la Déclaration du Roi n'avoit lieu que pour l'Angleterre & l'Ecosse. 1689.

Un petit éclairci par un rayon du Soleil me fit découvrir les Montagnes de *Donguernant*, par où je compris que nous n'étions plus qu'à quatre lieues du Port de *Ducanon* ; nous suivîmes la Côte, & après avoir trouvé l'entrée du Port, nous y échouâmes un peu avant la nuit. Deux Frégates du Roi qui étoient dans la riviere d'Outrefort, l'une commandée par M. du GUESTRE-MUNIER, & l'autre par M. DUYN, nous ayant reconnus envoyerent leur chaloupe pour nous débarquer, & avec ce secours je mis le vaisseau en sureté.

Dès que je fus à terre, mon premier soin fut de faire des Hôpitaux pour mes Malades : de deux cens trente hommes que j'avois en sortant de Brest, il ne m'en restoit plus que soixante-quinze, tout le reste étoit mort de travail, de peur,

1689. peur ou de maladie. Avec ce peu de monde n'étant plus en état de continuer ma courſe, je m'intriguai auprès des Marchands du pays qui chargerent mon vaiſſeau de cuir de bœuf, de ſuif & de laine. Cette cargaiſon me produiſit douze mille livres.

En revenant à Breſt, je fis ſur les Fleſſinguois une autre priſe que j'amenai avec moi : quand on me vit arriver, on me regarda comme un homme reſſuſcité : car comme le tems de ma courſe étoit au-delà de mes vivres, & que la tempête avoit ſubmergé une infinité de bâtimens, j'avois été mis au nombre de ceux qui avoient péri.

L'année d'après, c'eſt-à-dire, en mil ſix cens quatre-vingt dix, je fus nommé pour aller à Rochefort commander un vaiſſeau du Roi qu'on nommoit le *Fidele*. Je menai mon Navire à Breſt, où étoit le rendez-vous de l'Armée qui devoit être commandée par M. le Maréchal de Tourville. La flote étoit entrée dans la Manche depuis quelques jours, lorſque nous rencontrâmes l'Armée des ennemis à la hauteur de l'Iſle de Wight, Notre Armée étoit de beaucoup ſupérieure à la leur. Les deux flottes des Anglois

glois & des Hollandois jointes ensemble ne faisoient que cinquant-huit vaisseaux de lignes, tandis que nous en avions quatre-vingt. 1690.

M. de Tourville fit le signal pour mettre l'armée en bataille, les Ennemis vinrent nous attaquer, le combat fut opiniâtre; il y périt bien du monde, & quoique les Anglois semblassent prendre moins de part à cette action, que les Hollandois, on peut dire que pendant plus de trois heures qu'elle dura, les deux Armées témoignerent beaucoup de valeur, & se signalerent de part & d'autre par des exploits qui méritoient d'avoir place dans l'Histoire. Je les raporterois volontiers; mais je dois me souvenir que ce sont simplement mes Mémoires que j'écris, & nullement tout ce qui s'est passé de mémorable dans les différentes actions où j'ai pû me trouver.

Cependant pour dire en peu de mots quelque chose de celle-ci, les Ennemis eurent du pire, & leur flotte fut incomparablement plus endommagée que la nôtre. Il y eut peu de leurs vaisseaux qui ne fussent mis en très-mauvais état, un très-grand nombre n'avoit presque plus ni voiles ni mâts, enfin ç'en étoit fait de leur

1690. leur armée, si leur habileté qui leur fit prendre à propos l'unique parti qui leur restoit, ne les eut tirés d'embarras.

Comme ils se voyoient perdus ils mouillerent à quelque distance de nous, sans voile, & rangés en bataille. La connoissance que j'avois de la Manche me fit comprendre qu'ils étoient à l'ancre, je vis bien-tôt ce qui les faisoit manœuvrer de cette sorte. Je le dis à mes Officiers, & comme on m'avoit fait répetiteur des signaux, je voulus faire le signal pour faire mouiller l'Armée : car nous ne pouvions rendre inutile leur manœuvre, qu'en mouillant nous-mêmes à notre tour, pour empêcher que le jussan ou retour de la marée, ne fit dériver la flotte, & en nous éloignant des Ennemis ne nous empêchât de profiter de l'avantage que nous avions sur eux.

Les sieurs de MOISE' & CHOISEUIL, (celui-là même qui avoit été Esclave à Alger, & dont j'ai raconté l'avanture en parlant du second bombardement de cette ville) tous deux mes Lieutenans me firent changer de résolution, & me représenterent qu'il ne me convenoit pas de redresser le Général. Nous ne mouillâmes donc pas. Notre flotte fut emportée

tée par la marée comme les Ennemis 1690.
l'avoient prévû, & profitant de l'éloignement où nous étions, ils se sauverent pendant la nuit, sans autre perte que celle d'un seul vaisseau qui se trouvant sans ancre, dériva sur nous, & fut pris. Nous poursuivîmes leur flotte pendant quelque tems, mais avec peu de succès. Ils étoient trop éloignés, & la plûpart eurent gagné les Ports d'Angleterre & de Hollande avant que nous fussions à portée de les joindre. Deux de leurs vaisseaux Anglois allerent s'échouer sur leurs Côtes, nous les obligeâmes de se brûler eux-mêmes, tout le reste gagna les Dunes & se sauva.

Pour ma part je poursuivis un Vice-Amiral Hollandois à trois ponts; il étoit démâté de son grand mât; je le laissai échouer devant un petit Port de la Manche, & je me hâtai d'en venir donner avis à M. de Tourville. Il m'ordonna d'aller trouver le Marquis de Vilette, Lieutenant Général, & d'amener avec moi un brulot de la division de l'arriere garde du Corps de bataille, pour aller brûler ce vaisseau. M. de Vilette donna ordre à M. de RIBERET de me suivre, nous fûmes ensemble en vûe du bâtiment

1690. timent échoué. Je ne ſçai quels ordres particuliers Riberet pouvoit avoir ; mais il s'en retourna & ramena le Brulot avec lui : je ne laiſſai pas de pourſuivre ma pointe , je fis ſignal au Brulot de venir me joindre ; mais comme je n'étois pas l'ancien il ne voulut pas m'obéir.

Le Chevalier de SAINT OLERF, Lieutenant de Vaiſſeau qui commandoit la chaloupe que M. de Villette m'avoit donné pour cette exécution , alloit devant moi en ſondant, pour ſçavoir au juſte la quantité d'eau dont j'avois beſoin pour approcher ; le vaiſſeau échoué tira pluſieurs coups de canon & de fuſil ; je fis ſignal à la chaloupe de revenir , afin qu'elle ne demeurât pas plus long-tems en danger. Ne pouvant rien exécuter ſans brulot , je revins joindre l'Armée qui alla mouiller à la Rade de *Chef de Bris*, devant le Havre de Grace. Peu de jours après M. de RELINGUE fut détaché pour aller croiſer dans le Nord ; je fus de cette Eſcadre, mais les mauvais tems continuels nous obligerent bien-tôt de retourner à Dunkerque où l'Eſcadre déſarma.

Nous reçûmes à peu près dans ce tems-là la triſte nouvelle de la mort de M. le

le Marquis de Seignelai. Ce fut une perte 1690.
considérable pour la Marine qu'il avoit portée bien haut, & qu'il auroit sans doute perfectionné davantage s'il n'avoit été enlevé au milieu de sa course. En mon particulier, je perdis considérablement à sa mort. Ce Ministre m'avoit toujours honoré de sa protection, & j'ai autant à me louer de lui, que j'ai à me plaindre de son Successeur; cependant pour ne parler que de M. de Seignelai; on peut dire, qu'ayant été formé par un pere infatiguable, & d'une capacité consommée, la France a eu peu de Ministres si actifs, si laborieux, & si vigilans que lui: que s'il donna une partie de son tems à ses plaisirs, ce fut sans préjudice de ses devoirs qu'il avoit toujours présens, & qu'il ne laissa jamais en arriere.

Outre mille excellentes qualités qui dans le commerce particulier le faisoient estimer de tous ceux qui l'approchoient. Comme Ministre, il fut plein de zele pour le service de son Maître, jaloux de l'honneur de la Nation dont la gloire lui étoit extrêmement à cœur, & sincere ami du mérite qu'il ne laissa jamais languir dans l'obscurité quand il le connut. Je

1690. me persuade que le Lecteur me passera cette petite digression, & qu'il ne trouvera pas mauvais que pour satisfaire à ma reconnoissance, je me sois pour un moment écarté de ma narration.

M. de PONTCHARTRAIN Contrôleur Général des Finances, fut mis à la place de M. de Seignelai. Ce nouveau Ministre ne fit aucun changement dans la Marine : peu après la Cour ordonna la construction de trois nouveaux vaisseaux, & je fus chargé de la direction d'un des trois qu'on nomma la *Perle*.

La saison des armemens étant venue, il y avoit ordre d'armer à Dunkerque huit gros vaisseaux, je fus nommé pour monter la Perle. L'Armement se fit, & l'Escadre étoit prête à mettre à la voile; mais elle ne pût jamais sortir du Port. Les Ennemis avertis de cet Armement & de celui de plusieurs Corsaires particuliers, parurent avec quarante Navires, & fermerent le passage de la Rade.

Le peu d'apparence qu'il y avoit de nous mettre en mer de toute la campagne, me donna lieu de dresser un nouveau projet d'armement pour le compte du Roi. Je communiquai mes vûes à Barth; après les avoir murement examinées

minées entre nous, il convint qu'elles ne pouvoient être que très-profitables, & il consentit volontiers, que le tout fut envoyé à la Cour sous son nom. 1691.

J'écrivis donc au Ministre, je lui mandai que l'armement destiné pour la campagne étant devenu inutile par le séjour de la flotte ennemie à l'entrée de la Rade, puisqu'il étoit impossible que de gros vaisseaux comme les nôtres, qui ne pourroient sortir qu'en plein jour, & passer par des défilés, se hazardassent à quitter le Port, sans se mettre évidemment dans le danger d'être pris; je lui mandai, dis-je, que les choses étant dans cette situation, il sembloit convenable, que pour ne laisser pas les Ennemis entierement maîtres de la mer, la Cour consentit à armer une Escadre de petits bâtimens, qui seroient montés par des Capitaines que je nommai, & du nombre desquels je me mis; qu'au premier vent favorable nous sortirions sans difficuité, & sans courir aucun risque, en passant par les intervales des Ennemis: d'où ayant gagné la pleine mer nous irions dans le Nord interrompre leur Commerce qu'ils faisoient avec trop de tranquillité.

1691. Le Miniſtre goûta d'abord ce projet, & l'on commença à travailler à l'armement. Il étoit déja aſſez avancé, lorſque Barth reçut de la Cour une Lettre très-déſobligeante, par laquelle M. de Pontchartrain lui reprochoit, qu'il avoit engagé très-mal-à-propos le Roi dans une dépenſe qui n'aboutiroit à rien; que le projet qu'il avoit envoyé étoit impoſſible dans l'exécution, & qu'il avoit ſurpris la Cour, ſans quoi elle n'auroit jamais conſenti à une entrepriſe chimérique & ſi mal digérée. Il pourſuivoit en ajoûtant mille choſe déſagréables, & finiſſoit enfin en lui défendant de continuer.

La jalouſie de quelques Officiers mal intentionnés, avoit procuré à Barth ce chagrin. Piqués de la permiſſion qu'il avoit obtenue, & des avantages qui lui en reviendroient, ſi elle avoit lieu, ils avoient écrit à la Cour, tout ce qu'ils avoient voulu; & le Miniſtre qui n'avoit pas encore une connoiſſance parfaite de la Marine, ayant ajouté foi à leurs impoſtures, avoit écrit cette Lettre dans les premiers mouvemens où ſon indignation l'avoit jetté.

Barth, tout intrépide qu'il étoit, en fut

ſi

ſi intimidé, qu'il vint me trouver, & 1691.
m'abordant avec un air conſterné, me dit avec ſon mauvais François, *vous être cauſe de ça.* » M. Barth, lui répondis-je? « vous ne connoiſſez pas encore votre « bonne fortune; ne ſçavez-vous pas auſ- « ſi-bien que moi, que notre projet eſt « faiſable, & que nous l'exécuterons en « dépit des envieux, ſi la Cour veut y « donner les mains? »

Je m'en vais ſi vous voulez répon- « dre pour vous au Miniſtre : je lui man- « derai que quand vous avez propoſé cet « armement, vous en avez cru l'exécution « non-ſeulement poſſible, mais très-facile: « que vous l'avez regardé comme profita- « ble au Roi, & nuiſible à ſes Ennemis: « que ceux qui ont voulu dire ou écrire, « que vous propoſiez une chimere, ſont « ou ignorans, ou mal intentionnés. J'a- « jouterai que vous demandez en grace « qu'on prenne quelque confiance en vous « & que vous vous chargez de tous les é « vénemens qui regardent la ſortie de la « Rade. Je ſuis perſuadé que, ſur cette « Lettre, le Miniſtre changera d'avis, & « que nous aurons ordre de continuer». L'événement répondit à ce que j'avois prévû: M. de Pontchartrain fut détrompé, & écrivit

1691. écrivit à Barth d'une maniere très-obligeante, en lui ordonnant de poursuivre.

L'armement étoit presque fini, lorsqu'un malheur qui me survint retarda notre départ de quelques jours. J'avois fait assigner devant le Baillif de Dunkerque un Bourgeois qui me devoit cinq cens livres ; après bien des longueurs qu'il m'avoit fallu essuyer, il avoit été enfin condamné à me payer dans huit jours.

Dans cet intervale, l'ayant rencontré dans les rues, il eut la hardiesse de m'attaquer de paroles, & de me chanter mille injures. Je ne fus jamais trop endurant de mon naturel, choqué de tout ses mauvais discours, j'allai à lui & je lui donnai quelques coups de canne, ce traitement ne fit que le rendre plus furieux, & élevant la voix, en présence de tous les passans, il n'y eut sorte d'insolence qu'il ne vomit contre moi : quelques Officiers de la Garnison qui se trouverent présent, en furent si indignés, que ne pouvant se retenir, ils lui tomberent sur le corps, & l'étrillerent si bien, qu'il fut dans un moment tout couvert de sang. J'appréhendai qu'ils ne l'assommassent, ce qui m'obligea à me mettre

mettre entre deux, & à les prier de cesser. 1691.

Cependant mon homme porta plainte, il trouva moyen de faire écrire cette avanture à M. de LOUVOIS qui en informa sa Majesté, à qui on fit entendre bien des faussetés. Il y eut ordre de m'arrêter, & de me conduire dans la Citadelle de Calais, où je demeurai trois semaines, pendant lesquelles je reçus toutes sortes de bons traitemens de M. de l'AUBANIE qui y commandoit.

A peine fus-je dans ma prison que je me mis en devoir de me justifier à la Cour. J'écrivis au Ministre & à Bontems; ce dernier s'employa pour moi avec tant de vivacité qu'il obtint mon élargissement, à condition toutefois, qu'étant conduit par le Commandant de la Marine, j'irois chez le Bourgeois de Dunkerque, à qui je demanderois pardon.

Il fallut en passer par là. Cet ordre fut exécuté à la lettre : le Bourgeois me reçût avec une arrogance insupportable, & en me donnant à entendre bien clairement que je n'aurois jamais un sol de mes cinq cens livres. C'est ainsi que quelques coups de canne que je lui avois

1691. avois donné furent cause de ma prison, de la soumission qu'il fallut lui faire, & de la perte de mon argent, que ce fripon retint, & que je ne voulus jamais lui redemander, de peur qu'un emportement semblable au premier, ne me fit tomber dans un plus grand embarras.

Cette malheureuse affaire étant terminée, & l'armement achevé, nous mîmes à la voile pendant la nuit. Nous passâmes sans obstacle par les intervalles des Ennemis, & nous allâmes si-bien, qu'au point du jour nous fûmes hors de leur vûe. Nous apperçûmes sur le soir quatre voiles qui faisoient la même route que nous. Barth prétendit d'abord que c'étoit quatre vaisseaux ennemis qui avoient été détachés du blocus, pour nous poursuivre.

Pour moi je jugeai tout autrement; je lui fis remarquer qu'ayant fait force de voiles pendant toute la nuit, avec des vaisseaux légers, & espalmés de frais, & qu'ayant été dès le point du jour hors de la vûe des Ennemis sans avoir rien vû qui nous poursuivît, il n'étoit pas possible, qu'après avoir fait route pendant tout le jour, avec autant de vitesse que la nuit précédente, nous

fussions

fussions joints sur le soir par des Vais- 1691.
seaux qui étoient beaucoup moins legers que les nôtres. Il reconnut que j'avois raison, & convint que ces Vaisseaux ne pouvoient être que des Marchands.

Le bâtiment que je montois, étoit le meilleur voilier de l'Escadre, il fut arrêté que j'irois à eux. Je les joignis dans la nuit; je mis un fanal pour signal, & je tirai un coup de canon. Je m'approchai jusqu'à la portée de la voix de celui qui me parut être le Commandant; nous nous parlâmes; il se trouva que c'étoit un Vaisseau de guerre Anglois, qui escortoit les trois autres qui étoient Marchands. Je me donnai à eux pour Anglois, le Capitaine me fit dire qu'ils venoient d'*Ouwatal*, & qu'ils alloient en *Moscovie*: pour moi, je lui fis crier que je venois de Flessingue. Il me crut sur ma parole, je le tins de près toute la nuit; au point du jour ayant mis pavillon blanc, je l'abordai, & je l'enlevai après un léger combat. Ce Navire étoit de quarante-quatre pieces de canon, le mien n'en avoit que trente-deux: Je ne perdis que six hommes dans cette action, l'Anglois en perdit quarante; pour les autres trois Bâtimens, ils furent en-

1691. levés sans difficulté, & presque sans coup ferir.

Les instructions que Barth avoit reçu de la Cour, lui ordonnoient de brûler toutes les prises qu'il feroit : mais l'Intendant de Dunkerque, qui avoit en vûe ses intérêts, lui avoit modifié ces ordres, en lui faisant entendre que quoique conformément aux intentions de la Cour, il fallut brûler toutes les prises, cela pourtant ne devoit pas avoir lieu dans les prises considérables qu'il falloit conserver.

En conséquence de cette explication, il lui avoit donné un Commissaire, avec ordre de lui remettre les prises d'une certaine valeur, & de l'en charger. Comme les quatre Vaisseaux que nous venions d'emporter valoient plus de trois millions, après les avoir *amarinés*, nous les fîmes escorter par une Fregate de l'Escadre qui devoit les conduire au Port de *Bergue* en *Norvegue*, dans le Royaume de *Dannemark*, avec qui nous étions en paix.

Deux jours après nous rencontrâmes la flotte des pêcheurs de harangs, escortés d'un Vaisseau de guerre Hollandois. Nous ne balançames pas à les atta-

taquer, j'enlevai le Vaisseau de guerre, 1691.
& tout le reste fut pris. Après avoir reçu les équipages dans nos bords, nous brûlâmes tous ces bâtimens qui étoient de peu de valeur, & nous débarquâmes peu après les prisonniers sur les côtes d'Angleterre.

A quelques jours de-là, comme nous étions sur les côtes d'*Ecosse*, je proposai à Barth de faire une descente, & de brûler quelques Villages qui étoient à vûe, parmi lesquels il y avoit un très beau Château. Cette expédition me parut d'autant plus convenable, que vraisemblablement elle devoit faire du bruit dans le pays : & donneroit de la réputation à l'Escadre. Barth approuva ma proposition, & me laissa toute la conduite de cette affaire.

Après avoir mis pied à terre, je fis retrancher vingt-cinq hommes, dans un endroit propre à couvrir les chaloupes & les canots, & à favoriser la retraite en cas que je fûs repoussé par les enemis. Je m'avançai ensuite dans les terres, à la tête de tout mon monde, & je commençai mon attaque. Les Villages furent brûlés & pillés, aussi bien que le Château, auquel j'eus grand re-

1691. gret; car je connus par les ornemens qui avoient été enlevés à la Chapelle, que la maison appartenoit à un Catholique Romain.

Au bruit de cette expédition, les Ecossois qui s'étoient assemblés des environs, formerent à la hâte un petit corps de Cavalerie, & un autre corps d'Infanterie, le tout assez mal ordonné. Informé de cette démarche des ennemis, je me retirai en bon ordre; la Cavalerie ennemie voulut nous poursuivre, & s'approcher de la Marine : mais l'Officier retranché ayant fait une décharge sur eux, les obligea de se retirer. Je ne perdis qu'un seul homme dans cette expédition; encore ne périt-il que par son trop d'avarice; car s'étant chargé de butin au-delà de ce qu'il pouvoit en porter, il resta derriere, & fut tué par la Cavalerie qui l'atteignit.

Avant que de quitter ces Côtes, nous fimes encore plusieurs autres prises de pêcheurs, que nous brûlâmes. Un matin ayant découvert un Vaisseau Hollandois, je me détachai pour aller lui donner la chasse. Le mauvais tems me prit & me sépara tellement de l'Escadre, qu'il ne fut plus en mon pouvoir de la re-

rejoindre. Je fis route pour le rendez-vous : en chemin faisant, je brûlai quatre Bâtimens Anglois, & j'arrivai comme j'étois à la fin de mes vivres. 1691.

L'Escadre m'avoit devancé de quelques jours, je trouvai les choses en débarquant dans le plus pauvre état du monde. M. Barth sans s'embarrasser de rien, faisoit bombance dans un cabaret, d'où il ne bougeoit presque plus. Le Gouverneur qui ne le prenoit que pour un Corsaire particulier, en faisoit si peu de cas, qu'il lui avoit enlevé les prises que nous avions faites au commencement de la campagne, ensorte qu'elles avoient été remises entre les mains des Danois, sans que Barth se fût mis en peine de faire la moindre opposition.

Outré de l'indolence qu'il témoignoit, je lui représentai vivement l'indignité qu'il y avoit à souffrir un traitement si honteux, & étant allé de ce pas chez le Gouverneur qui entendoit le François, & qui le parloit fort bien : « Monsieur, lui dis-je, d'un air assez vif, de quel « droit, & par quelle autorité vous êtes- « vous emparé des prises que les Vaisseaux du Roi ont fait « ? Le Gouverneur

1691. neur s'excusa, en disant qu'il avoit ignoré que ces Vaisseaux appartinssent au Roi de France, & qu'il ne les avoit pris que pour des Corsaires particuliers : que du reste ce n'étoit pas lui qui en étoit saisi, & que c'étoit à l'Intendant à qui il falloit s'adresser.

Sur cette réponse, je me rendis chez l'Intendant, qui après m'avoir écouté, me renvoya froidement au Gouverneur. Je vis bien où tout leur manege tendoit, & m'adressant à Barth : » Puisqu'on se » moque de nous, lui dis-je ; c'est à nous » à nous faire justice ». Sur le champ nous armâmes les chaloupes & les canots, & étant venus à bord des prises, nous en chassâmes les Danois qui les gardoient.

Ce coup étoit un peu hardi, j'en écrivis incessamment à M. de PRUNEVIAU, Ambassadeur du Roi auprès de S. M. DANOISE. Je fus bien-aise de prévenir ce Ministre, afin qu'au cas qu'on lui fit des plaintes, il pût répondre que nous n'avions fait cette violence aux Danois, que parce qu'ils avoient refusé eux-mêmes de nous faire justice après la leur avoir demandée.

Dès que nous fûmes maîtres de nos bâ-

bâtimens, nous en fimes la visite. Je vis bien-tôt qu'on les avoit fort allégés, par le pillage qui en avoit été fait. Sur quoi je dis à Barth qu'avant que d'ôter les Scellés, j'étois d'avis qu'on fît venir tous les Ecrivains & le Commissaire, pour faire en leur présence un Verbal sur l'état des prises, & un Inventaire de tout ce qu'elles contenoient. 1691.

Ce Conseil fut suivi, nous trouvâmes que tout avoit été pillé à moitié; peu ou presque point de balots qui n'eussent été ouverts. Dans la recherche qui fut faite, le Commissaire ayant été reconnu coupable, fut arrêté & mis aux fers, & le Capitaine de la Fregate qui avoit escorté les bâtimens fut mis aux arrêts; car il n'étoit pas non plus hors de tout soupçon.

Cependant nous n'avions presque plus de vivres: nous en attendions tous les jours de France; lorsque nous eumes avis qu'un Bâtiment parti de Brest, pour nous en apporter, avoit été pris par les Flessinguois. Dans cette fâcheuse situation n'ayant pas, à beaucoup près, tout l'argent qu'il auroit fallu pour pourvoir l'Escadre, Barth voulut écrire en France, & demander qu'on fît partir un second Bâtiment.

1691. » Ce que vous projettez, lui dis-je, » ne ſçauroit avoir lieu ; ſongez que la » ſaiſon eſt déja fort avancée, & qu'a- » vant que les vivres ſoient en état de » venir, les gelées empêcheront la ſortie » du Port. L'unique parti qu'il y ait à » prendre, c'eſt de nous évertuer & de » chercher à faire ici toutes les provi- » ſions qui nous manquent ». Barth reconnut que j'avois raiſon. Nous vendîmes une des priſes que nous avions faites, & en ayant retiré de l'argent comptant, tous les Fours furent employés à faire du biſcuit, les Braſſeurs à faire de la biere, & les uns & les autres qui ſe prévaloient de notre beſoin, nous firent payer tout au double.

M. de Pruneviaux qui avoit reçû mes lettres, n'attendit pas qu'on fit des plaintes ſur notre ſujet, il prévint la Cour, & ſe plaignit lui-même à Sa Majeſté Danoiſe du traitement que nous avions reçu dans ſes Ports. Ce Prince fit écrire des lettres fulminantes au Gouverneur, qui ne pouvant diſſimuler ſon déplaiſir, vint chez moi les larmes aux yeux, me prier de le diſculper auprès de ſon Maître; ſans quoi, ajouta-t'il, je ſuis perdu ſans reſſource. » Monſieur, lui répondis-

répondis-je, il n'eſt pas en mon pou- « 1691.
voir de me dédire de ce que j'ai écrit «
contre vous, d'autant mieux que vous «
ſçavez bien que je n'ai écrit que la «
vérité, tout ce que je puis faire pour «
votre ſervice, c'eſt d'écrire en votre «
faveur, ſuppoſé que vous en uſiez «
mieux à l'avenir. »

La maniere haute dont j'avois parlé à l'Intendant & au Gouverneur, les reprimandes que celui-ci avoit reçu de la Cour à mon occaſion, un équipage aſſez brillant, & ſur toute choſe un habit bleu que je portois brodé en or, de fort bon goût & fort riche, tout cela enſemble mit dans la tête des habitans de Bergue, qu'il falloit que je fuſſe fils naturel du Roi de France. Ces bonnes gens aſſez groſſiers, & peu accoûtumés à voir des Officiers qui fiſſent de la dépenſe, ſe prévinrent ſi fort ſur ce ſujet, qu'il auroit été difficile de les détromper.

Je les laiſſai dans leur erreur, puiſque je n'avois rien fait pour la faire naître, & qu'elle ſervoit à me donner de la réputation & du crédit. Barth tout occupé à ſe divertir, ne m'envioit ni l'un ni l'autre. C'étoit ſur moi que rouloient tous les détails, & j'étois chargé

de

1691. de toutes les affaires de l'Escadre, sans qu'il voulût se donner le moindre soin.

Tandis que les vivres se faisoient, deux de nos Officiers étant un soir au cabaret y firent mille désordres. La Garde Bourgeoise accourut au bruit, les saisit, & les conduisit au corps de garde. Un de ces Messieurs pour se mocquer d'eux, détacha sa culote, & leur montra le derriere. Les Bourgeois piqués d'une raillerie si insultante, se jetterent sur lui, lui lierent les bras derriere le dos, & après lui avoir ôté son épée, l'assommerent presque de coups de bâton.

Je fus informé de cette avanture, un moment après qu'elle fut arrivée. Je dis à Barth que c'étoit à lui à reclamer ces Officiers, & à les demander au BOURGUEMESTRE; car le Gouverneur n'avoit nulle inspection sur cette Garde. Barth n'en voulut rien faire. Sur son refus je me mis en devoir d'y aller moi-même. Je mis mon habit bleu, sous lequel ils me considéroient davantage, & je me rendis au corps de garde, suivi de deux grands laquais.

Quand je parus, tous les Bourgeois se mirent en haye sous les armes. Je leur parlai avec hauteur, & les menaçai de les

les faire tous pendre pour avoir osé mettre la main sur un Officier du Roi. Ils s'excuserent le mieux qu'il leur fut possible; je fis rendre les épées, & ayant fait détacher l'Officier qui fut fort honteux de l'état où je le trouvai, car sa culote étoit encore à bas; je l'emmenai avec moi chez le Bourguemestre, à qui je demandai justice de tout ce qui venoit de se passer. 1691.

Ce Magistrat qui étoit fort sage, me répondit qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas assez d'autorité sur les Bourgeois, pour me donner la satisfaction que je souhaitois: mais qu'il me prioit de faire attention que les Officiers étoient en faute, pour être sortis dans la nuit, contre l'usage du pays, que la garde, qui n'étoit établie que pour maintenir le bon ordre, n'avoit pû, sans manquer à son devoir, s'empêcher de les arrêter, les ayant surpris à faire du bruit dans un cabaret, & que s'ils avoient été maltraités, ce n'étoit qu'après avoir insulté la garde d'une maniere fort outrageante. Il ajouta qu'en son particulier il étoit tout-à-fait mortifié de ce qui étoit arrivé; mais que le mal étant sans remede, il me prioit de tout excuser.

1691. Je me rendis à ſes raiſons qui me parurent bonnes, & dans le fond je ne fus pas trop fâché que ces deux étourdis demeuraſſent ſans ſatisfaction, puiſqu'ils avoient aſſez bien mérité le traitement qu'ils avoient reçu.

Ayant achevé de faire nos vivres, l'équipage ſe rembarqua, & nous mîmes à la voile avec nos priſes. A quelques jours de la partance, je voulus donner la chaſſe à un Corſaire Fleſſinguois: je fus pris d'un brouillard, & peu après d'un mauvais tems qui me ſépara de l'Eſcadre. Les vents contraires, qui me retinrent en mer plus qu'il ne falloit, me réduiſirent bien-tôt à la famine; je me trouvois dans la néceſſité ou de mourir de faim, ou d'aller me vendre aux ennemis. Pendant huit jours mon équipage fut réduit à deux onces de pain. Enfin, après avoir bien ſouffert, j'arrivai à Dunkerque, où pour m'achever je trouvai un Ordre du Roi par lequel il m'étoit enjoint d'aller à la Cour, rendre compte de ma conduite.

Barth, qui étoit arrivé quelques jours auparavant, avoit reçu le même Ordre, & m'attendoit pour délibérer ſur la maniere dont nous nous conduirions. Ce mé-

mécontentement que la Cour sembloit 1691.
témoigner, venoit des mauvais offices que l'Intendant PATOULET nous avoit rendu. Nous découvrîmes que le Commissaire, qui ne nous avoit été donné, que pour moyenner à l'Intendant l'occasion de s'approprier une partie des prises, lui avoit écrit contre nous, & s'étoit plaint de ce que Barth qui ne se conduisoit que par mon conseil, l'avoit fait mettre aux fers, de peur qu'il ne fût témoin de toutes nos voleries. Sur ces relations, l'Intendant s'étoit plaint lui-même au Ministre, & avoit enchéri sur tout ce que le Commissaire lui avoit écrit.

Nous arrêtâmes que, sans témoigner le moindre mécontentement, je prendrois la poste pour la Cour; que Barth me suivroit à petites journées, & qu'étant arrivés à Paris il ne verroit personne avant que de m'avoir parlé. Cette détermination prise, je partis le lendemain de mon arrivée à Dunkerque, & je fus me présenter à M. de Pontchartrain, à qui je justifiai si pleinement la conduite que nous avions tenue, que le Ministre qui avoit été prévenu contre nous, se rendit à la vérité, & déclara qu'il

1691. qu'il étoit content de tout ce que nous avions fait. J'allai enſuite ſaluer le Roi qui me reçut parfaitement bien.

Barth arriva peu de jours après, il fut reçu beaucoup mieux qu'il ne méritoit; car il n'avoit preſque point de part à tout ce qui avoit été fait. Cependant en récompenſe de la campagne, on lui donna mille écus de gratification, le tout, parce qu'il portoit le titre de Commandant; & moi qui avoit été chargé de tout l'embarras, je n'eus rien, ce qui me mortifia très-fort.

Comme Barth avoit beaucoup de réputation, toute la Cour ſouhaitoit de le voir, je l'introduiſois partout; ſurquoi les plaiſans diſoient en badinant, *allons voir le Chevalier de Forbin qui mene l'Ours*, & à dire le vrai, ils n'avoient pas tout-à-fait tort. Barth avoit fort peu de génie, il ne ſçavoit ni lire ni écrire, quoiqu'il eût appris à mettre ſon nom. Il étoit de Dunkerque. De ſimple Pêcheur, s'étant fait connoître par ſes actions, ſans Protecteur, & ſans autre appui que lui-même, il s'éleva en paſſant par tous les degrés de la Marine, juſqu'à devenir Chef d'Eſcadre. Il étoit de haute taille, robuſte, bien fait de corps, quoique

quoique d'un air grossier ; il parloit peu 1691.
& mal ; du reste très-propre pour une action hardie ; mais absolument incapable d'un projet un peu étendu.

Comme j'avois sur le cœur de n'avoir point eû de récompense, ensuite d'une Campagne, pendant laquelle j'avois certainement bien servi ; je souhaitois fort que M. de Pontchatrain fût instruit de la part que j'y avois, soit par rapport au projet, soit par rapport à l'exécution. Je priai Barth de l'en informer ; je comptois qu'il me rendroit ce service, d'autant plus volontiers que je lui en avois rendu un semblable, après notre prison de Plimouth : mais soit bêtise, soit timidité, il ne dit jamais un seul mot en ma faveur.

Ce procédé qui me choqua plus que tout le reste, me fit songer à prendre des mesures pour ne retourner plus à Dunkerque ; car je ne voulois plus avoir à servir sous un homme, avec qui il falloit faire toutes les fonctions, les écritures, les signaux & les projets, tandis qu'il en retiroit seul tout l'honneur & tout le profit. Je déclarai sur cela mes sentimens à mes amis du Bureau de la Marine, & je les priai de faire

1691. faire enforte qu'on me mît au Département de Breſt, ce qui me fut accordé.

Pendant tout le tems que je paſſai à la Cour, je me rendois régulierement tous les jours chez MONSEIGNEUR qui tenoit un fort grand jeu, dans les Appartemens que le Roi avoit établis à Verſailles. Je fus mis de cette partie, j'y paſſois les après-dînées à jouer, & j'y gagnai plus de deux mille louis, ce qui me fit d'abord grand plaiſir : mais j'eus bien-tôt lieu d'y avoir regret ; car le Roi qui étoit informé fort exactement de tout ce qui ſe paſſoit dans cette partie, demanda à Bontems pourquoi il ſouffroit que je joüaſſe ſi gros jeu.

Il n'en fallut pas davantage pour m'attirer une forte reprimande. L'amitié que Bontems avoit pour moi, & les ſervices qu'il m'avoit rendu, le mettoient en droit de me dire tout ce qu'il vouloit. Il me parla ſi vivement en préſence de M. de FOURVILLE, & du Chevalier de BETOMAS, tous deux mes amis particuliers, que je lui promis de ne jouer plus à l'avenir ſi gros jeu. Je lui tins parole, & pour n'être pas tenté de lui en manquer, je fus à Paris, où je jouai quelquefois : mais je n'y

n'y fus pas si heureux qu'à Versailles. 1691.

Je me rendis à Brest un peu avant la fin de l'hyver. On m'y donna pour la seconde fois le commandement du Vaisseau nommé la Perle. Quelque tems avant le départ de l'armée, nous fûmes détachés, le sieur d'Ivri Capitaine de Vaisseau, & moi, pour aller à *S. Malo* escorter plusieurs Vaisseaux Marchands que le Roi avoit destinés à aller embarquer des troupes à la *Hogue*, pour le service du Roi Jacques qui devoit passer en Angleterre.

Ce point étoit pourtant encore secret, & tous les raisonnemens qu'on en faisoit, ne portoient que sur des conjectures qui pouvoient être fausses, & sur lesquelles la Cour ne s'étoit pas encore expliquée. Nous avions mené notre Convoi jusqu'à l'endroit qui nous avoit été marqué, & nous retournions sur nos pas, lorsque nous fûmes obligés de mouiller devant le Havre de Grace, pour couvrir la sortie d'un Vaisseau de Guerre qu'on y avoit construit.

Ce Port a cela d'incommode, que manquant de fond, on n'y sçauroit mettre les gros Navires en mer, qu'après les avoir déchargé de tous leurs canons.

1692. Nous étions donc devant le Havre, lorſque je reçus dès le point du jour un billet de M. de Louvigni, dont voici les propres paroles. *Quarante-cinq Navires ennemis ſont mouillés le long de la côte à cinq lieues de vous ; ſauve qui peut.* Sur ce billet, dont je donnai avis à ma Conſerve, je mis à la voile ſur le champ & je me ſauvai. Les ennemis me virent, mais ils me laiſſerent aller paiſiblement & ſans me chaſſer.

En continuant ma route pour Breſt, je rencontrai un petit bâtiment François qui m'aſſura être ſorti du Port avec l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Tourville. Inſtruit par le Pilote de ce Bâtiment, de la route que l'Armée avoit pris, je fis voile de ce côté, & je la joignis en effet dès le ſoir même. Je me hâtai d'aller rendre compte au Général de l'avis que j'avois reçu de l'Intendant du Havre, & je reſtai joint au corps de l'Armée, où je trouvai mon poſte marqué.

Les vûes de la Cour, & le projet d'une deſcente en Angleterre n'étoient plus ignorés de perſonne. Le Roi Jacques s'étoit même déja rendu à la Hogue, où il attendoit pour s'embarquer, à

la

la tête d'une Armée de plus de vingt 1692.
mille hommes, le ſuccès d'une bataille contre les Anglois que M. de Tourville avoit ordre de donner & de hazarder même, s'il le falloit. Il étoit néceſſaire de riſquer ce coup, pour aſſurer la deſcente qui ne pouvoit avoir d'autre obſtacle que l'Armée des Ennemis.

Il eſt hors de doute, que s'ils avoient eû du pire, ce qui vraiſemblablement ſeroit arrivé, ſi l'on avoit empêché la jonction des Flottes ennemies, ce projet de deſcente qui échoua, par l'échec que notre Armée reçut, auroit pû donner bien de l'inquiétude, & de l'exercice aux Anglois : mais les vents contraires, qui regnerent pendant trois ſemaines, & qui nous empêcherent d'avancer, donnerent le tems aux Ennemis de ſe réunir, enſorte qu'aulieu de quarante-cinq Vaiſſeaux qu'on leur comptoit, il ſe trouva qu'aprés leur jonction, ils montoient au nombre de quatre-vingt-ſeize.

Les vents étant devenus plus favorables, l'armée du Roi rentra dans la Manche. Je fus détaché pour la découverte. Je rencontrai la Flotte des Ennemis, par le travers du Havre de Grace.

1692. Ils me donnerent tout le loisir de les bien examiner. Je tirai mon canon, & je fis selon mes ordres les signaux, pour marquer le nombre de leurs Vaisseaux. Nonobstant leur supériorité, le Maréchal qui, comme j'ai déja dit, avoit ordre d'attaquer, fort ou foible, mit le signal du combat. Je pris mon poste, qui étoit le troisieme Navire du corps de bataille, près l'Amiral.

Les Ennemis nous attendoient en bon ordre, & nous laisserent approcher tant que nous voulumes. On combattit d'abord avec beaucoup de vigueur, & même avec quelque avantage de notre part: mais le vent, qui dès le commencement de l'action étoit favorable aux Vaisseaux du Roi, changea tout-à-coup, & devint favorable aux Ennemis. Pour profiter de cet avantage, leur avant garde doubla notre Armée & la mit ainsi entre deux feux. Comme ils étoient de beaucoup supérieurs en nombre, car nous n'avions en tout que quarante-quatre Vaisseaux, il est hors de doute que toute l'Armée étoit perdue dès-lors, s'ils avoient manoeuvré à propos: mais leur lenteur à attaquer leur fit manquer l'occasion.

La

La marée, la nuit, & un brouillard 1692.
qui ſurvint, obligerent M. de Tourville à jetter l'ancre. Ceux des Ennemis qui avoient doublé notre armée, ne mouillerent point; mais ſe laiſſerent dériver par les courans, & à la faveur du brouillard paſſerent par nôs intervales, d'où ils furent rejoindre le corps de l'armée, ce qui donna lieu à un nouveau combat plus ſanglant que le premier. Mon vaiſſeau fut criblé de coups de canon; je fus abordé par un brulot, dont je me délivrai enfin, mais non pas ſans beaucoup de peine. J'y perdis bien du monde, & j'y fus moi même bleſſé griévement au genouil.

Cet orage de canonades dont j'avois été ſi incommodé, ne finit que ſur les onze heures du ſoir. Malgré ma bleſſure qui étoit fort douloureuſe, je me radoubai pendant toute la nuit, pour être en état de combattre le lendemain: car il étoit évident qu'il faudroit encore en venir aux mains. Quoiqu'il me manquât plus d'un tiers de mon Equipage, qui étoit des meilleurs de l'Armée, je me trouvai encore en état de défenſe. Dès le point du jour M. de Tourville fit les ſignaux pour apareiller.

Je

1692. Je le ſuivis. Toute la Flotte étoit tellement diſperſée, que le Général ne trouva que ſix Vaiſſeaux auprès de lui, tout le reſte ne pouvoit être apperçu à cauſe de l'épaiſſeur du brouillard.

Dans cet intervale le Major Général Raimondis qui étoit dans l'Amiral, où il avoit été dangereuſement bleſſé au genouil, ſouhaita de me parler, & demanda ſi le Chevalier de Forbin n'étoit point à vûe. J'allai à bord du Général, où je trouvai mon ami dans un état à faire pitié; il me communiqua quelques affaires domeſtiques, car il y avoit à craindre pour ſa vie, & me pria d'aller à bord de Monſieur d'ANFREVILLE prendre un Chirurgien en qui il avoit confiance. Tandis que je m'acquittois de cette commiſſion, le brouillard ſe diſſipoit, toute l'Armée ſe raſſembla, les ennemis nous ſuivirent, & ſe rangerent devant nous en bataille.

La marée contraire qui ſurvint, obligea l'Armée du Roi à jetter l'ancre; les Ennemis furent contraints de faire la même manœuvre. Comme les allées & les venues que j'avois été obligé de faire pour obliger Raimondis, m'avoient tenu quel-

quelque tems, mon Vaiſſeau qui ne put regagner ſon poſte, ſe trouva le plus près des ennemis. J'avois derriere moi un Vice-Amiral Hollandois mouillé à la portée du canon. Nous reſtâmes ainſi tout le jour dans l'inaction. 1692.

Sur le ſoir il parut une Flotte d'une quarantaine de Vaiſſeaux. C'étoient des Marchands qu'un Vaiſſeau du Roi eſcortoit, & menoit au Havre de Grace, les Anglois qui les virent auſſi-bien que nous, crurent que c'étoit la Flotte de M. le Comte d'Etrés, qui venoit de Provence pour joindre notre Armée, ce qui fut cauſe qu'ils ſe remirent en bataille, comptans qu'on iroit les attaquer de nouveau. Ils paſſerent dans cette attente juſqu'aſſez avant dans la nuit : mais le jour étant venu, nous vîmes qu'ils s'étoient éloignés d'environ ſept lieues.

Si nous avions profité à notre tour de l'occaſion qui s'offroit comme d'elle-même, cette fauſſe démarche des ennemis auroit donné à l'Armée du Roi tout le tems néceſſaire pour ſe ſauver : mais nous ne tirâmes aucun avantage de leur faute, & je n'ai jamais pû comprendre ſur quelle raiſon le Général prit le parti d'aller mouiller à l'entrée du

1692. du *Ras-Blanchart*, au lieu de ſe retirer tout-à-fait, puiſqu'il ſe trouvoit entierement hors d'état de rien entreprendre.

Enfin un incident, auquel l'on ne s'attendoit pas, perdit tout. Les ancres de l'Amiral & de pluſieurs autres Vaiſſeaux chaſſerent; en ſorte que la marée les jetta ſur les Ennemis. M. de Tourville qui ſe vit perdu, ne voulant pas commettre toute l'Armée, qui ſe diſpoſoit à ſuivre, & qui auroit été infailliblement ou enlevée, ou coulée à fond, ôta ſon Pavillon de Général. M. de PANETIER, Chef d'Eſcadre, arbora le Pavillon de ralliement, ce qui ſauva le reſte de la Flotte.

Ceux qui ſuivirent le ſort du Général, allerent échouer à la Hogue, où quatorze de nos plus beaux Vaiſſeaux de Guerre furent malheureuſement brûlés. Je ſauvai le mien, quoique percé de tout côté, & ſuivant le reſte de l'Armée, qui n'étoit pas en meilleur état nous entrâmes dans la Rade de Saint Malo, où après m'être radoubé, & avoir formé un nouvel Equipage, je ſortis avec quatre autres Navires, deux deſquels firent route pour la méditeranée. Pour moi, j'eus ordre, avec les Sieurs

DESOGES

DESOGES & d'Ivri de croiser à l'entrée de la Manche. 1692.

Nous étions déja en mer depuis quelques jours, lorsque nous apperçûmes une flotte Hollandoise qui venoit de Portugal. Elle étoit escortée de deux vaisseaux de cinquante-deux piéces de canon. Nous l'attaquâmes. J'abordai le Commandant, & je le pris, Desoges & d'Ivri prirent l'autre. Outre le Commandant j'enlevai encore trois flutes chargées de sel. Je mis tous les Matelots que j'avois pris, dans un de ces trois bâtimens que je renvoyai, & je menai à Brest les deux vaisseaux de guerre & les deux flutes qui me restoient.

Sur les avis qu'on avoit reçu dans ce Port, qu'il y avoit des Corsaires Flessinguois qui tenoient la mer, le Maréchal d'Etrées, qui commandoit dans la place, m'ordonna de sortir encore, & d'aller croiser sur les parages de Belle-Isle. J'y fus; mais ne voyant personne, après y avoir resté quelque tems, je retournai à Brest, où je trouvai prisonnier l'Ostendois, parent de Barth qui avoit facilité notre évasion de Plimouth.

M. de FRANC, Capitaine de vais-

1692. ſeau, l'avoit pris comme il conduiſoit une barque pour le compte de quelques Marchands. J'appris qu'à ma conſidération, on lui avoit fait d'abord toute ſorte de bons traitemens; mais l'Intendant à qui il avoit été remis n'avoit pas eû les mêmes égards, & l'avoit envoyé dans les priſons. Ce pauvre Patron m'avoit trop bien ſervi à Plimouth, pour ne pas m'intéreſſer pour lui de tout mon pouvoir. J'allai chez M. d'Etrées, & je le priai de me confier ce priſonnier dont je lui répondois. M. le Maréchal qui vouloit me faire plaiſir, le fit tirer des priſons & me le remit.

Dès que ce bon homme m'apperçut il ſe jetta à mon col, m'embraſſa & pleura de joye. Je l'amenai dans mon bord, où je lui fis bonne chere. J'écrivis ce même jour à M. de Pontchartrin pour lui demander la liberté d'un homme à qui j'étois redevable de la mienne; ce Miniſtre eut la bonté de m'accorder au-delà de ce que je lui demandois: car outre la liberté qu'il accordoit à mon Pilote, il lui permettoit de racheter ſon bâtiment à très-bas prix; mais le Patron n'uſa pas de cette derniere

derniere grace, disant que le bâtiment, 1693.
ni la cargaison n'étoient point à lui, & qu'il ne sçavoit pas si ceux à qui il appartenoit, étoient dans la volonté de les racheter. Dès qu'il se vit libre il se mit en état de se retirer. Comme il alloit partir je luis fis présent de dix louis d'or, outre les quatre cens écus que j'avois eû soin de faire compter à sa femme, après ma sortie de Plimouth.

La blessure que j'avois reçue au genouil dans le dernier combat, ne guérissoit point : la mer l'empêchoit de se fermer, & la campagne étant d'ailleurs finie, je demandai qu'il me fût permis de désarmer, & de me retirer pour quelque tems. Sur la permission que j'en obtins, je pris la route de Provence, où je retournai avec plaisir, tant pour y revoir ma famille que je n'avois pas vû depuis long-tems, que pour y regler quelques petites affaires domestiques qui avoient besoin de ma présence.

A l'ouverture de la campagne je retournai à Brest, pour y monter encore la Perle. L'armée du Roi composée de soixante & quinze vaisseaux de guerre, commandée par M. le Maréchal de Tourville, fit route pour le détroit de

 Gibraltar,

1693. *Gibraltar*, où M. le Comte d'Etrées, qui venoit de Provence avec vingt autres vaiſſeaux, devoit ſe joindre à nous. Nous mouillâmes à la rade de *Lague* ſur les côtes de Portugal. Je fus commandé pour la découverte, avec ordre de bien examiner ce qui ſe préſenteroit; en ſorte que ſi j'appercevois un grand nombre de vaiſſeaux, je tachaſſe de reconnoître ſi ce ſeroit une flotte marchande, ou l'armée des Ennemis.

Trois autres Capitaines furent détachés avec moi pour le même ſujet. Nous partîmes tous quatre. Nous reconnûmes quelques jours après la flotte marchande des Ennemis. Elle étoit compoſée de plus de cent cinquante voiles. Après nous être bien aſſurés que nous ne nous trompions pas, nous nous hatâmes de rejoindre l'armée, pour rapporter à l'Amiral ce que nous avions découvert; l'aſſurant que ce n'étoit qu'une flotte marchande, & nullement l'armée Ennemie. Sur cette nouvelle il fit appareiller, & ayant fait faire vent arriere, je ne ſçai pourquoi il s'éloigna de plus de dix lieues.

Le lendemain toute l'armée reconnut la flotte. Le Général fit donner chaſſe;

chasse ; mais les Ennemis profiterent de 1693.
l'avantage du vent que notre manœuvre de la veille nous avoit fait perdre, & s'enfuirent, en sorte que nous ne leur fîmes que très-peu de mal. On leur prit pourtant deux vaisseaux de guerre de soixante pieces de canon, & une trentaine de leurs vaisseaux marchands qui s'étoient échoués sur les côtes de Portugal y furent brûlés. J'en brûlai trois pour ma part, & j'en pris un quatriéme. Il ne leur en coûta pas davantage. Ils furent certainement bien heureux d'en sortir à si bon marché ; puisque sans la fausse démarche dont j'ai parlé, il n'y a qu'un moment, toute leur flotte auroit été enlevée.

Après cette expédition l'armée passa le détroit, & entra dans la Méditerranée, où nous joignîmes M. le Comte d'Etrées. Peu après nous nous séparâmes. M. d'Etrées avec la moitié de l'armée passa le Détroit, & vint désarmer à Brest, M. de Tourville fit route pour Toulon, & y désarma aussi. J'avois suivi M. de Tourville. Comme la blessure que j'avois au genouil ne guérissoit pas, les Médecins me conseillerent d'aller prendre les bains de *Digne*. Ils me fu-

1694. rent si salutaires, que j'en revins parfaitement guéri, ou peu s'en fallut.

Je passai le reste de cette année à Toulon, où je reçus ordre sur la fin de l'hyver d'aller à *Bayonne* pour y commander la Marine.

M. le Duc de GRAMMONT, Gouverneur de cette place, me combla de civilités, il voulut que je logeasse dans la Ville, & après m'avoir dit fort obligeamment qu'il ne vouloit pas que je mangeasse ailleurs que chez lui, il marqua ma place à sa table, qui fut déterminée à son côté gauche.

En recevant ordre d'aller à Bayonne j'en avois reçu un particulier, par lequel il m'étoit défendu, je ne sçai pourquoi, d'obéir au Duc, je tins ce dernier ordre fort secret; mais quelque tems après mon arrivée, sur un bruit qui se répandit que les Ennemis devoient faire une descente à *Saint-Jean-de-Luz*, comme je vis que vingt-cinq ou trente Officiers que j'avois sous mes ordres pour assembler, & commander les Matelots sur les côtes, ne pourroient jamais remplir leur fonction, si la mésintelligence régnoit entre le Gouverneur & moi; j'allai le trouver dans son cabinet, & lui

lui ayant montré l'Ordre de la Cour, 1694.
qui dans les circonſtances préſentes étoit tout-à-fait oppoſé au ſervice de Sa Majeſté, nous arretâmes, que nous nous conduirions pour le préſent de la maniere que la Cour l'auroit ordonné, ſi elle avoit prévû la ſituation où nous nous trouvions.

Cette délibération priſe, je me mis ſous les ordres du Duc auſſi-bien que tous mes Officiers de Marine. M. de Grammont plein de zéle pour ſon maître m'embraſſa tendrement, & me fit ſon Lieutenant Général ſur les côtes, où nous eûmes bien-tôt aſſemblé bon nombre de Matelots de milice, & dreſſé quantité de batteries qui devoient être commandées par les Officiers que j'avois ſous moi : mais tous ces apprêts furent inutiles, nous attendîmes longtems les Ennemis, perſonne ne parut, & tous les bruits de deſcente, s'étant diſſipés, nous congédiâmes tout ce monde dont nous n'avions plus à faire.

Cependant je jugeai à propos d'informer la Cour de la démarche que j'avois faite en communiquant au Duc les ordres que j'avois reçus. J'appréhendois fort que ma conduite ne fût pas approu-

1695. vée : car les Ministres veulent être obéïs à la lettre ; j'exagerai donc autant qu'il me fut possible tout ce qu'il y avoit de fâcheux dans la situation où nous nous étions trouvés, & combien il importoit au service de Sa Majesté que je m'écartasse de mes instructions. La Cour approuva ma conduite ; mais on me manda que ce que j'avois fait n'étoit bon que pour cette fois seulement.

La Campagne d'après, c'est-à-dire, en mil six cens quatre-vingt-quinze, je retournai à Toulon, où l'on me donna le commandement d'une batterie de vingt-cinq pieces de canon, il fallut se contenter de cet emploi n'y en ayant pas dans le Port de plus considérable pour les Officiers ; car l'armée ennemie qui étoit passée dans la Méditerranée, étant en état d'empêcher la sortie des vaisseaux, le Roi n'en avoit armé aucun.

Peu de tems après mon arrivée je perdis mon frere aîné, Capitaine de vaisseau. Sa mort m'affligea sensiblement ; nous nous étions toujours tendrement aimés ; il fallut pourtant dans la suite se consoler de cette perte, comme on se console tous les jours de tant

tant d'autres fâcheux accidens dont tou- 1695.
te la vie eſt ſemée.

Sur les avis certains que l'armée des ennemis s'étoit retirée, on me donna le Commandement d'un Vaiſſeau nommé le *Marquis*; on me joignit à M. PALLAS, Capitaine de Vaiſſeau, & nous fûmes deſtinés à favoriſer le commerce, & à donner la chaſſe aux Fleſſinguois, qui le déſoloient depuis quelque tems. Nous eûmes d'abord ordre de mener une Flotte Marchande en Levant. En partant, je reçus dans mon bord le Baillif de SAINT VIAN, accompagné de douze Chevaliers qui ſouhaitoient de paſſer à *Malthe*. Pallas, à qui il s'étoit d'abord adreſſé, avoit refuſé, par un pur caprice, de les recevoir. Lorſque nous fûmes à Malthe, je les débarquai, & je fis tirer quelques coups de canon pour leur faire honneur. Pallas piqué de ce que j'avois reçu ces Meſſieurs, après qu'il les avoit refuſé, m'en fit quelques plaintes, qui ceſſerent bien-tôt, quand il vit que je me mettois en état de lui faire part des rafraîchiſſemens que le Baillif m'envoyoit, en reconnoiſſance du ſervice que je lui avois rendu

De

1695. De Malthe, nous conduisîmes nos Marchands jusqu'à l'entrée de l'*Archipel*. Etant auprès de *Cerigo*, nous vîmes paroître une voile qui faisoit route sur nous; comme elle étoit forte au vent, nous convînmes Pallas & moi que nous ferions d'abord semblant de fuir; que la nuit étant venue, nous releverions ce bâtiment, & que le premier qui le découvriroit, tireroit un coup de canon, & mettroit un feu pour signal.

Je fus plus heureux que mon camarade; je trouvai le vaisseau, & je fis le signal dont nous étions convenus. Comme je voulus approcher de ce Navire pour lui parler, il tira sur moi. Pallas qui étoit venu au signal que j'avois fait, voulut aussi s'approcher pour parler: mais pour toute réponse il reçut une bordée de coups de canon, & une décharge de mousqueterie; il riposta. Dans cet intervale, ayant encore voulu m'approcher d'un peu plus près, je reçus même traitement que Pallas, auquel je répondis comme il avoit fait.

Nous bataillâmes ainsi pendant deux heures, sans sçavoir contre qui. Ce Vaisseau qui étoit fort gros, tiroit quantité de coups de canon, & faisoit un

fort

fort grand feu de mousqueterie; sur tout 1695.
cela nous jugeâmes que ce pouvoit bien être un Vaisseau de guerre. Nous nous parlâmes avec Pallas, mais ne sçachant au bout du compte à qui nous avions à faire, nous résolumes de le garder à vûe toute la nuit. Ce navire marchoit fort mal. Comme je voulus le serrer de près, car la nuit étoit fort obscure, & j'appréhendois toujours qu'il n'échappât, il tira sur moi, je lui répondis de toute ma bordée, ce qui le rendit sage jusqu'au matin.

Tout ce têms, qui se passa en paix, fut employé de part & d'autre à nous radouber. Dès que le jour parut, nous vîmes que nous nous étions battus contre un gros navire à trois ponts qui arbora un pavillon Hollandois. M'étant approché de Pallas, « Monsieur, lui dis-je, je connois les Hollandois; si nous « nous amusons à canoner, nous nous « battrons jusques à demain, sans que « nous soyons plus avancés qu'au com- « mencement : l'unique parti que nous « ayons à prendre, c'est d'aborder. En « qualité de Commandant, vous avez « droit de commencer : mais à votre dé- « faut, je le ferai «. Pallas me répondit que

1695. que la mer étoit trop grosse, & rendroit l'abordage trop périlleux : mais que nous n'avions qu'à continuer nos canonades, & que le vaisseau qui étoit déja fort endommagé ne se défendroit pas encore long-tems. Je déferai à cet avis, quoique je ne le crus pas le meilleur. Le combat recommença tout de nouveau, & dura plus de deux grandes heures, sans qu'il y eût encore rien de décidé.

Tandis que nous perdions ainsi le tems à nous cribler de part & d'autre, la sentinelle découvrit quatre Vaisseaux sous le vent, qui venoient à nous, & deux autres Vaisseaux au-dessus du vent, qui venoient aussi au bruit du canon. A cette vûe, Pallas quitta le combat, & fit le signal pour me parler.

J'avois été trop maltraité pour lâcher prise si facilement. Outre près de quatre-vingt hommes d'équipage que j'avois perdu, j'avois moi-même failli à être emporté par trois boulets de canon, dont le premier avoit enlevé la poche de ma culote jusqu'à la doublure, le second qui avoit passé entre mes jambes, avoit effleuré mon bas, & le troisiéme avoit emporté le nœud de ma

ma perruque. Piqué d'avoir couru inutilement tous ces risques, sans trop m'embarrasser du signal, je dis à mes Officiers de se préparer pour l'abordage, & que j'irois parler à Pallas quand le vaisseau seroit pris. 1695.

Je fis aussi-tôt porter sur l'ennemi. L'abordage se fit, il y eut encore des morts; car le Vaisseau se défendit vigoureusement pendant quelque tems: mais enfin n'en pouvant plus, il se rendit. Pallas me voyant le maître, vint à moi, & sur ce que les quatre Vaisseaux qui étoient sous le vent venoient toujours à nous à toutes voiles, & paroissoient être des Vaisseaux de Guerre, il concluoit qu'il falloit brûler cette prise, puisque nous n'avions point d'autre moyen pour nous empêcher nous-même d'être pris.

Le Vaisseau dont je venois de me rendre maître étoit déja amariné, & je sçavois par le rapport que le Capitaine m'en avoit fait, que la cargaison valloit plus de deux millions. Je répondis à Pallas que je n'étois pas tout-à-fait de son sentiment; qu'avant que d'en venir à une extrémité si fâcheuse, il falloit au moins attendre d'être attaqués:

1695. qués ; que je me chargeois de l'évenement, & que s'il en étoit besoin, nous serions toujours assez à tems à brûler ; je lui représentai ensuite que les Vaisseaux du Roi ne risquoient rien ; qu'ils étoient très-bons voiliers, & qu'il nous seroit toujours fort aisé de nous sauver, si le cas le demandoit.

Pallas peu satisfait de ma réponse, se retira, & m'envoya un moment après un de ses Officiers, avec ordre de brûler incessamment ce Vaisseau. Je renvoyai l'Officier que je ne voulois presque pas écouter : » Allez, Monsieur, » lui dis-je, dites à M. Pallas que je lui » désobéis dans cette occasion, persuadé » que je suis que le service du Roi le de» mande ainsi «.

Pendant cette contestation les vaisseaux qui avoient été découverts avançoient toujours vers nous, les deux bâtimens qui étoient venus au bruit du canon, s'approcherent à demi lieue au vent, mirent pavillon blanc, & tirerent un coup de canon. Pallas répondit en tirant aussi un coup de canon, & arbora le pavillon de France. A cette vûe les deux navires s'enfuirent. Je reconnus à leur manoeuvre que c'étoit deux petits Cor-

Corsaires Turcs ou Flessinguois. Les quatre autres navires qui étoient sur le vent, en voyant le pavillon du Roi commencerent à parler entr'eux, & peu après continuerent leur route. 1695.

Pallas qui persistoit toujours à vouloir que ce fussent des Anglois; car il faut dire la vérité, ils paroissoient tels à leur fabrique, m'envoya un dernier ordre de brûler la prise. Pour le coup je m'en mocquai ouvertement, & m'adressant à celui qui le portoit : « Monsieur Pallas, lui dis-je, se mocque de « vous & de moi, mais retournez à bord, « & dites-lui que les vaisseaux de guerre « ne s'amusent point à parlementer, « quand il s'agit de combattre. Je recon- « nois que ces navires paroissent par leur « fabrique des vaisseaux de guerre An- « glois : mais par leur manœuvre, je suis « persuadé que ce ne sont que des Mar- « chands qui ne songent qu'à faire leur « route, & qui loin de venir à nous, « s'estiment heureux que nous n'allions « pas les attaquer nous-mêmes. Du res- « te, dites à Monsieur Pallas que notre « prise étant toute délabrée & sans gou- « vernail, il vienne, & qu'il amene ses « charpentiers, afin de la mettre en état « d'être sauvée.

Pal-

1695. Pallas se rendit enfin à mes raisons ; il vint à moi, nous radoubâmes ce vaisseau tellement quellement, & nous lui donnâmes la remorque jusqu'à l'Isle de Cephalonie, où nous le laissâmes ; car il n'étoit pas possible de le mener en France dans l'état où il étoit, c'est-à-dire, sans mât & sans gouvernail. J'y laissai un Officier avec trente hommes pour le garder.

Ce Vaisseau, quoiqu'à trois ponts, n'étoit qu'un Marchand, il portoit soixante-huit pieces de canon, & deux cens soixante hommes d'équipage, tant soldats que matelots. Il venoit de *Smirne*, sa cargaison avoit coûté cinq cens soixante mille piastres, sans compter les marchàndises de contrebande qu'il avoit embarquées, il devoit passer à Livourne, & de-là à Amsterdam.

Parmi les prisonniers que nous fîmes, il se trouva une jeune femme d'environ dix-huit ans ; c'étoit une des plus belles personnes que j'aie vû de ma vie, elle étoit de *Genêve*. La peur l'avoit tellement saisie, que n'en pouvant plus, elle s'étoit cachée, ensorte qu'on fut quelque tems à la trouver. Quand je la vis paroître toute en larmes, sa beauté, & l'état

l'état pitoyable où elle étoit, me toucherent. Je la rassurai le mieux qu'il me fut possible, je lui promis qu'il ne lui arriveroit aucun mal. Je fis chercher son mari, & je leur fis donner une chambre en particulier. 1695.

Un moment après, quelques Matelots vinrent m'avertir que cette femme avoit dans sa coëffure des perles & des pierreries de grand prix, qui lui avoient été confiées par des Juifs, qui étoient embarqués avec elle. Ils ajouterent que je ne devois pas négliger cet avis, qu'il y avoit à faire une capture considérable, & qu'ils s'étonnoient que je n'eusse pas déja donné les ordres convenables sur ce sujet. A ces mots les regardant avec quelque sorte d'indignation. « Si elle a des pierreries considérables dans sa « coëffure, leur dis-je, c'est sa bonne « fortune, ou la bonne fortune de ceux « qui les lui ont confiées. Quant à moi, « apprenez, marauts, qu'un homme de « ma sorte est incapable des bassesses que « vous avez la hardiesse de me proposer. « Quand nous fûmes arrivés à Cephalonie, nous renvoyâmes nos prisonniers, & la Huguenote avec.

Le Pays où nous étions me rappella

1695. l'idée de Monſieur Conſtance. J'avois oublié depuis long-tems tout ce qu'il m'avoit donné à ſouffrir à Siam, & ſes malheurs lui avoient tellement rendu mon amitié, car je ne l'avois pas toujours haï, qu'après ſa mort dont je fus véritablement touché, je ne ſouhaitai rien tant que de faire plaiſir à ſa famille.

J'en demandai des nouvelles, on me dit qu'il lui reſtoit un frere au village de la Cuſtode. Je fus le chercher dès le lendemain de notre arrivée, & après lui avoir fait civilité, je lui appris qu'il y avoit à Paris des ſommes très conſidérables que M. Conſtance y avoit envoyé par le Pere Tachard, dans le voyage qu'il y fit au retour de M. de Chaumont.

J'étois très-bien informé de cet article; car Monſieur Conſtance lui-même m'en avoit fait confidence, pendant le tems de notre amitié. Ce qui prouve parfaitement ce que j'ai déja dit ailleurs, que ce Miniſtre, dans l'établiſſement qu'il fit des François à Bancok, n'avoit autre vûe que de s'attirer la protection de la France, où il comptoit même de ſe retirer, ſuppoſé que la ſituation de ſes affaires l'y obligeât.

Son

Son frere persuadé par ce que je lui avois dit, se détermina à passer en France. Je le reçus dans mon bord, où je lui fis toutes les amitiés imaginables. Il fut à Paris, il y retira de très-grosses sommes : mais comme s'il eut été arrêté que je ne recevrois jamais que des ingratitudes de la part de cette famille, il partit, & retourna dans son pays, non-seulement sans me remercier, mais même sans me faire l'honneur de me venir voir. 1695.

En partant de Cephalonie, nous fimes route pour Malthe, où nous devions prendre une vingtaine de vaisseaux Marchands. qui nous attendoient pour les escorter. J'y reçus dans mon bord le Baillif de la VIEUVILLE, & avec lui vingt-six Chevaliers qui me demanderent passage. A quinze lieues de Malthe, deux Corsaires Flessinguois s'approcherent de la flotte. Nous leur donnâmes la chasse, & j'en pris un. Les équipages dépouillerent tous les prisonniers selon la coutume. Alors le Baillif, homme d'une piété bien au-dessus du commun, voulant donner un exemple de charité à tous ces jeunes Chevaliers qu'il menoit, fit une quête, où il

 mit

1695. mit beaucoup du ſien, & de l'argent qu'il ramaſſa, habilla tous ces pauvres gens.

En continuant notre route, comme nous paſſions ſur les travers du Cap de *Poule*, je chaſſai pendant aſſez longtems un Bâtiment que je crus d'abord Corſaire. L'ayant ſerré d'un peu plus près, il ſe trouva que c'étoit un Venitien que j'avois vû à Céphalonie. Je me doutai qu'il étoit chargé pour le compte des Anglois. Dans cette penſée je réſolus de l'obliger à recevoir dans ſon bord les priſonniers Fleſſinguois dont je m'étois chargé dans le dernier abordage, & dont j'étois fort incommodé : car ils alloient au nombre de cent vingt, & quoique je ne fuſſe pas aſſuré ſi la Cargaiſon du Venitien appartenoit véritablement aux Anglois, je crus que mon doute ſuffiſoit, ſinon pour l'attaquer & pour le prendre, au moins pour en exiger le ſervice que je m'étois propoſé.

Je lui déclarai donc, que s'il ne ſe mettoit pas en état de recevoir dans ſon bord un certain nombre de priſonniers Fleſſinguois que j'avois, il pouvoit ſe préparer à en venir aux mains; la peur qu'il eut d'être pris & mené en France le

le fit consentir à tout ce que je voulois. 1695.

Outre les cent vingt Flessinguois dont je souhaitois de me débarasser, j'avois encore trente Matelots Hollandois de la grande prise que je m'étois réservé pour fortifier mon équipage ; car comme j'ai dit, j'avois perdu quatre-vingt hommes dans le combat, & j'en avois laissé trente à Céphalonie, pour y garder le vaisseau que j'avois pris. Je n'avois plus besoin de ces trente Matelots Hollandois, je voulus aussi me défaire d'eux, & les faire passer sur le vaisseau Venitien.

Lorsqu'ils sçurent la résolution où j'étois, ils se jetterent tous à mes pieds, & me priant de les garder avec moi, & de les distinguer des Flessinguois, qu'ils appelloient des voleurs & des écumeurs de mer ; ils me témoignerent si vivement le regret qu'ils avoient d'être confondus avec des gens de cette sorte, que charmé de leur probité, je les retins, & je les menai à Toulon.

En rejoignant Pallas, je me gardai bien de lui dire que je m'étois défait de mes Flessinguois ; car il n'auroit pas manqué de m'embarrasser encore de la moitié des siens ; nous continuâmes ainsi notre route, sans que je lui parlasse de rien.

Quand

1695. Quand nous fumes à Toulon, il débarqua ses prisonniers, & me demanda, pourquoi je ne débarquois pas les miens; je lui déclarai alors la maniere dont je m'en étois débarrassé, ce qui le fit sourire, reconnoissant que je n'avois pas eu tort de la lui cacher.

En arrivant à Toulon, Pallas eut ordre d'armer deux flutes, & de retourner à Céphalonie pour y prendre la cargaison de la prise que nous y avions laissée. Pour moi, ma mission fut d'aller incessamment devant Alger, pour obliger ces Corsaires à garder la paix; car ensuite des engagemens qu'ils avoient pris avec l'Amiral RUSSEL, ils avoient commencé à donner quelques sujets de plainte contre eux.

J'étois en état de mettre à la voile, après m'être radoubé, lorsque j'eus ordre de remettre mon vaisseau au Chevalier DU PALÉ, & de passer à *Constantinople* M. de FERRIOL, Ambassadeur du Roi à la Porte. Cet ordre me mortifia extremement; car m'enlever ainsi mon vaisseau, pour me donner une commission qui n'aboutissoit à rien, c'étoit, à proprement parler, me mettre sur le pavé. Piqué de la conduite qu'on tenoit

tenoit avec moi, ſurtout après une campagne qui me faiſoit quelque honneur, & qui étoit avantageuſe au Roi, je me plaignis au Miniſtre, à qui je repréſentai que j'avois aſſez bien ſervi, pour n'avoir pas dû m'attendre à un pareil traitement. 1695.

Outre cette Lettre, j'écrivis encore à Bontems; je lui expoſai combien j'étois ſenſible à l'affront que je recevois, l'injuſtice dont on uſoit à mon égard, & la honte qui m'en reviendroit; étant inoui dans la marine qu'on démontât un Capitaine, à moins qu'il n'eût manqué à ſon devoir. Bontems toujours plus vif, quand il s'agiſſoit de me faire plaiſir, informa Sa Majeſté du tort qu'on me faiſoit. Le Roi en fut ſurpris, & voulut ſçavoir du Miniſtre les raiſons pour leſquelles il en uſoit ainſi à mon égard.

La vérité eſt que le Miniſtre ignoroit ce changement qui s'étoit fait dans le Bureau, parce que tel avoit été le bon plaiſir des Commis. Cependant pour ne pas donner à entendre qu'il négligeoit des détails dans leſquels il devoit entrer, il répondit ſans paroître embarraſſé, que n'ayant aucun ſujet de plainte contre moi, on ne m'avoit pas ôté mon vaiſſeau

1695. Vaisseau pour me mortifier, & que bien loin de vouloir me faire de la peine, il m'avoit destiné le Commandement de deux Navires, afin que quelque chose commençât à rouler sur moi.

S'étant ainsi tiré d'embarras, il ne fut plus question du voyage de Constantinople. J'eus ordre d'armer deux Vaisseaux, de croiser dans la Méditeranée, de couvrir le commerce, & de donner la chasse aux Corsaires ennemis. L'Armement se fit avec beaucoup de peine, car on avoit déja pris tous les Matelots pour l'armement général. Cependant je vins à bout du mien, & malgré mille petits incidens qui me retarderent quelque peu, je fus pourtant encore assez-tôt en état de me mettre en mer. Mes deux Vaisseaux étoient de cinquante pieces de canon. Le second étoit monté par le Comte de HAUTEFORT. L'instruction particuliere que j'avois reçue du Ministre, portoit de mouiller devant Alger, pour engager ces Barbares à conserver la paix. D'Alger j'avois ordre de me rendre à Céphalonie, pour escorter la prise & les deux flutes qui l'accompagnoient.

Je fis dans ma course, à peu près sur la

la hauteur de Mayorque, une prise Angloise assez considérable que j'envoyai à Toulon, & continuant ma mission, je fus me présenter devant Alger, où plusieurs pauvres Esclaves Chrétiens vinrent pendant la nuit se réfugier dans mon bord. Ils y arriverent plus morts que vifs : car comme j'étois peu avancé dans la rade, il leur avoit fallu nager bien long-tems. 1696.

Parmi un plus grand nombre de leurs camarades qui avoient voulu les suivre, les uns s'étoient noyés, & les autres crioient de toute leur force en demandant du secours d'une maniere à faire pitié.

Je ne sçavois comment faire pour les sauver; mon embarras venoit de ce qu'il est défendu par differens Traités de Paix avec les Algériens, d'envoyer des chaloupes pour favoriser la fuite de leurs Esclaves.

Je ne voulois pourtant pas laisser périr ceux-ci. Afin donc de leur donner du secours, sans paroître contrevenir aux Traités, je fis embarquer dans mon canot quatre cens brasses de corde; j'ordonnai au Patron de filer sur ce cordage aux endroits, où il entendoit crier,

1696. & au cas qu'il fût découvert par des chaloupes Turques, ce qui pouvoit bien arriver, ces Barbares toujours attentifs à empêcher la fuite de leurs Esclaves, voltigeans continuellement dans la rade; je lui ordonnai de mettre les avirons dans le canot, & de se hâler sur l'amarre qu'il avoit, tandis que je ferois tirer de même du bord.

Ce que j'avois prévû arriva. Les chaloupes Turques apperçurent le canot, & lui donnerent la chasse. Le Patron qui avoit déja reçu dans son bord plusieurs de ces malheureux, se voyant découvert, fit suivant ses instructions la manœuvre que je lui avois ordonné, & se hâla au bord du Vaisseau d'où l'on tiroit à grand force. Le canot voloit, les Turcs, quoiqu'ils ramassent à toute outrance, ne purent jamais le joindre, ils le suivirent pourtant jusques à bord, ne pouvant comprendre comment il pouvoit se faire, qu'un Bâtiment qui ne nageoit point allât plus vîte qu'eux.

Ils se plaignirent à moi de ce que contre les Traités ma chaloupe avoit enlevé plusieurs de leurs Esclaves. Je leur répondis qu'ils se trompoient, que ma chaloupe étoit à bord sans avoir été

en

en Mer; comme il étoit bien aiſé de le vérifier, ils ne prirent pas le change, & ils perſiſterent toujours à dire qu'ils l'avoient vû : à telles enſeignes, ajoûtoient-ils, qu'elle alloit comme le vent, quoiqu'elle ne nageât point. Alors tournant la choſe en plaiſanterie, il faut, leur dis-je, que ce ſoit quelque gros poiſſon que vous ayez vû ; car vous ſçavez auſſi-bien que moi qu'une chaloupe ne ſçauroit aller ſans aviron. La diſcuſſion n'alla pas pour lors plus avant, & les chaloupes s'en retournerent. 1696.

Au point du jour, la Garde découvrit un Eſclave nageant à nous, environ à une lieuë du Vaiſſeau. Je fis ſur le champ armer la chaloupe, & j'ordonnai au Patron de tirer vers ce malheureux ; il le trouva n'en pouvant plus, il avoit nagé pendant plus de dix lieuës ; tant l'amour de la liberté a de force ſur les hommes, & tant elle eſt capable de leur faire entreprendre des choſes extraordinaires. Il eſt hors de doute que ce pauvre Chrétien auroit ſuccombé ſous l'effort, ſans une cuiraſſe de liége qu'il avoit ſur l'eſtomac, & des calebaſſes ſous les aiſſelles.

Cependant il y avoit de grandes plain-

1696. tes à Alger contre moi; plusieurs des Principaux s'étoient tumultueusement assemblés chez le Consul François, qui pour leur donner quelque sorte de satisfaction, m'envoya le DROGMANT, ou Interprête, suivi de quelques-uns d'entre eux, qui vinrent à bord pour reclamer leurs Esclaves.

Sur la proposition qu'ils me firent de les leur rendre, je leur répondis que je n'en avois aucun; mais que quand même quelques-uns d'entre eux seroient en effet venus se retirer dans mon bord, ils ne devoient pas attendre que je les leur relâcha; qu'ils n'ignoroient pas que les vaisseaux de Roy étoient par-tout des aziles si sacrés, que ceux même d'entre les Turcs qui étoient Esclaves parmi les Chrétiens, recouvroient leur liberté, lorsqu'ils étoient assez heureux pour les aborder; que de ma part ils sçavoient bien que pour ne faire de la peine à personne, je n'avois pas été à terre, & que j'avois même affecté de ne m'avancer pas dans la rade; que du reste, puisqu'ils étoient si sensibles à la perte qu'ils avoient faite, c'étoit à eux à la prévenir, en y prenant garde, puisqu'ils sçavoient fort bien que rien au monde n'est plus

naturel

naturel à l'homme que l'amour de la liberté, & qu'il eſt toujours en état de tout entreprendre pour la recouvrer. Quoiqu'ils euſſent beaucoup de peine de ſe payer de mes raiſons, il fallut pourtant en paſſer par là. 1696.

Un des Turcs qui étoient venus à bord, m'adreſſant la parole, me demanda ſi un de ſes Eſclaves qui lui manquoit ne ſeroit point parmi ceux qui s'étoient refugiés chez moi ; je lui répondis que je ne pouvois lui donner aucun éclairciſſement ſur ce point, & que je ne ſçavois rien de ce qu'il me demandoit.

Il me répliqua en ſon patois : » Tu me réponds comme un Faucille, parle-moi droit, & me dis ſi mon Eſclave eſt dans ton bord ? s'il s'eſt retiré dans ton Vaiſſeau, je n'en ſuis pas fâché, c'eſt ſa bonne fortune ; mais dis-le moi ſi tu le ſçais, je ne le chercherai plus. « Je lui proteſtai que je n'en ſçavois rien, qu'à la vérité j'avois entendu crier autour du Vaiſſeau des hommes qui demandoient du ſecours ; mais que n'ayant pas oſé envoyer ma chaloupe pour ne pas contrevenir aux défenſes, ils pouvoient bien s'être noyés, ou être retournés à terre. Ce Turc parut ſe conten-

1696. ter de ma réponſe, & s'en alla.

Le lendemain je mis à la voile, & je fis route pour Céphalonie. Nous étions vers le milieu du canal des Iſles de *Majorque* & de *Sardaigne*, lorſque nous découvrîmes une petite voile Latine qui n'étoit pas fort éloignée. Après lui avoir donné la chaſſe pendant quelque tems, nous la joignîmes. C'étoit un petit Corſaire d'Alger avec treize hommes d'équipage que le mauvais tems avoit débuſqué des côtes de *Catalogne*.

Je reçus le Corſaire à bord, je viſitai ſa patente, & je lui demandai où il alloit, il me répondit je n'en ſçai rien. » Quoi ? lui répliquai-je, tu vas à la » Mer, & tu ne ſçais pas naviger ? « Le Corſaire me répondit qu'il ſçavoit que la partie du midi étoit la Côte de *Barbarie*, & le nord la terre des Chrétiens, & qu'il ne lui en falloit pas davantage.

Je donnai la remorque à ce petit Bâtiment, & je promis au Corſaire de le mener juſques aux terres de Barbarie ; » Je le veux bien, me dit-il ; mais au» paravant j'ai une grace à te demander? » De quoi s'agit-il, lui répliquai-je ? Tu » peux m'accorder facilement ce que je

ſouhaite

souhaite, repartit-il ; aide-moi pour « l'amour de Dieu à prendre des Chré- « tiens. « Je ris de sa simplicité, & je lui répondis que sa demande n'étoit pas juste, puisqu'il ne m'aideroit pas lui-même à prendre des Turcs si je l'en priois. 1696.

Ce pauvre misérable avoit plus de dix ulcéres sur le corps. Il fut assez simple pour s'imaginer que mon Chirurgien pourroit le guérir sur le champ ; dans cette belle persuasion il me pria encore pour l'amour de Dieu de le faire guérir. Sa grossiereté me fit pitié. Quand il eut bien mangé, lui & tous ses Matelots, ils furent quelque tems à parler entre eux, & à délibérer sur ce qu'ils avoient à faire, après quoi se défiant sans doute de moi, ils me demanderent la permission de s'en aller, je la leur accordai avec plaisir.

Comme ils furent embarqués dans leur petit Bâtiment, ils crierent qu'on larguât l'amarre, leur dessein étoit d'enlever le grelin ; on leur cria de larguer eux-mêmes, le cordage n'étant pas à eux, ils le lâcherent ; mais ce ne fut qu'avec peine, tant les Algeriens ont d'inclination à voler. Le vent étoit assez fort & la Mer grosse, ils se repentirent bien-

1696. tôt d'avoir négligé le ſecours que je leur avois offert, & ils demanderent de retourner à bord; mais je ne voulus plus d'eux, & ayant fait force de voile, nous les perdîmes bientôt de vûe.

Pendant la nuit il ſe forma tout-à-coup un tems très-noir, accompagné d'éclairs & de tonnerres épouvantables. Dans la crainte d'une grande tourmente dont nous étions menacés, je fis ſerrer toutes les voiles. Nous vîmes ſur le vaiſſeau plus de trente feux SAINT ELME: il y en avoit un entre autres ſur le haut de la girouette du grand mât qui avoit plus d'un pied & demi de hauteur. J'envoyai un Matelot pour le deſcendre: quand cet homme fut en haut, il cria que ce feu faiſoit un bruit ſemblable à celui de la poudre qu'on allume après l'avoir mouillée. Je lui ordonnai d'enlever la girouette, & de venir; mais à peine l'eut-il ôtée de place que le feu la quitta, & alla ſe poſer ſur le bout du mât, ſans qu'il fût poſſible de l'en retirer. Il y reſta aſſez long-tems, juſqu'à ce qu'il ſe conſuma peu-à-peu. La menace de la tourmente n'eut d'autre ſuite qu'une groſſe pluye qui dura quelques heures, après laquelle le beau tems revint.

En

En paſſant devant Malte je demandai des nouvelles de Mr Pallas ; il n'y avoit point paru ; je continuai ma route & j'arrivai à Céphalonie trois jours après qu'il en fut parti. Me voyant hors d'eſpoir de le joindre, je fis route pour aller croiſer devant le phare de Meſſine. Je choiſis ces parages préférablement à tout autre, parce que les Vaiſſeaux Marchands ennemis qui font le commerce du Levant à Livourne, prenoient leur route par cet endroit. 1696.

Comme j'étois ſur les Côtes de la *Calabre*, je rencontrai deux Corſaires Majorquins, l'un de vingt-quatre piéces de canon, & l'autre de huit. Je mis pavillon Anglois, & je leur donnai la chaſſe pendant quelque tems. Ils virent bien-tôt qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'être pris : pour ſe tirer de ce mauvais pas ils allerent mouiller ſous la Ville de la *Rochelle* dans le Royaume de *Naples*. Je m'approchai d'eux autant que le fond me le permit, j'arborai le pavillon de France, & je me mis à les canonner. La Ville de ſon côté ſe mit en devoir de les défendre avec quelques mauvais canons : mais je fis ſur les Corſaires un ſi grand feu, que ne pouvans

1696. vans plus le ſoutenir, ils furent obligés d'abandonner leurs Bâtimens après les avoir échoués. Tout l'équipage ſe ſauva.

A peine furent-ils loin, que huit Turcs de *Tripoli*, que les Corſaires avoient pris ſur une barque Françoiſe, & qui étoient demeurés à bord, arborerent le pavillon blanc. La chaloupe & le canot furent à eux, & ſe rendirent maîtres des deux Navires, où ils ne trouverent, outre les Turcs, que des morts, quelques bleſſés, & un Moine vêtu de blanc.

Tandis que tout ceci ſe paſſoit, le peuple qui avoit pris parti pour les Majorquins, s'étoit aſſemblé dans le Port, où il paroiſſoit ſous les armes. Leur vûe me fit quelque peine; je voulois à la vérité conſerver mes priſes à quelque prix que ce fût; mais j'aurois été bien-aiſe de n'avoir plus à combattre après m'en être rendu maître. Dans cette ſituation, il me parut que je ne pouvois rien faire de mieux que d'envoyer à terre faire des propoſitions de paix.

Je choiſis le Moine pour cette ambaſſade. Il eut ordre d'aller dire de ma part aux habitans, que ce n'étoit pas à eux qu'on en vouloit, que je ne prétendois autre choſe que de retenir les deux

Vaiſſeaux

Vaisseaux dont je m'étois déja rendu 1696.
maître, qu'il étoit étrange qu'ils prissent des armes pour défendre des Corsaires, qui bien loin de mériter leur protection, ne devoient être regardés que comme des voleurs publics; que du reste s'ils persistoient à les protéger, n'étant pas moi-même, à beaucoup près, résolu de céder, je serois réduit à bombarder & à canoner leur Ville; le Moine s'acquitta à merveille de sa commission. Il se fit une espece de tréve, pendant laquelle nous travaillâmes toute la nuit à alleger ces deux Bâtimens, afin de les déchouer.

Le lendemain sur les dix heures du matin il parut une barque qui venoit du côté de Messine, faisant route sur la Ville. L'envie de m'emparer de ce Bâtiment sans être obligé de lui donner la chasse, me fit mettre pavillon Anglois. Cette barque donna à plein dans le paneau, elle mit de son côté la banniere Espagnole, & approcha sans se défier le moins du monde. A la vérité tout concourut à la tromper: car quelle apparence qu'elle pût me regarder comme François, en voyant deux navires mouillés sous la Ville avec tant de tranquillité?

Elle

1696. Elle envoya pourtant à bord sa chaloupe armée de vingt-cinq hommes pour me reconnoître. La voyant approcher, je préparai une bonne mousqueterie, & je mis un bonnet à l'Angloise. Du plus loin que la chaloupe pût se faire entendre, elle se mit à crier, quelle nouvelle ? Bonne, lui répondis-je, à bord. La chaloupe qui ne se défioit de rien approcha, & fut enlevée sans difficulté.

La barque qui étoit à bonne vûe, reconnoissant le piége, revira de bord pour se sauver. Comme je m'attendois à cette manœuvre je fis tirer dessus, le second coup de canon donna par malheur dans la Sainte Barbe, mit le feu aux poudres, & fit sauter le Bâtiment. Ce fut un spectacle bien pitoyable que de voir tous ces hommes en l'air, qui un moment après retombans à demi brûlés, avec les éclats du Bâtiment mis en piéces, couvrirent la Mer de débris & de morts.

Je n'avois par malheur à bord, ni ma chaloupe, ni mon canot, qui étoient occupés à la garde des deux Corsaires échoués. A leur place j'armai au plutôt la chaloupe que je venois de prendre, je l'envoyai dans l'endroit, où la barque avoit sauté, & je fus assez heureux pour

pour ſauver encore ſept hommes à demi brûlés, parmi leſquels il ſe trouva un François. 1696.

Ce Bâtiment venoit de Naples. Il avoit armé en courſe, & portoit cent trente hommes d'équipage. Quand mes deux Corſaires furent déchoués, je fis brûler une barque Marchande que j'avois pris dans cette rade, je mis enſuite à la voile, & je retournai à Malthe, où j'appris que Pallas avoit paſſé avec ſon convoi.

Je n'avois pas été en Mer aſſez long-tems pour conſumer tous mes vivres. La ſaiſon d'ailleurs n'étant pas encore fort avancée, je réſolus d'aller croiſer ſur le Cap *Corſe*, comptant qu'il y auroit quelque coup à faire, ou tout au moins que j'en chaſſerois les Corſaires ennemis. Après y avoir reſté quelque tems, ſans appercevoir une ſeule barque, comme je pouſſois vers les Côtes de Barbarie, j'apperçus par le travers du Cap *Bon*, trois Vaiſſeaux à qui je donnai la chaſſe.

Je reconnus bien-tôt à leur voilure qu'ils étoient François. Alors pour empêcher que la peur ne les obligeât à s'échouer, car ils ne pouvoient pas ſe tirer d'affaire autrement, je quittai la chaſſe
&

1696. & j'envoyai mon canot pour les rassurer. Ils vinrent, se joignirent à moi avec joye, & me dirent qu'il y avoit derriere eux neuf autres Vaisseaux François richement chargés.

Ces parages sont très-dangereux pour les Marchands, je voulus mettre ceux-ci à couvert d'insulte, autant qu'il me seroit possible. Pour cet effet je détachai le Comte de Hautefort avec les deux Corsaires que j'avois pris. Il fut à leur rencontre. Peu après cette Flotte me joignit. Je la mis sous mon escorte, & nous allâmes mouiller devant *Beserti*, où je leur donnai à tous des signaux.

Avant que de mettre à la voile j'appellai les Turcs que j'avois trouvé sur les Corsaires Majorquins, & je leur dis que quoiqu'ils eussent été pris sur un Bâtiment ennemi, comme nous étions en paix avec le Royaume de Tripoli, & qu'ils m'assuroient avoir été pris eux-mêmes par les Majorquins sur un Bâtiment François, j'allois s'ils le vouloient les faire mettre à terre dans un Pays où ils retrouveroient, & leur liberté, & l'exercice de leur Religion. Mon but étoit de leur faire connoître par-là, que les François étoient de bonne foi, qu'ils

observoient

obſervoient exactement les Traités, & qu'ils étoient gens à reconnoître leurs amis par-tout où ils les trouvoient. 1696.

Ces huit Turcs touchés de la grace que je leur faiſois, ſe jetterent à mes pieds qu'ils baiſerent pluſieurs fois, en me ſouhaitant dans leur baragoin toute ſorte de bénédictions. Je les menai moi-même à l'Aga, je leur donnai une piaſtre à chacun, après quoi je les rendis à cet Officier, en préſence de tous ſes ſoldats, qui charmés de la généroſité Françoiſe, témoignerent beaucoup de ſatisfaction de leur exactitude à obſerver les Traités.

Ces pauvres Turcs qui étoient à demi nuds furent habillés dès le lendemain par la charité de leurs compatriotes. Quant à moi je fus ravi, comme j'ai dit, de pouvoir en même-tems donner à ces Barbares, une bonne idée de la Nation, & d'épargner à la Cour la dépenſe qu'il auroit fallu faire pour renvoyer ces priſonniers dans leur Pays, ce qui étoit inévitable, n'ayant été pris ſur les Corſaires Majorquins, que parce qu'ils avoient été pris auparavant ſur une barque Françoiſe. Ma conduite fit beaucoup de plaiſir au Miniſtre, qui me témoigna m'en ſçavoir bon gré.

De

1696. De Beſerti je menai mon convoi à Marſeille, où nous débarquâmes heureuſement. L'arrivée de la Flotte qui portoit plus de dix millions, fit ſi grand plaiſir aux Négocians, qu'en reconnoiſſance du ſervice que je leur avois rendu, la Chambre du Commerce délibéra de me faire préſent de deux mille livres que je n'acceptai que par honneur, & après en avoir obtenu la permiſſion du Miniſtre.

Quoique les eaux de Digne, ainſi que j'ai d'éja dit, m'euſſent guéri de la bleſſure que j'avois reçû au combat de la Hogue, il m'en étoit pourtant reſté une douleur dans la cuiſſe, dont j'étois de tems en tems fort incommodé. Je demandai à la Cour la permiſſion de reſter quelque tems à terre pour me faire guérir. M. de Pontchartrain me répondit d'une maniere fort obligeante en m'accordant ce que je ſouhaitois, à condition toutefois, que dès que je ſerois en état de ſervir je lui en donnerois avis.

Voici une Lettre que je reçus de M. PHELIPEAUX, ſur ce même ſujet, peu après la réponſe de Monſieur de Pontchartrain.

»Mon

» Mon Pere a dû vous marquer, « 1696.
MONSIEUR, combien le Roi eſt «
content de votre conduite, & du zéle «
que vous avez fait paroître pour ſon «
ſervice. Je ſuis très-fâché de votre in- «
diſpoſition ; je ſouhaite qu'elle ne vous «
empêche pas de retourner à la Mer. «
Cependant il ne faut pas que vous preniez trop ſur vous «

Signé, PHELIPEAUX.

Quand je fus guéri de mon indiſpoſition, j'en donnai avis au Miniſtre, qui me donna le commandement d'un Vaiſſeau nommé l'*Heureux Retour*. Peu après je recus ordre de ſuivre M. le Comte d'Eſtrés qui devoit commander l'Armée Navale deſtinée pour le ſiége de *Barcelone*, dont M. le Duc de VENDÔME étoit chargé. Ce ſiége également mémorable, & par la vigueur de nos attaques, & par la vigueur des ſorties que les ennemis firent ſur nous, fut très-long ; ce qui obligea d'abord M. de Vendôme de faire deſcendre des Canoniers de notre Marine avec des Officiers pour les commander. Peu après il en tira tous les ſoldats, dont il forma un bataillon qui montoit à ſon tour la tran-

1697. chée, comme les Troupes de terre.

Je m'étois d'abord rendu auprès du Comte du Luc qui commandoit un des Bataillons des Galeres. Un matin M. le Baillif de NOAILLES qui devoit commander la tranchée en qualité de Lieutenant Général, avoit fait préparer un grand déjeuner pour les Officiers. Nous étions déja à table à l'abri du Couvent des Capucins, lorsqu'une bombe tirée de la Ville vint tomber à quinze pas de l'endroit où nous mangions. Dans l'instant tous ces Messieurs se coucherent ventre à terre, en attendant que la bombe eût crevé.

J'allois me coucher comme les autres, lorsque je remarquai qu'elle étoit tombée dans une terre molle, où elle s'étoit fort enfoncée. Voyant qu'il n'y avoit rien à risquer, je me remis tranquillement à table, sans qu'ils s'en apperçussent, & je continuai à manger comme s'il n'eût été question de rien. Tous ces Messieurs furent assez surpris, en se relevant de voir que je n'avois pas changé de situation. Je commençai à badiner sur leur précaution inutile, & tout le reste du repas se passa en plaisanterie sur ce sujet.

Cependant

Cependant la Ville qui étoit fort pres- 1697.
sée se rendit enfin, sous une capitulation fort honorable, dont je ne rapporterai pas le détail, parce qu'il n'est pas de mon sujet. Les troupes de Marine se rembarquerent peu après, & je fus commandé pour la découverte.

Je rencontrai assez près des côtes de Catalogne un Bâtiment Espagnol chargé de Minimes. Ces bons Peres qui venoient d'élire leur Général dans une Ville d'Espagne, étoient au nombre de près de trois cens. Quoiqu'ils eussent des passeports, je les menai à M. d'Estrées qui me regardant : *Que diable veux-tu donc que je fasse de tous ces Minimes* : me dit-il en riant ? *Nous n'aurions pas assez d'huile dans l'Armée pour les nourrir pendant deux jours.* Sur cela il m'ordonna de les renvoyer au plus vîte, en disant que ç'auroit été une belle prise pour les Algeriens.

Peu après la Flotte étant venue désarmer à Toulon, M. le Maréchal d'Estrées me fit monter un Vaisseau nommé le *Trident*, avec ordre d'aller à *Genes* & à *Livourne* prendre sous mon escorte les Bâtimens Marchands que j'y trouverois, & les mener en France : mon

1697. voyage ne fut que de huit jours. Pour ne pas perdre de tems, je reſtai ſous voile devant Genes, où j'envoyai mon canot avec une Lettre pour le Conſul François, par laquelle je lui demandois s'il n'y avoit rien à faire pour le ſervice du Roi; il me répondit qu'il n'y avoit rien à faire pour le préſent.

De Genes je continuai ma route, & je me rendis à Toulon où je reçus un ordre du Roi pour monter un autre Vaiſſeau nommé le *Sérieux*. C'étoit le plus fin voilier de la Marine. M. d'Eſtrées qui me donna cet ordre avoit reçû en même-tems un autre ordre de faire armer le *Vigilant*, & de le faire monter par le ſieur BIDAU Capitaine de Vaiſſeau.

Comme Bidau étoit mon ancien, & que ſon Vaiſſeau étoit moins conſidérable que celui qu'on m'avoit donné, il n'oublia rien pour faire changer cette deſtination. Il en parut ſi jaloux, que déſeſpérant de venir à bout de ſon deſſein par lui même, il travailla ſourdement, & fit agir des femmes qui manœuvrerent ſi à propos, qu'elles lui rendirent le Comte d'Eſtrées favorable.

Ce Seigneur voulut m'obliger plu-
ſieurs

ſieurs fois à conſentir de moi-même à un échange : enfin après pluſieurs diſcuſſions qui ne nous mirent pas d'accord, la Cour qui voulut donner quelque ſatisfaction à M. d'Eſtrées, fit elle-même le changement auquel je n'avois jamais voulu conſentir, & me donna encore le Trident à monter, avec ordre d'aller eſcorter quelques Marchands, juſques ſur le Cap Bon, & d'aller enſuite devant Barcelone recevoir les ordres de M. de Vendôme. 1697.

Je partis pour ma miſſion ; à mon arrivé devant Barcelone, je trouvai les ordres de la Cour, par leſquels en conſéquence de la Paix générale, défenſes m'étoient faites d'arrêter aucuns Bâtimens étrangers. Il m'étoit encore ordonné de paſſer en Sardaigne, d'y annoncer la Paix au Viceroi, & de me tenir ſur ces parages pour en faire retirer les Corſaires ennemis. En exécution de cet ordre, je me rendis à *Cagliari*, où deux Corſaires Majorquins déſarmérent, enſuite de la nouvelle que je leur donnai de la Paix.

Non loin de là, comme j'étois à peu près par le travers de l'Iſle de *S. Pierre* ; le tonnerre donna dans mon Vaiſſeau environ

1697. ron sur les quatre heures du matin. Le coup fut si terrible qu'il fit crier les poules & les moutons. Quand le jour fut venu, nous trouvâmes sur l'avant un Matelot qui s'appelloit MARIN, assis roide mort, ayant les yeux ouverts, & tout le corps dans une attitude si naturelle, qu'il paroissoit être en vie. Après l'avoir fait visiter, sans qu'on lui trouvât la moindre contusion sur le corps, je le fis ouvrir, ses entrailles ne parurent aucunement alterées, sans doute que le feu du tonnere l'avoit étouffé sur le champ.

Etant encore dans cette Mer, je tuai d'un coup de fusil un gros poisson, que les Pêcheurs appellent *Monge*, il pesoit plus de quatre-vingt quintaux, mes domestiques en firent fondre la graisse, de laquelle ils tirerent deux barils d'huile, qu'ils vendirent à Toulon cinquante francs.

Quelques jours après, étant mouillés avec quelques autres Bâtimens François, dans le Golphe de *Palmos*, toujours sur les Côtes de Sardaigne, l'un des Capitaines appellé RICHARD fut avec son canot à la voile pour lever des filets qu'il avoit tendu. Le canot renversa;

verſa ; ſur le champ je fis mettre le mien 1697.
en Mer, pour aller inceſſamment leur donner ſecours ; perſonne ne ſe noya : mais le Capitaine fut ſi effrayé qu'il eut bien de la peine à en revenir. Je reſtai ſur ces parages, juſques à ce que M. de FRANC Capitaine de Vaiſſeau m'apporta l'ordre de venir déſarmer à Toulon, où étant arrivé peu de jours après, je me retirai chez moi pour y prendre quelque repos.

Fin du premier Tome.

B.

